



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT ANNUEL 2011



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

RAPPORT ANNUEL 2011

SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2011	X
COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO	XVII
MESSAGE DU GOUVERNEUR	1
VUE D'ENSEMBLE	3
I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER	7
1.1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL.....	7
1.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'UMOA.....	14
1.2.1 - Produit intérieur brut.....	14
1.2.2 - Production agricole.....	14
1.2.3 - Extraction minière.....	16
1.2.4 - Production industrielle et chiffre d'affaires du commerce de détail.....	16
1.2.5 - Evolution des prix.....	17
1.2.6 - Finances publiques.....	18
1.2.7 - Balance des paiements.....	18
1.2.8 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure.....	19
II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE	23
2.1 - OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONETAIRE.....	23
2.2 - ACTION MONETAIRE.....	23
2.2.1 - Politique des taux d'intérêt.....	24
2.2.2 - Opérations d'open market.....	24
2.2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement.....	24
2.2.4 - Dispositif des réserves obligatoires.....	24
2.3 - EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES.....	25
2.3.1 - Avoirs extérieurs nets.....	26
2.3.2 - Crédit intérieur.....	27
2.3.2.1 - Position nette des Gouvernements.....	27
2.3.2.2 - Crédits à l'économie.....	29
2.3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques.....	30
2.3.3 - Masse monétaire et base monétaire.....	30
2.3.4 - Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne.....	37
2.3.5 - Concours de la Banque Centrale.....	39
2.3.6 - Evolution des réserves obligatoires.....	42
2.3.7 - Opérations du marché interbancaire.....	43
2.3.8 - Opérations du marché des titres publics et privés.....	45

III - EMISSION MONETAIRE ET SYSTEMES DE PAIEMENT.....	47
3.1 - GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE.....	47
3.1.1 - Prélèvements et versements aux guichets.....	47
3.1.1.1 - Prélèvements.....	47
3.1.1.2 - Versements.....	49
3.1.2 - Composition de la circulation fiduciaire.....	49
3.2 - EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA.....	50
3.2.1 - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO.....	50
3.2.2 - Dispositions entre les Etats membres de l'UMOA.....	51
3.3 - EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR.....	52
3.3.1 - Opérations sur billets avec l'étranger.....	52
3.3.2 - Transferts scripturaux.....	53
3.4 - FONCTIONNEMENT DES SYSTEMES DE PAIEMENT.....	54
3.4.1 - Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA).....	54
3.4.2 - Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA).....	55
3.4.3 - Système monétique interbancaire régional.....	57
3.4.4 - Centrale des Incidents de Paiement.....	57
3.4.5 - Surveillance des systèmes de paiement.....	58
3.4.6 - Cadre légal et réglementaire.....	58
3.4.7 - Services bancaires.....	59
IV - SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER.....	61
4.1 - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE.....	61
4.1.1 - Evolution du réseau bancaire.....	61
4.1.2 - Activité des banques et des établissements financiers.....	62
4.1.3 - Situation au regard du dispositif prudentiel.....	64
4.1.4 - Dispositif des accords de classement.....	64
4.2 - EVOLUTION DU MARCHE FINANCIER REGIONAL.....	65
4.3 - EVOLUTION DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES.....	66
4.3.1 - Indicateurs d'activité.....	66
4.3.2 - Mise en œuvre du PRAFIDE.....	67
4.3.2.1 - Aménagement du cadre juridique et du dispositif prudentiel.....	67
4.3.2.2 - Surveillance du secteur	68
4.3.2.3 - Amélioration de l'information financière.....	68
4.3.2.4 - Renforcement des capacités.....	69
4.4 - RENFORCEMENT DE LA STABILITE FINANCIERE.....	71
4.4.1 - Réunions du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA.....	71



4.4.2 - Production des indicateurs de solidité financière (ISF).....	71
4.4.3 - Textes réglementaires.....	72
V - AUTRES ACTIVITES DE LA BCEAO.....	75
5.1 - GESTION DES RESERVES DE CHANGE.....	75
5.2 - INTEGRATION ECONOMIQUE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA.....	75
5.3 - COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE.....	76
5.3.1 - Relations avec les Institutions de Bretton Woods.....	76
5.3.2 - Relations avec les autres institutions.....	77
5.4 - AUTRES ACTIVITES ET PROJETS DE LA BCEAO.....	79
5.4.1 - Collecte, gestion et diffusion d'informations statistiques.....	79
5.4.2 - Centrale des bilans.....	79
VI - CEREMONIE D'INSTALLATION OFFICIELLE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO.....	81
6.1 - PASSATION DES CHARGES ET PRESTATION DE SERMENT DU GOUVERNEUR.....	81
6.2 - PREMIERE RENCONTRE DU GOUVERNEUR AVEC LE PERSONNEL DE LA BCEAO.....	82
6.3 - CEREMONIE D'INSTALLATION OFFICIELLE DU GOUVERNEUR.....	83
VII - CADRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATION DE LA BCEAO.....	87
7.1 - VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES.....	87
7.1.1 - Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.....	87
7.1.2 - Conseil des Ministres de l'UMOA.....	89
7.1.3 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO.....	94
7.1.4 - Conseil d'Administration de la BCEAO.....	96
7.1.5 - Comité d'Audit de la BCEAO.....	97
7.2 - ADMINISTRATION DE LA BCEAO.....	97
7.2.1 - Gestion des ressources humaines.....	97
7.2.1.1 - Organigramme et mesures individuelles.....	97
7.2.1.2 - Effectif.....	98
7.2.1.3 - Formation.....	99
7.2.2 - Evolution du réseau de la BCEAO.....	101
7.2.3 - Système d'information et de communication.....	101
7.2.4 - Modernisation de la documentation et des archives.....	101
7.2.5 - Dispositifs de contrôle des activités et des opérations.....	102
7.2.6 - Dispositif du Contrôle de Gestion.....	104
ANNEXES.....	105

LISTE DES ENCADRES

Encadré n° 1 : crise de la dette publique en Europe : enseignements pour l'UEMOA.....	12
Encadré n° 2 : reprise économique en Côte d'Ivoire après la crise post-électorale.....	20
Encadré n° 3 : modélisation du comportement de soumission des banques aux opérations d'open market de la BCEAO.....	60
Encadré n° 4 : principales dispositions de la Directive relative aux mesures fiscales harmonisées en faveur des entreprises d'investissement à capital fixe.....	65
Encadré n° 5 : principales conclusions du séminaire régional sur « les difficultés et perspectives de développement du secteur de la microfinance de l'UEMOA ».....	70
Encadré n° 6 : critères d'admissibilité des crédits bancaires octroyés aux Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), en support des refinancements de la BCEAO.....	73
Encadré n° 7 : lancement officiel de la troisième édition du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique.....	80

LISTE DES GRAPHIQUES

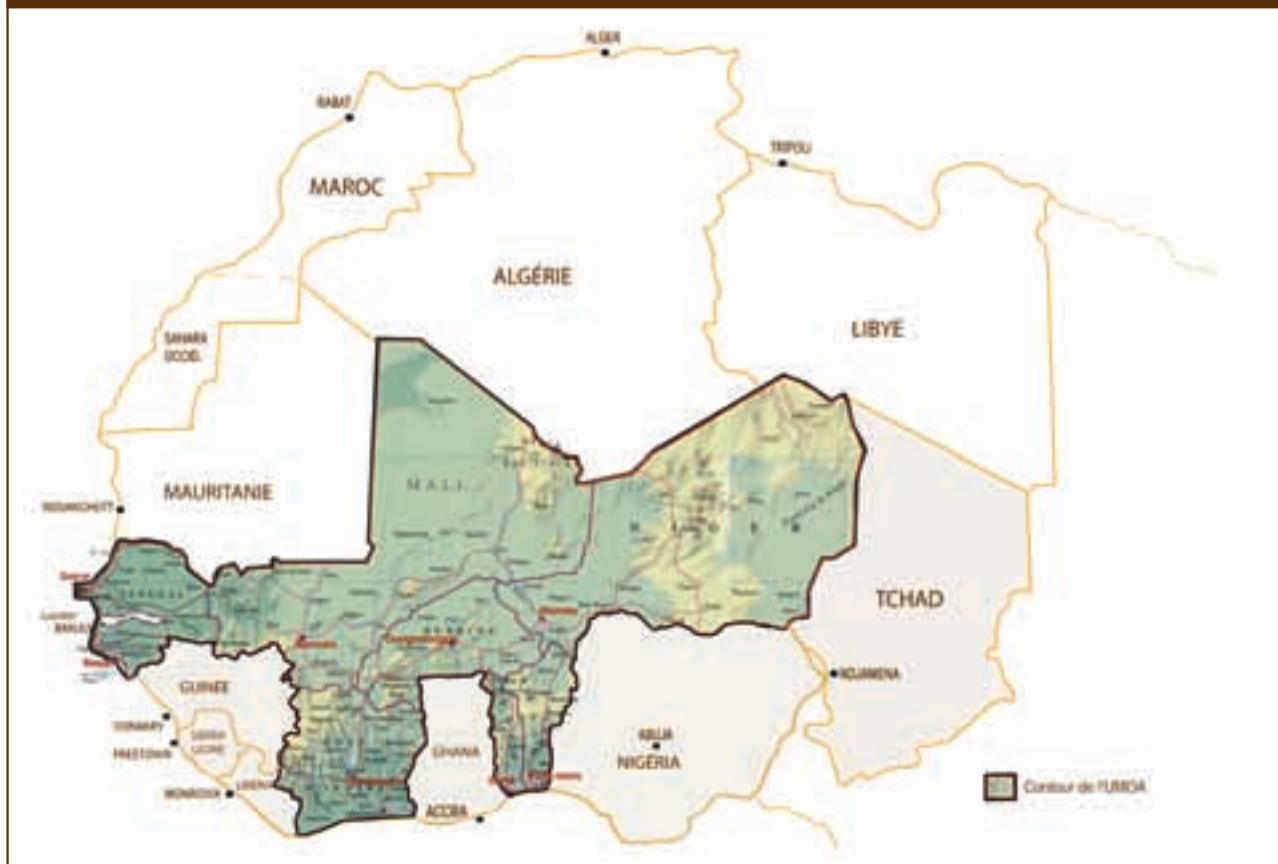
Graphique 1 : évolution des cours du pétrole.....	10
Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc.....	10
Graphique 3 : évolution des cours du café.....	11
Graphique 4 : évolution des cours du cacao.....	11
Graphique 5 : évolution des cours du coton.....	12
Graphique 6 : taux de croissance du PIB réel de l'UEMOA.....	14
Graphique 7 : productions vivrières.....	15
Graphique 8 : productions agricoles d'exportation.....	16
Graphique 9 : crédit intérieur.....	27
Graphique 10 : masse monétaire.....	32
Graphique 11 : base monétaire.....	32
Graphique 12 : Bénin - situation monétaire intégrée.....	33
Graphique 13 : Burkina - situation monétaire intégrée.....	33
Graphique 14 : Côte d'Ivoire - situation monétaire intégrée.....	34
Graphique 15 : Guinée-Bissau - situation monétaire intégrée.....	34
Graphique 16 : Mali - situation monétaire intégrée.....	35
Graphique 17 : Niger - situation monétaire intégrée.....	35
Graphique 18 : Sénégal - situation monétaire intégrée.....	36
Graphique 19 : Togo - situation monétaire intégrée.....	36
Graphique 20 : UMOA - situation monétaire intégrée.....	37
Graphique 21 : épargne intérieure des particuliers et entreprises.....	38
Graphique 22 : entrées et sorties de billets aux guichets de la BCEAO.....	48
Graphique 23 : entrées et sorties de pièces aux guichets de la BCEAO.....	48
Graphique 24 : évolution des effectifs de la BCEAO.....	99



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels (FCFA par unité monétaire).....	9
Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels (FCFA par unité monétaire).....	9
Tableau 3 : variation des prix à la consommation.....	17
Tableau 4 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques.....	25
Tableau 5 : situation monétaire intégrée.....	25
Tableau 6 : évolution par pays des avoirs extérieurs nets.....	26
Tableau 7 : évolution par pays de la position nette du Gouvernement.....	28
Tableau 8 : évolution par pays de la masse monétaire.....	31
Tableau 9 : évolution par pays de l'épargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne.....	38
Tableau 10 : concours de la Banque Centrale.....	39
Tableau 11 : interventions de la BCEAO.....	40
Tableau 12 : évolution par pays des concours de la Banque Centrale.....	41
Tableau 13 : crédits à l'économie et refinancements.....	42
Tableau 14 : répartition des refinancements de crédits à l'économie selon les guichets.....	42
Tableau 15 : évolution des réserves obligatoires constituées par les banques.....	43
Tableau 16 : évolution des réserves obligatoires constituées par les établissements financiers.....	43
Tableau 17 : évolution des taux interbancaires en 2011 (moyenne pondé).....	44
Tableau 18 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2011.....	44
Tableau 19 : répartition des prélèvements aux guichets des Agences de la BCEAO.....	47
Tableau 20 : répartition des versements aux guichets des Agences de la BCEAO.....	49
Tableau 21 : composition des billets et pièces en circulation.....	50
Tableau 22 : mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO.....	51
Tableau 23 : dispositions entre les pays de l'UMOA.....	52
Tableau 24 : flux des transferts via la BCEAO.....	53
Tableau 25 : évolution de quelques indicateurs de STAR-UEMOA en 2011.....	55
Tableau 26 : données caractéristiques des échanges dans SICA-UEMOA au 31 décembre 2011.....	56
Tableau 27 : données issues de la centralisation des incidents de paiement au 31 décembre 2011.....	57
Tableau 28 : répartition des établissements de crédit par pays.....	61
Tableau 29 : évolution des emplois et ressources des banques et établissements financiers de l'UMOA.....	63
Tableau 30 : accords de classement traités en 2011.....	64
Tableau 31 : évolution des principaux indicateurs des SFD.....	67

L'UNION MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE (UMOA)



L'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), instituée par le Traité du 20 janvier 2007 qui a remplacé celui du 14 novembre 1973, regroupe les huit Etats membres suivants, situés en Afrique de l'Ouest :



BENIN



MALI



BURKINA



NIGER



COTE D'IVOIRE



SENEGAL



GUINEE-BISSAU



TOGO

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), dont le quarante-neuvième exercice est ici retracé, est l'Institut d'émission commun des Etats membres de l'UMOA, chargé notamment d'assurer la gestion de leur monnaie commune, le Franc de la Communauté Financière Africaine (FCFA), de leurs réserves de change et de mettre en œuvre la politique monétaire commune.

N.B. - En l'absence de toute autre précision, les valeurs indiquées dans ce rapport sont exprimées en francs CFA.

LES TEMPS FORTS DE LA BCEAO EN 2011

L'exercice écoulé a été marqué, pour la BCEAO, par les événements ci-après.

AU PLAN MONETAIRE ET FINANCIER

Mise en œuvre de la campagne de communication sur la promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux

Dans le cadre de la promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux dans l'UEMOA, l'année 2011 a été marquée dans tous les pays de l'UEMOA (sauf en Côte d'Ivoire) par la fin de la campagne de communication sur la promotion de la bancarisation dans l'espace UEMOA. Cette campagne qui s'adressait au grand public a enregistré une attention particulière de la part des populations. Les différents thèmes de la campagne ont été diffusés dans la Zone UEMOA, à travers les médias de communication radiophoniques et télévisuels, des affichages au niveau des axes routiers, des plaidoyers, des sketches, la distribution de gadgets et tee-shirts, etc.

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, compte tenu de la crise post-électorale, la campagne a été suspendue et a connu un retard dans sa finalisation. Les actions restant à mettre en œuvre se poursuivront au cours du 1^{er} semestre de l'année 2012.

Les grands thèmes abordés durant cette campagne sont les suivants :

- la promotion de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux, de la bancarisation et de l'accès aux services de paiement ;
- les opportunités offertes par les nouveaux systèmes de paiement et les incitations à leur utilisation ;
- la diffusion de l'information sur le cadre juridique des systèmes de paiement ;
- la promotion de la monétique interbancaire ;
- la diffusion de l'information sur la Centrale des Incidents de Paiement.

Visite de Son Altesse la Princesse Máxima du Royaume des Pays-Bas à l'Agence Principale de Dakar

Son Altesse la Princesse Máxima du Royaume des Pays-Bas, Avocate spéciale des Nations Unies pour la Finance Inclusive, a effectué une visite de travail à l'Agence Principale de Dakar le 9 mai 2011. Son Altesse était accompagnée, entre autres, par Son Excellence Gerber de JONG, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas au Sénégal, ainsi que Mesdames Bahia TAHZIB-LIE et Amina TIRANA, respectivement Secrétaire Particulière et Spécialiste des questions politiques.

L'objectif de la visite de travail était de s'enquérir notamment de la vision de la Banque Centrale sur le développement des moyens de paiement en général et plus particulièrement celui du « Mobile banking » et des actions menées par la BCEAO en faveur de la finance inclusive, de la promotion de la bancarisation et du développement de la microfinance.



Séminaire régional sur « Les difficultés et les perspectives de développement du secteur de la microfinance dans la Zone UEMOA »

La BCEAO a organisé, du 6 au 8 juin 2011, dans les locaux de son Siège à Dakar, un séminaire régional sur « Les difficultés et les perspectives de développement du secteur de la microfinance dans l'UEMOA ». Le séminaire a regroupé, outre les représentants de l'Institut d'émission, une soixantaine de participants, dont les représentants des Etats membres de l'Union, chargés notamment des questions relatives aux systèmes financiers décentralisés, ainsi que les partenaires au développement. Cette rencontre visait à identifier les principaux dysfonctionnements du secteur de la microfinance et à proposer les actions susceptibles de créer les conditions d'un développement sain et harmonieux du secteur.

Séminaire sur le thème « Surveillance des systèmes de transfert rapide d'argent »

Dans le cadre de la surveillance des systèmes de paiement de l'UEMOA, la BCEAO a organisé, du 14 au 18 novembre 2011 à Dakar, un séminaire sur le thème « Surveillance des Systèmes de Transfert Rapide d'Argent ». Le séminaire a regroupé une cinquantaine de participants en provenance du GIM-UEMOA, du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, des Directions Nationales et des Services Centraux du Siège de la BCEAO. Les séances plénières ont été animées par des intervenants représentant la Banque Mondiale, le Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres, l'Initiative pour le Renforcement du Secteur Financier (First Initiative), l'Institut Mondial des Caisses d'Epargne et la Banque de France. Des responsables des opérateurs de transfert d'argent, tels que RIA-Sénégal et Orange Money, ont également enrichi ce séminaire par leur connaissance du terrain.

Ce séminaire visait à permettre aux participants :

- d'échanger sur les concepts, le fonctionnement, le mode opératoire, les risques, les enjeux et la réglementation du transfert rapide d'argent en général et dans l'UEMOA en particulier ;
- d'identifier la typologie et les problématiques liées aux Systèmes de Transferts Rapides d'Argent (STRA) ;
- de finaliser la cartographie des risques liés aux STRA ;
- de délimiter les périmètres d'intervention des différents acteurs de la BCEAO : réglementation, supervision des opérateurs de STRA et surveillance des STRA ;
- de définir les modalités de surveillance des STRA avec la BCEAO.

AU PLAN DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE ET DE LA COOPERATION MONETAIRE

Séminaire sur le thème « Techniques économétriques »

Dans le cadre de l'exécution de son programme de renforcement des capacités des Administrations Economiques et Financières des Etats membres de l'UEMOA, la BCEAO a organisé, du 10 au 21 octobre 2011 au Siège de l'Institut d'émission à Dakar, un séminaire sur le thème « Techniques économétriques ».

Ce séminaire visait à familiariser les participants avec des techniques économétriques dont la maîtrise devient incontournable dans l'élaboration et l'évaluation des politiques économiques, en vue de renforcer leurs compétences en matière de spécification de modèles économétriques, d'utilisation du logiciel E-VIEWS, d'interprétation des résultats d'une analyse économétrique à des fins de politiques économiques.

La session a regroupé vingt-trois (23) agents en provenance des Administrations économiques et financières des huit (8) Etats membres de l'Union et des Directions Nationales de la BCEAO.

Séminaire sur le thème « Evaluation des politiques publiques »

Dans le cadre de l'exécution de son programme de renforcement des capacités des Administrations économiques et financières des Etats membres de l'UEMOA, la BCEAO a organisé un séminaire régional de formation sur le thème « Evaluation des politiques publiques », du 24 au 28 octobre 2011 au Siège de l'Institution à Dakar.

Cette session visait à faire connaître les potentialités offertes par l'évaluation des politiques publiques en tant qu'instrument d'aide à la décision et outil d'amélioration de la performance publique et à familiariser les participants avec les principales techniques d'évaluation des politiques publiques. La session a regroupé une quinzaine de participants en provenance des huit (8) Etats membres de l'Union.

4^e Conférence des Chefs d'Audit Interne des Banques Centrales des Pays Francophones

La BCEAO a organisé les assises de la Conférence des Chefs d'Audit Interne des Banques Centrales Francophones, les 10 et 11 novembre 2011 à Dakar. Ont pris part à ces assises, dix-sept (17) Institutions couvrant vingt-huit (28) pays francophones répartis sur trois (03) continents. Les débats ont porté sur les perspectives de l'audit interne des banques centrales, ainsi que sur « les problématiques de risques, d'organisation, de méthode, de système d'information et de moyens humains ou techniques appropriés ».

Mission du Gouverneur à Kuala Lumpur

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a effectué une mission à Kuala Lumpur (Malaisie), du 14 au 17 novembre 2011, dans le cadre de la rencontre annuelle des Gouverneurs des banques centrales et Autorités Monétaires des pays membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI).

La Banque Centrale de Malaisie (Bank NEGARA), en collaboration avec le Centre de Recherches Statistique, Economique, Sociale et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC), a organisé cette rencontre dont le thème général était : « Pratiques des banques centrales et développement du secteur financier ». A cette occasion, les Gouverneurs ont approuvé les analyses des experts qui plaident en faveur du développement du secteur financier, favorable à l'amélioration des conditions de vie des populations, à la création d'emplois durables et à la transformation structurelle de l'économie.

Réunion de concertation annuelle BCEAO / BEAC

La rencontre de concertation annuelle entre la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque des Etats d'Afrique Centrale (BEAC) s'est déroulée du 22 au 24 novembre 2011, à l'Agence Principale de la BCEAO à Abidjan. Cette rencontre qui a débuté par les travaux préparatoires des experts, le 22 novembre 2011,

au Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, a permis d'examiner l'état et les perspectives de mise en œuvre des actions en 2011 dans le cadre coopératif et de recenser des préoccupations nouvelles.

La réunion des Gouverneurs des deux Instituts d'émission, tenue le 23 novembre 2011, a été l'occasion pour les deux (02) Gouverneurs, en l'occurrence Messieurs Tiémoko Meyliet KONE et Lucas ABAGA NCHAMA, de passer en revue l'évolution de la conjoncture économique et financière dans les deux (02) sous-régions et les perspectives pour 2012.

Participation du Gouverneur à l'inauguration officielle de la Société de Raffinage de Pétrole de Zinder (SORAZ)

Sur invitation de Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République du Niger, le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a participé le 28 novembre 2011 à l'inauguration officielle de la Raffinerie de pétrole du Niger, implantée dans la région de Zinder. Le Gouverneur KONE a apprécié la qualité du travail accompli et s'est réjoui des perspectives heureuses que ce projet offre au pays et à l'Union tout entière.

Participation du Gouverneur à la Table ronde sur le financement de la liaison ferroviaire Cotonou - Niamey - Ouagadougou - Abidjan

A l'invitation du Gouvernement de la République du Niger, le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, a pris part à la Table ronde sur le financement de la liaison ferroviaire Cotonou – Niamey – Ouagadougou – Abidjan le 29 novembre 2011.

Placée sous le haut parrainage du Président de la République du Niger, la cérémonie a enregistré la participation des pays concernés par le projet (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo), de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Agence Française de Développement, KfW, Afrique du Sud, Chine), de partenaires techniques et d'observateurs (AREVA, EXIM BANK de Chine et SOFRECO Consultants).

Participation de la BCEAO à la cérémonie de prestation de serment du nouveau Président de la Commission de l'UEMOA

Le Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE a pris part, le 30 novembre 2011 à Ouagadougou, à la cérémonie solennelle de prestation de serment du nouveau Président de la Commission de l'UEMOA, le sénégalais Cheikhe Hadjibou SOUMARE, et du nouveau Commissaire malien, Monsieur Seydou SISSOUMA. Ont pris part à cette cérémonie, de nombreuses personnalités du monde politique, économique, financier, diplomatique, judiciaire et coutumier, au nombre desquelles d'anciens Premiers Ministres des Etats membres de l'Union, le Président Statutaire du Conseil des Ministres de l'UEMOA, les Ministres chargés des Finances des Etats membres de l'UEMOA, les Présidents des Organes et Institutions communautaires de l'UEMOA, ainsi que des représentants de Sa Majesté, le Moogho Naaba Baongho.

Etaient également présents des représentants d'institutions internationales, africaines et sous-régionales, du secteur privé, de la société civile et d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales, africaines, sous-régionales et nationales.

AU PLAN DE LA GESTION DE LA BCEAO

Démarrage des travaux de réalisation du Plan de Continuité d'Activité (PCA) de la BCEAO

En vue de garantir sa capacité à poursuivre l'accomplissement de ses missions en situation de crise, la BCEAO a entrepris la réalisation d'un Plan de Continuité d'Activité. Ce projet vise à réduire l'impact d'un sinistre à un niveau acceptable, en mettant en œuvre une organisation, des moyens et des procédures dont le chronogramme de réalisation s'étale sur dix-huit (18) mois. Les travaux ont démarré le 18 janvier 2011 par une présentation générale de la démarche de réalisation du PCA, suivie d'entretiens avec les Directions des Services Centraux, les Services de l'Agence Principale de Dakar et l'Agence Auxiliaire de Ziguinchor.

Les étapes suivantes de la démarche prévoient l'élaboration de la stratégie de continuité d'activité. La dernière phase consacrée au déploiement sera mise à profit pour prendre en compte les spécificités de chaque site de la Banque Centrale.

Séminaire de réflexion et de concertation des médecins conseil et vacataires de la BCEAO

Dans le cadre de la politique d'assistance médicale au personnel de la Banque Centrale, la Direction des Ressources Humaines et de la Formation a organisé, les 24 et 25 janvier 2011 au Siège de l'Institution à Dakar, un séminaire de réflexion et de concertation des médecins conseil et vacataires de la BCEAO qui a réuni les médecins du Siège, des Directions Nationales et du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, ainsi que des agents de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation. Cette rencontre avait pour objectif de créer un cadre d'échanges entre les médecins conseil et vacataires pour la mise en place de mesures efficaces de prévention des affections les plus chroniques et de contrôle des dépenses médicales.

Cérémonie de lancement de l'édition 2012 du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique , « Spécial cinquantenaire de la BCEAO »

Présidée par Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, Gouverneur par intérim de la BCEAO, la cérémonie solennelle de lancement de l'édition 2012 du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique « Spécial cinquantenaire de la BCEAO » a eu lieu le 24 février 2011 dans la salle de conférence du Siège de la Banque Centrale. Retransmise par visioconférence sur l'ensemble des sites de la Banque Centrale, la cérémonie a connu la participation des personnalités du monde diplomatique, universitaire et de la recherche, ainsi que des médias. Ont également pris part à cet événement, les membres du Cabinet du Gouverneur, les membres du Comité de Direction élargi, ainsi que le Secrétaire Permanent de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA). Cette troisième édition du Prix Abdoulaye FADIGA coïncide avec la commémoration du cinquantenaire de la Banque Centrale en 2012.

Phase II du projet de certification ISO 9001

Dans le cadre de la préparation du déploiement du Système de Management de la Qualité (SMQ), des équipes techniques de la Banque Centrale ont effectué des séjours de travail dans les Agences Principales et Auxiliaires des Directions Nationales de la BCEAO, ainsi qu'à la Représentation de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération à Paris. Ces travaux qui se sont déroulés au cours de la période du 6 juin au 14 octobre 2011, ont porté essentiellement sur la présentation de la Politique Qualité de la Banque, des nouvelles règles de gestion documentaire, du dossier processus renfermant les éléments de maîtrise et de pilotage du processus, ainsi que sur la formation des membres des Comités Qualité sur la norme ISO 9001 et des utilisateurs du logiciel de gestion du SMQ.

Séminaire sur le thème « Simulation et quantification des stratégies d'investissement »

Dans le cadre de l'exécution de son programme d'activité, le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB) a organisé, du 28 juin au 5 juillet 2011, un séminaire présentiel sur le thème « Simulation et quantification des stratégies d'investissement ». Cette formation avait pour objectif de renforcer les capacités techniques des agents en charge de la gestion des réserves de change, pour une meilleure maîtrise des techniques et modèles de valorisation des stratégies mises en œuvre dans le cadre de la gestion d'un portefeuille obligataire (courbe, crédit, relative value, etc).

Passation des charges et prestation de serment de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO

La cérémonie marquant la passation des charges et de prestation de serment de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, nouveau Gouverneur de la BCEAO, s'est déroulée dans une ambiance empreinte de simplicité et de sobriété, le 28 juillet 2011 au Siège de la Banque Centrale, sous la présidence de Monsieur José Mário VAZ, Ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau, Président du Conseil des Ministres de l'Union. Etaient présents à cette cérémonie, Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Sénégal, le Gouverneur par intérim, Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, le Vice-Gouverneur, Monsieur Ali Badjo GAMATIE et le Secrétaire Général de la BCEAO, Monsieur Mamadou CAMARA.

Première rencontre du Gouverneur de la BCEAO avec le personnel

A la suite de la cérémonie de prestation de serment, qui a marqué sa prise de fonction, le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE a rencontré l'ensemble du personnel de la BCEAO le 8 septembre 2011.

Cette rencontre qui s'est déroulée par visioconférence sur l'ensemble des sites de l'Institution visait à établir un premier contact entre le Gouverneur et le personnel de la Banque Centrale. Monsieur Tiémoko Meyliet KONE a saisi cette occasion pour délivrer au personnel un message fort de confiance, d'union, de cohésion, de motivation, de solidarité, de responsabilité et de rassemblement autour de nos valeurs et idéaux communs au lendemain des dysfonctionnements et des préjudices portés à l'Institution, à la suite de la profonde crise post-électorale en Côte d'Ivoire.

Tout au long de son intervention, le Gouverneur KONE a placé l'Homme et le capital humain de la Banque Centrale au cœur de son action et de sa mission. Et en ce sens, il a également décliné ses orientations, ses valeurs et ses attentes vis-à-vis des agents, afin de consolider et de perpétuer l'héritage prestigieux de notoriété et de crédibilité de l'Institution au service du processus d'intégration régionale et africaine.

Cérémonie d'installation officielle du Gouverneur de la BCEAO

La cérémonie marquant l'installation officielle de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, s'est déroulée le 10 septembre 2011, au Siège de la BCEAO, sous la présidence de Monsieur José Mário VAZ, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine, devant la grande famille de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, mais aussi de nombreuses personnalités. Parmi celles-ci, il convient de relever la présence des Présidents des Institutions financières internationales et Chefs des Organes et Institutions de l'UEMOA, des anciens hauts Responsables de l'Institut d'Emission, des Chefs de Mission Diplomatique, des membres du Conseil des Ministres de l'Union, des anciens Premiers Ministres, ainsi que du Président de la Cour Suprême de la République de Côte d'Ivoire.

**COMPOSITION DES ORGANES STATUTAIRES
ET ORGANIGRAMME DE LA BCEAO**



COMPOSITION DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UMOA

au 31 décembre 2011

PRÉSIDENT : Son Excellence **Faure Essozimna GNASSINGBE**,
Président de la République Togolaise.

Son Excellence **Boni YAYI**,
Président de la République du Bénin.

Son Excellence **Blaise COMPAORE**,
Président du Burkina Faso.

Son Excellence **Alassane OUATTARA**,
Président de la République de Côte d'Ivoire.

Son Excellence **Malan Baçai SANHA**,
Président de la République de Guinée-Bissau.

Son Excellence **Amadou Toumani TOURE**,
Président de la République du Mali.

Son Excellence **Issoufou MAHAMADOU**,
Président de la République du Niger.

Son Excellence **Abdoulaye WADE**,
Président de la République du Sénégal.

Son Excellence **Faure Essozimna GNASSINGBE**,
Président de la République Togolaise.

COMPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UMOA

au 31 décembre 2011

PRESIDENT : M. José Mario VAZ,

Ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau.

République du Bénin

M^{me} Alayi Adidjatou MATHYS, Ministre de l'Economie et des Finances ;

M. Marcel de SOUZA, Ministre de l'Analyse Economique, du Développement et de la Prospective.

Burkina Faso

MM. Lucien Marie Noël BEMBAMBA, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Vincent ZAKANE, Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, Chargé de la Coopération Régionale.

République de Côte d'Ivoire

MM. Charles Koffi DIBY, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Adama BICTOGO, Ministre de l'Intégration Africaine.

République de Guinée-Bissau

M. José Mario VAZ, Ministre des Finances ;

M^{me} Helena Nosolini EMBALO, Ministre de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale.

République du Mali

MM. Lassine BOUARE, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Sambou WAGUE, Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances.

République du Niger

MM. Mahamadou OUHOUMODOU, Ministre des Finances ;

Amadou Boubacar CISSE, Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire.

République du Sénégal

MM. Abdoulaye DIOP, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Abdoulaye DIOP, Ministre Délégué auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget.

République Togolaise

M. Adji Othèth AYASSOR, Ministre de l'Economie et des Finances ;

M^{me} Dédé Ahoéfa EKOUE, Ministre Délégué auprès du Président de la République, chargé de la Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire.



COMPOSITION DU COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE DE LA BCEAO

au 31 décembre 2011

PRESIDENT : M. Tiémoko Meyliet KONE,
Gouverneur de la BCEAO.

M. Jean-Baptiste M. P. COMPAORE, Vice-Gouverneur de la BCEAO,
M. Mamadou DIOP, Vice-Gouverneur de la BCEAO.

MEMBRES REPRESENTANT LES ETATS

République du Bénin

M. Houéssou Yaovi HADONOU, Directeur des Affaires Monétaires et Financières.

Burkina Faso

M. Ousmane OUEDRAOGO, Ancien Vice-Gouverneur de la BCEAO,
Ancien Ministre d'Etat, Ancien Ministre des Finances et du Plan.

République de Côte d'Ivoire

M. Kanvaly DIOMANDE, Conseiller Spécial du Premier Ministre.

République de Guinée-Bissau

M. Rui Duarte FERREIRA, Directeur de Cabinet du Ministre des Finances.

République du Mali

M. Bangaly N'ko TRAORE, Directeur Général de la Dette Publique.

République du Niger

M. Mahamane ANNOU MALLAM, Ancien Président du Groupe d'Etude
et Recherche en Développement Economique et Social (GERDES).

République du Sénégal

M^{me} Gnounka DIOUF, Ministre Conseiller à la Présidence de la République.

République Togolaise

M. Mongo AHARH-KPESSOU, Secrétaire Permanent pour le Suivi des Politiques de Réformes
et des Programmes Financiers.

République Française

M^{me} Françoise DRUMETZ, Directeur de la Coopération Extérieure de la Banque de France.

MEMBRES NOMMES INTUITU PERSONAE

M^{me} Karidia SANON, Enseignante à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et de Gestion (UFR/SEG) à l'Université de Ouagadougou
OUAGADOUGOU (Burkina Faso).

M. Mathieu MELEU, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique de Côte d'Ivoire ABIDJAN
(République de Côte d'Ivoire).

M^{me} Aoua SYLLA BARRY, Secrétaire Général du Ministère des Mines
BAMAKO (République du Mali).

M^{me} Aïchatou KANE, Gouverneur de la Région de Niamey
NIAMEY (République du Niger).



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCEAO

au 31 décembre 2011

PRESIDENT : M. Tiémoko Meyliet KONE,

Gouverneur de la BCEAO.

République du Bénin

M. Alexis Bonaventure HOUËHA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Burkina Faso

M. Moumounou GNANKAMBARY, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

République de Côte d'Ivoire

M. Adama KONE, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

République de Guinée-Bissau

M. Gabriel Lopes SO, Conseiller économique du Premier Ministre.

République du Mali

M. Abdoulaye TOURE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

République du Niger

M. Hanounou DJIBRIL, Secrétaire Général du Ministère des Finances.

République du Sénégal

M. Waly NDOUR, Trésorier Général, Agent Comptable Central du Trésor.

République Togolaise

M. Badawasso Tchanenzy GNARO, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

République Française

M. Rémy RIOUX, Sous-Directeur des Affaires Financières internationales et du Développement à la Direction Générale du Trésor.



COMPOSITION DU COMITE D'AUDIT DE LA BCEAO

au 31 décembre 2011

PRESIDENT : M. Gabriel Lopes SO,

Conseiller Economique du Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau.

République du Bénin

M. Alexis Bonaventure HOUEHA, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

Burkina Faso

M. Moumounou GNANKAMBARY, Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique.

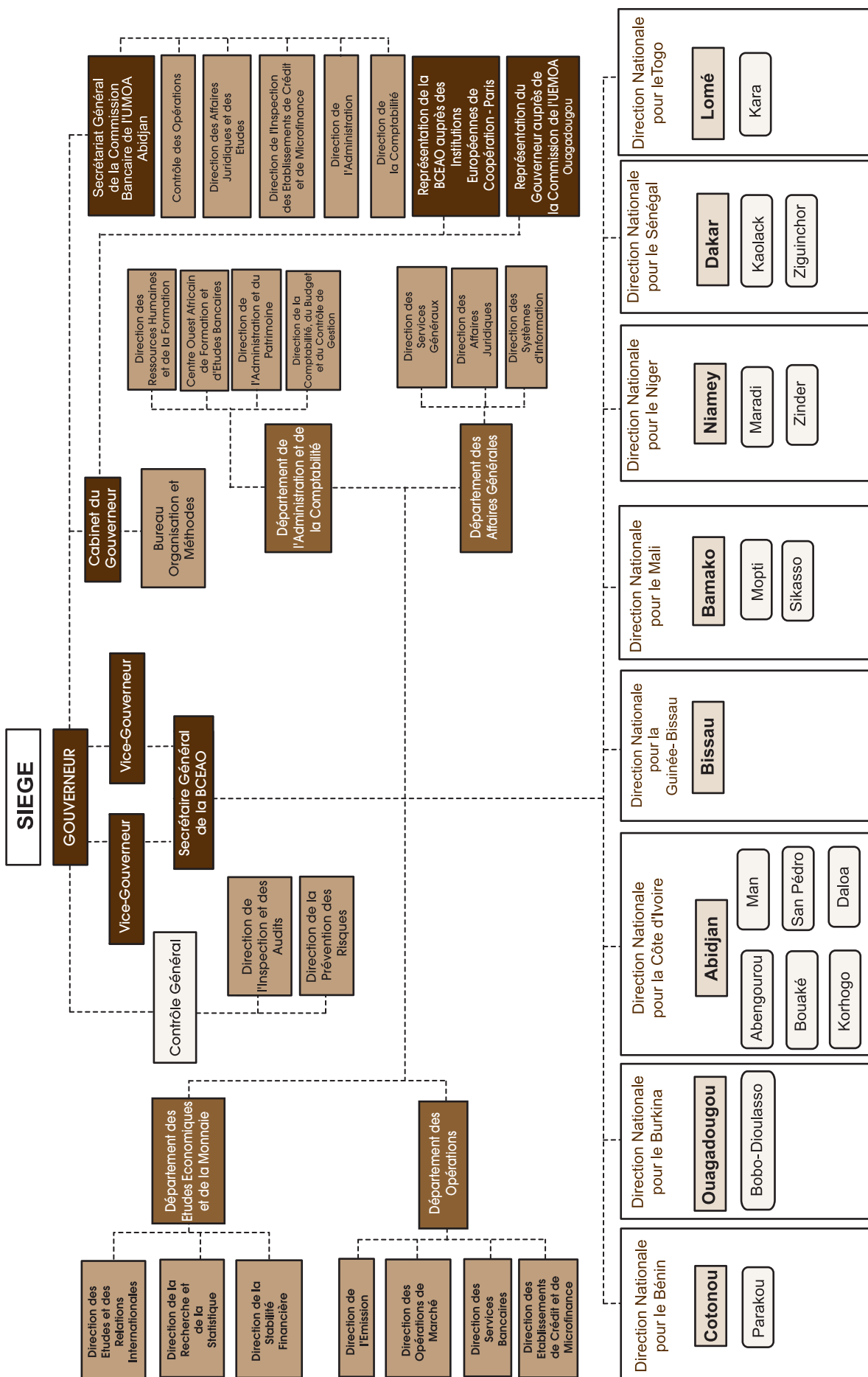
République de Guinée-Bissau

M. Gabriel Lopes SO, Conseiller économique du Premier Ministre.

République du Mali

M. Abdoulaye TOURE, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances.

ORGANIGRAMME DE LA BCEAO AU 31 DECEMBRE 2011



BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

au 31 décembre 2011

GOUVERNEUR	: M. Tiémoko Meyliet KONE
VICE-GOUVERNEUR	: M. Jean-Baptiste M. P. COMPAORE
VICE-GOUVERNEUR	: M. Mamadou DIOP
SECRETAIRE GENERAL	: M. Mamadou CAMARA
Conseiller Spécial du Gouverneur	: M. Oumar Tatam LY
Conseiller du Gouverneur, en matière de Politique Monétaire	: M. Kodzo Mawuéna DOSSA
Conseiller du Gouverneur, en matière d'Administration Générale	: M. Siriki KONE
Conseiller du Gouverneur	: M. Abdoulaye SECK
Chef de Cabinet du Gouverneur	: M ^{me} Sylviane MENSAH
CONTROLE GENERAL	
Contrôleur Général	: M. Amadou DIARRA
Conseiller du Contrôleur Général	: M ^{me} Marguerite F. SOUMARE
DEPARTEMENTS	
Directeur du Département de l'Administration et de la Comptabilité	: M. Sidiki TRAORE
Directeur du Département des Etudes Economiques et de la Monnaie	: M. Kodzo Mawuéna DOSSA
Directeur du Département des Opérations	: Vacant
Directeur du Département des Affaires Générales	: M ^{me} Joëlle Annie BOLHO
CONSEILLERS DES DIRECTEURS DE DEPARTEMENT	
Conseiller du Directeur du Département des Opérations	: M. Konzo TRAORE
Conseillers du Directeur du Département des Affaires Générales	: M. Moussa SIRFI M. Paul Kaba THIEBA



DIRECTIONS DES SERVICES CENTRAUX

Directeur de l'Inspection et des Audits	: M. Boubacar DIA
Directeur de la Prévention des Risques	: Vacant
Directeur des Etudes et des Relations Internationales	: M. Ismaïla DEM
Directeur de la Recherche et de la Statistique	: M. Sogué DIARISSO
Directeur de la Stabilité Financière	: M. Armand BADIEL
Directeur de l'Emission	: M. Domia KONE
Directeur des Opérations de Marché	: M. Ahmadou Al Aminou LO
Directeur des Services Bancaires	: M. Homialo GBEASOR
Directeur des Etablissements de Crédit et de Microfinance	: M. Ousmane SAMBA MAMADOU
Directeur des Ressources Humaines et de la Formation	: M ^{me} Séna Eida KPOTSRA
Directeur de l'Administration et du Patrimoine	: M. Hadama YBIA
Directeur de la Comptabilité, du Budget et du Contrôle de Gestion	: Vacant
Directeur des Services Généraux	: M. Evariste S. BONOU
Directeur des Affaires Juridiques	: M ^{me} Aminata FALL NIANG
Directeur des Systèmes d'Information	: Vacant
Directeur du Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB)	: M. Alioune Blondin BEYE
Directeur du Bureau Organisation et Méthodes	: M. Kadjemna Guy GO MARO

REPRESENTATIONS

Représentant Résident du Gouverneur auprès de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)	: M. Cheikh Ahmed T. DIAKITE
Représentant de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération	: Vacant

DIRECTIONS NATIONALES

Directeur National pour le Bénin	: M. Alain KOUTANGNI
Directeur National pour le Burkina	: M. Bolo SANOU
Directeur National pour la Côte d'Ivoire	: M. Jean-Baptiste Ayayé AMAN
Directeur National pour la Guinée-Bissau	: M. João Alage Mamadu FADIA
Directeur National pour le Mali	: M. Oumar Tatam LY
Directeur National pour le Niger	: M. Mahamadou GADO
Directeur National pour le Sénégal	: M ^{me} Fatimatou Zahra DIOP
Directeur National pour le Togo	: M. Kossi TENOU

ADRESSES DES DIFFERENTS SITES DE LA BCEAO

SIEGE SOCIAL

Avenue Abdoulaye FADIGA - Boîte Postale : n° 3108 - Dakar

Téléphone : (221) 33 839 05 00 - Télécopie : (221) 33 823 93 35 et 33 822 61 09

Site internet : <http://www.bceao.int>

BENIN

Cotonou

Avenue Jean-Paul II

01 Boîte Postale : n° 325

Téléphone : (229) 21 36 46 00

Télécopie : (229) 21 31 24 65

Courriel : courrier.BDN@bceao.int

Directeur de l'Agence Principale :

M. Roger AGBOZOGNIGBE

Parakou

Boîte Postale : n° 201

Téléphone : (229) 23 61 03 25/29

Télécopie : (229) 23 61 10 91

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Moussibaou SANNI

BURKINA

Ouagadougou

Avenue Gamal Abdel NASSER

Boîte Postale : n° 356

Téléphone : (226) 50 49 05 00/01 et 50 30 60 15

Télécopie : (226) 50 31 01 22

Courriel : courrier.CDN@bceao.int

Directeur de l'Agence Principale : M. Monlour DA

Bobo-Dioulasso

Boîte Postale : n° 603

Téléphone : (226) 20 97 04 44/45/46

Télécopie : (226) 20 97 04 58

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Benjamin NANEMA

COTE D'IVOIRE

Abidjan

Avenue Abdoulaye FADIGA

Boîte Postale : 01 BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone : (225) 20 20 84 00 et 20 20 85 00

Télécopie : (225) 20 22 00 40 et 20 22 28 52

Courriel : courrier.ADN@bceao.int

Directeur de l'Agence Principale : Vacant

Abengourou

Boîte Postale : n° 905

Téléphone : (225) 35 91 37 15 et 35 91 38 15

Télécopie : (225) 35 91 31 76

Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

Bouaké

Boîte Postale : n° 773

Téléphone : (225) 31 63 33 13 et 31 63 33 14

Télécopie : (225) 31 63 38 31

Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

Daloa

Boîte Postale : n° 46

Téléphone : (225) 32 78 38 85

Télécopie : (225) 32 78 13 10

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Roland DOUHE

Korhogo

Boîte Postale : n° 54

Téléphone : (225) 36 86 01 10 et 36 86 01 11

Télécopie : (225) 36 86 15 30

Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

Man

Boîte Postale : n° 1017

Téléphone : (225) 33 79 02 67

Télécopie : (225) 33 79 02 28

Chef de l'Agence Auxiliaire : Vacant

San Pedro

Boîte Postale : n° 387

Téléphone : (225) 34 71 21 74

Télécopie : (225) 34 71 24 48

Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Issouff OUATTARA

GUINEE-BISSAU

Bissau

Avenida Combatentes da Liberdade da Pátria

Boîte Postale : n° 38

Téléphone : (245) 325 63 25 - 321 55 48 et 321 41 73



Télécopie : (245) 325 63 00
 Courriel : courrier.SDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale :
Mme Felicidade Soares Correia de Brito ABELHA

MALI

Bamako

Boulevard du 22 octobre 1946
 Boîte Postale : n° 206
 Téléphone : (223) 20 70 02 00 / 20 22 25 41 et 20 22 54 06
 Télécopie : (223) 20 22 47 86
 Courriel : courrier.DDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Soumaïla KIDA

Mopti

Boîte Postale : n° 180
 Téléphone : (223) 21 43 01 02 et 21 43 05 65
 Télécopie : (223) 21 43 05 07
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Amadou Boucari CISSE

Sikasso

Boîte Postale : n° 453
 Téléphone : (223) 21 62 00 77 et 21 62 06 57
 Télécopie : (223) 21 62 08 79
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Ibrahima TOURE

NIGER

Niamey

Rue de l'uranium
 Boîte Postale : n° 487
 Téléphone : (227) 20 72 33 30 et 20 72 33 40
 Télécopie : (227) 20 73 47 43
 Courriel : courrier.HDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale :
M. Sahaka MAHAMAN SALAH

Maradi

Boîte Postale : n° 265
 Téléphone : (227) 20 41 00 96
 Télécopie : (227) 20 41 00 45
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Achirou DAN MAGARIA

Zinder

Boîte Postale : n° 133
 Téléphone : (227) 20 51 00 94
 Télécopie : (227) 20 51 07 24
Chef de l'Agence Auxiliaire :
M. Abdou Rahamane Aboubacar ABANI

SENEGAL

Dakar

Boulevard Général De Gaulle x Triangle sud
 Boîte Postale : n° 3159
 Téléphone : (221) 33 889 45 45
 Télécopie : (221) 33 823 57 57
 Courriel : courrier.KDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Falilou DRAME

Kaolack

Boîte Postale : n° 79
 Téléphone : (221) 33 938 40 00
 Télécopie : (221) 33 941 33 23
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Garantigui DOUMBOUYA

Ziguinchor

Boîte Postale : n° 317
 Téléphone : (221) 33 991 10 39 et 33 938 80 35
 Télécopie : (221) 33 991 16 59
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Birama FALL

TOGO

Lomé

Rue Abdoulaye FADIGA
 Boîte Postale : n° 120
 Téléphone : (228) 22 21 53 84
 Télécopie : (228) 22 21 76 02
 Courriel : courrier.TDN@bceao.int
Directeur de l'Agence Principale : M. Kodjo SEDJRO

Kara

Boîte Postale : n° 75
 Téléphone : (228) 660 60 79 et 660 61 37
 Télécopie : (228) 660 62 69
Chef de l'Agence Auxiliaire : M. Koamivi DIVO-AYAOVI

REPRESENTATION DU GOUVERNEUR AUPRES DE LA COMMISSION DE L'UEMOA

Avenue Gamal Abdel NASSER, Ouagadougou, Burkina
 Boîte Postale : 64 OUAGADOUGOU 01
 Téléphone : (226) 50 31 61 01
 Télécopie : (226) 50 30 63 76
 Courriel : courrier.Z03@bceao.int

REPRESENTATION DE LA BCEAO AUPRES DES INSTITUTIONS EUROPEENNES DE COOPERATION

29, rue du Colisée, 75008 Paris, France
 Téléphone : (33) 1 42 25 71 60
 Télécopie : (33) 1 42 56 00 37
 Courriel : courrier.Z01@bceao.int



Tiémoko Meyliet KONE

Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,
Président de la Commission Bancaire de l'UMOA.

MESSAGE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

L'année 2011 a été caractérisée par un ralentissement de l'économie mondiale, marquée notamment par la crise des dettes souveraines dans les pays industrialisés.

L'activité économique dans l'Union s'est ressentie de cet environnement peu favorable ainsi que des répercussions de la crise post électorale en Côte d'Ivoire. La croissance du produit intérieur brut, en termes réels, est ressortie à 1,0% en 2011 contre 4,4% en 2010. Le taux d'inflation s'est établi en moyenne à 3,9% en 2011, en rapport essentiellement avec le renchérissement de 6,8% des produits alimentaires.

L'exécution des opérations financières des Etats s'est soldée en 2011 par une aggravation des déficits publics. Le déficit budgétaire global, base engagements, hors dons, a augmenté, pour représenter 6,5% du PIB en 2011 contre 5,4% en 2010.

Au titre de l'action monétaire, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs au regard du contexte caractérisé par une accentuation des pressions inflationnistes et une fragilité de la croissance économique. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux de prêt marginal sont demeurés respectivement à 3,25% et 4,25%. Elle a également maintenu inchangé le niveau des coefficients des réserves obligatoires, par rapport à l'année 2010.

En 2011, comme les années précédentes, les performances économiques de notre Zone sont demeurées en deçà des niveaux requis pour réduire significativement la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations. Toutefois, les perspectives paraissent favorables.

En effet, au cours de la décennie écoulée, les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont pris d'importantes mesures pour assainir leur cadre macroéconomique. Les efforts accomplis ont ainsi permis à plusieurs d'entre eux d'être éligibles à différentes facilités accordées par la communauté internationale, notamment l'Initiative en faveur des Pays Pauvres très Endettés (PPTE) et l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), leur permettant de réduire substantiellement leur endettement extérieur et le rendre soutenable.

Forts de cet atout et conscients des défis considérables qui restent à relever, pour lutter efficacement contre la pauvreté, les Etats membres de l'Union ont initié des politiques de croissance accélérée. Celles-ci sont fondées sur de vastes programmes de renforcement des infrastructures socio-économiques et des projets visant à élargir et diversifier la base productive des économies.

La mise en œuvre de ces politiques ambitieuses nécessitera la mobilisation de financements importants, tant auprès des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, que sur les marchés financiers régionaux et internationaux.

Dans cette perspective, les plus hautes Autorités de l'Union ont supervisé l'élaboration par les Organes et Institutions communautaires d'un rapport sur le financement des économies, proposant une stratégie de mobilisation des ressources financières nécessaires pour le développement.

Cette stratégie s'articule autour de cinq axes prioritaires, dont le premier préconise le renforcement de la gouvernance dans la conduite des affaires publiques et privées, afin de créer les conditions pour une efficacité maximale des actions visant à améliorer le financement des économies.

Le deuxième axe, qui a trait à la mobilisation de l'épargne, a pour objectif de relever le taux d'épargne, à travers l'amélioration de la culture financière et du niveau de l'inclusion financière des populations ainsi que la promotion de produits d'épargne diversifiés.

Les actions prévues dans le cadre du troisième axe prioritaire mettent l'accent sur la création de structures de financement dédiées aux secteurs porteurs de croissance et l'élargissement de l'offre de services financiers. L'enjeu est de faire émerger des acteurs majeurs, dotés de moyens suffisants pour participer de façon dynamique, non seulement au renforcement de la croissance, mais également à la promotion de mécanismes et instruments innovants de financement, qui ont fait la preuve de leur efficacité et de leur potentiel d'effet de levier sur les marchés financiers modernes.

En vue de l'amélioration de l'environnement du financement des économies, objet du quatrième axe retenu, une attention toute particulière sera accordée aux réformes concourant à la protection des droits légaux des créanciers ainsi qu'à la transparence et à l'information du public.

Au titre de la mobilisation de ressources extérieures pour le financement de la croissance, but du cinquième axe prioritaire, les efforts seront résolument orientés vers la recherche de ressources financières disponibles sur les marchés de capitaux, tant au plan régional qu'international.

En tant que principale autorité de supervision du système financier, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est un des acteurs majeurs de la mise en œuvre des actions identifiées dans le programme d'amélioration du financement des économies.

Conformément à l'esprit de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2010, qui consacre le marché financier régional comme le lieu privilégié, pour la couverture des besoins de financement des agents économiques, l'Institut d'émission consolidera le rôle de supervision, de structuration et d'approfondissement du marché financier qui lui est dévolu.

La BCEAO envisage, dans cette perspective, de mobiliser les moyens nécessaires pour exécuter dans les délais prévus les tâches qui lui reviennent, afin de permettre la réalisation des objectifs fixés. Elle entend ainsi inscrire l'innovation financière dans la continuité de ses missions traditionnelles, dans le souci de répondre aux impératifs de développement des Etats, dans le strict respect des principes de stabilité monétaire et financière ainsi que de crédibilité.

**Le Gouverneur de la Banque Centrale
des Etats de l'Afrique de l'Ouest,
Président du Conseil d'Administration**

VUE D'ENSEMBLE

L'environnement international a été caractérisé en 2011 par l'aggravation de la crise de la dette souveraine au sein de la Zone euro, contribuant à l'accentuation de l'orientation défavorable de l'économie mondiale. Selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,9% en 2011 contre 5,3% en 2010.

Les pays émergents et en développement, moins touchés par les effets de la crise de la dette souveraine, ont maintenu leur dynamisme en 2011. L'activité économique y a enregistré une hausse de 6,2%, après 7,5% en 2010. En Afrique au Sud du Sahara, le taux de croissance du produit intérieur brut, en termes réels, s'est établi à 5,1% en 2011, après 5,3% en 2010. Comme l'année précédente, cette progression de l'activité est principalement liée au dynamisme des exportations de matières premières, notamment des produits miniers. Elle témoigne également de l'essor des dépenses dans les infrastructures, notamment dans les pays de la Zone Franc.

L'inflation est restée relativement élevée en 2011 par rapport aux niveaux de l'année précédente. En dépit de ce contexte, les principales banques centrales ont continué de soutenir la croissance économique, eu égard à la montée des inquiétudes sur la demande. Elles ont donc maintenu des politiques monétaires accommodantes.

Sur les marchés des changes, l'euro s'est apprécié de 5,0% par rapport au dollar et de 1,2% par rapport à la livre sterling, en moyenne sur l'ensemble de l'année 2011. Vis-à-vis du yen, la monnaie unique européenne s'est en revanche dépréciée de 4,5%, au cours de la même période.

Dans les Etats membres de l'UEMOA, l'activité économique a pâti d'un environnement peu favorable, marqué par la poursuite de la crise de la dette souveraine en Zone euro et aux Etats-Unis d'Amérique, ainsi que les effets de la crise post-électorale survenue en Côte d'Ivoire. Cette situation a induit une baisse sensible de la croissance économique. Le produit intérieur brut de l'Union enregistrerait ainsi, en termes réels, une progression de 0,6% en 2011 contre 4,4% en 2010.

Le taux d'inflation, dans l'UEMOA, est ressorti en moyenne sur l'ensemble de l'année 2011 à 3,9% contre 1,4% en 2010, sous l'effet du renchérissement des produits alimentaires, en rapport avec la baisse de la production céréalière de la campagne agricole 2011/2012 et l'impact des tensions sur les cours mondiaux des denrées alimentaires en 2011. Cette remontée de l'inflation reflète également le relèvement des prix à la pompe des carburants, en relation avec la hausse des cours mondiaux du pétrole brut. Par ailleurs, la flambée des prix observée en Côte d'Ivoire pendant la crise post-électorale a contribué à entretenir les tensions inflationnistes dans l'Union.

L'exécution des opérations financières des Etats s'est soldée en 2011 par une aggravation des déficits publics. Le déficit global, base engagements, hors dons, est estimé à fin décembre 2011 à 2.353,7 milliards contre 1.868,4 milliards un an auparavant. Rapporté au PIB, il ressort à 6,5% en 2011 contre 5,4% en 2010. Le solde budgétaire de base est déficitaire de 950,3 milliards, passant de 1,3% du PIB en 2010 à 2,6% du PIB. Cette situation reflète la persistance des pressions sur les dépenses courantes, en particulier la masse salariale, ainsi que les transferts et subventions.

Les estimations pour l'année 2011 font état d'une nette détérioration du profil des transactions extérieures de l'Union par rapport à l'année 2010. En effet, les échanges extérieurs se sont soldés par un excédent de 394,0 milliards, contre 644,4 milliards un an plus tôt. Cette évolution est en ligne avec la baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, nonobstant le recul du déficit des transactions courantes.

Le déficit du compte courant s'est réduit de 43,5%, pour ressortir à 958,6 milliards, sous l'effet d'une amélioration sensible du solde commercial, dont l'impact a été atténué par l'aggravation du déficit des services, des revenus nets et la baisse du solde des transferts courants. En tenant compte de l'évolution des avoirs non répartis, liée notamment aux mouvements sur le compte d'opérations, et les corrections des biais induits par les asymétries, le solde global de la balance des paiements des Etats membres de l'UEMOA est ressorti excédentaire de 203,3 milliards contre 139,5 milliards en 2010.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 5.839,4 milliards à fin décembre 2011, en hausse de 203,3 milliards par rapport à fin décembre 2010. Les réserves officielles de change ont augmenté de 522,6 milliards, pour se situer à 7.293,5 milliards à fin décembre 2011. Il en a découlé un taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale de 109,1% contre 112,0% à fin décembre 2010.

En s'établissant à 10.144,1 milliards à fin décembre 2011, l'encours du crédit intérieur a enregistré, en rythme annuel, une progression de 16,4%. Cette évolution est essentiellement imputable à la dégradation de la position nette débitrice des Gouvernements qui s'est située à 2.330,4 milliards à fin décembre 2011, en hausse de 423,9 milliards par rapport au niveau atteint à fin décembre 2010. Elle est également renforcée par la hausse des crédits à l'économie qui ont progressé de 14,8%, pour ressortir à 7.813,7 milliards à fin décembre 2011.

Dans un contexte caractérisé par une maîtrise des pressions inflationnistes et une fragilité de la croissance, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs au cours de l'année 2011. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux de prêt marginal (anciennement appelé taux de la pension) sont demeurés à 3,25% et 4,25%, niveau en vigueur depuis le 16 juin 2009.

En 2011, le dispositif des réserves obligatoires de la BCEAO n'a pas changé par rapport à l'année 2010, au cours de laquelle tous les coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques ont été uniformisés. Ainsi, le niveau des coefficients des réserves a été fixé à 7,0% pour l'ensemble des banques de l'UEMOA. Le coefficient des réserves obligatoires applicable aux établissements financiers distributeurs de crédit a également été maintenu inchangé à 5,0% dans tous les Etats membres de l'UEMOA.

La Banque Centrale a poursuivi en 2011 ses opérations d'injection de liquidités sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois. Les interventions de la Banque Centrale sur le guichet hebdomadaire des appels d'offres se sont traduites en 2011 par une injection moyenne hebdomadaire de liquidités de 242,0 milliards FCFA contre 117,6 milliards FCFA en 2010. Sur le guichet à un mois, les demandes satisfaites en 2011 se sont situées en moyenne à 176,8 milliards FCFA contre 89,3 milliards FCFA l'année précédente. Le taux marginal s'est replié progressivement de 3,6000% en janvier 2011 à 3,4041% en avril 2011, pour rester inchangé à 3,2500% de mai à novembre 2011. En décembre 2011, il s'est établi à 3,2950%.

Sur le plan institutionnel, l'année 2011 a été principalement marquée par la nomination de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, au poste de Gouverneur de la BCEAO, par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), réunie en session extraordinaire le 30 mai 2011 à Lomé. La cérémonie de passation des charges et de prestation de serment s'est déroulée le jeudi 28 juillet 2011 au Siège de la Banque Centrale. L'installation officielle est intervenue le 10 septembre 2011 au Siège de la Banque. Le Comité d'Audit de la BCEAO a tenu sa première réunion le 14 décembre 2011, sous la présidence de Monsieur Gabriel Lopez SO, son Président statutaire, dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey. A cette occasion, les membres du Comité ont émis des avis et recommandations sur le système d'information comptable et de contrôle de la BCEAO, le dispositif de management des risques et le processus de désignation des Contrôleurs Externes à la BCEAO.



En vue de garantir sa capacité à poursuivre l'accomplissement de ses missions en situation de crise, la BCEAO a entrepris la réalisation d'un Plan de Continuité d'Activité. Les travaux ont démarré le 18 janvier 2011 par une présentation générale de la démarche de réalisation du PCA, suivie d'entretiens avec les Directions des Services Centraux, les Services de l'Agence Principale de Dakar et l'Agence Auxiliaire de Ziguinchor. Ce projet vise à réduire l'impact d'un sinistre à un niveau acceptable, en mettant en œuvre une organisation, des moyens et des procédures dont le chronogramme de réalisation s'étale sur dix-huit (18) mois.

La cérémonie de lancement de l'édition 2012 du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique, « Spécial cinquantième de la BCEAO » a eu lieu le jeudi 24 février 2011 au Siège de la Banque Centrale. Cette troisième édition est dite spéciale dans la mesure où la consécration de son lauréat coïncidera avec la commémoration du cinquantième de la Banque Centrale en 2012.

Au terme de l'année 2011, les comptes de la BCEAO ont été soumis à la vérification des Contrôleurs Nationaux et du Commissaire Contrôleur nommé par le Conseil des Ministres. Le Commissaire Contrôleur a, en outre, procédé, conjointement avec le Contrôleur désigné par la France, à l'examen de l'application de la Convention de Compte d'Opérations.

I - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

1.1 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL

L'environnement international a été caractérisé, en 2011, par l'aggravation de la crise de la dette souveraine au sein de la Zone euro. Cette crise, qui a entraîné la détérioration des conditions financières des pays industrialisés, s'est exacerbée durant le deuxième semestre de l'année, accentuant l'orientation défavorable de l'économie mondiale.

Selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance de l'économie mondiale est ressorti à 3,9% en 2011 contre 5,3% en 2010. Ce ralentissement témoigne principalement de la faiblesse des investissements, en liaison notamment avec la dégradation du système financier mondial. Il reflète également une baisse de la consommation et des échanges mondiaux, dans un contexte d'atonie de la production industrielle.

Dans les pays industrialisés, l'activité économique a été moins soutenue, du fait de la profondeur de la crise financière et économique internationale et de son incidence sur la demande des ménages et des entreprises. Le produit intérieur brut a enregistré une progression de 1,6% en 2011 contre 3,2% en 2010.

Au niveau de la Zone euro, l'activité économique a connu une nette décélération. La hausse du PIB s'est établie à 1,4% en 2011, après 1,9% l'année précédente. Cette situation est liée principalement à la variation des stocks, dans un contexte de relative faiblesse de la production industrielle. En outre, l'économie de la Zone euro s'est fortement ressentie de la détérioration du climat des affaires, induisant une baisse des investissements. Aux Etats-Unis, l'activité économique a également décéléré, augmentant de 1,7% en 2011, contre 3,0% en 2010, soutenue essentiellement par l'orientation favorable de la consommation des ménages, consécutive à la mise en œuvre des mesures de soutien budgétaires et monétaires. Au Japon, l'activité économique s'est contractée en 2011. Le taux de croissance du PIB est ressorti à -0,7% contre +4,4% en 2010. Cette

évolution résulte du recul de la demande intérieure et de la morosité des exportations de produits industriels.

Les pays émergents et en développement, moins touchés par les effets de la crise de la dette souveraine, ont maintenu leur dynamisme en 2011. L'activité économique y a enregistré une hausse de 6,2%, après 7,5% en 2010. Cette évolution reflète la progression de la demande intérieure et des échanges régionaux. Ainsi, en Chine et en Inde, la croissance est demeurée forte, ressortant respectivement à 9,2% et 7,2%, en termes réels, contre 10,4% et 10,6% en 2010. En Amérique latine et aux Caraïbes, le rythme d'expansion économique a été de 4,5%, après 6,2% en 2010. La hausse du PIB s'explique principalement par celle des dépenses publiques, qui ont contribué à doper la demande intérieure.

En Afrique au Sud du Sahara, le taux de croissance du produit intérieur brut, en termes réels, s'est établi à 5,1% en 2011, après 5,3% en 2010. Comme l'année précédente, cette hausse est principalement liée au dynamisme des exportations de matières premières, notamment des produits miniers. Elle témoigne également de l'essor des dépenses d'infrastructures, notamment dans les pays de la Zone Franc.

Dans un contexte de montée des incertitudes quant à l'orientation de l'activité, les entreprises n'ont pas pu créer suffisamment de nouveaux emplois. Ainsi, le taux de **chômage** est demeuré élevé aux Etats-Unis, se situant à 9,0% en 2011 contre 9,6% un an plus tôt. Dans la Zone euro, ce taux est resté inchangé à 10%, d'une année à l'autre. Au Japon, le taux de chômage est ressorti à 4,6%, après 5,1% en 2010, alors qu'au Royaume-Uni, il a augmenté de 0,7 point de pourcentage, pour s'établir à 8,5% en 2011.

L'**inflation** est restée relativement élevée en 2011 par rapport au niveau de l'année précédente. Mesurée par l'indice des prix à la consommation, elle est ressortie à 2,7% dans les économies industrialisées en 2011 contre 1,6% en 2010. Cette évolution est liée à la hausse des cours des produits alimentaires et pétroliers durant la première moitié de l'année 2011, ainsi qu'à

la progression des crédits, consécutive aux mesures exceptionnelles prises en soutien à l'économie. Dans les pays émergents, la forte croissance s'est accompagnée de pressions sur les prix intérieurs. L'inflation s'est établie à 7,2% en 2011, après avoir atteint 6,1% l'année précédente.

Au plan de la **politique monétaire**, les banques centrales ont continué de soutenir la croissance économique, eu égard à la montée des inquiétudes sur la demande. Ainsi, la Réserve Fédérale Américaine, la Banque du Japon, la Banque Centrale Européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre ont maintenu leurs principaux taux directeurs à des niveaux proches de zéro. En particulier, la BCE a accru ses opérations d'injection de liquidités, et maintenu son dispositif d'achat de valeurs mobilières, tandis que la Réserve Fédérale Américaine a mené à son terme son programme d'achat d'obligations d'Etat. Pour leur part, les Banques du Japon et de la Suisse ont contribué à détendre les taux sur les marchés monétaires. Au sein des pays émergents, des politiques monétaires plus accommodantes ont été adoptées, en réponse au ralentissement de la croissance économique et aux incertitudes qui pèsent sur le financement des économies.

Sur les **marchés des changes**, l'euro, nonobstant les difficultés auxquelles font face les pays de la Zone euro, a connu, durant l'année 2011 une appréciation globale par rapport au dollar, en liaison avec les effets induits de la défiance envers les actifs américains, liée à la dégradation de la note sur la dette publique des Etats-Unis. Cette tendance a été confortée par les perspectives de stabilisation de la situation économique des pays de la Zone euro touchés par la crise. Ainsi, le cours de l'euro est passé, en moyenne, de 1,3257 dollar pour un euro en 2010 à 1,3920 dollar, en moyenne, sur l'ensemble de l'année 2011, soit une appréciation de 5,0%. Vis-à-vis du yen, la monnaie unique européenne s'est en revanche dépréciée de 4,5%, tandis qu'elle a enregistré une hausse de 1,2% par rapport à la livre sterling sur la même période.

Le franc CFA, du fait de son ancrage nominal à l'euro, a connu par rapport aux principales monnaies des pays industrialisés, une évolution similaire à celle de la monnaie européenne.

En 2011, les **marchés financiers mondiaux** ont globalement connu des évolutions défavorables, sous

l'effet des inquiétudes induites par l'aggravation de la crise de la dette souveraine et des menaces de récession. Aux Etats-Unis, les indices Dow Jones et Nasdaq ont connu une évolution contrastée. En effet, l'indice Dow Jones a progressé de 5,5%, tandis que l'indice Nasdaq s'est contracté de 1,8%. Au Japon, l'indice Nikkei 225 s'est replié de 17,3%. Au niveau des pays émergents, l'indice MSCI Emerging Market a baissé de 20,4%. Cette morosité des marchés est liée aux contreperformances des entreprises exportatrices et à la baisse des prix des matières premières.

Au niveau régional, les principales monnaies de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) se sont dépréciées par rapport au franc CFA. En effet, le naira, le cedi, le dalasi et le franc guinéen se sont inscrits en baisse de 2,51%, 7,40%, 5,48% et 17,36% respectivement.

Les **rendements obligataires** ont enregistré des évolutions contrastées, reflétant les disparités des indicateurs. Ainsi, aux Etats-Unis, le taux moyen des rendements des emprunts publics à 10 ans est passé de 3,22% en 2010 à 2,79% en 2011. Dans la Zone euro, ce taux est ressorti à 4,31% en 2011 contre 3,79% en 2010, tandis qu'au Japon, il s'est établi à 1,18% et 1,12% en 2010 et 2011, respectivement.

Au titre des **matières premières**, les cours des principaux produits de base se sont globalement consolidés, à la faveur de la bonne tenue de la demande provenant des pays émergents d'Asie. Toutefois, la tendance haussière observée depuis le début de l'année s'est inversée à partir du mois d'août 2011, en rapport avec le ralentissement de la croissance en Europe et aux Etats-Unis. Comparativement aux niveaux moyens enregistrés en 2010, les prix de la quasi-totalité des produits exportés par les Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) se sont orientés à la hausse durant l'année 2011 : +39,2% pour le café robusta, +45,5% pour le coton fibre, +24,6% pour l'huile de palme, +39,4% pour l'huile de palmiste, +28,1% pour le caoutchouc, +58,3% pour la noix de cajou, +19,1% pour le pétrole et +28,1% pour l'or. En revanche, les cours moyens du cacao en fève se sont repliés de 4,9%, en relation avec la dissipation des craintes liées à l'approvisionnement régulier du marché et l'augmentation de la production ivoirienne durant la campagne agricole 2010/2011.

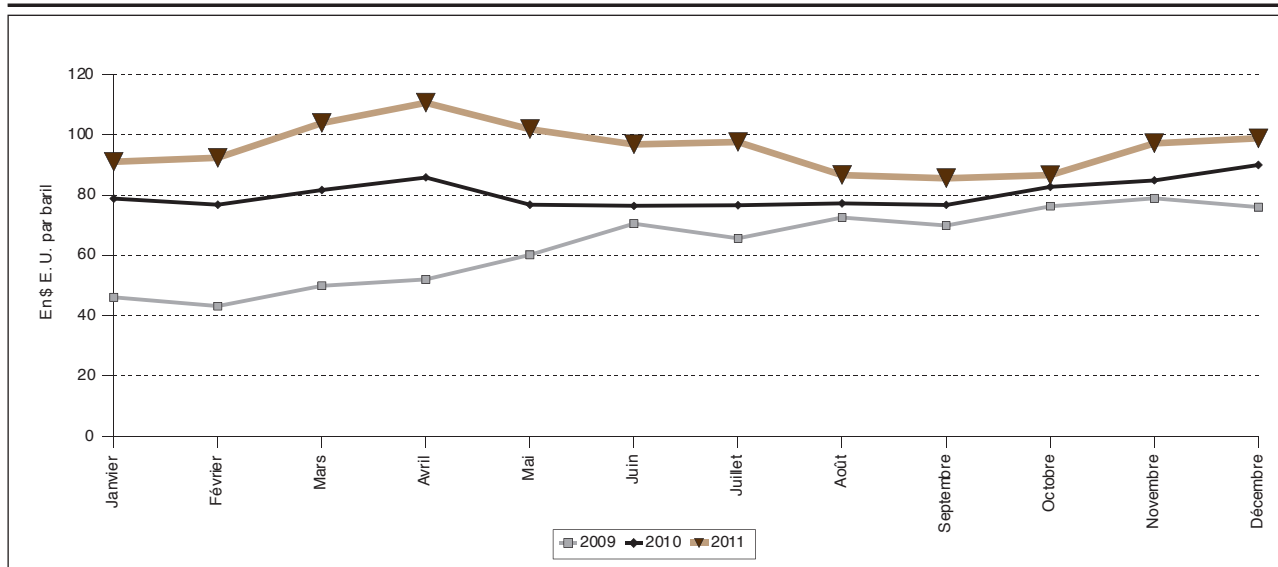
Tableau 1 : évolution des taux de change moyens annuels (FCFA par unité monétaire)				
		2010	2011	Variation (%)
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	755,7502	744,4048	-1,50
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	494,8005	471,2335	-4,76
Franc suisse	(1 CHF)	475,2278	532,1735	11,98
Livre sterling	(1 GBP)	764,6612	755,8153	-1,16
Yen japonais	(1 JPY)	5,6431	5,9117	4,76

Source : BCEAO.

Tableau 2 : évolution des taux de change moyens trimestriels (FCFA par unité monétaire)					
ANNEE 2010		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	732,2415	768,6762	770,4131	750,7521
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	474,3344	516,1764	508,0999	482,9250
Franc suisse	(1 CHF)	448,3030	465,6801	492,4232	495,9977
Livre sterling	(1 GBP)	739,0232	769,5503	787,4161	763,2377
Yen japonais	(1 JPY)	5,2276	5,5993	5,9271	5,8515
ANNEE 2011		1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre
Droit de tirage spécial	(1 DTS)	750,3726	728,4088	739,8869	759,6425
Dollar des Etats-Unis	(1 USD)	479,5007	455,8106	464,3286	486,5428
Franc suisse	(1 CHF)	509,6395	524,1785	563,1016	533,6020
Livre sterling	(1 GBP)	768,2255	743,0920	747,4442	765,1697
Yen japonais	(1 JPY)	5,8271	5,5869	5,9757	6,2940

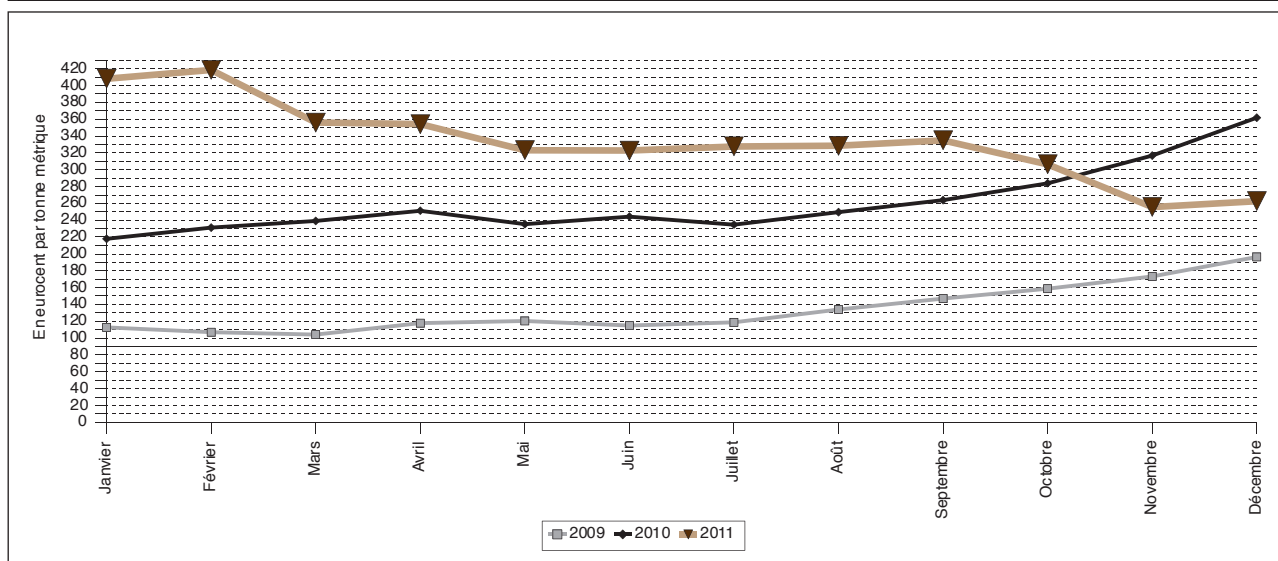
Source : BCEAO.

Graphique 1 : évolution des cours du pétrole



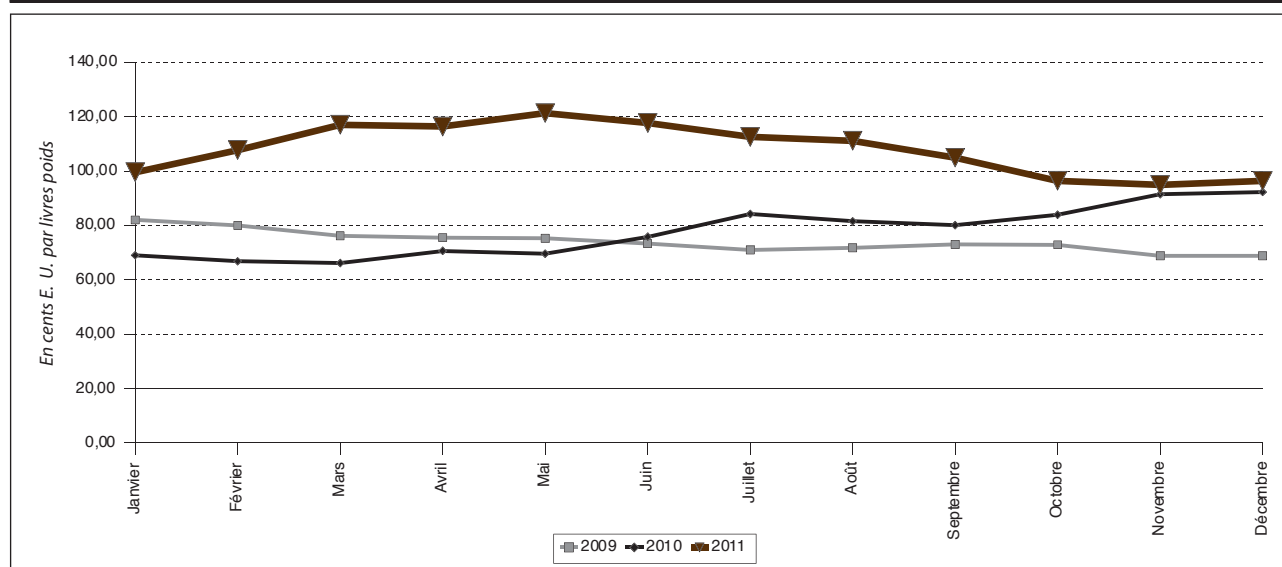
Sources : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

Graphique 2 : évolution des cours du caoutchouc



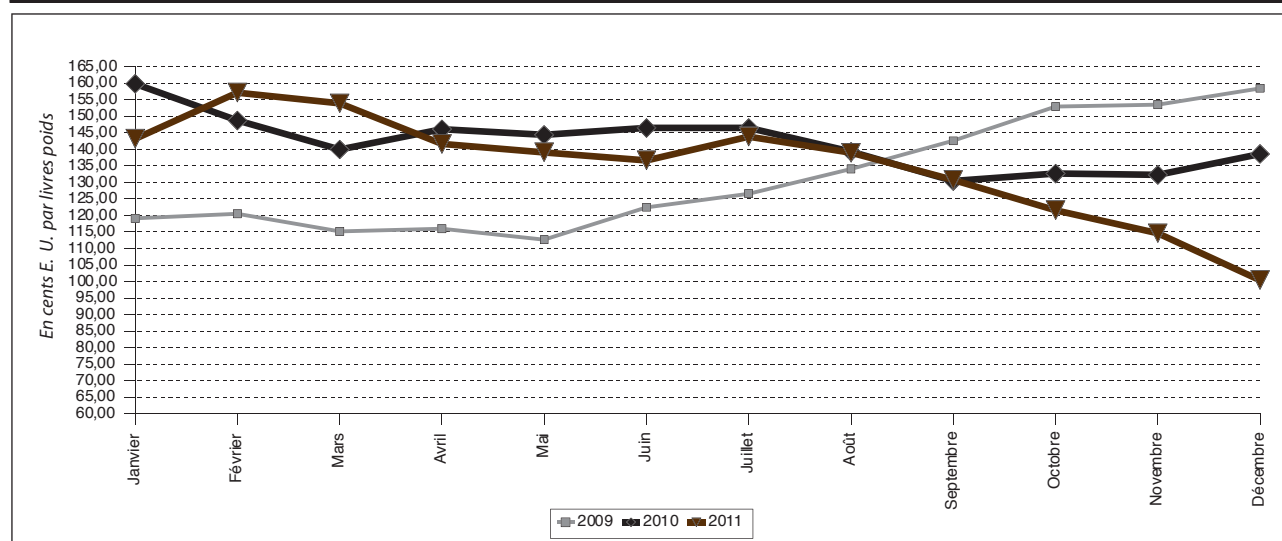
Sources : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

Graphique 3 : évolution des cours du café



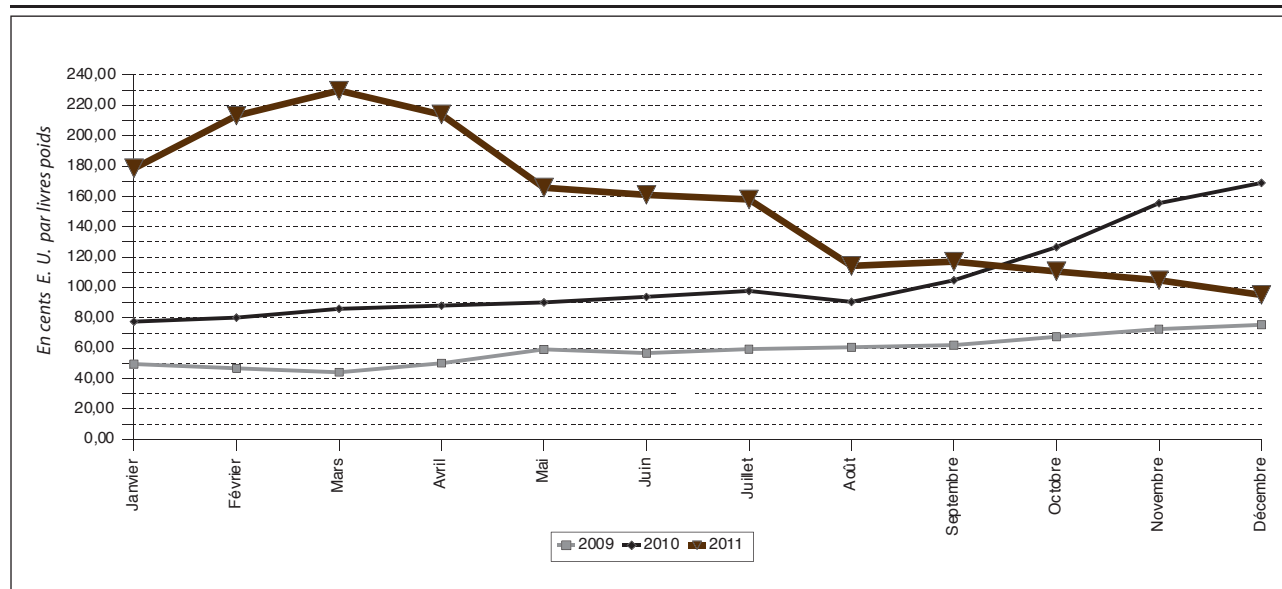
Sources : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

Graphique 4 : évolution des cours du cacao



Sources : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

Graphique 5 : évolution des cours du coton



Sources : Reuters, Bulletin de la CNUCED.

ENCADRE N° 1

Crise de la dette publique en Europe : enseignements pour l'UEMOA

Depuis cinq ans, le monde est confronté à un environnement économique et financier particulièrement difficile. Les conséquences de la crise financière de 2008, dont les Etats-Unis étaient l'épicentre, continuent de se faire sentir sur les performances de l'économie mondiale.

Les solutions trouvées par les principaux pays industrialisés pour surmonter la crise financière de 2008, notamment l'intervention massive de l'Etat pour soutenir l'économie et les institutions financières, ont à leur tour détérioré la situation des finances publiques et entraîné une crise de la dette souveraine. Cette crise a un impact particulièrement grave en Europe où elle s'est étendue à la quasi-totalité des Etats. Elle a, entre autres, induit une chute des prix des actifs financiers, ainsi qu'une crise de liquidités sur les marchés monétaires avec des risques de dysfonctionnement du marché du crédit et une détérioration des perspectives macroéconomiques.

Pour résoudre cette crise, les actions menées par les Autorités européennes ont visé principalement :

- la conduite d'une politique monétaire accommodante par la Banque Centrale Européenne (BCE) ;
- l'adoption de politiques rigoureuses d'assainissement des finances publiques ;
- le renforcement de la gouvernance de la Zone euro, du cadre de la surveillance multilatérale et de la coordination des politiques économiques ;
- la mise en place de mécanismes européens de gestion de crise.

Ces mesures courageuses ont permis de stabiliser la situation sur les marchés financiers. Au plus fort de la crise de la Zone euro, de réelles craintes ont été exprimées sur les effets de débordements sur les économies de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), à travers le canal du système bancaire et financier, ainsi que l'évolution des prix des produits de base, des flux financiers et de la valeur de la monnaie.

Au moment où semblent s'estomper les tensions sur les marchés, il est noté que la situation en Europe n'a pas eu d'impact notable sur le système bancaire des pays de l'UEMOA.

En dépit de l'étroitesse des relations entre les banques européennes et celles de l'Union, ces dernières ont été peu affectées par la crise, en raison de l'indépendance de leurs ressources, qui sont pour l'essentiel des ressources locales. La surveillance des banques de l'Union les plus exposées montre que leur position extérieure nette reste structurellement créditrice pour des montants élevés. Le niveau de leurs liquidités demeure globalement confortable.

Toutefois, si la crise perdure, elle pourrait avoir des incidences sur les conditions de financement des opérations commerciales avec l'extérieur. Les lignes de crédit consenties aux banques de l'UEMOA pourraient diminuer et les conditions financières attachées à leur mobilisation se durcir. En outre, le système bancaire de l'Union pourrait également être affecté par un ralentissement de l'activité dans le secteur réel et un tassement des exportations. Eu égard à la concentration du portefeuille des banques de l'Union sur le financement de certains produits de base (bois, cacao et coton), une baisse prolongée des cours des matières premières serait de nature à accroître la vulnérabilité du secteur bancaire.

Au titre du commerce extérieur, la crise des dettes souveraines en Zone euro pourrait affecter les pays de l'Union à travers la baisse des exportations, en raison de la contraction de la demande extérieure, ainsi que la chute des cours des produits exportés. Cette situation compromettrait gravement les perspectives de croissance économique.

L'un des principaux facteurs de risques concerne les flux financiers extérieurs. Les mesures de rigueur prises par les pays européens pourraient, si la situation demeurerait difficile, avoir une incidence sur les capacités de certains partenaires à tenir leurs engagements au titre des appuis budgétaires apportés aux pays de l'Union. La matérialisation de ce risque accentuerait les contraintes financières pour certains Etats membres de l'Union et entraverait l'exécution normale des dépenses d'investissement.

Pour l'UEMOA, la crise en Zone euro est riche d'enseignements à bien des égards. Elle semble indiquer que la dégradation de la situation macroéconomique d'un pays, même modeste à l'échelle d'une union monétaire, peut mettre en péril la stabilité financière de l'ensemble de la Zone. Cette situation devrait inciter les Etats membres de l'Union à œuvrer pour renforcer la résilience des économies à travers principalement :

- l'amélioration de la gouvernance économique, par le renforcement de la discipline budgétaire, une meilleure coordination des politiques économiques, une transparence et une crédibilité accrues du cadre de surveillance multilatérale ;
- la formalisation de la solidarité entre les Etats membres, par la mise en place d'un mécanisme d'entraide face aux chocs réels ou financiers ;
- le renforcement de la solidité du système bancaire.

1.2 - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DE L'UMOA

1.2.1 - Produit intérieur brut

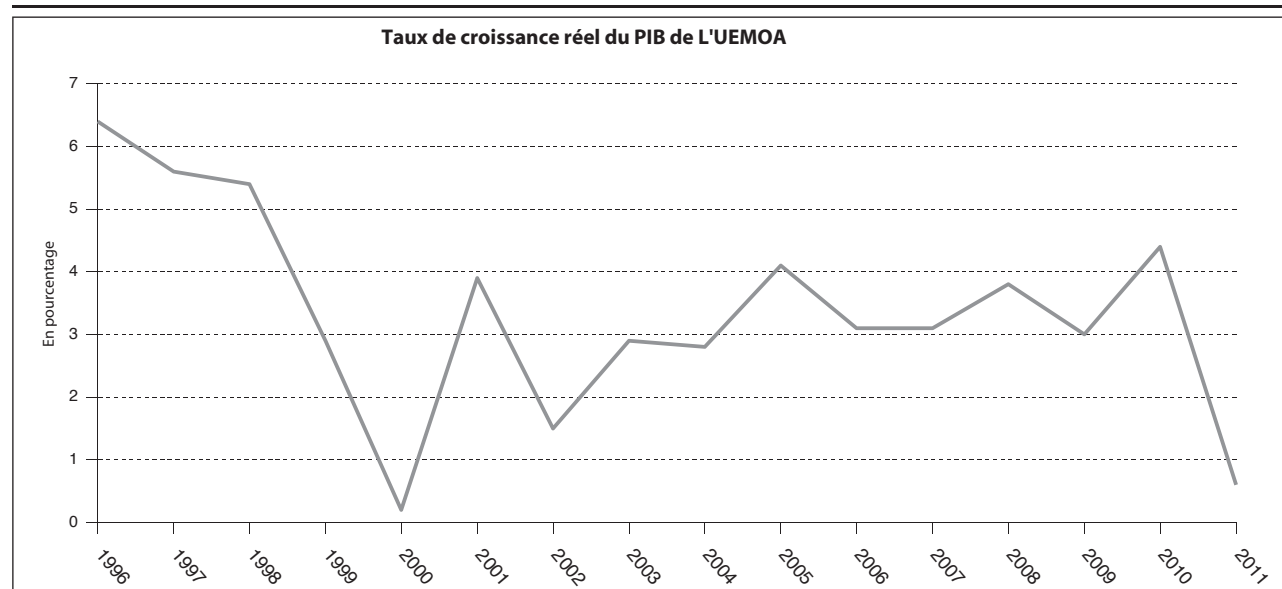
L'activité économique s'est déroulée au sein de l'UEMOA dans un environnement caractérisé par la poursuite de la crise de la dette souveraine en Zone euro et aux Etats-Unis d'Amérique et les effets de la crise post-électorale survenue en Côte d'Ivoire.

Cet environnement peu favorable a induit une baisse sensible de la croissance économique au niveau de l'UEMOA. Le produit intérieur brut de l'Union enregistrerait ainsi, en termes réels, une progression de 0,6% en 2011 contre 4,4% en 2010. Les actions

menées par les nouvelles Autorités ivoiriennes afin d'assurer une relance rapide de l'appareil productif du pays, l'essor de la production minière, notamment au Burkina et au Niger, ainsi que l'accroissement des dépenses publiques en infrastructures dans la plupart des pays ont permis à l'Union d'éviter une récession économique en 2011.

La croissance économique s'est consolidée au Bénin, en Guinée-Bissau et au Togo, en liaison avec la poursuite du développement des infrastructures de base, notamment dans le domaine énergétique. En revanche, un ralentissement du rythme de progression de l'activité économique a été perceptible dans tous les autres pays, du fait de la crise post-électorale survenue en Côte d'Ivoire et des résultats peu satisfaisants de la campagne agricole 2011/2012.

Graphique 6 : taux de croissance du PIB réel de l'UEMOA



Source : BCEAO.

1.2.2 - Production agricole

La campagne agricole 2011/2012 a été marquée par une installation irrégulière des pluies, avec des pauses pluviométriques entre les mois de juin et juillet 2011 dans certains pays de l'Union. Les perturbations pluviométriques enregistrées surtout au Burkina, dans l'Ouest et le Nord du Mali, dans l'Est et le Nord du Sénégal ainsi que dans l'Ouest du Niger ont induit des retards et des reprises de semis. Cet environnement

peu favorable a entraîné, selon les estimations des Services officiels, un recul sensible de la production vivrière et de celle de certaines cultures de rente, dont notamment l'arachide.

La **production vivrière** s'établirait à 39.231.163 tonnes durant la campagne agricole 2011/2012, en recul de 13,6% par rapport à la campagne précédente. Les données disponibles indiquent une progression de la production en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au

Togo, où les récoltes ont augmenté respectivement de 1,8%, 11,6% et 4,4% d'une campagne à l'autre, grâce principalement à la bonne tenue de la production de tubercules. Par contre, les récoltes ont chuté de 34,6% au Sénégal, 29,5% au Niger, 20,1% au Mali, 19,1% au Burkina et 15,0% au Bénin. Les baisses de productions sont essentiellement imputables aux diminutions de la production de mil et de sorgho, qui sont ressorties à 32,1% au Niger, 25,6% au Burkina et au Bénin et 41,8% au Sénégal. Au Mali, le tassement de la production est porté par le riz et le maïs, dont les récoltes ont reculé de 42,7% et 34,3% respectivement. Au Bénin, outre la chute des productions de mil et sorgho, cette situation s'explique par celles d'igname (-12,2%) et de manioc (-19,1%), consécutive aux poches de sécheresse enregistrées dans certaines localités du pays.

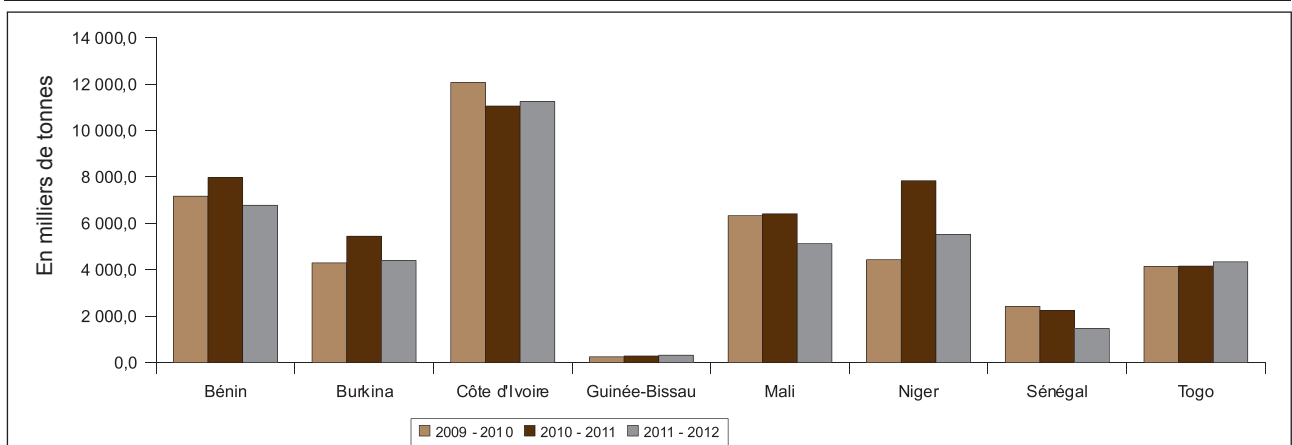
Au titre des **cultures d'exportation**, la production de **coton-graine** de l'Union s'est inscrite en hausse de 37,3%. En effet, les données provisoires situent la production à 1.275.884 tonnes pour la campagne 2011/2012, contre 929.325 tonnes durant la campagne précédente. Le raffermissement de la production de coton a été observé dans l'ensemble des pays producteurs de l'Union. Il est imputable à l'accroissement des superficies emblavées et à l'augmentation des prix

d'achat au producteur, à la suite de la consolidation des cours mondiaux. Il reflète également la poursuite des efforts, en vue de l'assainissement de la filière coton au sein des pays de la Zone.

Les productions de **cacao** et de **café**, essentiellement réalisées en Côte d'Ivoire, ont été sévèrement affectées par la crise post-électorale que le pays a connue. Les déplacements de populations, surtout dans l'Ouest du pays réputé pour ces cultures, ont entraîné un abandon des vergers. Ainsi, la production de cacao est ressortie à 1.353.073 tonnes au cours de la campagne 2011/2012, en baisse de 11,2% par rapport à la campagne précédente. Les quantités produites de café se sont chiffrées à 41.514 tonnes, en diminution de 60,9% d'une campagne à l'autre. En revanche, la production de la **noix de cajou**, a enregistré une croissance de 22,9%, pour se situer à 740.995 tonnes.

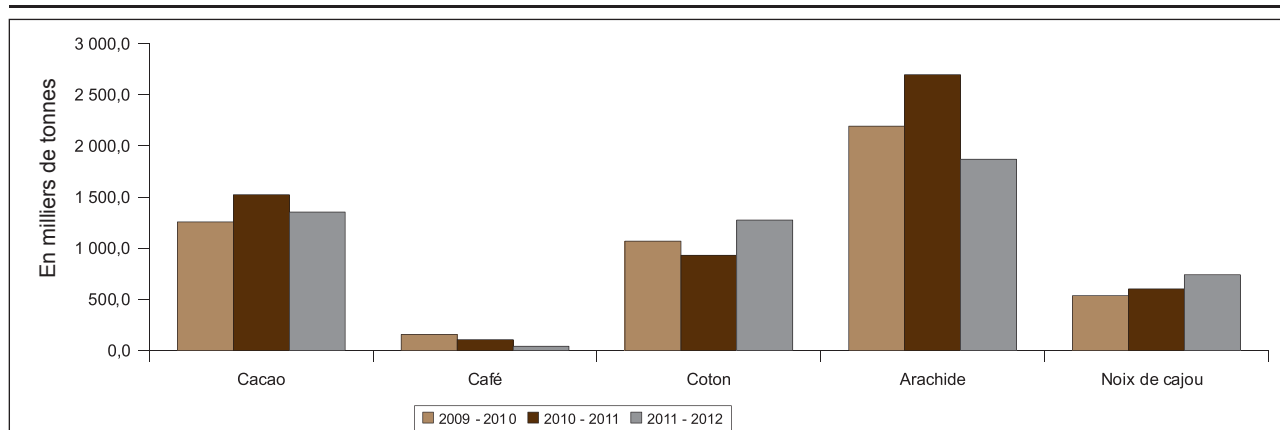
La production d'**arachide** s'est établie à 1.870.241 tonnes, en diminution de 30,6% par rapport à la campagne 2010/2011, du fait des mauvaises conditions pluviométriques. Les productions ont ainsi chuté de 17,3% au Bénin, 8,9% au Burkina et 5,6% au Niger. Au Sénégal, premier producteur de la région, la baisse s'est chiffrée à 59,0%.

Graphique 7 : productions vivrières



Sources : organismes nationaux de commercialisation.

Graphique 8 : productions agricoles d'exportation



Sources : organismes nationaux de commercialisation.

1.2.3 - Extraction minière

La poursuite des investissements et la bonne tenue des cours de la plupart des matières premières ont contribué à doper l'activité extractive au sein de l'Union.

La production d'or a connu une progression de 18,4%, pour se situer à 86.635,1 kg. Cette augmentation est imputable à l'accroissement de la production au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Mali, légèrement atténué par la baisse de la production au Niger. Au Burkina, la production d'or a crû de 21,3% pour atteindre 28.000 kg en 2011, en liaison avec l'accélération de la production de ESSAKANE, la plus grande mine d'or du pays. En Côte d'Ivoire, la production a progressé de 33,8%, en liaison essentiellement avec l'accroissement des extractions de la société RANDGOLD. Les activités d'extraction d'or se sont renforcées au Mali durant l'année 2011. En effet, les données cumulées sur l'ensemble de l'année indiquent une augmentation de 16,2% de la production d'or, en rapport avec le renforcement de l'activité dans l'ensemble des mines et particulièrement à Sadiola et Loulo. Au Niger, la production d'or est ressortie au cours de l'année 2011, à 1.872,3 kg, en diminution de 5,9% par rapport à celle de l'année 2010.

Les données cumulées sur les dix premiers mois de l'année 2011 situent la production de **pétrole brut** de l'Union à 10.401.600 barils, en baisse de 15,0% par rapport à 2010, en raison de certaines difficultés

techniques et du déclin naturel des champs pétroliers. La production d'**uranium** a régressé de 0,9% au Niger, en s'établissant à 4.159,1 tonnes, en liaison avec la décreue de la demande mondiale. L'extraction des **phosphates** s'est en revanche inscrite en hausse de 29,9%, en se fixant à 2.274.076 tonnes, du fait de l'accroissement de la production au Sénégal et au Togo, respectivement de 33,8% et 24,0%. La rénovation des équipements de production explique les performances réalisées.

1.2.4 - Production industrielle et chiffre d'affaires du commerce de détail

La **production industrielle** des pays de l'UEMOA s'est inscrite en hausse en 2011. En effet, l'indice calculé par la BCEAO a enregistré une progression de 1,8% en 2011, contre une baisse de 0,7% observée en 2010. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse de 24,2% de l'indice de la branche « Electricité, eau et gaz », atténuée par le reflux de l'activité dans la branche des industries extractives (-6,0%) et dans une moindre mesure dans le secteur des unités manufacturières (-0,4%).

Par pays, une augmentation de la production industrielle a été observée en Guinée-Bissau (+19,2%), au Togo (+12,5%), au Bénin (+8,6%), au Sénégal (+7,7%) et au Mali (+5,2%). En revanche, un repli a été enregistré au Niger (-6,6%), en Côte d'Ivoire (-0,9%) et au Burkina (-0,5%).

L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail du secteur moderne a augmenté de 7,4% dans les pays de l'UEMOA en 2011 contre 7,6% en 2010. Cette progression globale de l'activité commerciale est attribuable, notamment, à l'accroissement des ventes de biens d'équipement du logement (+10,3%), de produits pétroliers (+9,0%), de produits pharmaceutiques et cosmétiques (+8,6%), et de biens alimentaires (+8,0%).

Par pays, les ventes sont apparues en hausse en Guinée-Bissau (42,6%), au Mali (37,8%), au Burkina (33,8%), au Niger (16,4%), au Sénégal (13,4%) et au Togo (8,6%). Par contre, elles sont ressorties en baisse au Bénin (-11,7%) et en Côte d'Ivoire (-4,6%).

1.2.5 - Evolution des prix

Le taux d'inflation en moyenne sur l'ensemble de l'année 2011 est ressorti à 3,9% contre 1,4% en 2010. La hausse des prix en 2011 est liée essentiellement au renchérissement des produits alimentaires avec une contribution de 2,2 points de

pourcentage, en rapport avec la baisse de la production céréalière de la campagne agricole 2011/2012 et l'impact des tensions sur les cours mondiaux des denrées alimentaires en 2011. Elle reflète également le relèvement des prix à la pompe des carburants, en rapport avec la hausse des cours mondiaux du pétrole brut. Par ailleurs, la flambée des prix observée en Côte d'Ivoire pendant la crise post-électorale a contribué à entretenir les tensions inflationnistes dans l'Union.

Deux phases d'évolution de l'inflation ont été observées en 2011. Au cours des quatre premiers mois de l'année, le taux d'inflation en glissement annuel s'est inscrit en hausse, passant de 4,2% en janvier 2011 à 5,7% en avril 2011. L'accélération de la hausse des prix sur cette période est liée essentiellement aux perturbations des circuits de commercialisation engendrées par la crise en Côte d'Ivoire. Dans les autres pays de l'Union, la progression des prix résulte du renchérissement des denrées alimentaires et des carburants. La seconde phase a été caractérisée par une baisse du taux d'inflation. En glissement annuel, il est passé de 5,7% en avril 2011 à 2,5% en décembre 2011, à la faveur notamment de la fin de la crise ivoirienne.

Tableau 3 : variation des prix à la consommation en 2010 et 2011 en (%)

	2010		2011	
	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre	Moyenne annuelle	Glissement annuel à fin décembre
Bénin	2,1	4,0	2,7	1,8
Burkina	-0,6	-0,3	2,8	5,1
Côte d'Ivoire	1,7	5,1	4,9	1,9
Guinée-Bissau	2,2	5,6	5,1	2,2
Mali	1,2	1,8	3,0	5,3
Niger	0,9	2,7	2,9	1,5
Sénégal	1,2	4,3	3,4	2,7
Togo	1,5	3,8	3,6	1,4
UEMOA	1,4	3,9	3,9	2,5

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique des Etats.

L'inflation sous-jacente¹, mesurée par le taux d'inflation hors produits frais et énergie, est ressortie à 3,1% en 2011 contre 0,1% en 2010. La progression de l'inflation sous-jacente est imputable essentiellement au renchérissement des produits alimentaires importés et à la hausse des prix des services, notamment ceux du transport et de la restauration. Les prix des biens et services produits localement ont progressé de 3,8% et ceux des biens importés se sont accrus de 4,2%.

L'UEMOA a enregistré en moyenne en 2011 un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux. Ce différentiel a atteint 0,6 point de pourcentage par rapport à l'ensemble des partenaires. Il est ressorti à 7,0 points et 4,9 points respectivement à l'égard du Nigeria et du Ghana. En revanche, l'UEMOA a enregistré un différentiel d'inflation défavorable de 1,2 point vis-à-vis de la Zone euro, zone ancre.

1.2.6 - Finances publiques

L'exécution des opérations financières des Etats s'est soldée en 2011 par une aggravation des déficits publics. Le déficit global, base engagements, hors dons, est estimé à fin décembre 2011 à 2.353,7 milliards contre 1.868,4 milliards un an auparavant. Rapporté au PIB, il ressort à 6,5% en 2011 contre 5,4% en 2010. Le solde budgétaire de base est déficitaire de 950,3 milliards, passant de 1,3% du PIB en 2010 à 2,6% du PIB. Cette situation reflète la persistance des pressions sur les dépenses courantes, en particulier la masse salariale, ainsi que les transferts et subventions.

Les recettes budgétaires totales des Etats membres de l'Union ont augmenté de 2,2% en 2011, ressortant à 6.366,7 milliards contre 6.230,6 milliards un an plus tôt. La diminution des recettes budgétaires en Côte d'Ivoire, consécutive à la crise post-électorale, contraste avec la hausse des recettes dans tous les autres pays de l'Union.

Les dépenses et prêts nets ont augmenté de 7,7%, en passant de 8.098,7 milliards à fin décembre 2010 à 8.720,4 milliards à fin décembre 2011. Cette situation s'explique par l'accroissement des dépenses

courantes, notamment les dépenses salariales et de fonctionnement, ainsi que les charges sur les intérêts de la dette qui ont enregistré des hausses respectives de 3,8%, 14,3% et 24,7%. Exception faite de la Côte d'Ivoire, les dépenses en capital se sont accrues dans les pays de l'Union, en liaison avec la poursuite de l'exécution des investissements publics, notamment dans le domaine des infrastructures. Globalement, le niveau des dépenses en capital est ressorti à 2.568,8 milliards en 2011 contre 2.477,5 milliards en 2010.

Au titre de la surveillance multilatérale, aucun Etat membre n'a respecté l'ensemble des critères de convergence de premier rang, retenus dans le cadre du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité.

1.2.7 - Balance des paiements

Les estimations pour l'année 2011 font état d'une nette détérioration du profil des transactions extérieures de l'Union par rapport à l'année 2010. En effet, les échanges extérieurs se sont soldés par un excédent de 394,0 milliards, contre 644,4 milliards un an plus tôt². Cette évolution est en ligne avec la baisse de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, nonobstant le recul du déficit des transactions courantes.

Le déficit du compte courant s'est réduit de 43,5%, pour ressortir à 958,6 milliards de francs CFA, sous l'effet d'une amélioration sensible du solde commercial, dont l'impact a été atténué par l'aggravation du déficit des services, des revenus nets et la baisse du solde des transferts courants.

L'évolution de la balance commerciale résulte d'une progression des exportations (+1.054,4 milliards), conjuguée à un recul des importations (-257,4 milliards). Le dynamisme des exportations est en rapport avec la bonne orientation des prix du pétrole, de l'or et du coton. La hausse des exportations a également été soutenue par la progression des ventes du cacao en Côte d'Ivoire, en ligne notamment avec les mesures d'allègement des procédures adoptées par

1 : L'indice d'inflation sous-jacente adopté par l'UEMOA est l'indice hors produits frais, céréales non transformées et énergie.

2 : Ce solde global est obtenu par agrégation des soldes globaux estimés des Etats membres, avant ajustements pour prise en compte des opérations non réparties et correction des biais liés aux asymétries.

le Gouvernement, en vue de faciliter l'évacuation des stocks accumulés. Quant à la baisse des importations, elle s'explique essentiellement par un recul des acquisitions nettes des biens d'équipement (623,7 milliards), après le niveau exceptionnellement élevé atteint en Côte d'Ivoire au cours de l'année 2010. Cette tendance a, toutefois, été atténuée par l'accroissement de la facture pétrolière et alimentaire.

Le déficit structurel de la balance des services s'est accru de 5,0%, pour se situer à 2.085,6 milliards. Cette évolution est essentiellement imputable à l'accroissement de la consommation des services spécialisés par les entreprises des secteurs minier, pétrolier et des télécommunications, les dépenses de fret étant en légère baisse.

Le déficit de la balance des revenus a augmenté en 2011, passant de 797,3 milliards en 2010 à 842,6 milliards un an plus tard. Cette évolution est essentiellement liée à l'ampleur des paiements des intérêts au titre de la dette extérieure, au cours de la période sous revue.

La diminution du solde excédentaire des transferts courants de 10,9% résulte essentiellement du reflux concomitant des entrées nettes de ressources au titre des transferts courants privés et des aides alimentaires publiques.

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant, hors dons, est estimé à 3,7% contre 6,1% en 2010.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est inscrit en baisse en 2011, en passant de 2.336,8 milliards en 2010 à 1.350,8 milliards. Cette orientation défavorable résulte essentiellement d'une importante sortie nette des flux des autres capitaux privés sous forme de crédits commerciaux accordés aux entités non-résidentes et de constitution de dépôts à l'étranger par les entreprises exportatrices.

En tenant compte de l'évolution des avoirs non répartis, liée notamment aux mouvements sur le compte d'opérations, et les corrections des biais induits par les asymétries, le solde global de la balance

des paiements des Etats membres de l'UEMOA est ressorti excédentaire de 203,3 milliards contre 139,5 milliards en 2010.

L'analyse par pays de la balance des paiements 2011 fait ressortir des déficits du compte courant hors transferts officiels au-dessus de la norme communautaire fixée à 5,0% du PIB dans tous les Etats membres, à l'exception de la Côte d'Ivoire où un excédent de 10,3% du PIB a été enregistré contre 1,4% en 2010. Le ratio du déficit courant rapporté au PIB est demeuré stable à 9,0% au Bénin, et s'est réduit, en passant, entre 2010 et 2011, de 5,4% à 5,3% au Burkina, de 10,8% à 6,9% en Guinée-Bissau et de 13,8% à 11,1% au Mali. Il s'est, en revanche, accru au Niger (de 21,7% à 24,5%), au Sénégal (de 5,5% à 6,8%) et au Togo (de 7,7% à 8,0%).

Un excédent de balance des paiements est estimé dans tous les pays de l'Union en 2011, sauf au Bénin, au Mali, au Niger et au Sénégal.

1.2.8 - Mobilisation des ressources et situation de la dette extérieure

Les données disponibles³ situent l'encours global de la dette de l'ensemble des Etats membres de l'Union, à fin décembre 2010, à 10.964,5 milliards de FCFA contre 10.751,2 milliards de FCFA à fin décembre 2009, soit une hausse de 2,0%. Les tirages sur emprunts se sont établis à 629,3 milliards de FCFA contre 871,0 milliards en 2009.

Le ratio de l'encours de la dette sur le PIB s'est inscrit en légère baisse, en ressortant à 32,6% en 2010 contre 33,0% un an plus tôt. Par pays, il est ressorti à 17,9% contre 14,9% en 2009 au Bénin, 34,0% contre 23,4% au Burkina, 47,0% contre 49,1% en Côte d'Ivoire, 134,1% contre 127,7% en Guinée-Bissau, 25,3% contre 21,7% au Mali, 16,0% contre 17,8% au Niger, 23,7% contre 23,4% au Sénégal et 15,0% contre 51,0% au Togo. Les difficultés de trésorerie ont contraint la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo à accumuler des arriérés de paiement respectifs de 82,1 milliards, 11,7 milliards et 3,2 milliards durant l'année 2010.

3 : Les données de l'année 2011 ne sont pas encore disponibles.

ENCADRE N° 2**Reprise économique en Côte d'Ivoire après la crise post-électorale**

La crise politique en Côte d'Ivoire, consécutive à la proclamation des résultats du second tour de l'élection présidentielle, a eu un impact important sur les performances économiques de l'UEMOA en 2011. Cette crise qui a duré de décembre 2010 à fin avril 2011 a eu des conséquences néfastes sur la situation économique, sociale et humanitaire en Côte d'Ivoire. Elle a provoqué un exode massif des populations à l'intérieur du pays et vers les Etats limitrophes. L'insécurité généralisée a conduit à la fermeture de la plupart des institutions financières et engendré des difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires, produits énergétiques, etc. La capacité opérationnelle de l'administration a été fortement réduite par les pillages. Le secteur privé a subi de lourdes pertes, du fait de la destruction partielle de son outil de production, avec pour conséquence la mise en chômage technique de nombreux travailleurs.

De par ses manifestations, la crise politique en Côte d'Ivoire a affecté profondément la situation économique de l'UEMOA, dont ce pays est l'une des principales locomotives. Son impact a été particulièrement ressenti sur la croissance économique et l'inflation au sein de l'Union.

Depuis le dénouement de la crise en avril 2011, des progrès sensibles et rapides ont été réalisés. Cette évolution favorable est imputable au renforcement de la sécurité, consécutif à l'unification de l'armée, ainsi qu'au redéploiement de la gendarmerie et de la police sur toute l'étendue du territoire national en mai 2011. Elle a été également impulsée par la réouverture des établissements de crédit à la fin du mois d'avril 2011. Par ailleurs, l'activité commerciale a été fortement soutenue par le redémarrage des exportations des produits de rente, notamment le cacao, à suite de la levée de l'embargo de l'Union Européenne.

Afin de créer les conditions d'une reprise économique, les Autorités ivoiriennes ont, en collaboration avec le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, préparé un Programme Economique et Financier soutenu par la Facilité de Crédit Rapide (FCR) pour la période allant de juin à décembre 2011.

Ce Programme intérimaire visait principalement la stabilisation du cadre macroéconomique, le renforcement de la sécurité, l'amélioration de la situation humanitaire, la réhabilitation des infrastructures, le soutien au secteur privé et le rééquipement des services administratifs. Il était principalement axé sur l'équilibre de la trésorerie publique et la mise en œuvre des réformes structurelles, en vue d'impulser la croissance économique et créer des emplois.

Pour accompagner le Gouvernement ivoirien dans l'exécution de ce Programme, des appuis budgétaires d'un montant global de 427,4 milliards de francs CFA ont été apportés par la Banque Mondiale (67,5 milliards), le FMI (60,0 milliards), la Banque Africaine de Développement (BAD) (68,4 milliards), l'Agence Française de Développement (AFD) (229,6 milliards) et la Commission de l'UEMOA (2,0 milliards).

La mise en œuvre du Programme, conjuguée au retour progressif de la confiance des opérateurs économiques, du fait des mesures prises par le Gouvernement en faveur du secteur privé (soutien financier direct de 12 milliards FCFA, allègements fiscaux, réduction des arriérés de paiement intérieurs, etc.), a permis une reprise effective de l'activité économique, à partir du deuxième trimestre 2011. Ainsi, il a été observé une hausse de la production des principaux produits d'exportation notamment, le cacao, l'or, l'huile de palme et la banane.

Dans le secteur secondaire, l'activité industrielle a été bien meilleure que prévu. Les Bâtiment et Travaux Publics (BTP) ont bénéficié de l'accélération des travaux de réhabilitation des voiries.

Au regard de cette évolution, le taux de croissance économique pour l'année 2011, qui avait été prévu à -6,3% en mai 2011, a été révisé trois mois plus tard à -5,8%. Les estimations récentes le situent à -4,7%.

Après sa forte accélération durant la crise, l'inflation a amorcé une tendance baissière au cours du deuxième trimestre 2011, à la faveur des mesures prises par les Autorités pour contenir les pressions sur les prix, notamment la signature de protocoles d'accord avec les distributeurs des produits de grande consommation, l'amélioration des circuits de distribution pour approvisionner les marchés et la lutte contre le racket. Ainsi, le taux d'inflation en glissement annuel, qui était passé de 1,7% en septembre 2010 à 9,1% en avril 2011, s'est replié à 6,5% en mai 2011 et à 4,6% en juin 2011. A fin décembre 2011, la progression des prix, en glissement annuel, est ressortie à 1,9%.

Les perspectives de l'économie ivoirienne pour l'année 2012 sont favorables. Le Gouvernement a entrepris la mise en place d'un Plan National de Développement (PND) sur la période 2012-2015, prenant en compte un Programme Economique et Financier triennal, soutenu notamment par le FMI, la Banque Mondiale et la BAD. Ce programme vise à renforcer les investissements publics et privés, afin de doter le pays d'infrastructures économiques de qualité et de soutenir les secteurs porteurs de croissance. Il s'inscrit dans le cadre de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), dans un pays unifié et apaisé. A cet égard, il s'articule autour de la réduction de la pauvreté et de la relance durable de l'activité du secteur privé, sous l'effet de l'amélioration du climat des affaires et de la promotion de la bonne gouvernance.

L'objectif principal du Programme pour l'année 2012 est d'assurer la stabilité macroéconomique, ainsi que de restaurer une dynamique de croissance forte, soutenue et créatrice d'emplois, en particulier pour les jeunes. Dans ce cadre, l'accent serait mis sur l'augmentation des investissements et la poursuite des réformes structurelles de grande ampleur, avec l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative PPTTE à la fin du premier semestre 2012.

Le produit intérieur brut, en termes réels, enregistrerait une progression de 8,0% en 2012. La croissance serait impulsée principalement par le dynamisme des secteurs tertiaire et secondaire.

La hausse des prix à la consommation serait modérée, du fait de la poursuite des actions engagées par le Gouvernement pour contenir les tensions inflationnistes, notamment l'amélioration des circuits de distribution des produits. En moyenne, le taux d'inflation se situerait à 2,5% en 2012.

II - MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

2.1 - OBJECTIFS DE LA POLITIQUE MONETAIRE

L'exercice de programmation monétaire dans le nouveau cadre institutionnel prend la forme d'un cadrage macroéconomique annuel faisant ressortir, pour les années en cours et à venir, les risques potentiels sur la stabilité des prix et sur la croissance. Il sert à fournir des repères aux membres du Comité de Politique Monétaire (CPM) sur l'évolution future des économies de l'Union. Le cadrage macroéconomique pour l'année 2011 a pris en compte les principales hypothèses suivantes :

Au plan international :

- une décélération de l'activité mondiale en 2011, attendue, en termes réels, à 4,2% contre 4,8% en 2010 ;
- une hausse modérée d'environ 5,0% du cours moyen du baril de pétrole brut qui se situerait à 84 dollars en 2011, contre une progression d'environ 25,0% en 2010, en liaison avec les perspectives de ralentissement de l'activité mondiale ;
- un cours de l'euro autour de 1,28 dollar en 2011 contre 1,40 dollar en 2010.

Au plan interne :

- une augmentation de la production vivrière dans l'Union au cours des campagnes agricoles 2010/2011 et 2011/2012. En particulier, pour la campagne agricole 2010/2011, les premières projections du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) tablent sur une hausse de la production céréalière de plus de 11,0% dans les pays du Sahel ;
- la poursuite des efforts entrepris par les Etats dans le cadre de la réforme de l'administration fiscale et de la réalisation d'infrastructures de développement, notamment dans le domaine de l'énergie et des routes. Ainsi, les prévisions de dépenses des Etats ont été prises comme variables

exogènes dans le cadrage. A cet égard, il a été tenu compte de la possibilité d'une dégradation des soldes budgétaires caractéristiques au titre de l'année 2011 ;

- une situation socio-politique favorable dans l'ensemble des pays, avec des élections apaisées ;
- l'amélioration des conditions de production et de distribution de l'énergie électrique ;
- la poursuite des investissements directs étrangers dans les secteurs miniers de l'Union.

Sur cette base, les équilibres monétaires projetés en 2011 ont mis en évidence, pour l'Union, les évolutions suivantes :

- une amélioration de 197,0 milliards de la position extérieure nette des institutions monétaires de l'Union ;
- un accroissement de 9,1% du crédit intérieur, en liaison avec une progression de 6,9% des crédits à l'économie et une dégradation de 288,9 milliards de la position nette des Gouvernements ;
- une augmentation de 7,9% de la masse monétaire.

Pour leur part, les interventions de la BCEAO s'inscriraient en hausse de 36,3 milliards pour s'établir à 969,2 milliards. Les concours monétaires consolidés ressortiraient à 127,9 milliards, en baisse de 39,7 milliards. Les refinancements en faveur des établissements de crédit progresseraient de 76,1 milliards, en liaison avec un accroissement de leurs besoins, consécutif à l'importance des émissions de titres publics attendues pour l'année 2011.

2.2 - ACTION MONETAIRE

L'action de la Banque Centrale au cours de l'année 2011 s'est appuyée principalement sur l'utilisation des instruments indirects de régulation de la liquidité.

2.2.1 - Politique des taux d'intérêt

Dans un contexte caractérisé par une maîtrise des pressions inflationnistes et une faiblesse de la croissance, la Banque Centrale a maintenu inchangés ses taux directeurs. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux de prêt marginal (anciennement appelé taux de la pension) sont demeurés à 3,25% et 4,25%, niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009.

2.2.2 - Opérations d'open market

La Banque Centrale a poursuivi en 2011 ses opérations d'injection de liquidités sur les guichets des appels d'offres à une semaine et à un mois.

Les bons et obligations du Trésor ont représenté l'essentiel des actifs présentés par les établissements de crédit comme supports aux opérations de refinancement.

Les interventions de la Banque Centrale sur le guichet hebdomadaire des appels d'offres se sont traduites en 2011 par une injection moyenne hebdomadaire de liquidités de 242,0 milliards FCFA contre 117,6 milliards FCFA en 2010. Le taux minimum de soumission aux adjudications hebdomadaires a été maintenu à 3,2500%, soit le taux en vigueur depuis le 9 juin 2009. Le montant mis en adjudication a oscillé entre 210,0 milliards FCFA et 350,0 milliards FCFA, en rapport avec les prévisions des besoins de liquidité des banques.

Le taux d'intérêt marginal a évolué dans un intervalle de 3,25% à 3,48%.

Les demandes satisfaites sur le compartiment mensuel du marché en 2011 se sont situées en moyenne à 176,8 milliards FCFA contre 89,3 milliards FCFA l'année précédente. Le taux marginal s'est replié progressivement de 3,6000% en janvier 2011 à 3,4041% en avril 2011, pour se stabiliser à 3,2500% de mai à novembre 2011. En décembre 2011, il s'est établi à 3,2950%.

En définitive, l'encours cumulé des avances sur les guichets d'appels d'offres à une semaine et à un mois

s'est établi à 661,8 milliards FCFA à fin décembre 2011 (350,0 milliards FCFA sur le compartiment à une semaine et 311,8 milliards FCFA sur celui à un mois), contre 300,0 milliards FCFA à fin décembre 2010 (210,0 milliards FCFA sur le compartiment à une semaine et 90,0 milliards FCFA sur celui à un mois), soit une hausse de 361,8 milliards FCFA (+54,7%).

Aucune opération de reprise de liquidités n'a été réalisée depuis le mois de janvier 2002.

2.2.3 - Actions sur les guichets permanents de refinancement

Les concours de l'Institut d'émission aux établissements de crédit sur le guichet de prêt marginal ont connu une forte baisse au cours de l'année 2011. En effet, de 127,0 milliards en décembre 2010, l'encours de ces concours est tombé à 60,5 milliards en décembre 2011. Cette situation est surtout le fait des banques du Bénin (14,5 milliards en 2010 contre 0,0 milliard en 2011), de la Côte d'Ivoire (38,6 milliards en 2010 contre 22,5 milliards en 2011), du Mali (39,7 milliards en 2010 contre 15,8 milliards en 2011) et du Sénégal (12,6 milliards en 2010 contre 0,0 milliard en 2011).

2.2.4 - Dispositif des réserves obligatoires

En 2011, le dispositif des réserves obligatoires de la BCEAO n'a pas changé par rapport à l'année précédente. Dans un souci d'harmonisation des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques des Etats membres, il a été procédé à une uniformisation des coefficients de réserves obligatoires. Cette uniformisation s'est faite en deux étapes. Dans un premier temps, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques ont été, depuis le 16 mai 2010, ramenés de 9% à 7% au Bénin et portés de 3% à 5% en Guinée-Bissau et au Togo. Dans les autres Etats de l'Union, ils sont demeurés inchangés (7% au Burkina, au Mali, au Niger et au Sénégal, 5% en Côte d'Ivoire). Dans un deuxième temps, il a été décidé de porter le coefficient des réserves obligatoires à un niveau unique de 7,0% pour l'ensemble des pays à compter du 16 décembre 2010.

Tableau 4 : coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques

	Jusqu' au 15 nov. 1998	16 nov. au 15 déc. 1998	16 déc. 1998 au 15 avril 2000	16 avril au 15 août 2000	16 août au 15 sept. 2000	16 sept. 00 au 15 avril 2002	16 avril 02 au 15 mars 2004	Du 16 mars 04 au 15 juin 2005	Du 16 juin 2005 au 15 juin 2009	Du 16 juin 2009 au 15 mai 2010	Du 16 mai au 15 déc. 2010	Depuis le 16 déc. 2010
(En pourcentage)												
Bénin	9,0	9,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	13,0	15,0	9,0	7,0	7,0
Burkina	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	7,0	7,0	7,0	7,0
Côte d'Ivoire	9,0	1,5	1,5	3,0	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	7,0
Guinée-Bissau	5,0	5,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0
Mali	9,0	9,0	3,0	3,0	3,0	3,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0
Niger	5,0	5,0	1,5	3,0	5,0	5,0	5,0	5,0	9,0	7,0	7,0	7,0
Sénégal	5,0	1,5	1,5	3,0	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0	7,0
Togo	9,0	3,0	1,5	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0	7,0

Source : BCEAO.

2.3 - EVOLUTION DES AGREGATS MONÉTAIRES

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2011, comparée à celle de la même période de 2010, est caractérisée par une consolidation de la

position extérieure nette des institutions monétaires et une hausse du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire est également ressortie en hausse.

Tableau 5 : situation monétaire intégrée

	2009	2010	2011	Variation en 2011	
				Absolue	en %
Milliards FCFA					
Avoirs extérieurs nets	5 297,2	5 636,1	5 839,4	203,3	3,6
Banque Centrale	5 171,8	5 554,6	5 903,9	349,3	6,3
Banques	125,3	81,5	-64,5	-146,0	-179,2
Crédit intérieur	7 251,8	7 15,3	10 144,1	1 428,7	16,4
Position nette des Gouvernements	1 136,0	1 906,5	2 330,4	423,9	22,2
Crédits à l'Economie	6 115,8	6 808,8	7 813,7	1 004,9	14,8
ACTIF = PASSIF	12 549,0	14 351,4	15 983,5	1 632,1	11,4
Masse monétaire	10 653,3	12 313,0	13 669,9	1 356,9	11,0
Circulation fiduciaire	3 118,2	3 557,4	3 675,8	118,4	3,3
Dépôts en banque	7 416,1	8 658,3	9 882,3	1224,0	14,1
Dépôts en CNE et CCP	119,0	97,3	111,8	14,5	15,0
Autres éléments nets	1 895,7	2 038,5	2 313,6	275,1	13,5

Source : BCEAO.

2.3.1 - Avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 5.839,4 milliards à fin décembre 2011, en hausse de 203,3 milliards par rapport à fin décembre 2010. La consolidation de la position extérieure nette des institutions monétaires a été portée par la Banque Centrale, dont les avoirs extérieurs nets ont atteint 5.903,9 milliards, en hausse de 349,3 milliards, atténuée par la baisse de 146,09 milliards de la position extérieure créditrice des banques.

Les réserves officielles de change ont augmenté de 522,6 milliards, pour se situer à 7.293,5 milliards

à fin décembre 2011. Il en a découlé un taux de couverture de l'émission monétaire de la Banque Centrale de 109,1%. Pour leur part, les engagements extérieurs de l'Institut d'émission se sont inscrits en hausse de 173,3 milliards, en s'établissant à 1.389,5 milliards.

Une consolidation des avoirs extérieurs nets a été notée en Côte d'Ivoire (+427,5 milliards), au Burkina (+34,0 milliards), au Togo (+31,7 milliards) et en Guinée-Bissau (+26,0 milliards), tandis qu'une baisse a été enregistrée au Sénégal (-57,2 milliards), au Mali (-32,1 milliards), au Niger (-29,5 milliards) et au Bénin (-11,6 milliards).

Tableau 6 : évolution par pays des avoirs extérieurs nets			
	2009	2010	2011
	Milliards FCFA		
BENIN			
Avoirs extérieurs nets	645,9	728,6	717,0
Banque Centrale	484,1	506,3	352,6
Banques	161,9	222,3	364,3
BURKINA			
Avoirs extérieurs nets	563,5	647,6	681,5
Banque Centrale	385,8	300,8	275,3
Banques	177,7	346,8	406,2
COTE D'IVOIRE			
Avoirs extérieurs nets	1 149,2	1 385,4	1 812,9
Banque Centrale	1 082,5	1 351,9	1 644,1
Banques	66,7	33,5	168,9
GUINEE-BISSAU			
Avoirs extérieurs nets	80,6	93,3	119,3
Banque Centrale	61,4	64,4	95,4
Banques	19,2	28,9	23,9
MALI			
Avoirs extérieurs nets	736,0	726,0	693,9
Banque Centrale	638,3	552,2	584,9
Banques	97,7	173,8	109,0
NIGER			
Avoirs extérieurs nets	193,8	292,9	263,5
Banque Centrale	224,2	292,6	265,2
Banques	-30,4	0,3	-1,7
SENEGAL			
Avoirs extérieurs nets	858,5	987,9	930,6
Banque Centrale	725,3	734,5	726,2
Banques	133,2	253,4	204,5
TOGO			
Avoirs extérieurs nets	241,2	259,5	291,1
Banque Centrale	161,7	193,5	200,2
Banques	79,5	66,0	90,9
UMOA*			
Avoirs extérieurs nets	5 297,0	5 636,1	5 839,4
Banque Centrale	5 172,0	5 554,6	5 903,9
Banques	125,3	81,5	-64,5

(*) : y compris avoirs non répartis et ajustements.

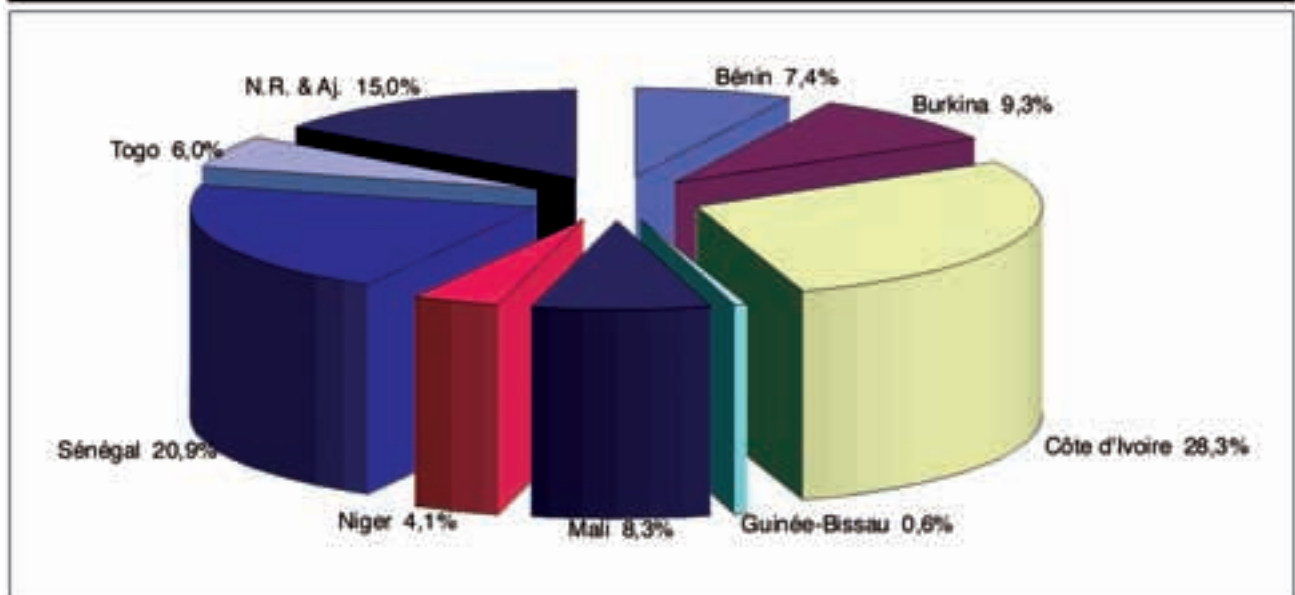
Source : BCEAO.

2.3.2 - Crédit intérieur

Par rapport à fin décembre 2010, le crédit intérieur a enregistré une hausse de 1.428,7 milliards ou 16,4%,

pour se situer à 10.144,1 milliards. Cette évolution est essentiellement imputable à la dégradation de la position nette débitrice des Gouvernements, renforcée par la hausse des crédits à l'économie.

Graphique 9 : crédit intérieur – UMOA = 10.144,1 milliards



Source : BCEAO. NB : N. R. & Aj. = Non répartis et ajustements.

2.3.2.1 - Position nette des Gouvernements

La position nette débitrice des Gouvernements vis-à-vis du système bancaire s'est fortement dégradée, pour se situer à 2.330,4 milliards à fin décembre 2011. L'endettement net des Etats auprès des banques a augmenté de 423,9 milliards par rapport au niveau atteint à fin décembre 2010. Cette hausse est imputable à la progression des souscriptions des

banques, aux émissions de titres publics au cours de la période, et au recours aux concours du FMI.

Les concours de la Banque Centrale aux Etats, constitués essentiellement par les consolidations des avances statutaires, sont passés de 231,0 milliards à fin décembre 2010 à 212,9 milliards en décembre 2011, soit une baisse de 18,1 milliards.

Tableau 7 : évolution par pays de la position nette du Gouvernement			
	2009	2010	2011
	Milliards FCFA		
BENIN			
Position nette du gouvernement	-99,2	-165,5	-97,2
Créances et dépôts publics	329,3	406,4	403,3
Dettes de l'Etat	230,1	240,9	306,1
BURKINA			
Position nette du gouvernement	-29,4	16,7	-7,9
Créances et dépôts publics	261,0	257,7	318,3
Dettes de l'Etat	231,6	274,4	310,5
COTE D'IVOIRE			
Position nette du gouvernement	621,9	788,3	822,7
Créances et dépôts publics	225,8	274,7	469,1
Dettes de l'Etat	847,7	1 063,0	1 291,8
GUINEE-BISSAU			
Position nette du gouvernement	-2,7	6,2	8,0
Créances et dépôts publics	27,0	18,0	12,8
Dettes de l'Etat	24,3	24,2	20,7
MALI			
Position nette du gouvernement	-287,7	-270,1	-203,2
Créances et dépôts publics	457,5	442,0	418,0
Dettes de l'Etat	169,8	171,9	214,8
NIGER			
Position nette du gouvernement	0,4	4,1	15,8
Créances et dépôts publics	115,5	117,8	114,9
Dettes de l'Etat	115,8	121,9	130,7
SENEGAL			
Position nette du gouvernement	114,8	200,3	164,8
Créances et dépôts publics	399,8	346,0	405,7
Dettes de l'Etat	514,6	546,3	575,5
TOGO			
Position nette du gouvernement	112,3	138,8	98,9
Créances et dépôts publics	114,0	107,3	150,2
Dettes de l'Etat	226,2	246,1	249,2

Source : BCEAO.

2.3.2.2 - Crédits à l'économie

L'encours des crédits à l'économie a enregistré une progression de 14,8% d'une année à l'autre, pour s'établir à 7.813,7 milliards à fin décembre 2011. Cette hausse est attribuable aux crédits ordinaires (+14,8%) et aux crédits de campagne (+10,9%). La hausse des crédits ordinaires résulterait principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie, de l'agro-industrie, des télécommunications, des mines et du commerce.

Au **Bénin**, l'encours des crédits à l'économie s'est inscrit en hausse de 87,1 milliards (11,5%), pour ressortir à 845,0 milliards à fin décembre 2011. Cette évolution est essentiellement imputable aux crédits ordinaires qui ont progressé de 82,9 milliards. La hausse des crédits ordinaires résulterait principalement de mises en place de crédits en faveur d'entreprises évoluant dans les secteurs de l'agro-industrie, de la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des télécommunications, du bâtiment et des travaux publics (BTP), du commerce général et des services. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme ont augmenté respectivement de 48,6 milliards et 38,5 milliards.

Au **Burkina**, les crédits à l'économie se sont chiffrés à 951,6 milliards, en accroissement de 181,0 milliards (23,5%) par rapport à 2010. Cette évolution résulte d'une progression de 176,6 milliards des crédits ordinaires et celle de 4,4 milliards des crédits de campagne. L'évolution des crédits ordinaires est imputable aux nouvelles mises en place de concours bancaires en faveur des sociétés minières et cotonnières, ainsi qu'aux crédits accordés aux entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications, du BTP, de l'agro-industrie, du commerce général et des services. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont accrus respectivement de 102,7 milliards et de 78,3 milliards.

En **Côte d'Ivoire**, l'encours des crédits à l'économie s'est établi à 2.052,1 milliards à fin décembre 2011 contre 2.048,0 milliards en 2010. Les crédits ordinaires sont en baisse de 16,3 milliards dans un contexte où l'activité bancaire s'est ressentie de la crise post-électorale. Les crédits à court terme se sont

accrus de 27,3 milliards, alors que ceux à moyen et long terme ont baissé de 23,2 milliards.

En **Guinée-Bissau**, les crédits à l'économie se sont établis à 54,1 milliards à fin décembre 2011, soit une hausse de 20,1 milliards (59,0%). Cette évolution est intégralement imputable aux concours ordinaires. Les nouvelles mises en place de concours bancaires ont bénéficié aux entreprises intervenant dans la collecte de la noix de cajou. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont accrus respectivement de 16,4 milliards et 3,6 milliards.

Au **Mali**, l'encours des crédits à l'économie a augmenté de 203,8 milliards (24,1%) pour ressortir à 1.049,3 milliards. Cette hausse est exclusivement due à la progression de 212,2 milliards des crédits ordinaires. Les crédits de campagne sont en revanche en baisse de 8,4 milliards. Ces crédits ont été octroyés à des sociétés exerçant dans les domaines des télécommunications, de l'énergie, de la distribution des produits pétroliers, des mines et du commerce général. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont inscrits en hausse respectivement de 151,7 milliards et de 52,1 milliards.

Au **Niger**, les crédits à l'économie se sont fixés à 402,6 milliards, en hausse de 55,5 milliards (16,0%), résultant de l'accroissement de 55,7 milliards des crédits ordinaires. La progression de l'encours de ces crédits a été essentiellement due aux avances de trésorerie octroyées à des sociétés pétrolières, minières, de télécommunication, de l'énergie, de l'hôtellerie et des services. Les crédits à court et ceux à moyen et long terme se sont inscrits en hausse respectivement de 42,9 milliards et 12,6 milliards.

Au **Sénégal**, les crédits au secteur privé ont augmenté de 306,0 milliards (18,6%), pour s'établir à 1.953,0 milliards à fin décembre 2011. L'accroissement des crédits ordinaires de 310,2 milliards s'explique principalement par la mise en place de concours bancaires au profit des opérateurs du secteur privé exerçant dans les secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries manufacturières, de l'énergie, des télécommunications, de l'immobilier et des services. L'accroissement des crédits est porté par l'augmentation de 168,0 milliards des crédits à court terme et de 138,0 milliards de ceux à moyen et long terme.

Au **Togo**, l'encours des crédits à l'économie est ressorti à 506,0 milliards à fin décembre 2011, en hausse de 147,3 milliards par rapport à fin décembre 2010. Cette évolution est exclusivement liée aux concours ordinaires. Les crédits à court terme et ceux à moyen et long terme se sont accrus respectivement de 94,6 milliards et 52,7 milliards, en liaison essentiellement avec la hausse des crédits ordinaires accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution des produits pétroliers et dans celui de l'industrie chimique liée au phosphate.

2.3.2.3 - Evolution des crédits recensés à la Centrale des risques

L'encours global des utilisations de crédits recensés à la Centrale des risques s'est établi à 6.365,3 milliards à fin décembre 2011 contre 5.758,8 milliards au 31 décembre 2010, soit une hausse de 606,5 milliards (10,5%). Sur la période, les crédits à court terme ont augmenté de 464,1 milliards (+11,5%) et les crédits à moyen et long terme de 142,4 milliards (+8,4%).

L'accroissement de l'encours global des crédits recensés à la Centrale des risques, provient notamment de la hausse des concours consentis aux secteurs d'activités ci-après :

- « Commerce gros et détail, restaurants et hôtels » (+208,0 milliards) ;
- « Services fournis à la collectivité, services sociaux et personnels » (+139,7 milliards) ;

- « Industries manufacturières » (+108,4 milliards) ;
- « Bâtiments et travaux publics » (+70,3 milliards) ;
- « Agriculture, sylviculture et pêche » (+69,1 milliards) ;
- « Assurances, affaires immobilières et services aux entreprises » (+49,35 milliards) ;
- « Industries extractives » (+25,1 milliards) ;
- « Electricité, gaz et eau » (+10,6 milliards).
- Une baisse a été notée dans le secteur d'activités « Transports, entrepôts et communications » (-74,0 milliards).

2.3.3 - Masse monétaire et base monétaire

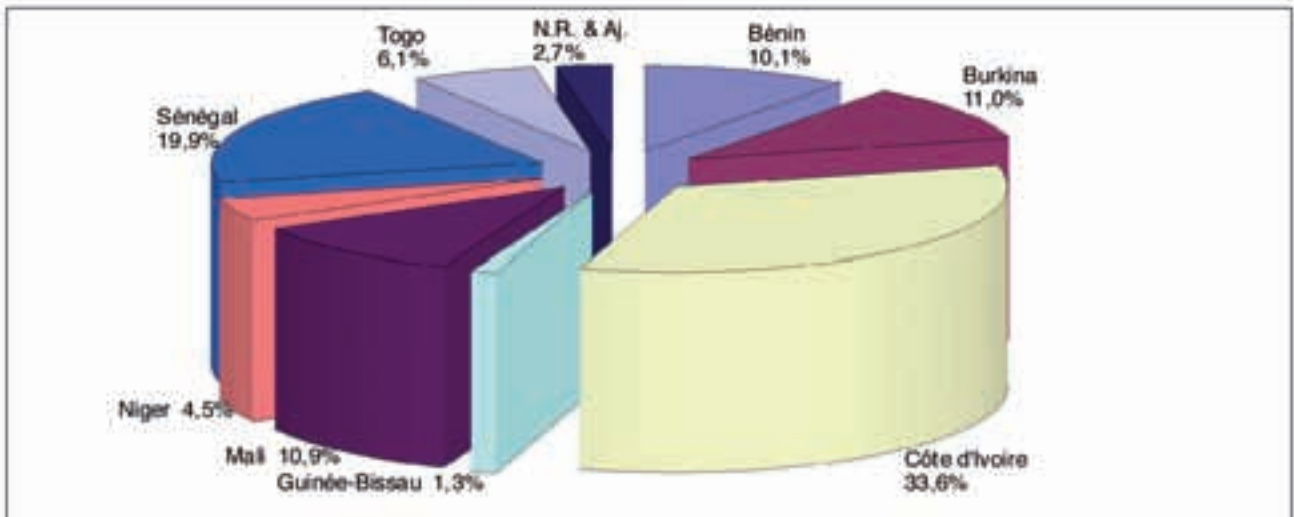
En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a connu une progression de 11,0%, pour s'établir à 13.669,9 milliards à fin décembre 2011. Cet accroissement de la liquidité globale est porté par les dépôts en banque qui ont augmenté de 14,2% et par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 3,3%.

Comparativement à son niveau de fin décembre 2010, la base monétaire s'est renforcée de 10,0%, en se situant à 5.813,3 milliards à fin décembre 2011, sous l'effet de la progression de la circulation fiduciaire et de l'augmentation de 21,1% des réserves des banques.

Tableau 8 : évolution par pays de la masse monétaire			
	2009	2010	2011
	Milliards FCFA		
BENIN			
Masse monétaire	1 188,9	1 274,7	1 377,7
Circulation fiduciaire	339,7	346,1	376,8
Dépôts en banque, CCP et CNE	849,2	928,6	1 000,9
BURKINA			
Masse monétaire	1 107,1	1 319,5	1 501,1
Circulation fiduciaire	251,8	215,1	189,6
Dépôts en banque, CCP et CNE	855,4	1 104,4	1 311,5
COTE D'IVOIRE			
Masse monétaire	3 511,8	4 152,3	4 595,7
Circulation fiduciaire	1 343,2	1 638,2	1 555,3
Dépôts en banque, CCP et CNE	2 168,5	2 514,1	3 040,4
GUINEE-BISSAU			
Masse monétaire	95,3	123,6	173,7
Circulation fiduciaire	56,3	64,1	85,9
Dépôts en banque, CCP et CNE	39,0	59,5	87,8
MALI			
Masse monétaire	1 172,7	1 294,5	1 492,0
Circulation fiduciaire	304,6	314,5	415,4
Dépôts en banque, CCP et CNE	868,2	980,0	1 076,6
NIGER			
Masse monétaire	473,1	576,0	611,2
Circulation fiduciaire	187,9	234,9	269,6
Dépôts en banque, CCP et CNE	285,3	341,1	341,6
SENEGAL			
Masse monétaire	2 234,6	2 540,8	2 718,7
Circulation fiduciaire	494,8	561,8	589,4
Dépôts en banque, CCP et CNE	1 739,8	1 979,0	2 129,3
TOGO			
Masse monétaire	616,7	717,0	831,3
Circulation fiduciaire	140,3	183,3	193,8
Dépôts en banque, CCP et CNE	475,4	533,7	637,5

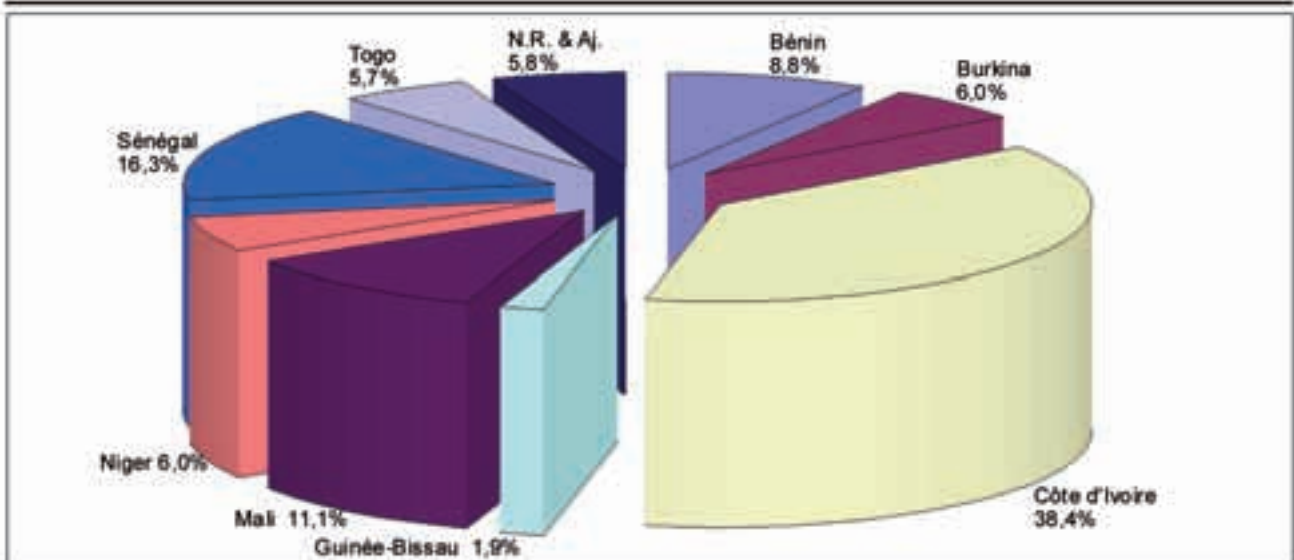
Source : BCEAO.

Graphique 10 : masse monétaire = 13.669,9 milliards



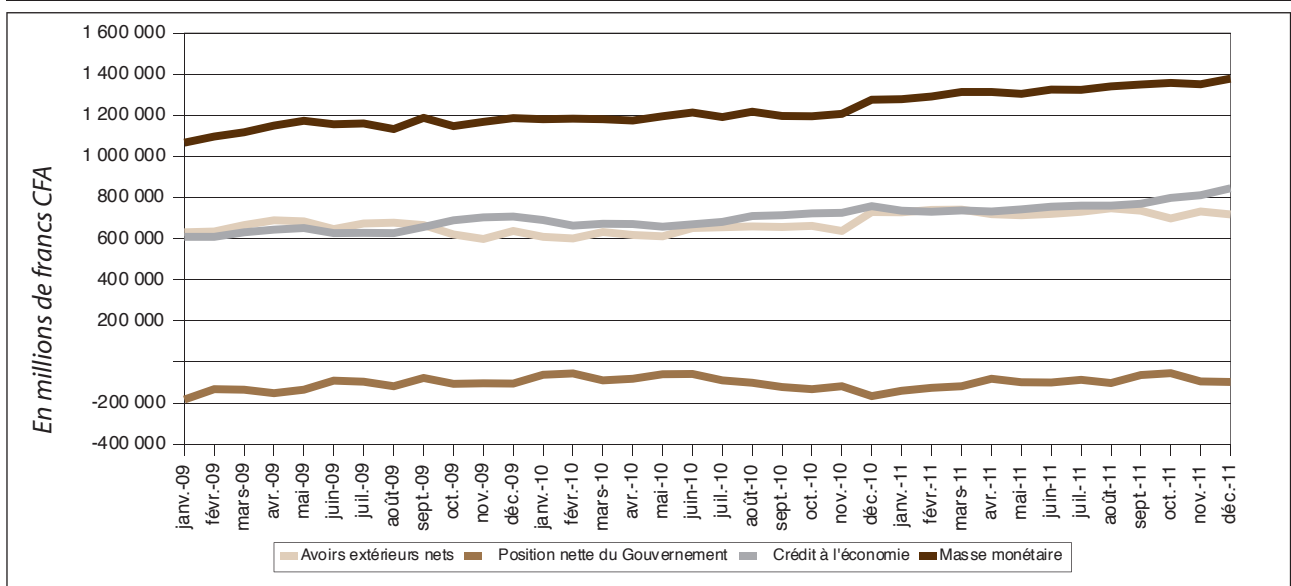
Source : BCEAO. NB : N. R. & Aj. = Non répartis et ajustements.

Graphique 11 : base monétaire = 5.813,3 milliards



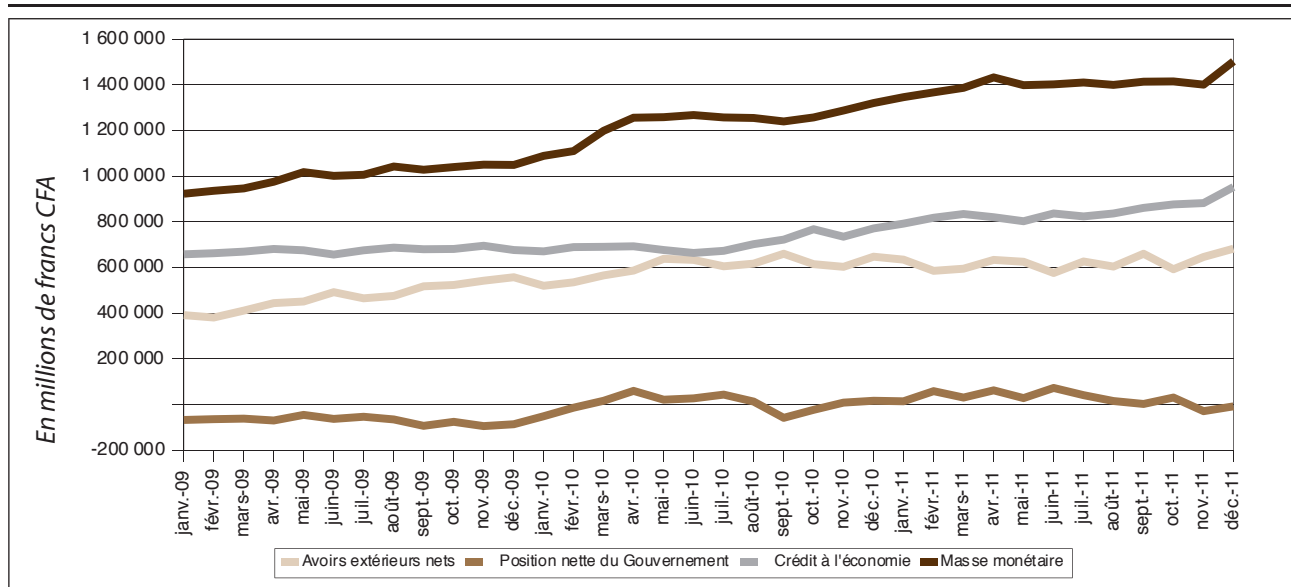
Source : BCEAO. NB : N. R. & Aj. = Non répartis et ajustements.

Graphique 12 : Bénin – situation monétaire intégrée



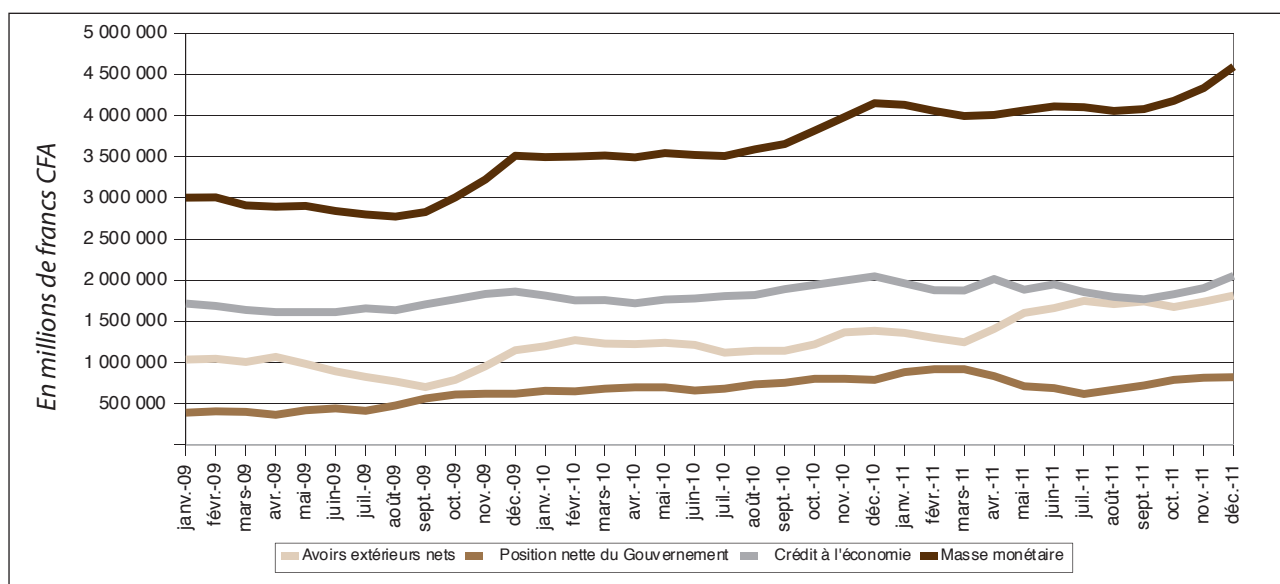
Source : BCEAO.

Graphique 13 : Burkina – situation monétaire intégrée



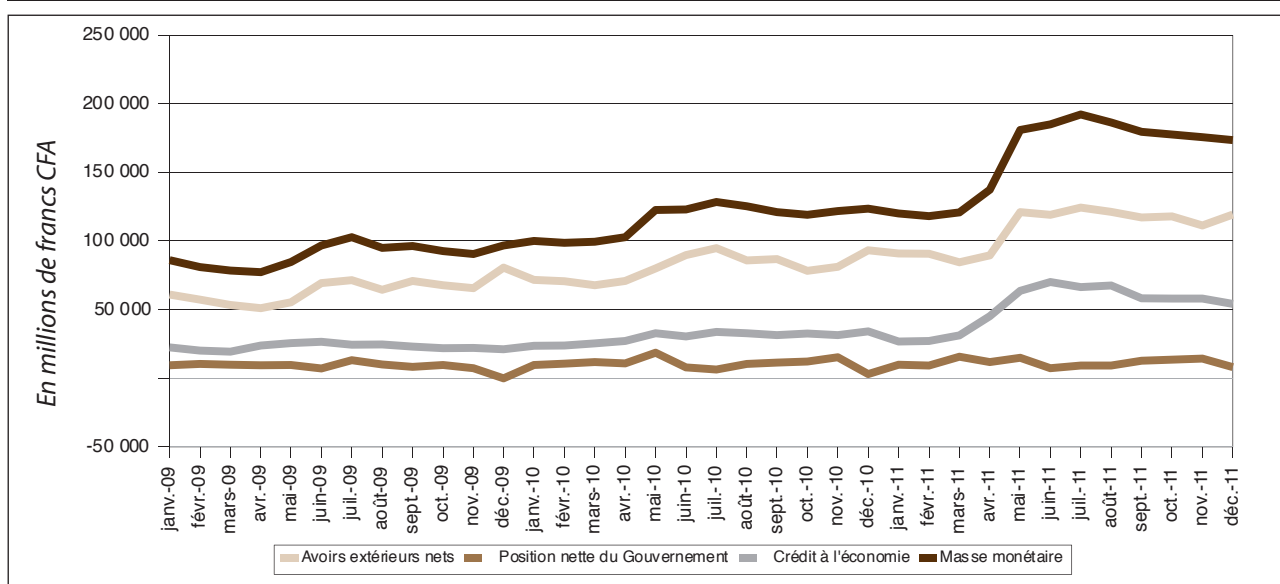
Source : BCEAO.

Graphique 14 : Côte d'Ivoire – situation monétaire intégrée



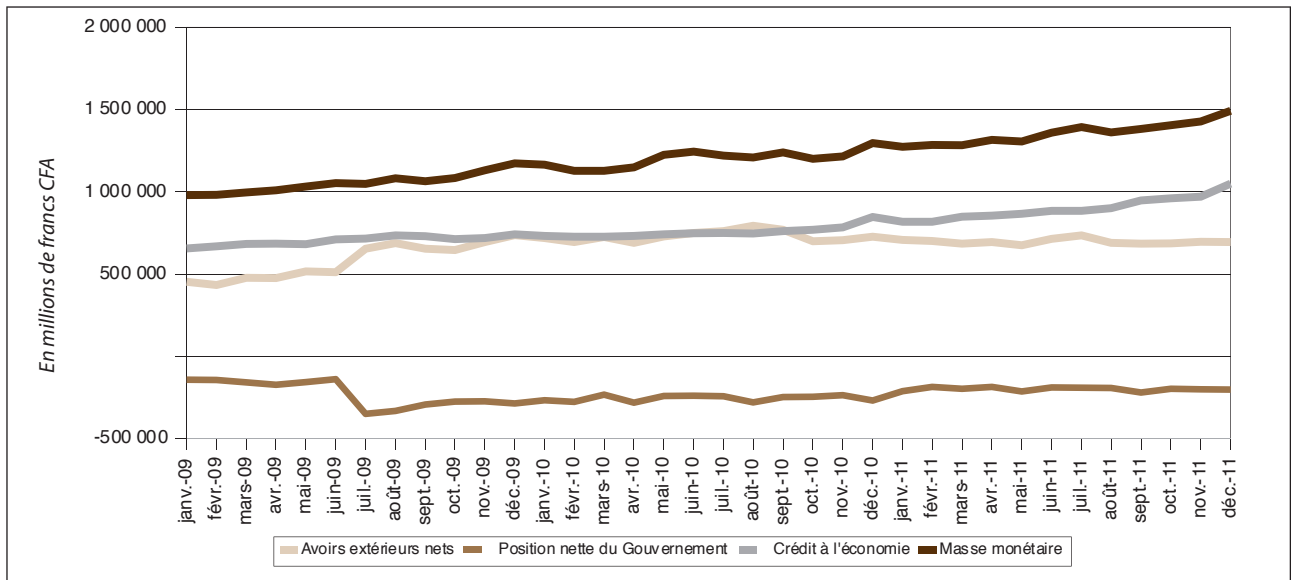
Source : BCEAO.

Graphique 15 : Guinée-Bissau – situation monétaire intégrée



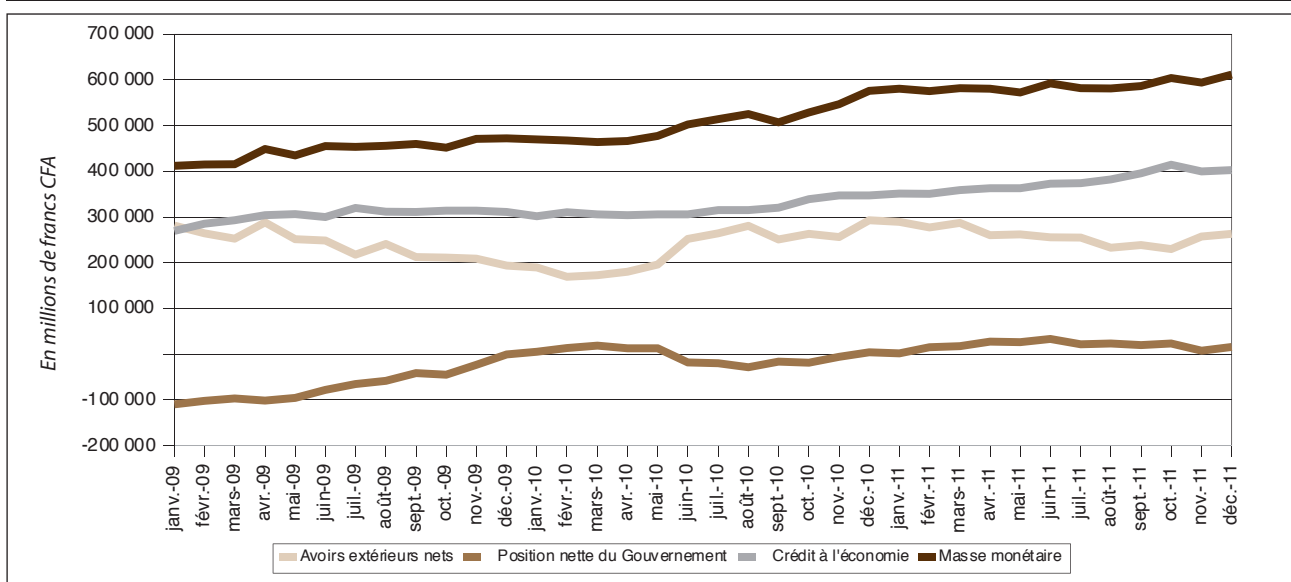
Source : BCEAO.

Graphique 16 : Mali – situation monétaire intégrée



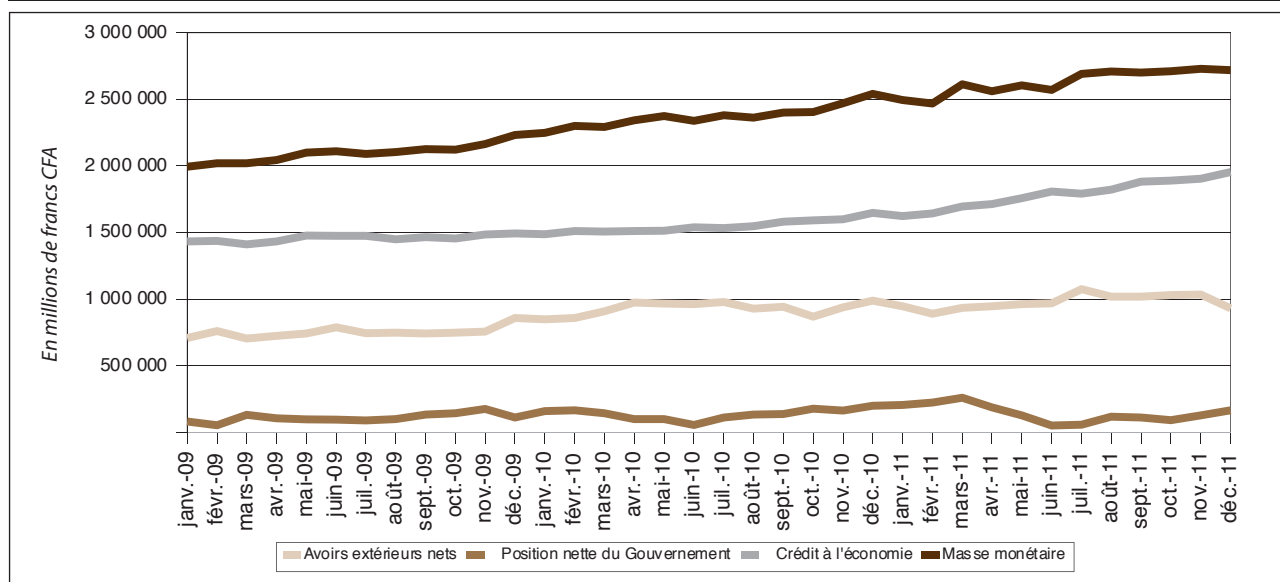
Source : BCEAO.

Graphique 17 : Niger – situation monétaire intégrée



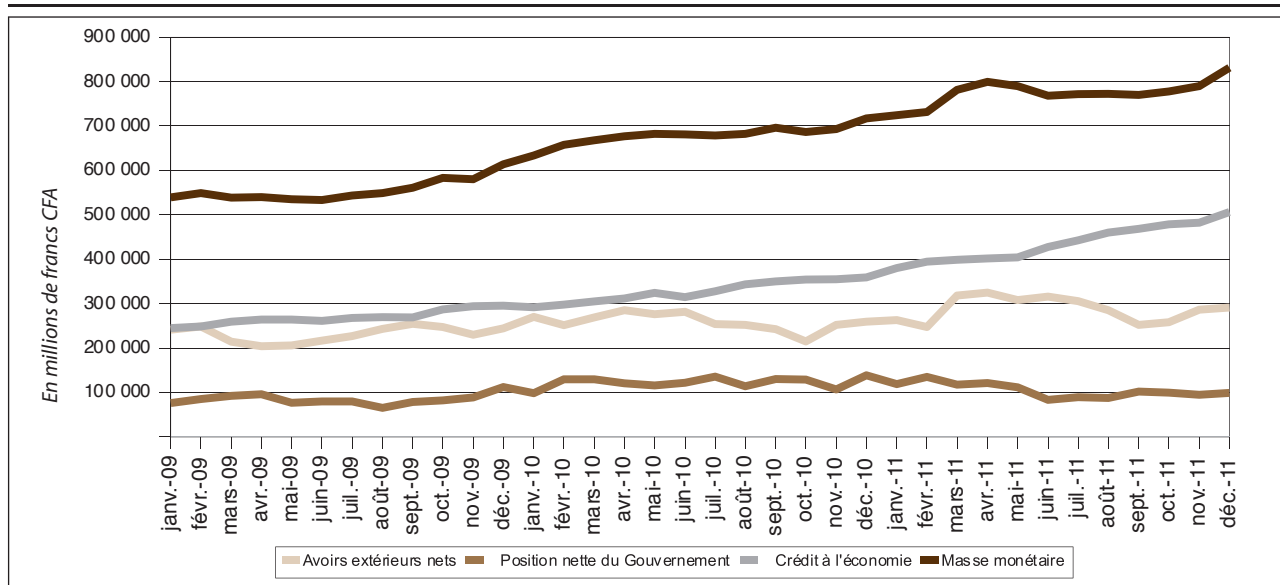
Source : BCEAO.

Graphique 18 : Sénégal – situation monétaire intégrée



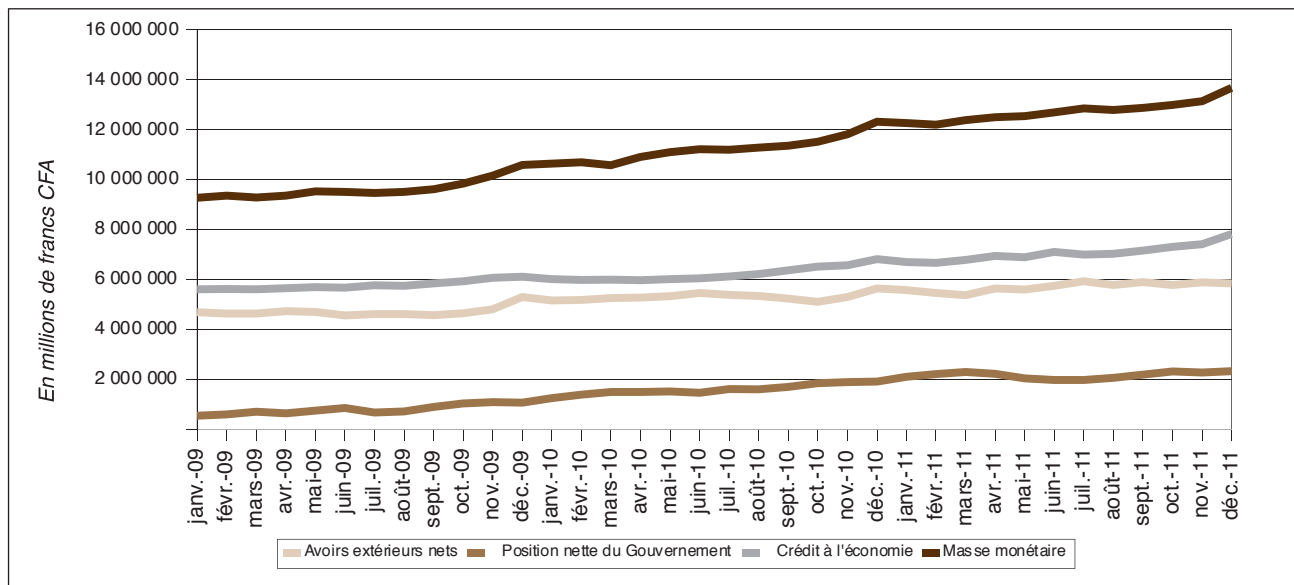
Source : BCEAO.

Graphique 19 : Togo – situation monétaire intégrée



Source : BCEAO.

Graphique 20 : UMOA – situation monétaire intégrée



Source : BCEAO.

2.3.4 - Epargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne

L'épargne mobilisée par le système bancaire au sein des pays de l'Union est évaluée à 4.217,4 milliards au 31 décembre 2011, en hausse de 260,4 milliards ou 6,6% par rapport au niveau enregistré une année plus

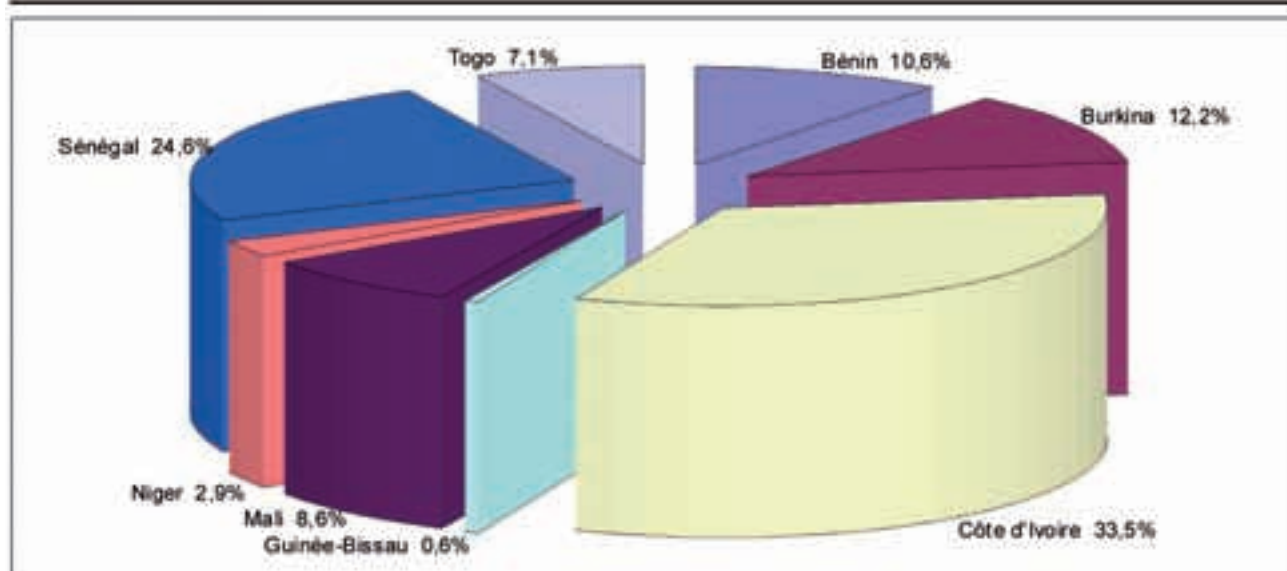
tôt. Cette évolution est principalement attribuable aux dépôts à terme et aux comptes à régimes spéciaux qui ont respectivement augmenté de 128,6 milliards ou 6,0% et 131,7 milliards ou 7,2%.

Le tableau ci-après présente par pays l'épargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne.

Tableau 9 : évolution par pays de l'épargne privée collectée par les banques et les caisses d'épargne			
	2009	2010	2011
	Milliards FCFA		
BENIN			
Epargne privée	375,1	418,1	446,2
Epargne privée/Masse monétaire (%)	31,5	32,8	32,4
BURKINA			
Epargne privée	345,3	479,7	514,2
Epargne privée/Masse monétaire (%)	31,2	36,4	34,3
COTE D'IVOIRE			
Epargne privée	1193,5	1 352,3	1 412,7
Epargne privée/Masse monétaire (%)	34,0	32,2	30,7
GUINEE-BISSAU			
Epargne privée	7,8	13,6	24,8
Epargne privée/Masse monétaire (%)	8,2	11,5	14,3
MALI			
Epargne privée	324,3	336,9	362,0
Epargne privée/Masse monétaire (%)	27,7	26,0	24,3
NIGER			
Epargne privée	108,4	113,6	120,4
Epargne privée/Masse monétaire (%)	22,9	19,7	19,7
SENEGAL			
Epargne privée	829,3	953,1	1 038,8
Epargne privée/Masse monétaire (%)	37,1	37,9	38,2
TOGO			
Epargne privée	215,6	262,7	298,2
Epargne privée/Masse monétaire (%)	35,0	36,6	35,9
UMOA			
Epargne privée	3400,3	3 999,1	4 217,4
Epargne privée/Masse monétaire (%)	31,9	32,4	30,9

Source: BCEAO.

Graphique 21 : épargne intérieure des particuliers et entreprises – UMOA = 4.217,4 milliards



Source : BCEAO. NB : N. R. & Aj. = Non répartis et ajustements.

2.3.5 - Concours de la Banque Centrale

Les interventions de la Banque Centrale se sont situées à 1.441,1 milliards au 31 décembre 2011, en hausse de 323,8 milliards par rapport au niveau enregistré

à fin décembre 2010. Les refinancements en faveur des banques et établissements financiers à caractère bancaire ont progressé de 295,2 milliards et les concours aux Etats de 28,6 milliards.

Tableau 10 : concours de la Banque Centrale					
	Déc. 10	Mars 11	Juin 11	Sept. 11	Déc. 11
	Milliards de francs CFA				
Concours aux Trésors nationaux (a)	689,1	685,0	726,8	722,0	717,7
Total concours statutaires art. 16 (y compris consolidation)	230,9	226,8	222,0	217,2	212,9
<i>Concours au titre de l'article 13</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Découverts en comptes courants (art. 14)</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Découverts statutaires consolidés</i>	230,9	226,8	222,0	217,2	212,9
<i>Escompte d'effets publics (art. 15)</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Consolidations	5,1	5,1	5,1	5,1	5,1
Concours adossés aux DTS	453,1	453,1	499,7	499,7	499,7
Mobilisations d'obligations cautionnées (art. 12)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Concours aux banques et établissements financiers à caractère bancaire (b)	428,2	419,0	426,2	499,3	723,4
<i>Guichet des enchères régionales</i>	300,0	328,0	391,6	454,4	661,8
<i>Pension</i>	128,2	91,0	34,6	44,9	61,6
Total des interventions (a+b)	1 117,3	1 104,0	1 153,0	1 221,3	1 441,1
<i>Variations trimestrielles (%)</i>	+25,3	-1,2	+4,4	+5,9	+18,0
<i>Variations annuelles (%)</i>	+7,0	+15,9	+26,5	+36,9	+29,0

Source : BCEAO.

Les **créances sur les Trésors nationaux** se sont établies à 717,7 milliards à fin décembre 2011, contre 689,1 milliards en 2010, à la suite des tirages additionnels de 46,6 milliards au titre des concours adossés aux allocations de DTS, dont l'impact a été atténué par les remboursements des concours monétaires directs consolidés de la BCEAO aux Etats à hauteur de 18,0 milliards. Les créances consolidées au titre de l'ex-Banque Centrale de la Guinée-Bissau (ex-BCGB) et de l'ex-Banque de Crédit National en Guinée-Bissau (ex-BCN), d'un encours résiduel de

5,1 milliards, n'ont pas enregistré de variation d'une année à l'autre.

Au 31 décembre 2011, les règlements à date échue, effectués sur les créances monétaires directes consolidées, portent sur un montant de 165,7 milliards. Les impayés en capital se sont établis à 115,8 milliards, soit 115,1 milliards pour la Côte d'Ivoire et 0,7 milliard pour la Guinée-Bissau. En tenant compte des intérêts exigibles, les engagements non honorés s'établissent à 136,5 milliards.

Les **refinancements en faveur des banques et établissements financiers à caractère bancaire** se sont situés à 723,4 milliards au 31 décembre 2011 (représentant 9,8% des crédits à l'économie), contre 428,2 milliards en 2010, en hausse de 295,2 milliards (+68,9%).

Les concours aux banques et établissements financiers à caractère bancaire sur le guichet des enchères régionales sont ressortis à 661,8 milliards et ceux

sur le guichet de prêt marginal à 61,6 milliards, contre respectivement 300,0 milliards et 128,2 milliards à fin décembre 2010.

Au total, par rapport aux repères retenus dans les programmes monétaires pour 2011, les réalisations à fin décembre 2011, au titre des concours aux Trésors nationaux et des refinancements en faveur des banques et établissements financiers à caractère bancaire, se présentent comme suit par pays :

Tableau 11 : interventions de la BCEAO								
	Concours à l'économie (refinancement)		Concours à l'Etat (y compris titres d'Etat et consolidations de créances)				Montant global	
	Repères	Réalizations	Repères *		Réalizations		Repères	Réalizations
			Total	(dont consolidation)	Total	(dont consolidation)		
	En milliards FCFA							
Bénin	95,1	230,0	35,5	(0,0)	35,5	(0,0)	130,6	265,5
Burkina	123,8	154,2	39,3	(4,9)	39,3	(4,9)	163,1	193,5
Côte d'Ivoire	20,5	50,5	339,8	(144,9)	359,0	(164,1)	360,3	409,5
Guinée-Bissau	3,0	3,0	14,9	(1,0)	15,0	(1,1)	17,9	18,0
Mali	77,8	74,9	55,7	(3,3)	55,7	(3,3)	133,5	130,6
Niger	30,0	33,3	63,5	(25,3)	64,1	(25,9)	93,5	97,4
Sénégal	95,5	120,5	103,5	(10,4)	103,5	(10,4)	199,0	224,0
Togo	30,0	57,0	45,6	(3,2)	45,6	(3,2)	75,6	102,6
UMOA	475,7	723,4	697,9	(193,0)	717,7	(212,9)	1 173,6	1 441,1

NB : les « repères » des concours à l'Etat tiennent compte d'une marge prévue pour permettre le refinancement à première demande des titres d'Etat.

(*) : Repères du cadrage macroéconomique après restructuration des concours monétaires directs consolidés au Niger.

Source : BCEAO.

Tableau 12 : évolution par pays des concours de la Banque Centrale (en milliards FCFA)					
	2009	2010	2011	Variation (c)/(b)	
	(a)	(b)	(c)	Absolue	en %
BENIN	156,9	132,0	265,5	133,5	101,1
Trésor public	32,8	32,8	35,5	2,7	8,2
- Article 16 (y compris consolidation)	0,0	0,0	0,0	0,0	-
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	-
- Concours adossés aux DTS	32,8	32,8	35,5	2,7	8,2
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	124,1	99,2	230,0	130,8	131,9
BURKINA	116,7	144,1	193,5	49,4	34,3
Trésor public	44,2	40,6	39,3	-1,3	-3,2
- Article 16 (y compris consolidation)	12,3	8,7	4,9	-3,8	-43,7
- Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	-
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	-
- Concours adossés aux DTS	31,9	31,9	34,4	2,5	7,8
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	72,5	103,5	154,2	50,7	49,0
COTE D'IVOIRE	394,3	394,8	409,5	14,7	3,7
Trésor public	336,3	336,3	359,0	22,7	6,8
- Article 16 (y compris consolidation)	164,1	164,1	164,1	0,0	-
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	-
- Concours adossés aux DTS	172,2	172,2	194,9	22,7	13,2
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	58,0	58,5	50,5	-8,0	-13,7
GUINEE-BISSAU	16,6	13,8	18,0	4,2	30,4
Trésor public	13,8	13,8	15,0	1,2	8,7
- Article 16 (y compris consolidation)	1,1	1,1	1,1	0,0	-
- Concours consolidés	5,1	5,1	5,1	0,0	-
- Concours adossés aux DTS	7,6	7,6	8,8	1,2	15,8
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	2,8	0,0	3,0	3,0	-
MALI	73,9	122,6	130,6	8,0	6,5
Trésor public	57,7	55,2	55,7	0,5	0,9
- Article 16 (y compris consolidation)	8,3	5,8	3,3	-2,5	-43,1
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	-
- Concours adossés aux DTS	49,4	49,4	52,4	3,0	6,1
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	16,2	67,4	74,9	7,5	11,1
NIGER	78,7	72,9	97,4	24,5	33,6
Trésor public	66,1	61,8	64,1	2,3	3,7
- Article 16 (y compris consolidation)	31,2	27,0	25,9	-1,1	-4,1
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	-
- Concours adossés aux DTS	34,8	34,8	38,2	3,4	9,8
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	12,6	11,1	33,3	22,2	200,0
SENEGAL	146,6	164,6	224,0	59,4	36,1
Trésor public	112,0	104,2	103,5	-0,7	-0,7
- Article 16 (y compris consolidation)	26,4	18,5	10,4	-8,1	-43,8
- Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	-
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	-
- Concours adossés aux DTS	85,7	85,7	93,1	7,4	8,6
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	34,6	60,4	120,5	60,1	99,5
TOGO	61,0	72,5	102,6	30,1	41,5
Trésor public	47,0	44,4	45,6	1,2	2,7
- Article 16 (y compris consolidation)	8,2	5,7	3,2	-2,5	-43,9
- Avances contre titres d'Etat	0,0	0,0	0,0	0,0	-
- Concours adossés aux DTS	38,7	38,7	42,4	3,7	9,6
Banques et établissements financiers à caractère bancaire	14,0	28,1	57,0	28,9	102,9

Source : BCEAO.

Tableau 13 : UMOA - crédits à l'économie et refinancements					
	Déc. 10	Mars 11	Juin 2011	Sept. 11	Déc. 11
	En milliards FCFA				
Crédits à l'économie	6 808,8	6 777,7	7 100,9	7 150,1	7 813,7
(dont crédits de campagne)	(148,4)	(192,6)	(184,8)	(92,5)	(164,6)
<i>Variations des crédits à l'économie (en %)</i>	7,0	-0,5	4,8	0,7	9,3
Refinancements des crédits à l'économie	428,2	419,0	426,2	499,3	723,4
. Concours aux banques et établissements financiers	428,2	419,0	426,2	499,3	723,4
. Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Variations des refinancements (en %)</i>	115,6	-2,1	1,7	17,2	44,9
Part des crédits à l'économie refinancés auprès de la BCEAO (%)	6,5	6,2	6,0	7,0	9,8

Source : BCEAO.

Tableau 14 : répartition des refinancements de crédits à l'économie selon les guichets						
	Décembre 2010		Septembre 2011		Décembre 2011	
	(milliards FCFA)	%	(milliards FCFA)	%	(milliards FCFA)	%
Marché monétaire	300,0	70,1	454,4	91,0	661,8	91,5
Autres guichets ordinaires	128,2	29,9	44,9	9,0	61,6	8,5
Guichet exceptionnel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Refinancements titres PASFI</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Refinancements titres ex-ONCAD</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	428,2	100,0	499,3	100,0	723,4	100,0

Source : BCEAO.

2.3.6 - Evolution des réserves obligatoires constituées

Le nombre de banques assujetties au dispositif des réserves obligatoires est ressorti à cent un (101) à fin décembre 2011 contre cent (100) à fin 2010. A fin décembre 2011, trois (3) établissements financiers étaient soumis au système des réserves obligatoires, un nombre inchangé par rapport à l'année précédente.

Le montant des réserves requises pour les banques est ressorti à 588,6 milliards en 2011 contre 555,0 milliards un an plus tôt. Les réserves effectivement constituées se sont accrues de 130,2 milliards, pour

s'élever à 1.222,5 milliards. Ainsi, les réserves libres des banques sont passées, d'une période à l'autre, de 537,3 milliards à 633,7 milliards.

Au titre des établissements financiers à caractère bancaire⁴, le montant moyen des réserves requises s'est situé à 143,0 millions en 2011, pour des réserves constituées de 155,0 millions, dégagant ainsi un excédent global net de 12,0 millions contre un excédent global net de 547,0 millions l'année précédente.

Au total, l'excédent de liquidité bancaire a augmenté au cours de la période sous revue.

4 : Les statistiques relatives aux réserves obligatoires constituées par les établissements financiers à caractère bancaire de la Côte d'Ivoire au titre de l'année 2011 ne sont pas disponibles.

Tableau 15 : évolution des réserves obligatoires constituées par les banques (en millions FCFA)						
Périodes	Réserves requises	Réserves constituées		Déficit brut	Excédent brut	Excédent (+) ou déficit (-) net
		Total	dont titres	(1)	(2)	(3) = (2)+(1)
16-12-2010 au 15-01-2011	570 888	1 146 224	0	-11 207	586 543	575 336
16-01-2011 au 15-02-2011	575 214	1 188 683	0	-12 239	625 708	613 469
16-02-2011 au 15-03-2011	469 486	1 015 894	0	-11 375	557 783	546 408
16-03-2011 au 15-04-2011	464 170	991 492	0	-14 627	541 949	527 322
16-04-2011 au 15-05-2011	468 471	992 143	0	-16 475	540 146	523 671
16-05-2011 au 15-06-2011	483 845	881 363	0	-8 657	406 174	397 517
16-06-2011 au 15-07-2011	496 397	925 031	0	-7 937	435 288	427 351
16-07-2011 au 15-08-2011	697 888	1 456 904	0	-15 029	773 170	758 141
16-08-2011 au 15-09-2011	707 746	1 562 821	0	-18 311	873 386	855 075
16-09-2011 au 15-10-2011	710 394	1 573 165	0	-9 536	872 307	862 771
16-10-2011 au 15-11-2011	701 089	1 506 910	0	-11 639	817 460	805 821
16-11-2011 au 15-12-2011	717 997	1 429 263	0	-17 146	728 412	711 266
Moyenne	588 632	1 222 491	0	-12 848	646 527	633 679

Source : BCEAO.

Tableau 16 : évolution des réserves obligatoires constituées par les établissements financiers (en millions FCFA)					
Périodes	Réserves requises	Réserves constituées	Déficit brut	Excédent brut	Excédent (+) ou déficit (-) net
			(1)	(2)	(3) = (2)+(1)
01-01-2011 au 31-03-2011	111	172	-98	159	61
01-04-2011 au 30-06-2011	144	529	-75	460	385
01-07-2011 au 30-09-2011	146	347	-67	268	201
01-10-2011 au 31-12-2011	171	88	-104	21	-83
Moyenne	143	284	-86	227	141

Source : BCEAO.

2.3.7 - Opérations du marché interbancaire

Au cours de l'année 2011, l'évolution du marché interbancaire de l'UMOA a été marquée par l'accroissement du volume des opérations et la poursuite de la détente des taux d'intérêt.

Le volume moyen hebdomadaire des transactions, toutes maturités confondues, s'est élevé à 44,6 milliards FCFA contre 41,5 milliards FCFA en 2010. Les opérations ont couvert des maturités allant d'un

(1) jour à douze (12) mois. Les compartiments à un jour, une semaine, deux semaines et un mois ont été les plus actifs, représentant respectivement 11,8%, 50,7%, 15,3% et 17,1% du volume moyen des transactions, toutes maturités confondues.

Le volume moyen des transactions interbancaires est resté relativement faible, ne représentant que 10,6% du montant moyen des injections de liquidités de la BCEAO.

Tableau 17 : évolution des taux interbancaires en 2011 (moyenne pondérée en pourcentage)

	1 jour	1 semaine	2 semaines	1 mois	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
Janvier	2,91	3,08	5,43	5,25	5,05			
Février	3,81	3,27	4,73	4,90	5,13			
Mars	3,25	3,17	5,72	5,16	4,70	6,25		
Avril	3,20	3,38	5,60	4,36	5,82			
Mai	3,82	3,38	5,19	4,53	5,74			
Juin	3,40	3,46	4,99	4,96	6,03	6,00		
Juillet	3,63	3,61	4,45	4,50	5,19	5,88		5,75
Août	3,91	4,01	3,73	4,97	5,12			
Septembre	4,72	3,82	5,09	5,14	5,94	6,00		6,50
Octobre	4,91	3,53	5,09	4,69	6,41			6,50
Novembre	3,34	3,48	5,07	5,28	5,21			
Décembre	3,77	3,88	5,03	5,55	5,91			
Moyenne	3,60	3,52	4,81	4,91	5,52	6,02		6,29

Source : BCEAO.

Toutes les places de l'Union ont participé à l'animation du marché interbancaire. Les places les plus actives en termes d'offres de ressources ont été celles de Lomé (24,3%), d'Abidjan (18,7%), de Dakar (17,9%) et de Cotonou (17,4%). Les principales places

bénéficiaires ont été celles de Dakar (27,9%), de Cotonou (23,5%), de Ouagadougou (17,1%) et d'Abidjan (13,7%).

Les prêts intra-groupes ont représenté 60,6% des transactions totales.

Tableau 18 : évolution des prêts interbancaires dans l'UMOA en 2011 (en millions FCFA)

	Montants moyens		Encours moyen des prêts	Fourchettes des taux (en %)	Durées des prêts
	Total	dont UMOA			
Janvier	36 784	31 788	91 532	2,00 à 7,50	1 jour à 3 mois
Février	16 317	12 130	69 603	2,00 à 6,50	1 jour à 3 mois
Mars	16 289	9 789	76 814	2,00 à 10,0	1 jour à 6 mois
Avril	46 991	37 771	97 491	2,25 à 10,0	1 jour à 3 mois
Mai	55 325	42 788	116 408	3,00 à 6,50	1 jour à 3 mois
Juin	64 181	43 919	139 690	3,00 à 8,25	1 jour à 6 mois
Juillet	46 272	37 312	139 997	3,75 à 7,25	1 jour à 12 mois
Août	40 789	35 015	151 152	3,00 à 7,00	1 jour à 3 mois
Septembre	43 532	32 253	130 864	3,50 à 7,00	1 jour à 12 mois
Octobre	42 042	33 004	134 319	2,50 à 10,00	1 jour à 12 mois
Novembre	72 800	65 413	156 799	3,00 à 7,00	1 jour à 3 mois
Décembre	53 900	40 371	129 750	3,00 à 8,00	1 jour à 3 mois
Moyenne	44 602	35 129	119 535		

Source : BCEAO.

2.3.8 - Opérations du marché des titres publics et privés

Les émissions de titres de créances négociables et de titres publics, avec l'agrément ou le concours de la BCEAO, se sont globalement établies à 4.354,6 milliards en 2011 contre 2.384,9 milliards en 2010. Elles ont concerné les certificats de dépôt à hauteur de 20,0 milliards, les bons BOAD pour 50,5 milliards, les bons du Trésor pour un montant cumulé de 3.475,7 milliards et les obligations du Trésor pour 808,4 milliards.

Deux (2) émissions de **certificats de dépôt**, d'un montant cumulé de 20,0 milliards ont été réalisées au Sénégal (15,0 milliards et 5,0 milliards) pour des maturités respectives de sept (7) ans et cinq (5) ans.

Une (1) émission de **bons BOAD** d'un montant de 50,5 milliards, d'une maturité de 5 ans, a été réalisée en avril 2011.

Aucune émission n'a été réalisée au titre des **billets de trésorerie et des bons** des établissements financiers. Ainsi, à fin décembre 2011, l'encours des titres de créances négociables s'est établi à 246,6 milliards contre 245,9 milliards à fin décembre 2010, réparti comme suit :

- trois (3) lignes de certificats de dépôt, pour chacune des banques ci-après : CBAO-Sénégal (15,0 milliards), BRM-Sénégal (5,0 milliards) et Standard Chartered Bank-Côte d'Ivoire (0,65 milliard) ;
- quatre (4) lignes de bons des établissements financiers de Alios Finances pour 13,0 milliards ;
- six (6) lignes de bons des institutions financières régionales (BOAD) d'un encours de 212,9 milliards.

S'agissant des titres publics, quatre-vingt-seize (96) émissions de **bons du Trésor** ont été réalisées par adjudication à taux variables par sept (7) Etats de l'Union, soit :

- huit (8) pour le Bénin, pour un montant cumulé de 237,7 milliards ;
- six (6) pour le Burkina, pour un montant global de 160,8 milliards ;

- soixante-cinq (65) pour la Côte d'Ivoire pour un montant total de 2.594,3 milliards, pour l'essentiel sous forme d'émission revolving du fait de la crise socio-politique ;
- trois (3) pour le Mali, pour un montant cumulé de 119,6 milliards ;
- deux (2) pour le Niger, pour un montant total de 64,5 milliards ;
- neuf (9) pour le Sénégal, pour un montant global de 238,8 milliards ;
- trois (3) pour le Togo, pour 60,0 milliards.

Les taux moyens de rendement de ces bons ont varié dans une fourchette comprise entre 3,9899% et 6,8747%.

Sur le compartiment long du marché des capitaux, dix (10) émissions d'obligations du Trésor par appel public à l'épargne ont été effectuées, par voie d'adjudication avec le concours de la BCEAO, pour un montant global de 808,4 milliards, à des taux variant entre 5,00% et 6,50%, contre 249,9 milliards en 2010. Elle se répartissent comme suit :

- une (1) pour le Bénin, pour un montant de 63,8 milliards ;
- une (1) pour le Burkina, pour un montant 60,6 milliards ;
- trois (3) pour la Côte d'Ivoire, pour un montant total de 499,8 milliards, dont 325,2 milliards au titre de la restructuration des titres à court terme précédemment émis ;
- quatre (4) pour le Sénégal, pour un montant global de 124,2 milliards ;
- une (1) pour le Togo, pour un montant de 60,0 milliards.

La restructuration de l'encours des titres publics de la Côte d'Ivoire s'est traduite par une émission de bons du Trésor d'un montant de 242,9 milliards au taux de 4,75% sur une durée de deux (2) ans et de deux émissions obligataires de 162,6 milliards chacune, aux taux respectifs de 5,00% et 5,25%, sur des maturités de trois (3) ans et cinq (5) ans.

III - EMISSION MONETAIRE ET SYSTEMES DE PAIEMENT

3.1 - GESTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Les opérations effectuées aux guichets de la Banque Centrale ont été marquées, au cours de l'année 2011, par un excédent des prélèvements sur les versements de signes monétaires. Comparée à 2010, la part des billets dans la circulation fiduciaire est restée stable à 96,3%.

3.1.1 - Prélèvements et versements aux guichets

Les opérations de retrait et de versement aux guichets de la Banque Centrale ont connu un léger accroissement au cours de l'année 2011.

Les prélèvements et les versements effectués aux guichets de la Banque Centrale, au cours de l'année 2011, ont porté sur un total de 2.860,4 millions de billets et pièces de monnaie, contre 2.791,9 millions d'unités au cours de l'exercice 2010, soit une hausse de 2,4%.

3.1.1.1 - Prélèvements

Les prélèvements de billets au cours de l'année 2011 se sont élevés à 1.402,3 millions de vignettes (10.285,1 milliards FCFA), contre 1.394,9 millions de vignettes en 2010 (10.239,0 milliards FCFA), soit une hausse de 0,5% en volume et de 0,5% en valeur.

Les retraits les plus importants ont été enregistrés en Côte d'Ivoire (23,4 %), au Burkina Faso (18,1%), au Sénégal (16,3%) et au Mali (15,9%).

Les sorties de pièces de monnaie ont enregistré une hausse de 20,5 % sur la période, passant de 68,1 millions d'unités en 2010 à 82,1 millions d'unités en 2011. En valeur, elles sont passées de 8,2 milliards FCFA en 2010 à 9,9 milliards FCFA en 2011. Par pays, les prélèvements se répartissent comme suit.

Tableau 19 : répartition des prélèvements aux guichets des Agences de la BCEAO)

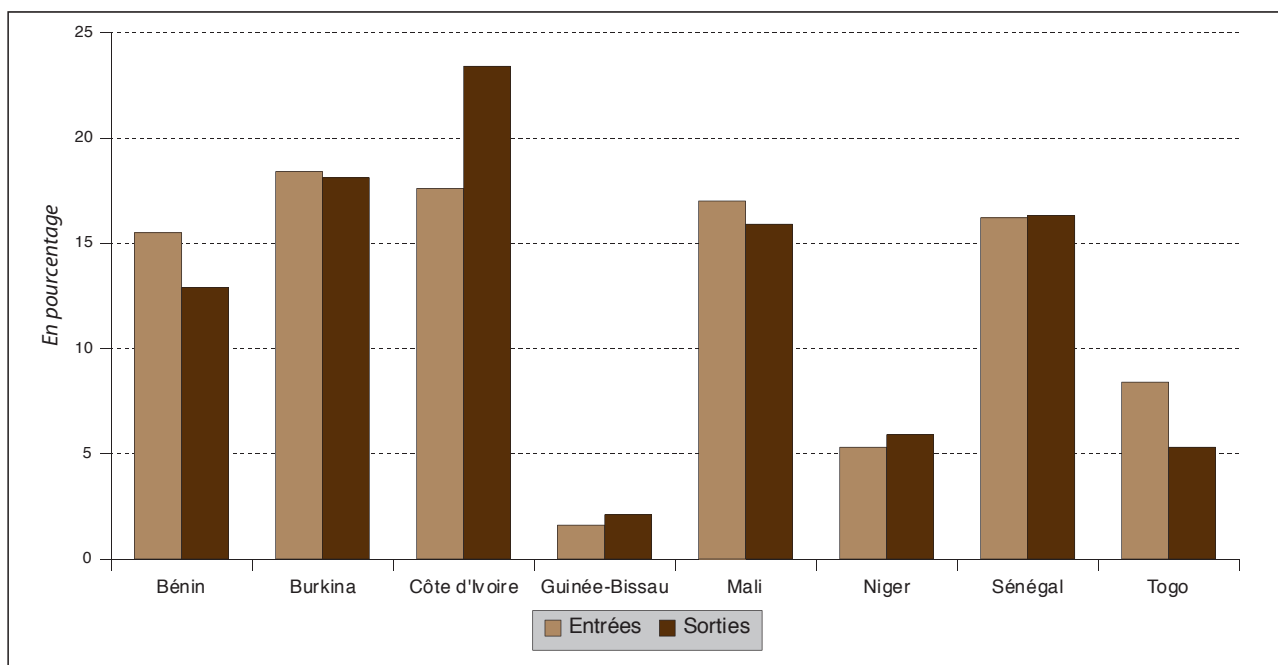
	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total
Billets									
Valeur	1 325 766	1 865 673	2 410 274	218 648	1 633 540	606 209	1 678 887	546 137	10 285 134
(%) Valeur	12,9%	18,1%	23,4%	2,1%	15,9%	5,9%	16,3%	5,3%	100,0%
Nombre	190,6	224,0	313,6	44,4	212,7	99,9	226,3	90,7	1 402,3
(%) volume	13,6%	16,0%	22,4%	3,2%	15,2%	7,1%	16,1%	6,5%	100,0%
Pièces									
Valeur	1 138	1 342	1 212	537	1 308	965	2 100	1 305	9 907
(%) Valeur	11,5%	13,5%	12,2%	5,4%	13,2%	9,7%	21,2%	13,2%	100,0%
Nombre	11,6	13,1	9,1	2,0	12,6	8,5	16,7	8,5	82,0
(%) volume	14,1%	16,0%	11,1%	2,4%	15,4%	10,4%	20,3%	10,3%	100,0%

Valeur en millions FCFA.

Nombre en millions d'unités.

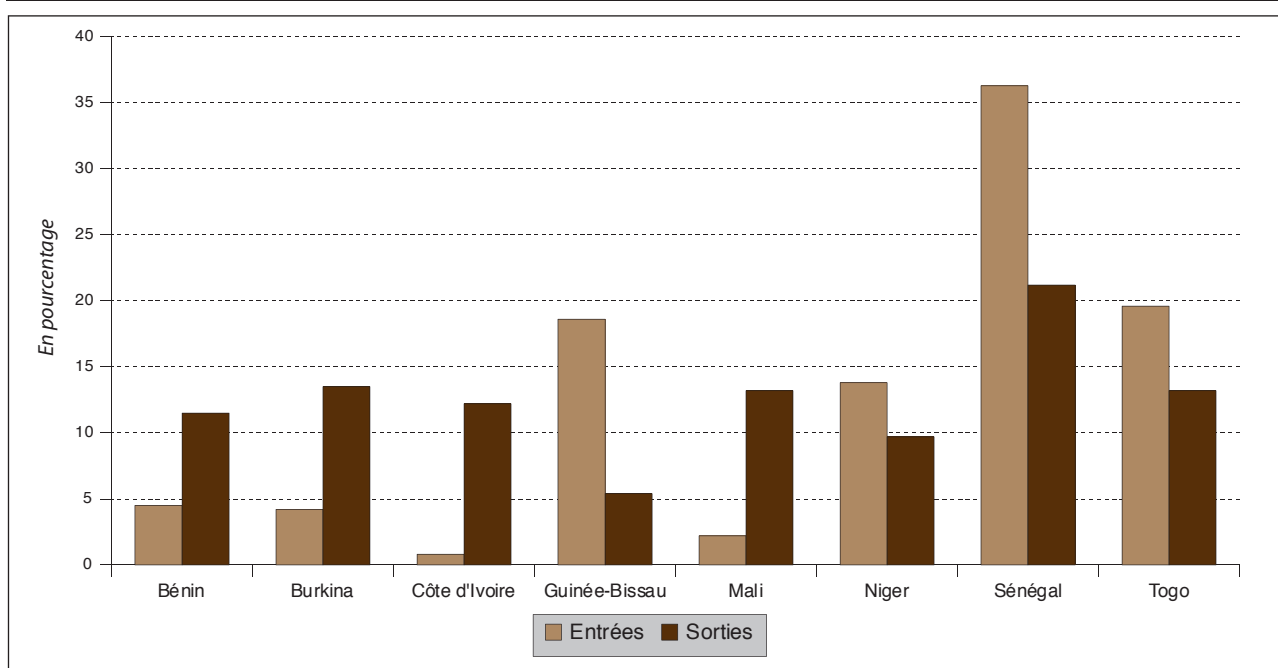
Source : BCEAO.

Graphique 22 : entrées et sorties de billets aux guichets de la BCEAO



Source : BCEAO.

Graphique 23 : entrées et sorties de pièces aux guichets de la BCEAO



Source : BCEAO.

3.1.1.2 - Versements

Les versements de billets aux guichets de la Banque Centrale ont porté sur 1.369,3 millions de billets (10.175,2 milliards FCFA), contre 1.319,2 millions de billets (9.758,3 milliards FCFA) en 2010, soit une hausse de 3,8% en volume et de 4,3% en valeur.

Les entrées les plus importantes en valeur ont été observées au Burkina Faso (18,4%), en Côte d'Ivoire (17,6%), au Mali (17%) et au Sénégal (16,2%).

Concernant les pièces de monnaie, les versements effectués aux guichets de la Banque Centrale sont passés de 9,7 millions d'unités en 2010 à 6,7 millions d'unités en 2011, enregistrant ainsi, sur la période, une baisse de 30,9%. En valeur, les versements se chiffrent à 1.820,4 millions FCFA en 2011 contre 2.436,4 millions FCFA l'année précédente.

Par pays, les versements se répartissent comme suit.

Tableau 20 : répartition des versements aux guichets des Agences de la BCEAO									
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total
Billets									
Valeur	1 577 619	1 869 113	1 787 261	162 477	1 730 878	544 159	1 651 314	852 406	10 175 227
(%) Valeur	15,5%	18,4%	17,6%	1,6%	17,0%	5,3%	16,2%	8,4%	100,0%
Nombre	208,8	228,9	237,6	32,8	218,8	91,3	221,2	129,9	1 369,3
(%) Volume	15,2%	16,7%	17,3%	2,4%	16,0%	6,7%	16,2%	9,5%	100,0%
Pièces									
Valeur	82	77	14	339	40	251	660	357	1 820
(%) Valeur	4,5%	4,2%	0,8%	18,6%	2,2%	13,8%	36,3%	19,6%	100,0%
Nombre	0,6	0,6	0,2	1,2	0,3	1,3	1,6	0,9	6,7
(%) Volume	9,3%	9,5%	2,6%	17,3%	5,1%	19,3%	23,3%	13,7%	100,0%

Valeur en millions FCFA.
Nombre en millions d'unités.
Source : BCEAO.

3.1.2 - Composition de la circulation fiduciaire

A fin décembre 2011, la circulation fiduciaire s'est établie à 4.099,4 milliards FCFA contre 3.933,2

milliards FCFA un an auparavant, soit une hausse de 4,2%. Les grosses coupures ont constitué 91,5% de la circulation des billets au 31 décembre 2011 contre 91,8% à la même période de l'année 2010.

Tableau 21 : composition des billets et pièces en circulation			
En millions FCFA			
Coupores	31/12/09	31/12/10	31/12/11
Billets	3 307 949	3 787 657	3 945 809
10 000	2 446 746	2 831 036	2 939 909
5 000	573 562	644 327	669 185
2 000	163 869	166 611	163 722
1 000	123 772	145 683	172 993
Pièces	139 782	145 517	153 610
5 000	342	346	352
500	46 898	49 824	54 308
250	5 680	5 705	5 774
200	19 369	20 553	22 132
100	35 133	35 767	36 531
50	15 268	15 832	16 528
25	7 370	7 625	7 935
10	5 952	6 049	6 176
5	512	557	615
1	258	259	259
Total	3 447 731	3 933 174	4 099 419

Source : BCEAO.

3.2 - EXECUTION DES REGLEMENTS A L'INTERIEUR DE L'UMOA

3.2.1 - Mouvements de billets externes aux guichets des Agences de la BCEAO

Sur la base des résultats définitifs, les mouvements de billets externes résultant des opérations de tri se sont chiffrés, au cours de l'exercice 2011, à 1.609,0 milliards FCFA contre 1.670,6 milliards FCFA l'exercice précédent, soit une baisse de 3,7%.

Les billets déplacés sont constitués principalement de ceux émis par les Agences de la Côte d'Ivoire (37,4%), du Burkina (13,1%), du Bénin (12,9%), du Togo (9,7%) et du Sénégal (9,4%).

Les Agences du Bénin, du Togo, du Mali et du Niger ont enregistré à leurs guichets les montants les plus importants de billets externes avec des parts respectives de 30,1%, 26,7%, 12,6% et 9,0%.

	Exercice 2010			Exercice 2011			Variation		
	(1)			(2)			(3)=(2)-(1)		
	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes	Entrées	Sorties	Soldes
Bénin	579,5	239,8	339,8	483,7	208,0	275,7	-95,8	-31,8	-64,0
Burkina	91,9	249,3	-157,4	101,8	211,3	-109,5	9,9	-38,0	48,0
Côte d'Ivoire	71,5	657,5	-586,0	53,2	602,4	-549,2	-18,3	-55,1	36,8
Guinée-Bissau	27,1	35,4	-8,4	83,2	37,6	45,5	56,1	2,3	53,8
Mali	142,5	106,6	35,9	202,1	112,9	89,2	59,6	6,3	53,3
Niger	124,5	119,3	5,2	145,3	129,7	15,6	20,8	10,4	10,4
Sénégal	96,1	76,8	19,3	110,5	151,3	-40,8	14,4	74,5	-60,2
Togo	537,5	185,9	351,6	429,2	155,7	273,5	108,3	-30,2	-138,5
UMOA	1 670,6	1 670,6	-	1 609,0	1 609,0	-	-61,6	-61,6	-

Source : BCEAO.

3.2.2 - Dispositions entre les Etats membres de l'UMOA

Les flux des capitaux entre les Etats de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) se sont accrus de 4.662,9 milliards, passant de 11.026,7 milliards en 2010 à 15.689,6 milliards en 2011, soit une progression de 42,3%. Cette évolution résulte essentiellement de l'amélioration des flux nets de capitaux de 95,0% en faveur de l'Etat du Sénégal et de 59,4% en faveur du Burkina.

Au **Bénin**, le déficit des flux nets des échanges de capitaux est passé de 183,4 milliards en 2010 à 185,2 milliards en 2011, soit une légère hausse de 1,8 milliard, en raison de l'accroissement de 798,7 milliards des émissions, atténué par celui de 796,9 milliards des réceptions de fonds.

Au **Burkina**, le solde négatif des échanges de capitaux enregistré en 2011 s'est contracté en passant de 210,8 milliards en 2010 à 85,6 milliards en 2011, soit une amélioration de 125,2 milliards en raison de l'accroissement de 848,7 milliards des réceptions, dont l'effet a toutefois été atténué par la progression de 723,5 milliards des émissions.

En **Côte d'Ivoire**, le solde excédentaire des flux financiers nets des échanges intra-communautaires s'est dégradé de 185,1 milliards, en s'établissant à 657,7 milliards en 2011 contre 842,8 milliards en 2010, en relation avec la contraction des flux nets de capitaux. En effet, les émissions de fonds par la Côte d'Ivoire vers les autres Etats de l'Union se sont fortement accrus de 1.177,8 milliards ou 42,2%, en se chiffrant à 3.971,6 milliards en 2011 contre 2.793,8 milliards en 2010. Quant aux réceptions, elles ont enregistré une hausse de 992,7 milliards ou 27,3%, en ressortant à 4.629,3 milliards en 2011 contre 3.636,6 milliards un an plus tôt.

En **Guinée-Bissau**, le solde des flux nets de capitaux est ressorti excédentaire de 16,5 milliards contre un déficit de 3,7 milliards en 2010, soit une amélioration de 20,2 milliards, en relation avec l'effet compensé d'une hausse de 50,6 milliards des réceptions et d'une diminution de 30,4 milliards des émissions de ressources.

Au **Mali**, la tendance déficitaire du solde des flux nets de capitaux s'est améliorée de 96,0 milliards en 2011, en ressortant à 179,6 milliards contre 275,6 milliards un an auparavant, soit une amélioration de 34,8%,

en liaison avec la forte progression de 476,6 milliards des émissions de fonds, atténuée toutefois par l'accroissement de 380,6 milliards des réceptions de fonds en provenance des autres pays de l'Union.

Au **Niger**, la dégradation du solde déficitaire des flux financiers nets s'est ralentie en 2011, en s'établissant à 25,8 milliards contre 71,1 milliards en 2010, soit une amélioration de 45,3 milliards, en raison d'une progression de 28,7% des réceptions qui sont passées de 486,8 milliards en 2010 à 626,5 milliards en 2011, atténuée par une hausse de 16,9% des émissions.

Au **Sénégal**, le solde excédentaire des flux financiers nets des échanges intra-communautaires s'est fortement amélioré de 317,1 milliards, en s'établissant à 651,0 milliards en 2011 contre 333,9 milliards en

2010, en liaison avec la progression des flux nets de capitaux reçus des autres Etats de l'Union. En effet, les réceptions de fonds ont enregistré un accroissement de 41,9%, en s'établissant à 2.662,9 milliards en 2011 contre 1.877,0 milliards un an plus tôt. Quant aux émissions, elles ont progressé de 30,4%, en se chiffrant à 2.011,9 milliards en 2011 contre 1.543,1 milliards en 2010.

Au **Togo**, la tendance déficitaire du solde des flux nets d'échanges de capitaux s'est accentuée, en passant de 111,2 milliards en 2010 à 267,4 milliards en 2011, soit une dégradation de 156,2 milliards ou 140,5%, induite notamment par la forte progression de 515,8 milliards des émissions de fonds, partiellement atténuée par l'accroissement de 359,6 milliards des réceptions de capitaux des autres pays de l'Union.

Tableau 23 : dispositions entre les pays de l'UMOA (en milliards FCFA)

	Transactions 2010			Transactions 2011			Variations	
	Réceptions	Emissions	Flux nets (1)	Réceptions	Emissions	Flux nets (2)	Valeur (2) - (1)	%
BENIN	1 218,2	1 401,6	-183,4	2 015,1	2 200,3	-185,2	-1,8	-1,0
BURKINA	1 205,2	1 416,0	-210,8	2 053,9	2 139,5	-85,6	125,2	59,4
COTE D'IVOIRE	3 636,6	2 793,8	842,8	4 629,3	3 971,6	657,7	-185,1	-22,0
GUINEE BISSAU	123,8	127,5	-3,7	174,4	157,9	16,5	20,2	545,9
MALI	1 021,0	1 296,6	-275,6	1 497,6	1 677,2	-179,6	96,0	34,8
NIGER	486,8	557,9	-71,1	626,5	652,3	-25,8	45,3	63,7
SENEGAL	1 877,0	1 543,1	333,9	2 662,9	2 011,9	651,0	317,1	95,0
TOGO	1 153,1	1 264,3	-111,2	1 512,7	1 780,1	-267,4	-156,2	-140,5
SIEGE	305,0	625,9	-320,9	517,2	1 098,8	-581,6	-260,7	-81,2
TOTAUX	11 026,7	11 026,7	0,0	15 689,6	15 689,6	0,0	0,0	-

Source : BCEAO.

3.3 - EXECUTION DES REGLEMENTS AVEC L'EXTERIEUR

3.3.1 - Opérations sur billets avec l'étranger

Au 31 décembre 2011, l'encaisse globale en billets euros des Agences représente la contre-valeur de

4,8 milliards FCFA, contre 26,6 milliards FCFA l'année précédente. Au cours de l'exercice écoulé, les commandes de billets euros se sont établies à la contre-valeur de 8,3 milliards FCFA et les rapatriements à 20,7 milliards FCFA contre respectivement 2,3 milliards FCFA et 3,9 milliards FCFA l'exercice précédent.

3.3.2 - Transferts scripturaux

Les flux de règlements entre l'UMOA et l'extérieur, via la BCEAO, se sont traduits par des sorties nettes de devises de 37,4 milliards, après des excédents de 60,0 milliards et de 126,7 milliards enregistrés respectivement en 2010 et en 2009. En 2008, le solde net des flux de règlement avait affiché un déficit de 147,3 milliards. Cette inversion de tendance s'explique principalement par une forte hausse des émissions bancaires, dont les effets ont été atténués par les transferts reçus des Trésors nationaux.

Les transferts émis en 2011 par les banques, par le canal de la BCEAO, se sont accrus de 597,8 milliards (+28,6%), en s'établissant à 2.686,5 milliards, en rapport notamment avec la hausse des demandes adossées à des couvertures d'importations de produits pétroliers (+475,2 milliards ; +63,2%). Après le niveau de 1.780,0 milliards enregistré en 2010, les réceptions de fonds des banques de l'Union sont ressorties en baisse de 186,5 milliards (-10,5%) en 2011, en s'établissant à 1.593,5 milliards, sous l'influence de la faible mobilisation des recettes d'exportations, notamment de celles du binôme café-cacao, du fait de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire.

En définitive, les transferts nets des banques affichent sur l'année 2011 un solde déficitaire de 1.093,1

milliards, soit une détérioration du solde de 784,3 milliards par rapport à l'année 2010.

Les émissions de fonds des Trésors nationaux se sont élevées à 619,3 milliards, en baisse de 74,9 milliards (-10,8%) par rapport à 2010. Elles ont concerné essentiellement des remboursements de la dette extérieure des Etats de l'Union, des règlements de diverses prestations de services et des approvisionnements des représentations diplomatiques. Les réceptions de fonds des Trésors nationaux se sont établies à 1.607,8 milliards, en hausse de 588,4 milliards (+57,7%) par rapport à 2010, du fait notamment des encaissements de ressources en faveur de la Côte d'Ivoire, en relation avec l'assistance de la communauté internationale après la crise post-électorale, et du Sénégal à la faveur des fonds reçus dans le cadre d'une émission d'euro-obligations par le Gouvernement. Les réceptions sont, également, constituées de fonds issus des appuis budgétaires, des aides-projets, ainsi que de divers concours et subventions de bailleurs de fonds.

Sur cette base, les transferts nets des Trésors nationaux sont ressortis excédentaires de 988,5 milliards contre des excédents de 325,2 milliards en 2010, de 670,1 milliards en 2009 et de 547,9 milliards en 2008.

Tableau 24 : flux des transferts via la BCEAO - exercice 2011

	Transferts reçus		Transferts émis		Soldes	
	En milliards FCFA					
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
Banques	1 780,0	1 593,5	2 088,8	2 686,5	-308,7	-1 093,1
Trésors et organismes publics	1 019,4	1 607,8	694,2	619,3	325,2	988,5
Divers agents économiques	96,3	125,5	52,7	58,3	43,6	67,2
TOTAL	2 895,7	3 326,7	2 835,6	3 364,1	60,0	-37,4

Source : BCEAO.

3.4 - FONCTIONNEMENT DES SYSTEMES DE PAIEMENT

Au cours de l'année 2011, le domaine des systèmes de paiement de l'UEMOA a été marqué par les principaux événements suivants :

- la préparation des participants à la phase cible de la version 3 de SICA-UEMOA ;
- la fin de la campagne de communication sur la promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux dans l'UEMOA ;
- le lancement d'une solution de mobile banking interopérable du Groupement Interbancaire Monétique de l'UEMOA (GIM-UEMOA) ;
- l'organisation dans le cadre de la mise en place du dispositif organisationnel de la preuve électronique de sessions de formation à l'intention des agents de la BCEAO, des établissements de crédit et du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UEMOA ;
- l'organisation dans le cadre de la surveillance des systèmes de paiement d'un séminaire sur la surveillance des Systèmes de Transferts Rapides d'Argent (STRA) ;
- la sensibilisation des Administrations publiques et des gros facturiers de l'UEMOA à l'utilisation des paiements électroniques.

Le fonctionnement des systèmes de paiement est abordé à travers les points suivants :

- le Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) ;
- le Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA) ;
- le Système Monétique Interbancaire Régional ;
- la Centrale des Incidents de Paiement (CIP) ;
- la surveillance des systèmes de paiement ;
- le cadre légal et réglementaire ;
- les services bancaires.

3.4.1 - Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)

Le Système de Transfert Automatisé et de Règlement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA), est le système qui permet de traiter sur une base brute et en temps réel les opérations de virements et les opérations compensées de SICA-UEMOA, de la monétique interbancaire régionale et de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Au 31 décembre 2011, le bilan du fonctionnement de STAR-UEMOA est globalement satisfaisant. Toutefois, certains indicateurs ont connu une dégradation, induite par la crise en Côte d'Ivoire qui a entraîné la réduction du nombre de transactions dans STAR-UEMOA, à la suite de la non participation aux échanges des établissements bancaires de ce pays de février à avril 2011.

Les principales évolutions notées se présentent comme suit :

- le nombre d'établissements bancaires participant au système est passé de 103 en 2010 à 106 en 2011 ;
- le nombre moyen journalier d'opérations traitées a connu une baisse, passant de 1.923 en 2010 à 1.383 en 2011, en raison de la crise ivoirienne ;
- la valeur moyenne journalière des opérations réglées est passée de 337,29 milliards en 2010 à 310,4 milliards FCFA en 2011 ;
- le taux de rejet pour insuffisance de provision est ressorti en moyenne à 0,13% sur l'année 2011 et à 0,1% sur les cinq dernières années, se maintenant ainsi largement en dessous de la norme maximale de 1,0% ;
- le délai moyen de règlement des transactions s'est établi en moyenne à 51 secondes en 2011, contre 53 secondes en 2010 ;
- le taux de rejet technique s'est situé à 3,0% au cours de l'année 2011 contre 3,8 % en 2010.

Tableau 25 : évolution de quelques indicateurs de STAR-UEMOA en 2011

Mois	Nombre moyen journalier de paiements	Valeur moyenne journalière des Paiements (en milliards FCFA)	Liquidité moyenne journalière des Banques (en milliards FCFA)	Taux moyen de rejets financiers (en %)	Délai moyen de règlement des Transactions (en secondes)
janvier	1 262,8	271,1	802,3	0,04%	52
février	1 109,1	210,9	773,8	0,12%	44
mars	1 165,9	231,3	863,1	0,10%	42
avril	1 065,8	231,2	872,6	0,18%	34
mai	1 454,5	320,3	1021,3	0,10%	42
juin	1 454,5	308,8	977,8	0,17%	38
juillet	1 457,0	303,4	1 153,7	0,10%	40
août	1 452,8	326,9	1 268,9	0,16%	53
septembre	1 611,7	419,4	1 339,1	0,17%	59
octobre	1 440,2	326,8	1 298,9	0,14%	39
novembre	1 442,5	327,9	1 160,0	0,18%	126
décembre	1 681,3	446,8	1 190,6	0,15%	48
Moyenne générale	1383,0	310,4	1060,2	0,13%	51

Source : BCEAO.

S'agissant des faits marquants, au cours de l'année 2011, après les actions de sécurisation entreprises en 2010, au niveau de STAR-UEMOA, la BCEAO a engagé des travaux, en vue de la création d'un site de secours distant.

Par ailleurs, le comité chargé de l'élaboration du Plan de Continuité d'Activité (PCA) a poursuivi ses actions afin de définir une politique de continuité, en cas d'incidents opérationnels ou de troubles dans un Etat membre de l'Union. Ce comité a pour mission la mise en place d'un dispositif permettant de secourir les systèmes critiques de la BCEAO, notamment STAR-UEMOA.

En ce qui concerne les perspectives, dans le cadre de la consolidation de STAR-UEMOA et de l'amélioration des services rendus aux participants, la mise en œuvre des mesures ci-après sera poursuivie :

- mise en place d'un mécanisme d'avances intra-journalières, en vue de permettre à la Banque Centrale d'octroyer la liquidité aux participants qui en ont besoin, sous réserve de détenir des titres en garantie. Pour la réalisation de ce dispositif, les travaux de déploiement d'un système automatisé de règlement/livraison des titres conservés à la BCEAO auquel sera adossé ce dispositif sont en cours, de même que la livraison et l'installation des équipements, ainsi que le renforcement des capacités des membres de l'Equipe Technique de Suivi du projet ;

- travaux de sécurisation des systèmes de paiement, par la mise en place effective des sites de secours distants et déportés des systèmes de paiement.

3.4.2 - Système Interbancaire de Compensation Automatisé dans l'UEMOA (SICA-UEMOA)

SICA-UEMOA a permis de passer d'un système d'échange manuel de valeurs physiques, organisé quotidiennement dans chacune des Agences Principales de la BCEAO, à un système d'échange basé sur des supports électroniques. C'est un outil automatisé d'échange et de règlement des opérations de paiement de petits montants, entre établissements participants aux niveaux national et régional.

Les participants s'engagent à travers une convention signée avec la BCEAO, à acheminer les images scannées des valeurs présentées grâce à des liaisons de télécommunications spécialisées, à une plateforme raccordée à celle de la BCEAO et à une solution de numérisation de chèque.

SICA-UEMOA est composé de huit (08) Systèmes de Compensation Nationaux (SCN), soit un système dans chaque Etat membre de l'UEMOA, et d'un Système de compensation régional localisé au Siège de la BCEAO à Dakar.

Les participants à SICA-UEMOA sont les banques, la BCEAO, le Trésor public et les services financiers de la Poste. Les instruments de paiement présentés à SICA-UEMOA pour compensation sont les chèques, les virements de petits montants (généralement de moins de 50 millions FCFA), les billets à ordre, les lettres de change et les avis de prélèvements.

Entre 2010 et 2011, les performances du système se sont accrues avec :

- un fonctionnement globalement satisfaisant des systèmes nationaux qui ont enregistré des taux de rejet technique inférieurs à la norme maximale de 5,0%, démontrant ainsi une bonne appropriation du système par l'ensemble des participants ;
- une exhaustivité dans les présentations des types de moyens de paiement (chèques, virements, effets de commerce et avis de prélèvement) dans le système avec une proportion plus élevée des opérations de chèques (environ 80 %) ;
- une maîtrise de la gestion du risque de règlement des soldes de compensation dans la plupart des Etats membres de l'UEMOA, avec une finalité de règlement effective.

Pour les faits marquants, l'année 2011 a été caractérisée par le suivi de la mise en œuvre de la phase cible de la version 3 de SICA-UEMOA par

l'ensemble des participants. En effet, cette phase cible prévue pour le 31 janvier 2012 devra être marquée par l'arrêt de la phase transitoire de cohabitation des ancienne et nouvelle normes de chèques et d'effets de commerce dans le système.

Cette migration s'explique par la mise en œuvre de la nouvelle norme de chèques et d'effets de commerce adoptée par la communauté bancaire à travers son Comité UEMOA de Normalisation (CUN) au cours de l'année 2006. Ainsi, depuis le 8 octobre 2010, les participants échangent à travers le système, aussi bien les anciennes que les nouvelles normes de chèques et d'effets de commerce (phase transitoire).

Des messages d'information et de sensibilisation ont été à cet effet diffusés par les banques et Associations professionnelles de banques au profit de la clientèle.

S'agissant des perspectives, dans le cadre du fonctionnement optimal de SICA-UEMOA, la BCEAO envisage de procéder à une centralisation des huit systèmes nationaux et du système sous-régional au Siège de la BCEAO. Cette centralisation répond à un besoin d'amélioration de l'efficacité et de la gestion du système, ainsi que de la réduction des coûts liés à son exploitation.

Par ailleurs, la BCEAO poursuivra la mise en place d'un fonds de garantie ayant pour objectif de protéger le système d'éventuelles défaillances financières des participants.

Tableau 26 : données caractéristiques des échanges dans SICA-UEMOA au 31 décembre 2011

Pays	Nombre d'opérations échangées			Valeur des opérations échangées (en milliards FCFA)		
	Année 2010	Année 2011	% Evolution	Année 2010	Année 2011	% Evolution
Bénin	652 099	658 878	1,04%	2 274,00	2 447,00	7,61%
Burkina	363 592	348 745	-4,08%	1 899,00	1 759,00	-7,37%
Côte d'Ivoire	3 832 170	2 604 078	-32,05%	10 359,12	7 468,90	-27,90%
Guinée-Bissau	5 409	12 005	121,94%	20,44	49,95	144,43%
Mali	470 873	516 252	9,64%	2 272,00	2 620,00	15,32%
Niger	135 043	139 485	3,29%	711,00	688,00	-3,23%
Sénégal	2 458 169	2 618 007	6,50%	6 046,09	7 307,34	20,86%
Togo	288 233	276350	-4,12%	982,60	1 059,50	7,83%
Total UEMOA	8 205 588	7 173 800	-12,57%	24 564,24	23 399,69	-4,74%

Source : BCEAO.

3.4.3 - Système monétique interbancaire régional

En 2011, la BCEAO s'est impliquée, aux côtés du Groupement Interbancaire Monétique de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (GIM-UEMOA), dans la promotion de l'utilisation du paiement électronique par les Administrations publiques et les grands facturiers, tels que les sociétés de télécommunications, d'électricité, d'eau, etc.

Les Autorités monétaires ont fixé, au rang de leurs priorités, la vulgarisation du paiement scriptural dans l'Union. Dans cette perspective, la Directive n°08/2002/CM/UEMOA du 19 septembre 2002 portant mesures de promotion de la bancarisation et de l'utilisation des moyens de paiement scripturaux a été transposée dans l'ordonnancement juridique de tous les Etats membres de l'Union. Cette Directive demande, entre autres, aux Administrations publiques de régler les salaires, indemnités et autres prestations en argent, excédant un montant de référence fixé à 100.000 FCFA, par le biais d'un instrument de paiement scriptural. Cette obligation est également étendue à la perception des impôts et taxes par les Etats.

Au terme de ces actions de sensibilisation, des plans d'actions devraient être arrêtés par les Administrations Publiques, en vue de développer le paiement sous forme scripturale dans tous les segments de leurs activités.

Par ailleurs, dans le cadre du développement de l'inclusion financière, la BCEAO a autorisé, au profit des populations non bancarisées, le lancement de services bancaires de base adossés à des téléphones portables. Ainsi, à fin 2011, six solutions de paiement par téléphone portable sont en exploitation dans l'Union.

3.4.4 - Centrale des incidents de paiement (CIP)

Les principales activités réalisées au cours de l'année 2011 ont porté sur le suivi des déclarations et des réclamations des Etablissements Teneurs de Compte (ETC).

Il est également à noter, au cours de cette année, l'entrée en production de plusieurs ETC dans la CIP, notamment Diamond Bank Togo, Diamond Bank Sénégal, Crédit International Sénégal et BGF I Bénin.

Au 31 décembre 2011, le nombre de comptes adossés à des instruments de paiement déclarés dans la CIP à l'échelle de l'UEMOA se situe à 3.140.620 contre 2.214.548 en 2010 et 1.771.632 en 2009.

Le taux d'homonymie pour l'année reste acceptable et se situe à 0,54%. Le tableau suivant fait la synthèse des taux de déclaration et d'homonymie au 31 décembre 2011.

Pays	Nombre de comptes déclarés (1)	Nombre de comptes détenus (2)	Taux de déclaration	Nombre de consultation	Taux d'homonymie
Bénin	364 869	458 205	79,63%	3 633	0,94%
Burkina	363 371	390 764	92,99%	3 485	0,15%
Côte d'Ivoire	828 350	1 059 000	78,22%	2 897	1,50%
Guinée-Bissau	59 179	67 944	87,10%	230	0,50%
Mali	785 920	885 843	88,72%	4 298	0,09%
Niger	112 344	184 655	60,84%	497	0,74%
Sénégal	435 183	496 671	87,62%	23 046	0,12%
Togo	191 404	213 549	89,63%	5 152	0,28%
TOTAL	3 140 620	3 779 610	83,09%	43 238	0,54%

(1) comptes adossés à des instruments de paiement et déclarés dans la CIP.

(2) comptes adossés à des instruments de paiement.

Source : BCEAO.

Concernant la mise en place du dispositif de consultation de la CIP par le grand public, la Banque Centrale a installé des serveurs vocaux dans tous les pays de l'Union pour la consultation de la Centrale par téléphone. Un site web a été créé pour la consultation de la CIP par internet. Au titre des réalisations, figurent :

- l'installation d'un système de consultation de la CIP par internet et le déploiement du dispositif de consultation de la CIP par serveur vocal, par le grand public ;
- l'élaboration d'un guide d'utilisateur pour la consultation de la CIP par téléphone et internet.

Le dispositif de consultation de la CIP par SMS est en cours de finalisation. Des numéros de téléphone courts sont prévus dans certains Etats, afin de faciliter l'accès du Grand Public à ce dispositif.

3.4.5 - Surveillance des systèmes de paiement

L'objectif principal poursuivi par la BCEAO à travers sa mission de surveillance est le maintien de la stabilité financière dans l'UEMOA par une promotion de l'efficacité, de la fiabilité et de la sécurité des systèmes de paiement.

Le cadre juridique de la surveillance comporte l'Instruction n°127-07-08 du 09 juillet 2008 prise en application du Règlement n°15/2002/CM/UEMOA du 19 septembre 2002 relatif aux systèmes de paiement dans les Etats membres de l'UEMOA et sur la base de la politique de surveillance adoptée par les Autorités de la BCEAO en 2006, visant à faire connaître son rôle de surveillant et les modalités d'exercice de cette surveillance auprès des gestionnaires des systèmes de paiement de l'Union.

La surveillance des systèmes de paiement gérés par la BCEAO, à savoir STAR-UEMOA et SICA-UEMOA s'est poursuivie en 2011 au niveau des Services Centraux du Siège et des Directions Nationales, conformément aux dispositions en vigueur.

Il ressort des rapports de surveillance mensuels, notamment des recommandations visant à maîtriser les risques encourus, apparus à la suite de l'analyse des incidents relevés dans le fonctionnement des systèmes de paiement.

Dans le cadre de la réalisation du plan de surveillance de l'année 2011, les points d'amélioration de la conformité de SICA-UEMOA et de STAR-UEMOA par rapport aux principes fondamentaux devant régir les systèmes d'importance systémique définis par la Banque des Règlements Internationaux (BRI) ont été étudiés et restitués au travers des rapports trimestriels de surveillance.

Le contenu de l'ensemble de ces rapports a été porté à la connaissance des gestionnaires opérationnels et techniques du Siège et des Directions Nationales avec des recommandations à mettre en œuvre. Un rapport annuel rendant compte des activités et des résultats de la surveillance des systèmes de paiement, gérés ou non par la BCEAO sur l'année 2010, a été également élaboré.

En 2011, une proposition de révision du cadre actuel de la surveillance des systèmes de paiement a été effectuée, en vue de mieux contribuer aux actions de maintien de la stabilité du système financier et d'inclusion financière des populations de l'UEMOA.

En outre, la BCEAO a mis en ligne sur son site web, l'annuaire des systèmes de paiement pour l'année 2011.

3.4.6 - Cadre légal et réglementaire

Le cadre juridique régissant les systèmes de paiement constitue un pilier essentiel sur lequel reposent la solidité et la sécurité des infrastructures techniques. En vue de renforcer le niveau de sécurisation et de surveillance des systèmes de paiement dans l'Union, la BCEAO a entamé des travaux visant la mise à jour des textes réglementaires relatifs notamment aux activités d'émission de la monnaie électronique et de paiement par téléphone mobile, ainsi que ceux afférents au dispositif organisationnel de la preuve électronique.

A ce titre, des séjours d'information auprès des Banques Centrales du Kenya et des Philippines sur la monnaie électronique et les paiements par téléphone mobile ont été effectués au cours de l'année 2011, en vue de s'inspirer de leur expérience en la matière. Les travaux seront poursuivis en 2012, notamment sur la base de l'évaluation de la mise en œuvre des textes en vigueur par les acteurs concernés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif organisationnel de la preuve électronique, le schéma retenu par les Autorités de la BCEAO est basé sur :

- la reconnaissance dans l'Union de structures accréditées et certifiées par des organismes étrangers ;
- l'extension des activités du Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) à la certification électronique ;
- l'implication de la Commission de l'UEMOA, en vue de l'harmonisation des schémas réglementaires de preuve électronique dans l'Union. A cet égard, le Conseil des Ministres de l'Union, en sa session du 1er octobre 2010, tenue à Ouagadougou, a instruit la BCEAO et la Commission de l'UEMOA de mettre en œuvre un chantier d'harmonisation des dispositions juridiques encadrant la preuve électronique.

Pour l'année 2011, les efforts déployés ont porté sur la sensibilisation aux enjeux de la signature électronique. A cet égard, deux sessions de formation ont été organisées à l'attention des agents de la BCEAO, ainsi que des représentants des Associations Professionnelles des Banques et Etablissements Financiers (APBEF). Les échanges ont permis d'aboutir à une compréhension plus fine de la problématique de la signature électronique.

Il ressort de l'avancement des travaux que l'ensemble des exigences minimales pour le démarrage du

dispositif organisationnel de la preuve électronique sont réunies. En effet, les projets de textes ont été finalisés, ainsi que les manuels de procédures et le site web devant permettre l'accès au dispositif.

3.4.7 - Services bancaires

En vue de renforcer les capacités des agents en charge des opérations monétiques, la Banque Centrale a organisé une formation itinérante du 06 au 26 février 2011, au niveau de la plupart de ses sites en activité. Le but de cette action est de rendre meilleur le fonctionnement des Guichets Automatiques de Banque (GAB) de la BCEAO. Par ailleurs, dans le cadre de l'amélioration de son système d'information, la Banque Centrale a mis en place, le 12 juillet 2011, une interface automatisée pour les règlements des factures fournisseurs via SICA-UEMOA.

Concernant les perspectives, les principaux chantiers portant sur l'amélioration des services bancaires offerts au personnel de la BCEAO portent sur :

- le démarrage du module « virement intra-UEMOA » de l'application « Services Bancaires » qui permettra la dématérialisation des virements à destination des banques de l'UEMOA ;
- l'amélioration de la tenue du contentieux Banque Interne par la numérisation des signatures ;
- la participation au projet « Guichet Unique » qui permettra de centraliser le traitement de bout en bout des opérations fiduciaires.

ENCADRE N° 3**Résumé de l'étude sur la modélisation du comportement de soumission des banques aux opérations d'open-market de la BCEAO**

Cette étude est une contribution à la compréhension du comportement des banques commerciales et des établissements financiers de l'UMOA par rapport aux opérations hebdomadaires d'open market de la Banque Centrale. En effet, ces opérations sont devenues l'un des instruments privilégiés de la BCEAO dans le cadre de la gestion de la liquidité du système bancaire. Plus spécifiquement, ce travail consiste en une analyse des décisions de participation des établissements de crédit de l'UMOA aux opérations d'appels d'offres de la BCEAO qui se manifestent à travers les montants et les taux de soumission. Il aborde également le comportement d'ensemble des banques par la mise en évidence d'effets de groupes bancaires.

Dans sa démarche méthodologique, l'étude procède à une modélisation économétrique du comportement de soumission des banques de l'UMOA aux opérations d'appels d'offres de la BCEAO en deux parties. La première porte sur la participation des banques aux opérations d'appels d'offres de la BCEAO et les taux de soumission des banques. La seconde analyse l'évolution des montants des soumissions et consiste en l'élaboration d'un modèle dynamique en panel à effets fixes qui sert notamment à détecter les effets de groupes bancaires.

Les résultats des estimations montrent que les réserves libres donnent une indication à la fois sur la décision de participation aux opérations, ainsi que sur les taux et les montants soumis par les banques. En effet, toute hausse des réserves libres des banques affecte négativement ces trois variables. Ce résultat intuitif a obtenu une forte confirmation statistique. En revanche, si la taille des banques influence positivement la décision de participation, elle joue dans le sens de soumissions à des taux plus faibles. Concernant les spreads de taux d'intérêt, ils exercent un impact positif et fortement significatif sur la décision de participation dans le cas des banques de l'UMOA.

Par ailleurs, les montants des soumissions des établissements de crédit de l'UMOA aux opérations d'open market de la BCEAO semblent suivre un processus dit markovien : le volume des soumissions à une adjudication est quasiment expliqué par l'adjudication précédente. En outre, les banques appartenant à un groupe bancaire semblent mieux exploiter les différentiels de taux d'intérêt, en accroissant le montant de leurs soumissions lorsque ceux-ci augmentent.

IV - SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

4.1 - EVOLUTION DU SYSTEME BANCAIRE

4.1.1 - Evolution du réseau bancaire

Au cours de l'année 2011, le réseau bancaire de l'UEMOA s'est consolidé de trois (3) unités par rapport à l'année précédente, résultant de l'agrément de quatre (4) établissements de crédit dont trois (3) banques et du retrait de l'agrément d'un (1) établissement financier, à la suite d'une fusion-absorption. Ainsi, le nombre d'établissements de crédit agréés est ressorti à cent vingt et un (121), contre cent dix-huit (118) l'année précédente.

Par pays, le réseau bancaire a été caractérisé par les évolutions ci-après :

- en Côte d'Ivoire, des arrêtés ministériels ont été pris portant agrément de BGFIBANK Côte d'Ivoire et de Guaranty Trust Bank Côte d'Ivoire (GTBANK-CI) ;
- au Mali, la Commission Bancaire a autorisé la fusion-absorption de Equipbail Mali par BOA-Mali ;
- au Niger, un arrêté ministériel a été pris portant agrément de la Banque Agricole du Niger (BAGRI) ;
- au Togo, un arrêté ministériel a été pris portant agrément de la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA).

Tableau 28 : répartition des établissements de crédit par pays (*)

	31/12/10			31/12/11				
	Banques	Etablissements financiers à caractère bancaire	Guichets		Banques	Etablissements financiers à caractère bancaire	Guichets (**)	
			P1	P2			P1	P2
BENIN	13	0	158	54	13	0	158	54
BURKINA	12	5	188	113	12	5	188	113
COTE D'IVOIRE	21	1	499	356	23	1	499	356
GUINEE-BISSAU	4	0	17	13	4	0	17	13
MALI	13	3	291	205	13	2	291	205
NIGER	10	1	78	48	11	1	78	48
SENEGAL	19	2	305	285	19	2	305	285
TOGO	12	2	157	104	12	3	157	104
UMOA	104	14	1 693	1 178	107	14	1 693	1 178

Source : BCEAO.

N.B. : P1 = guichets , agences bureaux et points de vente ; P2 = DAB/GAB.

* Sur la base des arrêtés d'agrément ou de retrait d'agrément.

** Reconstitution des données de 2010.

4.1.2 - Activité des banques et des établissements financiers

Entre 2010 et 2011, l'évolution du système bancaire de l'Union⁵ est caractérisée par une croissance des ressources et des emplois de 12,0% et de 13,9% respectivement.

Les ressources des établissements de crédit se sont établies à 13.434,3 milliards au 31 décembre 2011 contre 11.995,7 milliards à fin décembre 2010, enregistrant ainsi une hausse de 1.438,6 milliards. Cette évolution résulte d'une augmentation de 1.179,8 milliards des dépôts et emprunts, de 153,8 milliards des fonds propres nets, ainsi que de 104,9 milliards de diverses ressources.

Les emplois ont progressé de 1.502,4 milliards, pour ressortir à 12.325,1 milliards à fin décembre 2011, en relation avec la hausse des crédits à la clientèle de 905,0 milliards et des autres emplois de 597,3 milliards.

Les crédits à court terme ont progressé de 532,4 milliards, et les crédits à moyen et long terme de 342,3 milliards. Les crédits en souffrance se sont accrus de 35,5 milliards. Les opérations de crédit-bail et assimilés ont connu un repli de 5,3 milliards.

L'augmentation des autres emplois provient essentiellement des titres de placement et des immobilisations financières qui se sont accrus respectivement de 368,1 milliards et de 152,9 milliards.

Le taux brut de dégradation du portefeuille des banques et établissements financiers de l'Union s'est accru de 1,5 point de pourcentage, pour s'établir à 16,6% à fin décembre 2011. Le taux net, tenant compte des provisions, est toutefois ressorti en baisse de 0,4 point de pourcentage, pour s'établir à 6,8%.

L'excédent de trésorerie des banques et établissements financiers a enregistré un repli de 63,8 milliards, pour se situer à 1.109,2 milliards à fin 2011.

S'agissant des banques, elles ont enregistré, au cours de la période, une hausse de leurs ressources et de leurs emplois à hauteur respectivement de 11,9% et de 14,02%.

Ainsi, les ressources sont ressorties à 13.324,9 milliards à fin décembre 2011 contre 11.906,7 milliards en 2010, en augmentation de 1.418,2 milliards. Cette évolution résulte de la hausse des dépôts et emprunts (+1.179,4 milliards), des diverses ressources (+88,3 milliards) et des fonds propres nets (+150,4 milliards). Les fonds propres se sont consolidés principalement dans le cadre de la mesure de relèvement du capital social minimum.

Les emplois se sont établis à 12.232 milliards au 31 décembre 2011 contre 10.727,8 milliards à fin décembre 2010, en hausse de 1.540,5 milliards, répartis entre les crédits (+917,7 milliards) et les autres emplois (+586,8 milliards).

Le taux brut de dégradation du portefeuille s'est accru de 1,5 point de pourcentage, pour s'établir à 16,6%. Le taux net s'est inscrit en baisse de 0,4%, pour ressortir à 6,8% à fin décembre 2011.

La trésorerie excédentaire des banques a connu une diminution de 86,3 milliards, pour se situer à 1.092.6 milliards à fin décembre 2011.

En ce qui concerne les établissements financiers, l'évolution de leurs activités au cours de la période a été marquée par une hausse de 22,9% des ressources et une baisse de 2,3% des emplois.

Les ressources ont connu une hausse de 20,4 milliards pour s'établir à 109,4 milliards à fin 2011. Les emplois ont enregistré une baisse de 2,1 milliards pour ressortir à 92,8 milliards.

La qualité du portefeuille de crédit des établissements financiers de l'Union s'est améliorée, avec un taux de dégradation brut à 12,5% à fin décembre 2011 contre 18,8% en 2010. Le taux net de dégradation du portefeuille des crédits est ressorti à 2,8% contre 4,3% un an plus tôt, en baisse de 1,5 point de pourcentage.

La situation de trésorerie des établissements financiers, structurellement déficitaire ces dernières années, est passée excédentaire de 16,6 milliards au 31 décembre 2011.

⁵ : Source : Fichier de la Situation des Etablissements de Crédit (FISEC)

Tableau 29 : évolution des emplois et ressources des banques et établissements financiers de l'UMOA				
En milliards FCFA				
UMOA	Montants		Variations	
	2010	2011	en valeur	en %
	(1)	(2)	(3)=(2)-(1)	(4)=(3)/(1)
1. CREDITS	7 475,7	8 380,7	905,0	6,9
Crédits à long terme	287,2	302,4	15,2	5,3
Crédits à moyen terme	2 511,5	2 838,8	327,3	13,0
Crédits à court terme	4 067,6	4 411,8	344,2	8,5
dont crédits de campagne	166,5	188,2	21,7	13,0
Crédit-bail et assimilés	73,9	68,6	-5,3	-7,2
Crédits en souffrance (a)	535,4	570,9	35,5	6,6
dont douteux et litigieux	247,7	246,6	-1,06	-0,4
Taux nets de dégradation (a/1) (en %)	7,2	6,8	-0,3	-4,9
2. AUTRES EMPLOIS	3 347,0	3 944,4	597,4	17,8
Titres de placement	1 903,3	2 271,4	368,1	47,7
Immobilisations financières	359,9	512,8	152,9	42,5
Autres immobilisations	590,9	609,2	18,3	15,2
Divers emplois	492,9	551,0	58,1	11,8
A. TOTAL EMPLOIS (1+2)	10 822,7	12 325,1	1 502,4	12,7
1. FONDS PROPRES NETS	1 210,8	1 364,7	153,9	12,7
2. DEPOTS ET EMPRUNTS	9 939,0	11 118,9	1 179,9	14,1
A terme	5 030,5	5 371,2	340,7	6,8
Comptes disponibles	4 908,6	5 747,7	839,1	17,1
3. AUTRES RESSOURCES	845,9	950,8	104,9	12,4
B. TOTAL RESSOURCES (1+2+3)	11 995,7	13 434,4	1 438,7	12,0
DEFICIT (-) OU EXCEDENT (+) (B-A)	1 173,0	1 109,3	216,6	18,5
AFFECTATION DU SOLDE DE TRESORERIE				
1. DISPONIBILITES	373,5	419,1	45,6	12,2
2. BANQUES ET CORRESPONDANTS	800,3	690,1	-110,2	-13,8
Emplois	2 328,5	2 618,8	290,3	12,5
dont hors UMOA	560,3	583,9	23,6	4,2
Ressources	1 528,2	1 928,8	400,6	26,2
dont hors UMOA	235,4	338,2	102,8	43,7
DEFICIT (-) OU EXCEDENT (+) (1+2)	1 173,8	1 109,2	-64,6	-5,5

Source : BCEAO.

4.1.3 - Situation au regard du dispositif prudentiel

Sur la base des informations disponibles au 30 septembre 2011, 74,0% des établissements de crédit respectent la règle de représentation du capital social minimum. Le ratio de couverture des risques, qui se situe en moyenne à 11,98% pour l'ensemble des établissements de crédit de l'Union, est respecté par 73,0% de l'effectif. S'agissant de la norme de division des risques, en particulier la limitation des engagements sur une même signature, 50,0% des établissements s'y conforment.

En ce qui concerne les autres ratios prudentiels, notamment de liquidité, de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables et de structure du portefeuille, le taux de conformité s'inscrit respectivement à 63,0%, 54,0% et 2,0%.

S'agissant de la supervision, 18,0% de l'effectif global des établissements de crédit étaient sous surveillance rapprochée. Parmi ceux-ci, deux (2) banques faisaient l'objet d'une mesure d'administration provisoire, en raison de leur situation financière déséquilibrée et des insuffisances relevées dans la gouvernance.

4.1.4 - Dispositif des accords de classement

Le dispositif des accords de classement a été institué par le Conseil des Ministres de l'UMOA en

décembre 1990. Il a fait l'objet d'un réaménagement en septembre 2002. Il constitue un instrument de contrôle, a posteriori, de la qualité du portefeuille des banques et établissements financiers. Dans ce cadre, il est fait obligation aux banques et établissements financiers de soumettre à la BCEAO des demandes d'accord de classement pour au moins les cinquante (50) plus gros risques de leur portefeuille.

En outre, chaque établissement de crédit est tenu de respecter le ratio de structure du portefeuille, correspondant à un rapport minimal de 60,0% entre les crédits bénéficiant d'un accord de classement et l'encours total des crédits bruts inscrits dans ses livres.

Au cours de l'exercice 2011, 785 demandes d'accord de classement ont été instruites par la Banque Centrale, pour un montant global de 1.007,3 milliards contre 984 dossiers l'année précédente pour une valeur totale de 1.477,2 milliards.

A l'issue de l'examen des dossiers, 662 demandes respectant les normes prévues par le dispositif ont obtenu une cotation favorable à hauteur de 647,6 milliards correspondant à 84,3% des dossiers instruits et 64,3% des montants présentés.

A fin décembre 2011, l'encours des crédits classés s'est établi à 459,2 milliards contre 598,8 milliards un an plus tôt.

Tableau 30 : accords de classement traités en 2011 (montants en millions FCFA)

Pays	Nombre de dossiers de demandes d'accord de classement examinés	Montant total des crédits soumis à demande d'accord de classement	Nombre de dossiers ayant bénéficié d'un accord de classement	Montant des crédits ayant bénéficié d'un accord de classement	Nombre de dossiers rejetés	Montant total des crédits n'ayant pas bénéficié d'un accord de classement
Bénin	307	144 734	217	66 148	90	78 586
Burkina	31	74 601	17	19 023	14	55 578
Côte d'Ivoire	29	177 970	23	130 477	6	47 493
Guinée-Bissau	0	0	0	0	0	0
Mali	86	154 421	79	107 777	7	46 644
Niger	42	118 486	37	67 551	5	50 935
Sénégal	10	249 685	9	179 313	1	70 373
Togo	280	87 390	280	77 311	0	10 080
Total	785	1 007 288	662	647 599	123	359 688

Source : BCEAO.

4.2 - EVOLUTION DU MARCHÉ FINANCIER REGIONAL

L'année 2011 a été marquée par une baisse continue des indices de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA depuis le deuxième trimestre. Les indices BRVM10 et BRVM Composite ont terminé l'année 2011 en baisse de 24,47 points et 20,22 points pour ressortir à 158,49 points et 138,88 points respectivement.

De même, la capitalisation boursière totale a connu une légère baisse de 1,4% en 2011, en s'établissant à 3.875,1 milliards à fin décembre 2011. Cette évolution est imputable au repli de 8,5% de la capitalisation sur le marché des actions, qui s'est établie à 3.177,1 milliards à fin décembre 2011, atténuée par la hausse de 52,6% enregistrée sur le marché des obligations, où la capitalisation est ressortie à 698,0 milliards, du fait de l'introduction à la cote de nouvelles lignes obligataires.

ENCADRE N° 4

Principales dispositions de la Directive relative aux mesures fiscales harmonisées en faveur des entreprises d'investissement à capital fixe

En vue de favoriser l'émergence de nouveaux modes de financement des entreprises de l'Union n'ayant pas accès au marché financier, notamment les Petites et Moyennes Entreprises (PME), le Conseil des Ministres a adopté le 24 juin 2011, une Directive visant à harmoniser le régime fiscal applicable aux entreprises d'investissement à capital fixe ayant leur siège dans un des Etats membres de l'UEMOA.

Ce texte réglementaire vient en complément du dispositif communautaire pour la promotion des investissements, en particulier la loi uniforme relative aux entreprises d'investissement à capital fixe. Ces entreprises sont spécialisées dans l'exercice de l'activité de capital-investissement.

Encore embryonnaire dans l'Union, le capital-investissement constitue un important moyen de mobilisation de ressources destinées au renforcement du capital des sociétés ou au financement du démarrage de leurs activités. Pour les PME, le capital-investissement apparaît comme un outil important de financement et, in fine, de développement.

La Directive susvisée devrait permettre ainsi d'encourager la création de sociétés d'investissement de droit local et de favoriser l'expansion de leurs activités, en leur accordant des avantages fiscaux. Ceux-ci se présentent principalement comme suit :

- une exonération des droits et taxes dus lors de la création, de l'augmentation, de la réduction du capital ou de la dissolution des entreprises d'investissement à capital fixe ;
- une exonération des droits exigibles sur les prises de participation effectuées dans le capital d'autres sociétés par les entreprises d'investissement à capital fixe ;
- une exonération de l'impôt sur les bénéfices et de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières des entreprises d'investissement à capital fixe ;

- une exonération, sous certaines conditions, de l'impôt sur les plus-values de cessions des titres détenus par les entreprises d'investissement à capital fixe.

En contrepartie de ces avantages, les entreprises d'investissement à capital fixe sont soumises à des obligations comptables et déclaratives.

L'harmonisation du régime fiscal applicable aux entreprises susmentionnées participerait par ailleurs à la convergence des systèmes de taxation des revenus du capital dans l'Union ainsi qu'au renforcement de la circulation des capitaux dans l'espace communautaire.

Au total, à travers les incitations fiscales qu'elle offre, la Directive devrait favoriser l'essor des entreprises d'investissement à capital fixe et contribuer à mettre à la disposition des sociétés des moyens alternatifs de financement. Elle favoriserait également, grâce à ses effets induits, l'accroissement du rendement de l'impôt dans les Etats membres de l'Union.

4.3 - EVOLUTION DES SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES

4.3.1 - Indicateurs d'activité

Les informations disponibles à fin décembre 2011 sur l'évolution du secteur de la finance décentralisée de l'Union montrent le dynamisme de la finance de proximité, avec plus de neuf cents (900) institutions de microfinance. Le nombre de bénéficiaires des prestations de service des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) est passé de 11,5 millions à fin décembre 2010 à 11,6 millions à fin décembre 2011, soit une hausse de 0,9%.

Au plan de l'intermédiation financière, il est noté une hausse concomitante des dépôts et des financements mis en place. En effet, les dépôts se sont accrus

de 9,8%, pour se chiffrer à 616,7 milliards FCFA (représentant ainsi 6,7% des dépôts détenus par les banques), contre 561,4 milliards FCFA un an plus tôt. Les encours de crédits ont progressé de 12,6%, pour ressortir à 589,9 milliards FCFA (soit 8,0% des crédits des banques) contre 524,1 milliards FCFA en 2010.

Le taux brut de dégradation du portefeuille des SFD de l'Union, mesuré par le ratio des créances en souffrance sur l'encours des crédits, est ressorti à 5,4% à fin décembre 2011 contre 5,2% à fin décembre 2010. Ce ratio demeure au-dessus de la norme de 3,0% maximum communément admise dans le secteur. La proportion des SFD ayant un taux brut de dégradation de leur portefeuille supérieur à 3,0% demeure élevée, soit 72,5%, en relation notamment avec les insuffisances dans la gestion des crédits mis en place.

Tableau 31 : évolution des principaux indicateurs des SFD								
Principaux indicateurs	2004	2005	2006	2007	2008*	2009*	2010*	2011*
Nombre de SFD ayant communiqué l'information financière à la BCEAO	643	571	406	798	850	800	873	759
Nombre de points de service	3 054	3 047	2 906	4 944	5 328	4 832	4 802	4 696
Nombre de bénéficiaires directs, dont groupements**	3 881 634	4 342 739	4 869 220	4 958 119	5 625 862	10 680 333	11 469 327	11 610 667
Dépôts (millions FCFA)	238 639	276 676	317 080	360 606	413 542	504 381	559 571	616 667
Crédits accordés dans l'année (millions FCFA)	312 429	336 351	385 460	424 474	ND	ND	ND	ND
Encours des crédits (millions FCFA)	260 059	301 942	327 847	339 898	399 114	488 548	526 487	589 907
Créances en souffrance (millions FCFA)	14 588	17 718	18 639	19 924	21 917	25 595	27 577	32 100
Taux brut de dégradation du portefeuille	6,0%	5,9%	5,7%	5,9%	5,7%	5,20%	5,20%	5,44%
Résultat net (millions FCFA)	7 333	5 333	-2 428	5 578	ND	ND	ND	ND

(*) : estimation.

(**) : les groupements sont comptés sur une base unitaire.

(ND) : non disponible.

Source : BCEAO.

4.3.2 - Mise en œuvre du PRAFIDE

Les actions menées au cours de l'année 2011 par la BCEAO dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Régional d'Appui à la Finance Décentralisée (PRAFIDE) ont bénéficié du soutien financier du Consortium de bailleurs de fonds (CGAP-FENU-ASDI)⁶ et de la Coopération luxembourgeoise à travers le projet « AFR/O17-Promotion de secteurs financiers inclusifs dans la Zone UEMOA ». Elles ont porté sur les volets ci-après :

- l'aménagement du cadre juridique et du dispositif prudentiel ;
- la surveillance du secteur de la microfinance ;
- l'amélioration de l'information financière ;

- le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans le domaine de la microfinance.

4.3.2.1 - Aménagement du cadre juridique et du dispositif prudentiel

Au titre de la vulgarisation de la réglementation spécifique aux SFD, le processus d'adoption par les Etats membres de l'UEMOA de la loi portant réglementation des SFD élaborée en 2007 et de son décret d'application s'est poursuivi. Ainsi, en plus de la Guinée-Bissau, du Burkina, du Sénégal en 2009, ainsi que du Niger et du Mali, respectivement le 21 janvier 2010 et le 20 mai 2010, le Togo et la Côte d'Ivoire ont transposé la nouvelle loi dans leur ordonnancement juridique national, respectivement le 12 mai 2011 et le 3 novembre 2011. A fin 2011, seul le Bénin n'a pas encore adopté ce nouveau cadre légal. Toutefois, des

6 : ASDI : Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement ; CGAP : Groupe Consultatif d'Assistance aux Pauvres ; FENU : Fonds d'Equipeement des Nations Unies.

dispositions sont en cours en vue de son adoption au début de l'année 2012.

Au cours de la période sous revue, des ateliers nationaux ont été organisés dans les pays membres de l'Union, en vue de renforcer la vulgarisation du nouveau cadre juridique. Ces ateliers, qui viennent en complément des séminaires régionaux réalisés en 2009 et 2010, visent à élargir la population cible bénéficiaire de ces sessions de formation.

Par ailleurs, à la suite de l'adoption en décembre 2010, à Lomé, de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés coopératives par le Conseil des Ministres de l'OHADA, un séminaire régional de vulgarisation dudit texte a été organisé à Lomé, du 17 au 21 octobre 2011.

4.3.2.2 - Surveillance du secteur

La réunion annuelle de concertation entre la BCEAO et les Ministères chargés des Finances des Etats membres de l'UEMOA a été organisée dans les locaux du Siège de la BCEAO à Dakar, du 14 au 18 février 2011. L'objet de cette rencontre était de faire le bilan de la surveillance du secteur de la finance décentralisée dans chacun des Etats membres de l'Union, d'examiner et de valider les programmes d'inspection des SFD pour l'année 2011. Au cours de la rencontre, les participants ont convenu de réaliser trente-neuf (39) missions conjointes d'inspection impliquant les Ministères chargés des Finances et la Banque Centrale.

En exécution de cette décision, la Banque Centrale a participé à trente-huit (38) missions d'inspection à fin décembre 2011. Le renforcement de la surveillance du secteur, à travers l'accroissement du nombre de missions de contrôle sur place, demeure un défi majeur pour les Autorités de contrôle.

Par ailleurs, la Banque Centrale a organisé, du 06 au 08 juin 2011, dans les locaux de son Siège à Dakar, un séminaire régional sur « les difficultés et les perspectives de développement du secteur de la microfinance dans l'UEMOA ». L'objectif de cette

rencontre était d'échanger sur les difficultés du secteur de la microfinance, de faire l'état des lieux de l'exécution des projets d'appui au PRAFIDE et d'identifier des mesures complémentaires à celles en cours pour remédier aux dysfonctionnements du secteur. Ce séminaire a été sanctionné par un plan d'actions et des recommandations à l'endroit des acteurs du secteur.

4.3.2.3 - Amélioration de l'information financière

Dans le cadre de l'amélioration de l'information sur le secteur, la BCEAO a organisé à Dakar, les 21 et 22 juin 2011, à l'intention des Autorités de contrôle, un atelier de restitution de l'étude technique relative à la mise en place d'une centrale des risques pour le secteur de la microfinance dans la Zone UEMOA.

De même, à l'instar des années antérieures, un séminaire de formation sur le Référentiel Comptable Spécifique des SFD a été organisé par la BCEAO à Dakar, du 19 au 30 septembre 2011, au profit des agents des Autorités de contrôle, à savoir ceux des Structures Ministérielles de Suivi et de la BCEAO.

Il a été également organisé, dans tous les pays de l'Union, des sessions nationales de sensibilisation sur les conclusions de l'étude sur la fiscalité supportée par les SFD de l'UEMOA, du 13 août au 9 septembre 2011. Il est ressorti de ces ateliers la nécessité de créer un cadre de concertation entre les Administrations fiscales et les systèmes financiers décentralisés, en vue de permettre une meilleure appréciation par les parties prenantes de leurs différentes préoccupations.

Par ailleurs, en plus de l'atelier de restitution sur la mise en place d'une centrale des risques, les conclusions de deux (2) études initiées par la Banque Centrale ont fait l'objet d'ateliers de restitution organisés au cours de l'année. Ces ateliers ont porté sur :

- l'étude relative à la mise en place d'un fonds de sécurité au sein des réseaux de SFD de l'UEMOA ;
- le guide des sanctions applicables aux SFD de l'UEMOA.

4.3.2.4 - Renforcement des capacités

La Banque Centrale a poursuivi au cours de l'année 2011, à travers des réunions et séminaires, tant au plan régional qu'international, le partage de l'expérience de l'Union dans le domaine de la microfinance. A ce titre, elle a pris part aux rencontres ci-après :

- le séminaire sur « la finance alternative », organisé par l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) à Paris, du 8 au 10 février 2011 ;
- le séminaire sur la transparence de la tarification des services financiers en Afrique de l'Ouest, organisé par Microfinance Transparency à Dakar, le 3 mars 2011 ;
- la quatorzième réunion annuelle des bailleurs de fonds intervenant dans le secteur de la microfinance dans l'UEMOA, tenue en avril 2011 à Lomé, au Togo ;
- la première réunion du Groupe de travail de l'Alliance pour la Finance Inclusive (AFI) sur l'autonomisation des usagers des services financiers et la conduite des marchés, tenue le 7 avril 2011 à Kuala Lumpur, en Malaisie ;

- le troisième forum mondial sur les politiques d'inclusion financière sur le thème « Inclusion financière : état des lieux et quels objectifs pour aller de l'avant ? », tenu à Cancun, au Mexique, du 28 au 30 septembre 2011 ;
- le forum africain de leadership sur la tarification transparente, organisé par Microfinance Transparency à Nairobi, au Kenya, du 5 au 7 octobre 2011.

En outre, trois (3) agents de la Banque Centrale ont pris part à la session de formation en microfinance à l'Institut Boulder à Turin, en Italie du 18 juillet au 5 août 2011.

Deux (2) agents de la Banque Centrale ont effectué un séjour d'information auprès du Mouvement Desjardins et de l'Autorité des Marchés Financiers du Québec, du 29 octobre au 4 novembre 2011.

Des bourses pour la formation au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) ont été également allouées aux agents des Structures Ministérielles de Suivi (SMS) pour l'année académique 2011-2012. Les SMS du Niger et du Sénégal n'ont pas présenté de candidats pour cette première édition.

ENCADRE N° 5

Principales conclusions du séminaire régional sur « les difficultés et perspectives de développement du secteur de la microfinance de l'UEMOA »

La BCEAO a organisé, du 6 au 8 juin 2011, un séminaire régional sur « les difficultés et les perspectives de développement du secteur de la microfinance dans l'UEMOA ».

L'organisation de ce séminaire s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Conseil des Ministres, tenu à Ouagadougou le 1er octobre 2010, au cours duquel mandat avait été donné à la BCEAO de mettre en place un Groupe de travail composé de représentants de la Banque Centrale et des Ministères chargés des Finances, en vue de la réalisation d'un état des lieux du secteur de la microfinance dans les Etats membres de l'UEMOA. Dans ce cadre, le Conseil des Ministres avait approuvé le principe de la tenue de ce séminaire qui visait à identifier les principaux dysfonctionnements du secteur et à proposer les actions susceptibles de favoriser un développement sain et harmonieux du secteur.

Le séminaire a regroupé, outre les représentants du Siège de la BCEAO, une soixantaine de participants, représentant les Ministères chargés des Finances, la BCEAO, les structures étatiques en charge des questions liées à la supervision et à la promotion du secteur de la microfinance, les associations professionnelles des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), ainsi que les partenaires au développement.

Les travaux du séminaire se sont déroulés en séances plénières et ont été articulés autour des sous-thèmes ci-après :

- bilan du secteur de la microfinance dans l'UEMOA ;
- perspectives du secteur et actions complémentaires à envisager ;
- mécanisme institutionnel d'appui à la surveillance.

A l'issue des échanges, les participants ont dressé un plan d'actions pour l'édification d'un secteur de la microfinance assaini, professionnel et intégré aux autres composantes du système financier. Ce plan d'actions est organisé autour des trois (3) principaux axes ci-après :

- l'amélioration de la gouvernance des SFD, nécessaire pour assurer la pérennité et la viabilité des institutions de microfinance, mais aussi une organisation interne transparente, efficace et acceptée par tous les acteurs impliqués dans la gestion des SFD. Cet axe sera réalisé à travers, notamment la sensibilisation des acteurs sur les principes mutualistes et coopératifs, ainsi que l'élaboration d'une Charte de bonne gouvernance pour les SFD ;
- la mise en œuvre de la réglementation et le renforcement de la surveillance du secteur, à travers notamment l'adaptation continue de la réglementation et l'application des sanctions ;
- l'amélioration des systèmes d'information de gestion, ainsi que du dispositif de contrôle interne au sein des SFD, pour favoriser la disponibilité d'une information fiable dans les délais requis et la prise de décisions efficaces permettant la maîtrise des risques auxquels ils s'exposent. La mutualisation des moyens des SFD, la mise en place d'un système de contrôle interne efficace en leur sein, ainsi que l'accélération de la

conception et du développement de la base de données pour les Structures Ministérielles de Suivi (SMS) constituent des solutions de réalisation de cet axe.

Pour relever ces défis, le renforcement des capacités des acteurs intervenant dans le secteur a été identifié comme une action prioritaire.

Ces conclusions seront versées aux travaux du Groupe de travail mis en place au niveau régional, à la demande du Conseil des Ministres de l'UEMOA et placé sous la supervision de Monsieur le Gouverneur. L'objectif étant, à terme, la construction d'un secteur financier inclusif sain et viable, orienté vers l'amélioration des conditions de vie des populations de l'UEMOA.

4.4 - RENFORCEMENT DE LA STABILITE FINANCIERE

Au cours de l'année 2011, les activités ci-après ont été conduites dans le cadre du renforcement de la stabilité financière :

- organisation des réunions statutaires du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA ;
- production des indicateurs de solidité financière ;
- élaboration des textes d'application de la loi portant réglementation bancaire, ainsi que des textes d'application du Règlement relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA.

4.4.1 - Réunions du Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA

Le Comité de Stabilité Financière dans l'UMOA (CSF-UMOA), présidé par le Gouverneur de la BCEAO, a tenu ses deux réunions statutaires de l'année, respectivement les 30 juin et 5 décembre 2011 à Dakar.

S'appuyant sur les avancées enregistrées au plan international en matière d'identification d'indicateurs susceptibles de contribuer à détecter l'accumulation de risques dans le système financier, le CSF-UMOA a procédé, au cours de l'année 2011, à la définition d'indicateurs macroprudentiels devant lui servir d'outils de détection de différentes familles de risques et d'évaluation de la stabilité du système financier de l'Union. Il est prévu en 2012, des travaux

complémentaires devant conduire à la fixation d'un seuil d'alerte pour chaque indicateur.

Dans le cadre de sa mission relative à l'appréhension des sources de vulnérabilité pouvant affecter le système financier régional, le CSF-UMOA a retenu, au titre de ses activités prioritaires, la réalisation d'une cartographie des risques du système financier de l'UMOA.

Par ailleurs, en vue d'assurer une supervision efficace des activités financières dans l'Union, le CSF-UMOA a mis en place des groupes de travail chargés de faire avancer les réflexions sur des sujets d'intérêt, tels que :

- l'amélioration de la réglementation et de la surveillance des groupes financiers opérant dans l'UMOA ;
- le renforcement de la coopération entre les superviseurs des différents segments composant le système financier de l'UMOA ;
- la mise en place d'un cadre permettant un meilleur suivi des activités financières non régulées.

4.4.2 - Production des indicateurs de solidité financière (ISF)

Dans le cadre de l'analyse de la résilience du secteur bancaire régional, la BCEAO a élaboré au cours de l'année 2011, les indicateurs de solidité financière. Elaborés selon les prescriptions du Guide d'établissement des ISF publié par le Fonds Monétaire International (FMI) en 2006, ces indicateurs sont calculés pour chacun des huit pays de l'UMOA et pour l'ensemble de la Zone.

4.4.3 - Textes réglementaires

Consécutivement à l'entrée en vigueur le 1^{er} avril 2010 de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, dont l'un des principaux objectifs est d'assurer l'adaptation des textes légaux et réglementaires régissant l'activité bancaire dans l'UMOA aux mutations en cours à l'échelle internationale, la BCEAO a poursuivi au cours de l'année 2011, l'élaboration des textes d'application de la nouvelle loi portant réglementation bancaire.

Ces textes ont porté en particulier sur la revue des informations à fournir en vue de l'obtention de l'agrément en qualité d'établissement de crédit et sur les demandes d'autorisation diverses. Cette mise à jour vise à éclairer les promoteurs d'établissements de crédit sur leurs obligations. Elle devrait en outre permettre aux Autorités monétaires de disposer des informations requises, pour mieux fonder leur opinion. Il s'agit des instructions ci-après :

- Instruction n° 017-04-2011 établissant la liste des documents et informations constitutifs du dossier d'agrément en qualité d'établissement de crédit ;
 - Instruction n° 018-04-2011 établissant la liste des documents et informations constitutifs du dossier de déclaration d'intention d'installation dans le cadre de l'agrément unique ;
 - Instruction n° 019-12-2011 établissant la liste des documents et informations constitutifs du dossier de demande d'autorisation préalable pour la modification de la structure de l'actionnariat des établissements de crédit ;
 - Instruction n° 020-12-2011 établissant la liste des documents et informations constitutifs du dossier de demande d'autorisation préalable pour la fusion ou la scission d'établissements de crédit ;
 - Instruction n° 021-12-2011 établissant la liste des documents et informations constitutifs du dossier de demande d'autorisation préalable pour la modification de la forme juridique, de la dénomination sociale ou du nom commercial des établissements de crédit ;
 - Instruction n° 022-12-2011 établissant la liste des documents et informations constitutifs du dossier de demande d'autorisation préalable pour l'extension des activités des établissements financiers à caractère bancaire.
- Il a également été procédé à l'élaboration des Instructions d'application du Règlement n°09/2010/CM/UEMOA du 1er octobre 2010 relatif aux relations financières extérieures des Etats membres de l'UEMOA. Il s'agit des textes, ci-après, entrés en vigueur le 20 juillet 2011 :
- Instruction n° 01/07/2011/RFE relative à l'exécution des règlements avec l'étranger ou avec les non-résidents ;
 - Instruction n° 02/07/2011/RFE relative à la domiciliation et au règlement des importations ;
 - Instruction n° 03/07/2011/RFE relative à la constitution des dossiers de domiciliation des exportations et à leur apurement ;
 - Instruction n° 04/07/2011/RFE relative à la couverture du risque de change et du risque de prix par les résidents sur les opérations commerciales et financières avec l'extérieur ;
 - Instruction n° 05/07/2011/RFE relative à la délivrance des allocations en devises aux voyageurs résidents ;
 - Instruction n° 06/07/2011/RFE relative aux opérations de reprise de devises à la clientèle par des sous-délégués ;
 - Instruction n° 07/07/2011/RFE relative aux conditions d'exercice de l'activité d'agréé de change manuel ;
 - Instruction n° 08/07/2011/RFE relative aux conditions d'ouverture et aux modalités de fonctionnement des comptes étrangers de non-résidents, des comptes intérieurs en devises de résidents et des comptes résidents à l'étranger ;
 - Instruction n° 09/07/2011/RFE relative à la délivrance de l'autorisation de l'autorité en charge

- de la réglementation des relations financières extérieures des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), aux entités non-résidentes désireuses de faire appel public à l'épargne dans l'UEMOA ;
- Instruction n° 010/07/2011/RFE relative aux avoirs détenus auprès des banques installées hors de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine au titre des besoins courants des établissements de crédit ;
 - Instruction n° 011/07/2011/RFE relative aux comptes rendus périodiques à adresser aux autorités chargées de veiller au respect des dispositions de la réglementation des relations financières extérieures des états membres de l'UEMOA.

ENCADRE N° 6

Critères d'admissibilité des crédits bancaires octroyés aux Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), en support des refinancements de la BCEAO

Lors de sa session du 2 mars 2011, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a défini les conditions de refinancement par la Banque Centrale des créances bancaires sur les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), en application des dispositions de l'article 44 de la Décision n° 397/12/2010 du 2 décembre 2010, portant règles, instruments et procédures de mise en œuvre de la politique de la monnaie et du crédit de la BCEAO.

En permettant aux banques de refinancer auprès de la Banque Centrale les concours bancaires octroyés aux institutions de financement décentralisé, les Autorités monétaires visent l'accroissement de l'effet de levier des interventions des SFD, de nature à relever le taux d'accès des populations aux services financiers et bancaires.

En effet, l'intermédiation de proximité, dont le dynamisme se renforce, donne aux SFD un rôle incontournable dans la satisfaction des besoins de financement des populations. Toutefois, ces institutions sont souvent confrontées à une faiblesse des ressources nécessaires pour accroître leurs emplois.

Le nouveau cadre de politique monétaire devrait contribuer à remédier à cette situation en incitant les banques, qui disposent de ressources relativement importantes, à accroître leurs concours aux SFD et partant, toucher une clientèle plus large.

En règle générale, pour être admissibles au refinancement de la BCEAO, les supports représentatifs des créances des banques doivent être assortis de deux signatures notoirement solvables. Pour l'établissement de crédit qui cède les effets ou titres à la Banque Centrale, la solvabilité est appréciée au regard du dispositif prudentiel. Pour le bénéficiaire des concours bancaires, cette solvabilité est évaluée sur la base de l'accord de classement en cours de validité s'agissant des entreprises non financières ou du dispositif prudentiel en ce qui concerne les institutions financières et bancaires.

A cet égard et en vue de préserver la qualité du portefeuille de la Banque Centrale, l'admissibilité des concours aux SFD est limitée aux crédits accordés aux institutions de microfinance soumises aux dispositions de l'article 44 de la loi portant réglementation des SFD. Celles-ci mettent en exergue le renforcement du dispositif de surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés d'une certaine taille, par une implication accrue de la Banque Centrale et de la Commission Bancaire.

Les institutions concernées devront respecter les règles prudentielles applicables aux SFD de l'UMOA, notamment les ratios ci-après :

- la norme de capitalisation ou norme de solvabilité, déterminée par le ratio des fonds propres sur le total de l'actif et fixée à 15,0% minimum ;
- le ratio de liquidité mesurant la capacité de l'institution à honorer ses engagements à court terme (3 mois au maximum) et défini par le rapport entre les valeurs disponibles et réalisables et le passif exigible. La norme minimale à respecter est, d'une part, de 100,0% pour les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit non affiliées et les autres SFD qui collectent des dépôts et, d'autre part, de 80% pour les institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit affiliées. Pour les autres SFD qui ne collectent pas de dépôts, le niveau minimal est de 60,0% ;
- la norme de limitation des prêts aux dirigeants et au personnel, ainsi qu'aux personnes liées, fixée à 10% maximum des fonds propres.

Il reste entendu que les règles générales de refinancement de la BCEAO, en l'occurrence la quotité mobilisable fixée à 90,0% de la valeur résiduelle de la créance et la quotité maximale de refinancement accordé à une même contrepartie, limitée à 35,0% des emplois bancaires de ladite contrepartie, devront être respectées.

V - AUTRES ACTIVITES DE LA BCEAO

5.1 - GESTION DES RESERVES DE CHANGE

La gestion des réserves de change a été caractérisée par la poursuite de la politique de diversification des supports d'investissement des avoirs en devises distraits du Compte d'opérations, dans le strict respect des principes et pratiques de prudence communément admis pour la gestion de réserves officielles de change, en particulier les Directives du FMI en la matière.

Au cours de l'année 2011, la gestion des réserves de change de la BCEAO a été conduite dans un environnement économique international caractérisé, au premier semestre, par une résurgence des pressions inflationnistes, due à la flambée des prix des matières premières énergétiques et alimentaires, suivie, au second semestre, d'un ralentissement de l'activité économique, en relation avec l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la Zone euro et ses effets induits.

Dans ce contexte, les principales banques centrales ont globalement maintenu, en 2011, l'orientation accommodante de leur politique monétaire et renforcé les mesures dites « non conventionnelles ».

Ainsi, la Banque Centrale Européenne (BCE) a procédé, en avril et juillet 2011, à deux hausses respectives de 25 points de base de ses taux directeurs avant de procéder, à la fin de l'année 2011, à deux baisses successives de 25 points de base de ces mêmes taux, en liaison avec le ralentissement de l'activité économique et l'intensification des facteurs de risque, maintenant le taux des opérations principales de refinancement à son niveau à fin 2010, soit 1,00%. La BCE a, en outre, repris ses opérations d'allocation de liquidité à long terme et à taux fixe et réactivé son programme de rachat de dettes publiques sur le marché secondaire (Securities Markets Programme).

Pour sa part, la Réserve Fédérale américaine (FED) a maintenu le taux objectif des fonds fédéraux dans l'intervalle cible compris entre 0% et 0,25%, en vigueur depuis le 16 décembre 2008, et a annoncé son intention de le faire demeurer dans cet intervalle

jusqu'à la mi-2013. Par ailleurs, dans un contexte de ralentissement du rythme de croissance de l'activité, la FED a procédé, en septembre 2011, au lancement d'une initiative appelée « Operation Twist », consistant notamment à faire baisser les taux d'intérêt à long terme, en vue de soutenir l'économie, par la substitution, dans le portefeuille de la Réserve Fédérale, de titres de maturité inférieure à 3 ans par des titres de maturité plus longue (de 6 à 30 ans).

Dans cet environnement économique et financier, le niveau des avoirs en devises de la BCEAO détenus sur le Compte d'opérations a été légèrement maintenu au-dessus du taux conventionnel de centralisation des disponibilités extérieures de l'Union. Au 31 décembre 2011, les réserves de change de la BCEAO, déposées sur le Compte d'opérations, représentaient 52,69% du total des réserves de change de l'Institut d'émission, contre 56,36% à la fin de l'année 2010.

Les avoirs en devises distraits du Compte d'opérations sont détenus sous la forme d'actifs obligataires et de placements monétaires, répartis entre un portefeuille d'investissement, des parts d'un Fonds commun de placement géré par une Institution Internationale, un Fonds de Liquidité et un Fonds de couverture des risques sur les opérations effectuées avec le FMI, libellé en Droits de Tirages Spéciaux (DTS).

Au total, la politique de gestion des réserves de change, mise en œuvre par la BCEAO au cours de l'exercice 2011, a été régie par des impératifs de sécurité, de liquidité et de rendement desdites réserves.

5.2 - INTEGRATION ECONOMIQUE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

La Banque Centrale a participé aux travaux du Secrétariat Conjoint (Commission de l'UEMOA, BCEAO et BOAD) et à ceux du Comité des Experts statutaire organisés dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif de surveillance multilatérale des politiques et performances macroéconomiques des Etats membres de l'Union. A ce titre, elle a pris part à l'évaluation des programmes

pluriannuels de convergence 2012-2016 des Etats, ainsi qu'à l'élaboration des rapports semestriels d'exécution de la surveillance multilatérale.

Dans le cadre de la conduite des chantiers relatifs à l'approfondissement du processus d'intégration dans l'UEMOA, la BCEAO a participé aux travaux du Comité de Pilotage du Programme Economique Régional (PER), organisés par la Commission de l'UEMOA, afin d'examiner et de valider les termes de référence du Programme pour la période 2012-2016 (PER 2).

Au titre des politiques sectorielles communes de l'Union, la Banque Centrale a poursuivi sa participation à la mise en œuvre de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IREDD), adoptée en mars 2009 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, en vue de juguler la crise du secteur de l'énergie que vivent la plupart des Etats membres de l'Union. Les travaux accomplis ont permis la réalisation de progrès dans l'exécution de ce chantier, notamment par l'approbation de financements de projets prioritaires d'électricité dans l'ensemble des Etats membres de l'Union. Ils ont, en outre, permis le démarrage des études visant la mise en place d'un Fonds privé dédié au financement des infrastructures d'énergie dans l'UEMOA.

Par ailleurs, la Banque Centrale a participé aux travaux du Secrétariat Conjoint (Commission de l'UEMOA, BCEAO, BOAD et CREPMF) préparatoires à la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, qui s'est tenue le 30 mai 2011 à Lomé. A cet effet, elle a élaboré une contribution pour le « rapport sur l'évaluation des mesures prises dans le cadre de la crise politique en Côte d'Ivoire et l'appui de l'Union à cet Etat membre ». Elle a également produit une note sur la mobilisation de ressources en faveur de la Côte d'Ivoire dans le cadre de la reconstruction de ce pays.

La BCEAO a organisé, en novembre 2011, une séance de travail avec la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR), en vue d'examiner les préoccupations exprimées par cet Organe de l'Union et qui relèvent de la compétence de la Banque Centrale, concernant

notamment les contraintes liées au financement du secteur privé, ainsi qu'aux opérations financières avec l'extérieur. Les travaux ont permis d'échanger sur des sujets d'intérêt commun, relatifs principalement au dispositif prudentiel, à la réglementation des changes et à l'accès des entreprises au financement bancaire dans l'Union.

5.3 - COOPERATION MONETAIRE ET FINANCIERE

5.3.1 - Relations avec les Institutions de Bretton Woods

Les opérations effectuées par la Banque Centrale avec le Fonds Monétaire International (FMI), pour le compte des Etats membres de l'UEMOA, se sont soldées, au cours de l'année 2011, par des entrées nettes de ressources de 219,1 millions de DTS, soit l'équivalent de 163,7 milliards FCFA, contre 130,6 millions de DTS (101,5 milliards FCFA) un an plus tôt. L'accroissement des entrées nettes de ressources, par rapport à l'année précédente, s'explique essentiellement par des décaissements exceptionnels effectués par le FMI en 2011 en faveur singulièrement de la Côte d'Ivoire et du Mali, en vue de permettre à ces pays de faire face aux conséquences économiques et financières de la crise post-électorale survenue en Côte d'Ivoire au début de l'année 2011.

Les tirages effectués au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC)⁷ et de la Facilité de Crédit Rapide (FCR)⁸ se sont élevés en 2011 à 239,3 millions de DTS, représentant 178,8 milliards FCFA, contre 138,8 millions de DTS ou 107,6 milliards FCFA l'année précédente.

Les remboursements des prêts accordés par le FMI se sont établis à 19,8 millions de DTS, soit 14,8 milliards FCFA, contre 7,9 millions de DTS correspondant à 5,9 milliards FCFA en 2010.

Les charges supportées par la BCEAO en 2011, dans le cadre des opérations avec le FMI, se sont chiffrées à

7 : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) est le principal instrument de prêt à moyen terme du FMI aux pays à faible revenu confrontés à des problèmes prolongés de balance des paiements.

8 : La facilité de Crédit Rapide (FCR) offre aux pays à faible revenu un accès rapide à un financement du FMI assorti d'une conditionnalité limitée, en vue de leur permettre de faire face à des besoins urgents de balance des paiements.

3,5 millions de DTS équivalant à 2,6 milliards FCFA en 2011, contre 2,3 millions de DTS (1,7 milliard FCFA) l'année précédente. Elles ont exclusivement concerné les commissions versées au titre de l'utilisation des ressources générales. Aucune charge d'intérêt n'a été payée sur la période, du fait de l'application des mesures prises en juillet 2009 par le FMI en réaction à la crise financière mondiale, portant sur l'annulation exceptionnelle des intérêts sur les prêts consentis par le Fonds aux pays à faible revenu⁹.

Au titre de la rémunération de leurs positions créditrices en 2011, le FMI a versé 3,1 millions de DTS ou 2,3 milliards FCFA aux Etats membres de l'UMOA, contre 1,9 million de DTS équivalant à 1,4 milliard FCFA l'année précédente.

Dans le cadre de leurs opérations avec le FMI, les Etats membres de l'Union n'ont pas acquis de DTS en 2011. Ils ont, en revanche, cédé 3,5 millions de DTS au cours de la même année, représentant 2,5 milliards FCFA. Pour sa part, la BCEAO a acquis 0,2 milliard de DTS (14,8 milliards FCFA) pour faire face à des règlements d'échéances pour le compte des Etats.

5.3.2 - Relations avec les autres institutions

Au plan de la coopération monétaire en Afrique, la BCEAO a participé, du 8 au 12 août 2011 à Lilongwe, au Malawi, aux réunions annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA). Organisées par la Reserve Bank of Malawi, ces rencontres ont notamment été marquées par le symposium de l'Association, le 11 août 2011, et la 35^e réunion ordinaire de son Conseil des Gouverneurs, le 12 août 2011.

Le symposium de l'ABCA au titre de l'année 2011 a porté sur le thème : « Impact de la crise financière internationale sur les unions monétaires : défi de coordination entre la politique budgétaire et la politique monétaire en Afrique ». Il a abouti aux principales conclusions ci-après : (i) la coordination entre les politiques budgétaire et monétaire est essentielle pour la stabilité macroéconomique et la croissance, (ii) une union monétaire sans une politique budgétaire

commune reste toujours vulnérable aux chocs financiers et macroéconomiques, d'où l'opportunité d'adopter un fédéralisme budgétaire ou, à défaut, des mécanismes de surveillance efficaces, (iii) la surveillance multilatérale doit évoluer vers la mise en œuvre d'indicateurs permettant de suivre la qualité des politiques économiques et (iv) la nécessité de la mise en place de mécanismes communautaires de gestion des crises.

Le Conseil des Gouverneurs de l'ABCA a notamment décidé du démarrage, en septembre 2011, des travaux du Groupe d'étude chargé de l'élaboration de la stratégie de création de la Banque Centrale Africaine (BCA). Il a également pris acte des résultats mitigés relatifs à la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) et examiné les rapports sur le séminaire continental de l'ABCA pour l'année 2011 et l'atelier sur le cadre de Bâle. Ce séminaire s'est tenu du 30 mai au 1er juin 2011 à Kigali, au Rwanda, sur le thème « Financement du développement en Afrique : quel rôle pour la banque centrale ? ». Il a notamment abouti à la conclusion que les banques centrales africaines devraient participer à la mise en place d'institutions de financement du développement et, le cas échéant, intervenir directement dans des domaines spécifiques pour financer le secteur réel. L'atelier sur « L'approche africaine pour la mise en œuvre des normes internationales de supervision bancaire et le cadre de Bâle sur les fonds propres », organisé les 28 et 29 avril 2011, à Kampala, en Ouganda, a essentiellement recommandé la création d'une « Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) », devant servir de cadre d'échange d'expériences, de réflexion et de formulation de stratégies.

Dans le domaine de l'intégration monétaire au sein de la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la BCEAO a participé aux réunions mi-annuelles de l'Agence Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO) et de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO), tenues du 8 au 15 juillet 2011 à Conakry, en Guinée. Au titre de l'AMAO, il a été examiné notamment le rapport sur la convergence macroéconomique à fin 2010, le rapport sur la mise en œuvre des activités de la

⁹ : La période d'application de la décision d'annulation exceptionnelle des intérêts sur les prêts concessionnels accordés par le FMI aux pays à faible revenu, a été prorogée d'une année à fin décembre 2012.

feuille de route pour la création de la monnaie unique de la CEDEAO et l'harmonisation des statistiques de balance des paiements en Afrique de l'Ouest. S'agissant particulièrement de la mise en œuvre par l'AMAO des activités de la feuille de route de la monnaie unique de la CEDEAO, le Comité des Gouverneurs a autorisé l'Agence à solliciter les compétences des Banques Centrales membres pour la réalisation de certaines études. Les dossiers majeurs de la ZMAO examinés avaient trait à la situation de la convergence macroéconomique à fin 2010, au projet de Statut de la Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCAO), ainsi qu'à l'état d'avancement du projet de développement des systèmes de paiement de la ZMAO. Une étape importante vers la création de la future monnaie unique de la ZMAO a été franchie, avec l'adoption du Statut de la Banque Centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCAO) par le Conseil de Convergence. Par ailleurs, le Collège des Superviseurs de la ZMAO a tenu, du 11 au 13 juillet 2011, sa 5^e session ordinaire, avec la participation du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, en qualité d'observateur. Cette session a formulé les principales recommandations ci-après : (i) la signature d'un protocole de coopération avec la Commission Bancaire de l'UMOA et (ii) l'incitation des Etats membres à se doter des moyens de contrôle des sociétés de portefeuille non bancaires, ainsi que l'accélération de la mise en œuvre des normes internationales de reporting et de supervision.

Dans le cadre du renforcement de leurs relations de coopération, la BCEAO et la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ont tenu leur rencontre annuelle du 22 au 24 novembre 2011 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Les deux banques centrales ont procédé à l'évaluation de leur coopération en 2011 et arrêté les nouveaux axes de leur collaboration pour l'année 2012. Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, le Secrétariat Général du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ont pris part à cette rencontre. Au titre de l'évaluation de leur coopération en 2011, les deux institutions ont fait le point des activités relatives à la gestion des réserves de change, au renforcement du contrôle interne et à l'amélioration du système de reporting des établissements de crédit.

Concernant l'intégration financière entre les zones UMOA et CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale), les deux parties ont échangé sur l'interconnexion des systèmes et moyens de paiement, le rapprochement des marchés financiers régionaux, ainsi que la coopération en matière de recherche économique, de formulation et de conduite de la politique monétaire.

Dans le cadre de sa participation aux réunions de printemps et aux Assemblées annuelles du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, tenues respectivement les 16 et 17 avril 2011 et du 23 au 25 septembre 2011, la BCEAO a pris part notamment aux réunions du Comité Monétaire et Financier International (CMFI), du Comité de Développement (CD) et des Ministres des pays du G-24. La prise en compte des questions du genre dans les stratégies de développement, les flux internationaux de capitaux et la volatilité des prix des denrées alimentaires ont constitué les principaux thèmes de ces rencontres. La BCEAO a, en outre, participé aux réunions ministérielles de la Zone franc, respectivement les 12 avril et 19 septembre 2011, qui ont notamment traité de l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) au crédit dans les pays de la Zone franc, de l'agenda des pays du G20 sur le développement, ainsi que de la situation économique et la convergence réelle dans la Zone. La Banque Centrale a, enfin, pris part à la 21^e rencontre annuelle entre la Banque du Portugal et les Banques Centrales des Pays Africains de Langue Officielle Portugaise (PALOP) et du Timor Oriental, tenue à Lisbonne, le 19 septembre 2011. Le renforcement des actions de coopération entre la Banque du Portugal et les banques centrales des PALOP a été l'un des principaux points de discussion.

Au titre du partenariat avec d'autres organisations financières, la BCEAO est devenue membre de l'Alliance pour l'Inclusion Financière, « Alliance for Financial Inclusion (AFI) », en janvier 2011. Créée en septembre 2008, cette institution est un réseau mondial œuvrant pour la promotion de l'inclusion financière dans les pays émergents et en développement. Elle contribue au renforcement des capacités, dans le but de favoriser la mise en œuvre de politiques facilitant l'accès aux services financiers.

5.4 - AUTRES ACTIVITES ET PROJETS DE LA BCEAO

5.4.1 - Collecte, gestion et diffusion d'informations statistiques

En mars 2011, des travaux ont été entrepris afin d'améliorer l'accessibilité aux utilisateurs internes et externes, des données statistiques collectées et centralisées par l'Institut d'émission. Ces travaux ont abouti au développement d'une nouvelle interface de consultation, dénommée EDEN (Entrepôt de Données Economiques et fiNancières de la BCEAO), en remplacement de l'ancienne base de données statistiques (BASTAT).

Le nouvel entrepôt de données de la Banque Centrale comporte environ 13.000 séries statistiques, relevant des secteurs réel, monétaire, extérieur et des finances publiques. Les données sont disponibles suivant une fréquence annuelle, mensuelle, hebdomadaire ou journalière et couvrent la période allant de 1960 à 2011. Elles peuvent être consultées, à partir de tableaux prédéfinis ou par sélection d'une liste de variables. Les critères de consultation (pays, période, etc.) sont laissés au libre choix de l'utilisateur.

A l'issue des consultations, les tableaux générés peuvent être lus, directement sur l'interface de consultation de la base, ou exportés dans des fichiers Excel. Le nouvel entrepôt de données est disponible depuis novembre 2011 sur le site Internet de la BCEAO. L'amélioration de l'accessibilité des données statistiques répond à la nécessité pour la Banque Centrale de disposer à tout moment, d'informations nécessaires à l'élaboration d'études, à l'exécution de travaux de recherche économique, monétaire et financière, ainsi qu'à l'édition des publications officielles de la Banque.

5.4.2 - Centrale des bilans

Au cours de l'année 2011, les activités de la Banque Centrale concernant la centralisation d'informations

d'entreprises non financières ont été essentiellement axées sur la gestion de la base de données comptables, juridiques et financières, ainsi que sa mise à disposition à la Société de Commercialisation des Informations d'Entreprise (SCIE-SA) dans le cadre de sa mission.

Au titre de la gestion de la base de données comptables, financières et juridiques, le Répertoire Unique des Entreprises (RUE) a enregistré 2.336 nouvelles entreprises, provenant de l'ensemble des Etats membres de l'Union, à l'exception de la Guinée-Bissau, portant ainsi la taille du RUE à 49.114 entreprises au 31 décembre 2011.

Ce résultat fait suite à la campagne de collecte des liasses d'états financiers poursuivie en 2011. En effet, dans ce cadre les Agences Principales ont collecté 24.196 liasses complètes, dont 22.545 liasses se rapportant à l'exercice 2010 et 1.651 liasses aux exercices antérieurs. En 2010, les liasses collectées se sont chiffrées à 36.231, dont 31.137 concernant l'exercice 2009 et 5.094 les exercices précédents.

Au titre de la mise à disposition de la Société de Commercialisation des Informations d'Entreprise (SCIE-SA), des informations de la base de données, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de délégation de service public, les données relatives à 7.395 états financiers des exercices allant de 2007 à 2010 de l'ensemble des pays de l'UEMOA, à l'exception de la Guinée-Bissau, ont été transférées à cette société par la Banque Centrale en janvier, avril et novembre 2011.

Toutefois, face à la persistance des difficultés enregistrées par la société pour la réalisation de ses produits, le Conseil d'Administration, au cours de sa session du 28 juin 2011, a mis en place un comité ad hoc chargé de superviser l'élaboration d'un plan de restructuration visant la redynamisation des activités de la société.

ENCADRE N° 7**Lancement officiel de la troisième édition du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique**

La cérémonie officielle de lancement du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique, édition 2012, s'est tenue le jeudi 24 février 2011 à partir de 9h30 dans la Salle de conférence du Siège de la BCEAO à Dakar. Cette troisième édition du Prix est qualifiée de « spécial », dans la mesure où la cérémonie de remise des symboles, en 2012, coïncidera avec la commémoration du cinquantenaire de la Banque Centrale.

La cérémonie, présidée par Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, Gouverneur par intérim de la BCEAO a enregistré la participation de nombreuses personnalités universitaires, ainsi que des Représentants du Corps Diplomatique et des Institutions internationales et régionales.

Monsieur Sogué DIARISSO, Directeur de la Recherche et de la Statistique, a rappelé dans son allocution d'ouverture que la première édition du Prix, lancée le 18 mars 2008, a été remportée par Monsieur Nasser Ary TANIMOUNE, de nationalité nigérienne, qui a reçu les symboles du Prix le 25 février 2009. Il a ajouté que la deuxième édition du Prix, dont le lancement a eu lieu le 9 juin 2009 à l'Université de Lomé, a été suivie de séances d'information dans les autres Universités de l'espace UEMOA. La cérémonie de remise du Prix s'est tenue le 24 novembre 2010. A cette occasion, Messieurs Mamadou Felwine SARR et Cheikh Tidiane N'DIAYE, tous deux de nationalité sénégalaise, co-auteurs de l'article primé, ont été récompensés.

Le Professeur Fulbert AMOUSSOUGA GERO, Directeur de l'Ecole Doctorale de Sciences Economiques et de Gestion à l'Université d'Abomey-Calavi du Bénin, a prononcé un discours au nom du corps enseignant, depuis l'Agence Principale de la BCEAO à Cotonou. Dans son intervention, le Professeur AMOUSSOUGA GERO a notamment exhorté les Directeurs d'écoles doctorales, les Doyens des Facultés des Sciences Economiques et de Gestion, ainsi que les Directeurs des Centres de recherche à encourager tous les candidats potentiels de leurs structures respectives à postuler au Prix.

Dans son allocution de clôture, Monsieur le Gouverneur par intérim de la BCEAO a mentionné quelques problématiques qui paraissent importantes et actuelles pour les pays de l'Union et sur lesquelles il a appelé les potentiels candidats au Prix Abdoulaye FADIGA à axer principalement leurs réflexions. Il s'agit des thématiques relatives notamment à « l'objectif de stabilité des prix dans les pays de l'UEMOA », au « développement du secteur financier dans l'UEMOA » et à « l'accélération de la croissance économique dans les pays membres de l'UEMOA ».

Le Gouverneur par intérim de la BCEAO a également indiqué que pour marquer le caractère spécial de cette édition, la Banque Centrale a décidé de porter la récompense financière liée au Prix à quinze millions (15.000.000) de francs CFA, en lieu et place des dix millions (10.000.000) de francs CFA attribués lors des deux premières éditions. Il a, en outre, précisé que toutes les informations et formalités liées à la soumission des candidatures et au Règlement du Prix sont diffusées par voie de presse et sur le site Internet de la BCEAO.

Cette cérémonie officielle de lancement de l'édition 2012 du Prix Abdoulaye FADIGA a également marqué l'ouverture de la période de réception des dossiers de candidatures qui s'est étendue sur toute l'année 2011.

VI - CEREMONIE D'INSTALLATION OFFICIELLE DU GOUVERNEUR DE LA BCEAO

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), réunie en session extraordinaire le 30 mai 2011 à Lomé, en République Togolaise, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, a nommé Monsieur Tiémoko Meyliet KONE en qualité de Gouverneur de la BCEAO.

La cérémonie de passation des charges et de prestation de serment de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, nouveau Gouverneur de la BCEAO, s'est déroulée le 28 juillet 2011 au Siège de l'Institution, sous la présidence de Monsieur José Mário VAZ, Ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau, Président du Conseil des Ministres de l'Union.

6.1 - PASSATION DES CHARGES ET PRESTATION DE SERMENT DU GOUVERNEUR

Etaient présents à cette cérémonie empreinte de simplicité et de sobriété, Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Sénégal, le Gouverneur par intérim, Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, le Vice-Gouverneur, Monsieur Ali Badjo GAMATIE, le Secrétaire Général, Monsieur Mamadou CAMARA, le Directeur des Affaires Juridiques, Madame Aminata Fall NIANG, ainsi que le Directeur des Etudes et des Relations Internationales, Monsieur Ismaïla DEM.

Dans son intervention au cours de la cérémonie de passation des charges entre Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, Gouverneur par intérim, et le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE, Monsieur José Mário VAZ, Président du Conseil des Ministres de l'Union, s'est dit « honoré d'avoir été convié » à ladite cérémonie, tout en adressant ses remerciements, au nom de ses pairs, pour la marque de confiance qui lui a été ainsi faite. Saisissant l'occasion, le Président du Conseil des Ministres de l'Union a adressé ses félicitations

au Vice-Gouverneur, Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, pour le travail de qualité accompli à la tête de l'Institut d'émission. « Vous avez su, avec l'appui et le professionnalisme de vos collaborateurs, préserver la stabilité du système bancaire de l'Union au cours de cette période exceptionnelle de l'histoire de notre communauté », a-t-il dit à l'endroit de Monsieur COMPAORE.

Rappelant que la passation des charges marque le début du processus de prise de fonction du nouveau Gouverneur de la BCEAO, processus parachevé par la cérémonie de prestation de serment, le Président du Conseil des Ministres de l'Union a, conformément au protocole de la cérémonie, procédé à la lecture de la décision portant nomination du Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Rappelant les dispositions de l'article 57 des Statuts de la Banque Centrale, qui lui confèrent la responsabilité de recevoir le serment du Gouverneur de la BCEAO, Monsieur VAZ a invité le Gouverneur KONE à prendre connaissance de la teneur de son serment, avant de lui demander de bien vouloir lever la main droite et jurer en reprenant la formule du serment, geste qui consacre le caractère solennel de son engagement.

Dans une brève allocution, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, s'est tout d'abord réjoui que cette cérémonie de passation des charges et de prestation de serment, qui constitue la dernière étape du processus aboutissant à sa prise de fonction, se soit déroulée conformément à l'esprit et à la lettre des dispositions statutaires de la BCEAO. Il a indiqué que la « simplicité et la sobriété qui marquent cette cérémonie de passation des charges et de prestation de serment cadrent bien avec l'humilité et la responsabilité », avec lesquelles il compte exercer les fonctions qui lui ont été confiées. Le Gouverneur a adressé ses remerciements au Président du Conseil des Ministres de l'Union pour l'attention et le soutien que ce dernier lui a manifestés depuis sa nomination, ainsi qu'au Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal,

représentant le pays hôte du Siège de la BCEAO, pour le soutien constant et les facilités mises à la disposition de l'Institution et de son personnel. Il a par ailleurs félicité le Vice-Gouverneur Jean-Baptiste COMPAORE « pour le courage et l'efficacité avec lesquels il a dirigé la Banque Centrale durant son intérim ». Il lui a également exprimé toute sa reconnaissance pour la prévenance qu'il a eue à son endroit, en le consultant régulièrement, depuis sa nomination, pour les décisions qu'il avait à prendre au titre de la BCEAO. Pour conclure, Monsieur le Gouverneur a imploré le Tout-puissant d'accorder à chacun une bonne santé et une paix profonde, gage de tous les progrès dont nos Etats ont ardemment besoin.

6.2 - PREMIERE RENCONTRE DU GOUVERNEUR AVEC LE PERSONNEL DE LA BCEAO

A la suite de la cérémonie de passation des charges et de prestation de serment, qui a marqué sa prise de fonction, le Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE a rencontré l'ensemble du personnel de la BCEAO le 8 septembre 2011. Cette rencontre, retransmise par visioconférence sur l'ensemble des sites de l'Institution, visait à établir un premier contact entre le Gouverneur et le personnel de la Banque Centrale.

Le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation, prononçant son mot de bienvenue au nom de tous les agents de la Banque, a tout d'abord exprimé la joie et la fierté de la grande famille BCEAO qui, dans sa diversité, s'honore d'accueillir « un aîné expérimenté qui a eu une riche et brillante carrière dans notre Institut d'émission » et sur qui s'est porté le choix de la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union pour présider aux destinées de notre Institut d'émission. Le Directeur des Ressources Humaines et de la Formation a réitéré au Gouverneur, les chaleureuses et sincères félicitations du personnel, tout en priant le Tout-Puissant afin qu'il l'aide à réussir cette lourde, mais exaltante mission pour laquelle il pourra compter sur l'entière disponibilité et l'engagement du personnel à ses côtés.

Monsieur Tiémoko Meyliet KONE a saisi cette occasion pour délivrer au personnel un message fort de confiance, d'union, de cohésion, de motivation,

de solidarité, de responsabilité et de rassemblement autour de nos valeurs et idéaux communs au lendemain des dysfonctionnements et des préjudices portés à l'Institution, à la suite de la profonde crise post-électorale intervenue en Côte d'Ivoire. « Je vous remercie de votre présence à cette cérémonie, qui, au-delà de son caractère protocolaire, se veut la manifestation toujours vivante et colorée de la solidarité qui unit la famille de la Banque Centrale ». Ce sont là les premiers mots de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, à l'endroit de l'ensemble du personnel de la BCEAO réuni en visioconférence sur tous les sites. Des remerciements aussi aux collaborateurs qui, « dans un élan de sympathie et de générosité », lui ont adressé leurs félicitations et leur soutien depuis sa nomination aux fonctions de Gouverneur de la BCEAO.

Poursuivant son propos, Monsieur le Gouverneur a souligné la grande valeur des agents qui, « par leur sérieux, leur dévouement et leur ardeur au travail, ont contribué à asseoir durablement le prestige et la renommée de la Banque Centrale, s'imposant ainsi comme sa première richesse ». C'est pourquoi, au cours de son mandat, le Gouverneur entend placer l'homme et le capital humain de la Banque au centre de toutes ses actions. Une politique qui, selon le premier responsable de la Banque, implique la prise en compte des préoccupations légitimes du personnel. Ce qu'il résumera par la phrase « bien gagner sa vie, dans un environnement professionnel valorisant et motivant ». Evidemment, « l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi, afin de garantir à chaque agent de la Banque Centrale, un cadre propice d'épanouissement, tant sur le plan personnel que professionnel » qui constitue une préoccupation majeure pour le Gouverneur KONE, se fera « dans les limites bien comprises des perspectives d'évolution du compte d'exploitation de la Banque », en tenant compte d'un certain nombre de contraintes, notamment la nécessité de préserver, de manière pérenne, l'équilibre financier de l'Institution. Toute chose qui ne saurait remettre en cause les acquis du personnel.

Revenant sur les graves dysfonctionnements qu'a connus la Banque Centrale à la suite de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, le Gouverneur a rappelé que l'Institution s'en est sortie grâce à la solidité de ses fondations et à la qualité des hommes et des femmes

qui lui sont restés loyaux et fidèles. Il a invité les uns et les autres à un effort de restauration de « la confiance écornée ».

Monsieur le Gouverneur a fait remarquer que les responsabilités à assumer les uns envers les autres, mais également envers l'idéal communautaire que nous nous devons de consolider chaque jour davantage sont collectives. Aussi, a-t-il insisté sur la nécessité de revenir aux valeurs de loyauté, de dévouement à la chose publique, de professionnalisme, de solidarité, de compétence, d'impartialité, de vigilance, de capacité de dépassement et d'anticipation, du sens des responsabilités et surtout d'humilité. Autant de valeurs cultivées, depuis cinquante années, par le personnel de la Banque et qui ont participé à la notoriété et à la crédibilité de notre Institution. Tout en promettant de veiller particulièrement à la manière dont chacun fera la preuve de son attachement aux dites valeurs et qualités, le Gouverneur a clairement établi un lien entre récompense et mérite. C'est pourquoi, a-t-il affirmé : « aucune gestion des ressources humaines ne peut être efficace et crédible en dehors de la reconnaissance du mérite personnel, fondée sur la responsabilité, la justice et l'équité ». La promotion sera, désormais donc, « au bout de l'effort, de l'efficacité et des résultats obtenus par chacun. Elle sera par conséquent méritée et non octroyée par une autre voie ».

En outre, il a réitéré la confiance qu'il place en la capacité du personnel à relever les défis de notre temps et exhorté chacun à « y associer la fraternité et la solidarité », tout en insistant sur la nécessité « de renforcer la cohésion, ainsi que la convivialité et la fluidité des rapports, qu'il s'agisse de relations entre les agents ou entre les structures de la Banque ». A cet effet, le Gouverneur en a appelé « à la capacité d'écoute et à l'esprit d'ouverture de chacun, quel que soit son positionnement dans la hiérarchie, afin que puisse s'instaurer, dans l'humilité, le respect mutuel et le partage, un dialogue permanent, gage du succès de notre maison commune ». Plaçant le capital humain de la Banque Centrale au cœur de son action et de sa mission, le Gouverneur KONE a également décliné ses orientations, ses valeurs et ses attentes vis-à-vis des agents, afin de consolider et de perpétuer l'héritage prestigieux de l'Institution au service du processus d'intégration régionale et africaine.

6.3 - CEREMONIE D'INSTALLATION OFFICIELLE DU GOUVERNEUR

La cérémonie marquant l'installation officielle de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO s'est déroulée, le 10 septembre 2011, au Siège de la BCEAO, sous la présidence de Monsieur José Mário VAZ, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine, devant la grande famille de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, mais aussi de nombreuses personnalités. Parmi celles-ci, il convient de relever la présence des Présidents des Institutions financières internationales et Chefs des Organes et Institutions de l'UEMOA, des anciens hauts Responsables de l'Institut d'Emission, des Chefs de Mission Diplomatique, des membres du Conseil des Ministres de l'Union, des anciens Premiers Ministres, ainsi que le Président de la Cour Suprême de la République de Côte d'Ivoire.

Dans son allocution, le **Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances du Sénégal, Monsieur Abdoulaye DIOP** a salué la clairvoyance des Chefs d'Etat de notre Union pour avoir porté unanimement leur choix sur Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, pour présider aux destinées de notre Banque Centrale commune. Rappelant la prestation de serment du premier Gouverneur de la BCEAO, Feu Abdoulaye FADIGA, intervenue le 10 février 1975, Monsieur DIOP a témoigné sa reconnaissance aux anciens Gouverneurs de la BCEAO en leur exprimant sa gratitude pour l'œuvre qu'ils ont bâtie durant leur passage à la tête de l'Institution. A cette marque de reconnaissance, il a associé le Vice-Gouverneur Jean-Baptiste COMPAORE, pour avoir « assuré l'intérim du Gouverneur de la BCEAO, avec professionnalisme et loyauté, au cours de ces derniers mois ».

En exposant les difficultés économiques et financières au niveau international et au plan interne, Monsieur Abdoulaye DIOP a rappelé que la conjoncture internationale et la situation économique interne de l'Union n'étaient guère favorables. C'est pourquoi, a-t-il dit au Gouverneur : « la rudesse du contexte économique dans lequel vous êtes appelé à assurer vos fonctions requiert un renforcement de la concertation entre les Organes et Institutions de l'UEMOA, dans la conduite de leurs missions respectives. Elle nécessite également une meilleure coordination entre les actions

menées par les Institutions régionales et par les Etats ». Toutefois, il n'a pas manqué d'assurer le Gouverneur du soutien de l'Etat du Sénégal à la Banque Centrale dans ses entreprises, « notamment celles qui viseraient la préservation de la stabilité financière au sein de la Zone et la consolidation du secteur bancaire, afin d'assurer un meilleur financement des économies de nos Etats ».

Enfin, il s'est dit convaincu qu'au regard de la riche carrière et des compétences du Gouverneur KONE, la Banque Centrale sous sa direction « saura apporter une contribution décisive à nos Etats, pour relever les défis auxquels ils sont confrontés ».

Conviction largement partagée par **Monsieur José Mário VAZ, Président en exercice du Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine** pour qui aussi, la longue et riche expérience de Monsieur le Gouverneur, tant au niveau de la BCEAO (où il a occupé pendant près de vingt ans de hautes fonctions sous trois Gouverneurs différents), qu'au service de l'administration publique de son pays, la Côte d'Ivoire, font que l'homme est bien « à la hauteur de la mission que lui ont confiée nos Chefs d'Etat et mérite leur confiance ». Aux chefs d'Etat de l'Union, Monsieur José Mário VAZ a rendu, à son tour, un vibrant hommage tout en exprimant « la gratitude de l'Union monétaire » aux anciens Gouverneurs de la BCEAO pour « l'œuvre qu'ils ont bâtie au fil des années, patiemment, avec courage, détermination et abnégation ». Comme son prédécesseur, Monsieur VAZ n'a pas manqué d'associer le Vice-Gouverneur Jean-Baptiste COMPAORE à cet hommage.

Revenant sur les nombreux défis auxquels le nouveau Gouverneur devra faire face, Monsieur VAZ dira : « Vous détenez, de par la volonté des plus Hautes Autorités des huit Etats membres de l'Union, une part du pouvoir souverain auquel chacun de ces Etats a renoncé pour confier à notre Banque Centrale commune, la mission régaliennne de l'émission et de la gestion des signes monétaires. En votre qualité de Gouverneur, il vous appartient de veiller au respect des règles fondamentales qui régissent notre Union, singulièrement les dispositions du Traité de l'UMOA et des Statuts de la BCEAO ».

Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité pour la BCEAO d'accorder une attention particulière à la levée des contraintes qui freinent le financement quantitatif et qualitatif des structures indispensables pour résorber le chômage des jeunes au sein de l'Union. Enfin, le Président du Conseil des Ministres de l'UMOA a invité le Gouverneur à « assumer avec dignité, rigueur et professionnalisme » ses fonctions, afin qu'à chaque instant il puisse « montrer, par l'exemple, le chemin de la loyauté et de l'excellence ».

Monsieur le Gouverneur Tiémoko Meyliet KONE a introduit son allocution par ces mots : « Je voudrais remercier Dieu, le Tout-Puissant, le Miséricordieux, qui nous permet d'être présents sains et saufs à cette cérémonie d'installation. Je prie pour qu'Il couvre cette manifestation de Sa Grâce, qu'Il bénisse la BCEAO notre Institution commune et qu'Il préserve la paix et la sécurité dans les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ». Cette allocution était essentiellement centrée sur l'humilité, la responsabilité et la détermination, trois mots martelés par le Gouverneur pour tracer les contours de ses ambitions à la tête de la BCEAO. Le Gouverneur a tenu à remercier les Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de l'Union, en particulier le Président de la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, qui, dira-t-il, « m'ont honoré de leur confiance, en me nommant aux fonctions de Gouverneur de la BCEAO ».

Avec beaucoup d'émotion, il a longuement évoqué « les efforts patients, courageux et solidaires de tous ceux qui ont façonné la BCEAO à travers les années et contribué à l'édification d'une Institution forte et crédible, dont la renommée a dépassé les frontières de l'Union Monétaire Ouest Africaine ». Des dirigeants exceptionnels, totalement dévoués à la cause de l'intégration monétaire et auxquels il tenait à rendre un hommage appuyé. Au nombre de ceux-ci, le Gouverneur Abdoulaye FADIGA, « pionnier de l'africanisation de la Banque Centrale, bâtisseur infatigable, qui, par son leadership, sa vision et son courage exemplaire, a enraciné les valeurs cardinales qui ont fondé les succès de la BCEAO, à savoir la solidarité, le professionnalisme, le sens des responsabilités, la loyauté et l'intégrité. C'est à

la fois le repère et la référence ». Puis, le Gouverneur Alassane OUATTARA, qui dira-t-il « a mené le combat de l'assainissement et de la réhabilitation du système bancaire de l'Union, profondément affecté par la grave crise économique des années 80 ». Parlant du Gouverneur Charles Konan BANNY, présent à la cérémonie, Monsieur KONE affirmera qu'il est « l'homme des grandes réformes et de la modernisation de la BCEAO », pour avoir notamment fait adopter le Traité de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et mis en place la première Commission Bancaire de cette Union, mais aussi pour avoir créé de nouveaux référentiels comptables, avec le Plan Comptable Bancaire (PCB) pour les banques et le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) pour les entreprises privées. Ces outils ont permis de normaliser et d'améliorer significativement la qualité de l'information financière dans notre Zone. A son actif, Monsieur le Gouverneur a également cité la mise en place de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), en vue de diversifier le système financier et permettre aux entreprises de mobiliser les financements longs qui leur font tant défaut ; la modernisation des Systèmes et Moyens de Paiement, afin de faciliter et de sécuriser les transactions ; puis la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO entrée en vigueur le 1er avril 2010, conçue et engagée sous son autorité. Autant d'actions, qui à ses yeux, ont profondément modifié l'environnement et le fonctionnement du système bancaire et financier de l'Union, le préparant ainsi à affronter les défis du troisième millénaire.

S'inspirant de l'œuvre accomplie par ses brillants devanciers, Monsieur le Gouverneur a souhaité aborder sa mission avec beaucoup d'humilité, mais également, de responsabilité et de détermination. « Je tâcherai comme eux de fonder mon action sur le professionnalisme, le respect de la chose publique, le sens du devoir et la recherche permanente de l'excellence », a-t-il ajouté.

Abordant la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, Monsieur le Gouverneur a indiqué qu'elle a considérablement affecté la situation économique et sociale de l'ensemble des Etats membres de l'UMOA. Pour lui, toute institution autre que la BCEAO aurait pu succomber à cette épreuve. Aussi, n'a-t-il pas manqué, une nouvelle fois, de féliciter

le Vice-Gouverneur Jean-Baptiste COMPAORE et son équipe qui ont dirigé la Banque Centrale avec courage et efficacité, dans un contexte empreint de tensions et d'incertitudes. « La crise étant passée, il nous apparaît à présent important de réconcilier la Banque Centrale avec elle-même et avec son environnement, afin qu'elle puisse rendre à nouveau aux Etats les services qu'ils en attendent », a-t-il indiqué.

De son analyse de la situation économique de l'Union, Monsieur le Gouverneur a indiqué que les Etats de l'Union sont confrontés à des défis majeurs provenant des évolutions qui affectent leur environnement externe et interne. Les pesanteurs externes sont liées à la crise de la dette souveraine aux Etats-Unis et dans la Zone euro, qui continue de susciter des inquiétudes et de perturber les marchés financiers. Au plan interne, il a indiqué que « l'exigence d'une croissance économique vigoureuse, durable et plus inclusive est désormais un impératif pour tous les pays, en vue de répondre à la demande sociale de plus en plus forte et impatiente ». Dans ce contexte, la Banque Centrale se trouve davantage interpellée, pour apporter une contribution plus importante au financement du développement des économies. Aussi, la BCEAO devra-t-elle veiller, plus que par le passé, à la préservation de la crédibilité de la monnaie commune et à la stabilité de notre système financier. Rappelant que l'entrée en vigueur de la Réforme Institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO, le 1^{er} avril 2010, a consacré « le marché comme lieu privilégié de la couverture des besoins de financement des agents économiques privés et publics », Monsieur le Gouverneur a fait observer que la Banque Centrale doit jouer un rôle essentiel de supervision et d'approfondissement du marché financier permettant à celui-ci de répondre efficacement aux besoins exprimés, quelle que soit leur nature.

Le Gouverneur KONE a relevé la nécessité de corriger le paradoxe du marché financier de l'Union « qui voit coexister des disponibilités abondantes et des demandes insatisfaites ». Pour remédier à cette situation, il préconise que les réformes nécessaires soient menées pour mieux structurer le marché financier intérieur, renforcer notablement les capacités des acteurs que sont les Etats, les banques et les opérateurs économiques et réunir les conditions pour

une ouverture aux investisseurs étrangers. Pour ce faire, « la mobilisation de volumes importants de ressources sur le marché régional et international, à des coûts compétitifs » constitue, à ses yeux, l'aide et l'appui que doit apporter la BCEAO aux Etats membres de l'Union, à travers notamment la mise en place de structures susceptibles d'assister les Trésors nationaux, afin de renforcer leur expertise dans la détermination et la formulation de leurs besoins, la coordination de leurs interventions, ainsi que la promotion et la diversification des instruments de mobilisation des ressources.

Pour Monsieur le Gouverneur, les incitations pour accroître le financement de l'économie devront s'étendre aussi au secteur bancaire qui assure l'essentiel des financements au secteur privé. Tout en insistant sur l'impact positif que les réformes mises en œuvre par la Banque Centrale, depuis le début des années 90, ont eu sur la promotion de l'offre de crédit bancaire dans l'Union, il a reconnu que des rigidités continuent d'être perceptibles dans le financement bancaire des entreprises, en particulier pour ce qui concerne les prêts à long terme et les concours aux PME/PMI.

Fort de ce constat, Monsieur le Gouverneur a proposé de « lancer un nouveau train de mesures, afin d'amener les établissements de crédit de l'Union à apporter une contribution plus significative au financement de l'économie ». Il a indiqué que des concertations seront menées avec le système bancaire et les opérateurs économiques, afin d'identifier des solutions consensuelles et appropriées, dans des délais rapprochés. Il a en outre évoqué les mesures déjà prises dans ce sens par le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO pour favoriser le développement de crédits à moyen et long termes dans l'Union.

S'agissant des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD), Monsieur le Gouverneur a rappelé que la Banque Centrale a déployé de gros efforts, depuis le début des années 90, pour le développement de la microfinance

dans l'Union, en vue de promouvoir l'accès aux services financiers des très petites entreprises et des populations les plus défavorisées. Sur ce plan également, il a indiqué que les résultats actuels permettent de penser que ce secteur, bien que porteur, connaît des difficultés de croissance qui feront aussi l'objet d'une attention soutenue. C'est pourquoi, précisera-t-il, la Banque devra travailler à l'accès de façon plus élargie des populations aux services financiers. D'où la nécessité de mettre un accent particulier sur la promotion des cartes de paiement et de crédit, du porte-monnaie électronique, etc. La BCEAO doit promouvoir et accompagner les innovations techniques, financières et organisationnelles dans ce secteur, dira Monsieur le Gouverneur qui se propose d'apporter des réponses rapides et appropriées à la question de l'amélioration de la physionomie de la circulation fiduciaire dans l'Union pour fluidifier les transactions.

Concluant sur le sujet, Monsieur le Gouverneur a indiqué que les difficultés évoquées, loin d'être exhaustives, sont au cœur de la problématique du développement de nos économies. Pour autant, l'intensification des politiques structurelles et sectorielles définies dans le cadre de l'intégration économique devrait pouvoir diversifier les bases de la croissance, améliorer la compétitivité des secteurs productifs et renforcer les capacités des agents économiques. Aussi, a-t-il affirmé être « convaincu que sous l'impulsion de la Commission de l'UEMOA et des autres Organes et Institutions communautaires concernés, les efforts nécessaires seront déployés à cet effet ».

Comme à l'entame de son adresse, les mots de la fin de l'allocution du Gouverneur ont été prononcés sous forme de prière. A ses aînés, au premier rang desquels le Premier Ministre Seydou Elimane DIARRA, à sa famille et ses proches, il a demandé bénédiction et assistance, pour la réussite de l'importante mission qui lui a été confiée. Que Dieu « bénisse la Banque Centrale et nous donne la force de la servir », a-t-il conclu.

VII - CADRE INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATION DE LA BCEAO

7.1 - VIE ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES STATUTAIRES

Au cours de l'exercice 2011, les Organes de l'Union ont tenu leurs assises, conformément aux dispositions du Traité du 20 janvier 2007 constituant l'Union Monétaire Ouest Africaine et les Statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

7.1.1 - Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union a tenu, au cours de l'année 2011, sa 15^e session ordinaire, le 22 janvier 2011 à Bamako en République du Mali, et une session extraordinaire le 30 mai 2011, à Lomé, en République Togolaise.

La 15^e session ordinaire s'est tenue le 22 janvier 2011 au Palais des Congrès à Bamako, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République du Mali.

Etaient présents :

- pour la République du Bénin, Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République ;
- pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso ;
- pour la République du Mali, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République ;
- pour la République du Sénégal, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République ;
- pour la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République ;
- pour la République de Côte d'Ivoire, Monsieur Guillaume Kigbafori SORO, Premier Ministre ;

- pour la République du Niger, Mahamadou DANDA, Premier Ministre ;
- pour la République de Guinée-Bissau, Monsieur Adelino MANO QUETA, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de la Communauté.

Ont pris part aux travaux de cette session, les membres du Conseil des Ministres de l'UEMOA présidé par Monsieur José Mário VAZ, Ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau, ainsi que :

- Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Monsieur Abdoulaye BIO-TCHANE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- Monsieur Léné SEBGO, Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Les travaux de cette session ont été essentiellement consacrés à la crise politique en République de Côte d'Ivoire.

Examinant les conséquences de cette crise sur le fonctionnement de l'Union, la Conférence a entériné les décisions prises par le Conseil des Ministres, lors de sa session extraordinaire du 23 décembre 2010 à Bissau et instruit le Conseil de prendre des dispositions idoines pour la poursuite des actions identifiées dans ce cadre.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont convenu de la nécessité de prendre les mesures appropriées pour préserver les Organes et Institutions de l'UEMOA des effets des crises politiques survenant dans les pays de l'Union.

Réaffirmant le principe de l'inviolabilité des locaux des Organes et Institutions de l'Union, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont demandé instamment aux Autorités légitimes ivoiriennes de veiller à la sécurité des personnes, des biens et des immeubles des Organes et Institutions communautaires établis ou représentés en Côte d'Ivoire, ainsi qu'au respect des immunités et privilèges dont ils bénéficient.

Ils ont instruit le Conseil des Ministres de prendre, à chaque fois que de besoin, toutes les mesures nécessaires pour la continuité des activités des Organes et Institutions communautaires installés ou représentés en Côte d'Ivoire.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur vive préoccupation quant aux conséquences négatives de la crise sur la mise en œuvre des chantiers du processus d'intégration et sur la situation économique, monétaire et financière dans l'Union.

Ils ont demandé au Conseil des Ministres et aux Organes et Institutions communautaires, de veiller au bon fonctionnement du système financier et de l'économie régionale.

En vue d'assurer la poursuite de la construction harmonieuse de l'Union, les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont engagés à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour normaliser les circuits d'échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire et les autres pays, notamment ceux de l'hinterland et à faciliter aux opérateurs économiques, le cas échéant, le transit des marchandises à partir des ports des pays à façade maritime.

La Conférence a décidé de tenir avant la fin du premier trimestre de l'année 2011, à Lomé, une session extraordinaire pour l'évaluation des mesures prises.

Au titre de la BCEAO, la Conférence a entendu le Gouverneur sur l'application des décisions du Conseil des Ministres du 23 décembre 2010 à Bissau.

La Conférence s'est préoccupée de l'impact de la non application effective de ces décisions sur la stabilité du système économique, financier et monétaire de l'Union.

La Conférence a pris acte de la démission de Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY de ses fonctions de Gouverneur de la BCEAO.

La Conférence a félicité Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY pour son action à la tête de la BCEAO, depuis sa nomination aux fonctions de Gouverneur, en 2008.

La Conférence a demandé à Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, de proposer pour sa prochaine session extraordinaire, une candidature au poste de Gouverneur, pour achever le mandat au titre de la Côte d'Ivoire.

Dans l'intervalle, l'intérim sera assuré par le Vice-Gouverneur, Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de confier la présidence en exercice de la Conférence à Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise.

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), s'est également réunie en **session extraordinaire le 30 mai 2011**, à Lomé, en République Togolaise, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, Président en exercice.

Etaient présents :

- Pour la République du Bénin, Son Excellence Docteur Boni YAYI, Président de la République ;
- Pour le Burkina Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso ;
- Pour la République de Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République ;
- Pour la République de Guinée-Bissau, Son Excellence Monsieur Malam Bacai SANHÁ, Président de la République ;

- Pour la République du Mali, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République ;
- Pour la République du Niger, Son Excellence Monsieur Issoufou MAHAMADOU, Président de la République ;
- Pour la République du Sénégal, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, Président de la République ;
- Pour la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

Ont pris part aux travaux de cette session, les membres du Conseil des Ministres de l'UEMOA présidé par Monsieur José Mário VAZ, Ministre des Finances de Guinée-Bissau, ainsi que :

- Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA ;
- Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, Gouverneur par intérim de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- Monsieur Léné SEBGO, Président du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Les travaux de cette session ont été principalement consacrés à la Côte d'Ivoire qui vient de sortir d'une douloureuse crise politique post-électorale, avec la prestation de serment, suivie de l'investiture de Son Excellence, Monsieur le Président Alassane OUATTARA.

La Conférence a pris acte du Rapport soumis par le Conseil des Ministres sur l'évaluation des mesures prises dans le cadre de la crise en Côte d'Ivoire, des mesures initiées par ledit Conseil, les Organes et

Institutions communautaires pour la reprise progressive de leurs activités en Côte d'Ivoire.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement, préoccupés par la hausse des prix des produits alimentaires dans l'Union, se sont félicités des efforts faits dans les différents pays pour la maîtrise des prix des produits de première nécessité. Ils ont instruit les Organes et Institutions communautaires de poursuivre la mise en œuvre des mesures arrêtées, dans le cadre du Programme de maîtrise de l'inflation et de relance de la production agricole dans l'Union.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont félicités des avancées réalisées dans le cadre de l'Initiative Régionale pour l'Energie Durable (IREDD), qui se sont traduites par l'octroi de financements aux Etats Membres, d'un montant global de 130 milliards, mobilisés sur des ressources internes.

Au titre de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Conférence a nommé en qualité de Gouverneur, Monsieur Tiémoko Meyliet KONE.

La Conférence a adressé ses félicitations à Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, Gouverneur par intérim de la BCEAO, pour son action à un moment décisif de la vie de cette Institution.

Elle a salué sa détermination et sa loyauté qui ont permis à la Banque Centrale de surmonter les difficultés auxquelles elle a été confrontée au cours de son intérim.

7.1.2 - Conseil des Ministres de l'UMOA

Présidé par Monsieur José Mário VAZ, Ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau, son Président statutaire, le Conseil des Ministres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) a connu les changements ci-après au cours de l'exercice 2011 :

au titre de la République du Bénin, le 28 mai 2011, Mme Alayi Adidjatou MATHYS, Ministre de l'Economie et des Finances, a été nommée membre du Conseil, en remplacement de Monsieur Lyassou DAOUA. Le 10 juin 2011, Monsieur Marcel de SOUZA, Ministre

de l'Analyse Economique, du Développement et de la Prospective, a été désigné membre du Conseil en remplacement de Monsieur Pascal Irénée KOUPAKI.

au titre du Burkina Faso, le 12 mai 2011, Monsieur Vincent ZAKANE, Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale, chargé de la Coopération Régionale, a été désigné membre du Conseil en remplacement de Madame Minata SAMATE CESSOUMA.

au titre de la République de Côte d'Ivoire, le 17 juin 2011, Monsieur Adama BICTOGO, Ministre de l'Intégration Africaine, a été désigné membre du Conseil en remplacement de Monsieur Albert Toikeusse MABRI.

au titre de la République du Mali, le 06 avril 2011, Monsieur Lassine BOUARE a été nommé Ministre de l'Economie et des Finances en remplacement de Monsieur Sanoussi TOURE. Le 22 avril 2011, Monsieur Sambou WAGUE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, a été désigné membre du Conseil en remplacement de Monsieur Lassine BOUARE.

au titre de la République du Niger, le 21 avril 2011, Monsieur Ouhoumoudou MAHAMADOU, Ministre des Finances, a été nommé membre du Conseil en remplacement de Monsieur Mamane Malam ANNOU. Le 13 mai 2011, Monsieur Amadou Boubacar CISSE, Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, a été désigné membre du Conseil en remplacement de Monsieur Hamid AHMED.

Au cours de l'année 2011, le Conseil des Ministres a tenu cinq (05) sessions ordinaires, respectivement le 07 janvier 2011 à l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako, le 1^{er} avril 2011 à l'Agence Principale de la BCEAO à Lomé, le 24 juin 2011 à l'Agence Principale de la BCEAO à Dakar, le 12 septembre 2011 au Siège de la BCEAO à Dakar et le 16 décembre 2011 à l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey. Il s'est également réuni en sessions extraordinaires préparatoires à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, respectivement le 17 janvier 2011 à l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako et le 28 mai 2011 à l'Agence Principale de la BCEAO à Lomé. Deux (02) autres sessions extraordinaires ont

également eu lieu les 1^{er} et 26 février 2011 au Siège de la BCEAO.

Au cours de sa session ordinaire du 07 janvier 2011, le Conseil, examinant la situation monétaire, économique et financière de l'Union au 30 septembre 2010, a relevé la poursuite de la reprise économique à l'échelle mondiale, mais à un rythme relativement modéré. Il a, toutefois, noté que les pays de l'UEMOA n'ont pas pleinement tiré profit de cette embellie. A cet égard, le Conseil a exhorté les Etats membres à accélérer les travaux en cours visant l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions pour relancer de façon durable la croissance des économies de l'UEMOA. De même, le Conseil a appelé à l'accélération des travaux visant la résorption des déficits énergétiques et le renforcement de l'intégration.

Après examen de l'évolution des prix à la consommation dans l'Union, le Conseil a noté que les pressions inflationnistes restent contenues. En effet, le taux d'inflation s'est établi, en glissement annuel, à 1,3% à fin septembre 2010 contre 1,7% en juin 2010.

Les Ministres, analysant la situation des finances publiques, ont relevé que le déficit global, base engagements hors dons, devrait s'accroître à fin décembre 2010. A cet effet, le Conseil a recommandé aux Etats la poursuite de l'assainissement des finances publiques, en vue de restaurer la capacité de la politique budgétaire à jouer pleinement son rôle de stimulation des investissements.

Le Conseil a noté que le profil d'évolution des agrégats monétaires laisse apparaître un accroissement de la liquidité globale, porté par la consolidation des réserves de change et le redressement de l'évolution des crédits à l'économie.

Le Conseil des Ministres a salué et s'est, en outre, réjoui de la décision de la BCEAO d'uniformiser les coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques de l'Union.

Les Ministres ont pris connaissance des diligences effectuées à l'issue de la réunion de Bissau par rapport à la situation de la Côte d'Ivoire, de celles restant à accomplir, ainsi que de l'état des difficultés rencontrées et des conséquences prévisibles.

Les Ministres ont pris connaissance des relations entre les Etats membres de l'Union et le Fonds Monétaire International sur la période du 16 août 2010 au 15 novembre 2010, du projet de budget de la BCEAO pour l'exercice 2011 et du rapport d'activités des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières (CENTIF) au titre du troisième trimestre 2010.

Le Conseil a été également informé de l'état de rapatriement des recettes d'exportations dans l'UEMOA au titre de l'année 2009, de la situation de la microfinance dans l'UEMOA à fin septembre 2010 et de la note sur le cadrage macroéconomique de l'UEMOA 2011-2012.

Enfin, les Ministres ont pris connaissance du compte rendu de la réunion du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, tenue le 1^{er} décembre 2010, et du point des travaux du comité régional chargé de l'amélioration du fonctionnement du marché de la dette publique

Au cours de sa session extraordinaire du 17 janvier 2011, le Conseil des Ministres a examiné l'ordre du jour de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union prévue le 22 janvier 2011 à Bamako et le rapport sur l'impact de la crise politique en Côte d'Ivoire sur l'UEMOA, ainsi que le projet de communiqué final de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union.

Au cours de sa session extraordinaire du 1^{er} février 2011, les membres du Conseil des Ministres se sont réunis à huis-clos.

Au cours de sa session extraordinaire du 26 février 2011, les membres du Conseil des Ministres se sont réunis à huis-clos.

Au cours de sa session ordinaire du 1^{er} avril 2011, le Conseil des Ministres de l'Union, examinant la situation monétaire, économique et financière de l'Union au 31 décembre 2010, a relevé que l'activité économique dans l'UEMOA en 2010 a été affectée par les effets négatifs de la crise énergétique et les contre-performances du secteur industriel, en dépit d'une bonne campagne agricole. Le Conseil a également souligné que les perspectives économiques de l'Union en 2011 pâtiront des effets de la crise en Côte d'Ivoire.

Au regard de la hausse des prix à la consommation observée dans l'Union au quatrième trimestre 2010 et des perspectives d'inflation empreintes d'incertitudes, en raison de l'instabilité des cours du pétrole et des produits alimentaires importés, les Ministres ont recommandé une vigilance accrue dans le suivi de l'inflation.

Analysant la situation des finances publiques, ils ont relevé une atténuation du déficit global, base engagements, hors dons, à fin décembre 2010. Ils ont cependant déploré une contraction des ressources mobilisées à l'extérieur entraînant des contraintes financières sur les Etats.

En outre, le Conseil a examiné les points ci-après :

- décision portant sur la cession par les Etats de leurs parts dans le capital social de la Holding de la Banque Régionale de Solidarité (BRS-SA) ;
- information relative à la cession des parts du Fonds d'Actions Communautaires de l'UMOA (FAC-UMOA) dans le capital social de la BRS-SA.

Le Conseil, après délibération, a demandé que des éléments complémentaires d'explication soient apportés dans le cadre d'une consultation à domicile.

Le Conseil des Ministres a également pris connaissance du rapport d'activités des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières au titre du quatrième trimestre 2010, et des relations entre les Etats membres de l'Union et le Fonds Monétaire International sur la période du 16 novembre 2010 au 15 février 2011.

En outre, les Ministres ont été informés du compte rendu de la réunion du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO tenue le 02 mars 2011, et de la situation de la microfinance dans les Etats membres de l'Union à fin décembre 2010.

Au cours de sa session extraordinaire du 28 mai 2011, le Conseil des Ministres a examiné le projet d'ordre du jour de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA prévue le 30 mai 2011 à Lomé, le projet de Rapport sur l'Evaluation des mesures prises dans le

cadre de la crise politique en Côte d'Ivoire et l'appui de l'Union à cet Etat membre. Ils ont également pris connaissance de l'évolution récente de l'inflation et des mesures adoptées contre la vie chère dans l'UEMOA, de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Initiative Régionale pour l'Énergie Durable (IREED). Ils ont par ailleurs analysé la note sur les problèmes sécuritaires dans la sous-région, le projet de communiqué final de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union, la note sur l'opportunité de concours aux Etats adossés à l'allocation spéciale de Droits de Tirages Spéciaux (DTS) et la note portant sur les résultats de la consultation à domicile relative à la cession des parts des Etats dans le capital social de la BRS-SA.

Au cours de sa session ordinaire du 24 juin 2011, le Conseil des Ministres, examinant la situation monétaire, économique et financière de l'Union au 31 mars 2011, s'est réjoui de la fin de la crise politique en Côte d'Ivoire qui améliore les perspectives macroéconomiques de l'Union, même si celles-ci restent affectées par la quasi-inactivité observée dans ce pays au cours des trois premiers mois. Les Ministres ont souligné la nécessité pour les pays de l'Union de franchir un palier supérieur en termes de croissance, afin d'induire un recul de la pauvreté et de favoriser l'emploi des jeunes. A cet effet, ils ont demandé aux Organes et Institutions de l'UEMOA de conduire des réflexions sur la relance de la croissance économique, le développement des infrastructures de base, ainsi que sur l'approfondissement de l'intégration économique et du système financier régional, afin de leur soumettre lors de leurs prochaines sessions, un plan d'actions prioritaires pour relever le défi du développement économique.

Les Ministres se sont inquiétés de la poursuite de l'accélération de l'inflation sur le premier trimestre de l'année 2011, en raison du renchérissement des denrées alimentaires et des carburants dans la plupart des pays ainsi que de la perturbation des circuits de distribution liée à la situation de crise en Côte d'Ivoire. Ils se sont, à cet effet, engagés à mettre en œuvre les actions nécessaires pour lever les contraintes identifiées. Ils ont, en outre, instruit les Organes et Institutions de l'UEMOA de leur proposer, lors d'une prochaine session, des mesures complémentaires en vue de consolider les

acquis en matière de maîtrise des prix des produits de première nécessité dans l'Union.

Les Ministres, analysant la situation des finances publiques, ont recommandé aux Etats la poursuite des efforts d'assainissement des finances publiques et le maintien de relations harmonieuses avec les partenaires extérieurs, en vue d'accroître la mobilisation des ressources en appui aux efforts internes.

Le Conseil des Ministres a approuvé les comptes de la Banque Centrale pour l'exercice 2010 et, en application de l'article 103 des Statuts de la BCEAO, a décidé de l'affectation du résultat financier de la Banque Centrale pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les membres du Conseil ont pris connaissance des dossiers relatifs à la cession des participations de la BCEAO dans le capital social de la Banque Nationale de Développement Agricole du Mali (BNDA), du compte rendu de la réunion du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, tenue le 1^{er} juin 2011, et du rapport sur la politique d'investissement des réserves de change de la BCEAO au cours de l'année 2010 et perspectives 2011.

En outre, le Conseil a été informé du compte rendu des concertations entre la BCEAO et les Trésors nationaux, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, du rapport annuel de la BCEAO au titre de l'année 2010 ainsi que du rapport d'activités des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières au titre du premier trimestre 2011.

Enfin, les Ministres ont été informés des notes relatives aux relations entre les Etats membres de l'Union et le Fonds Monétaire International sur la période du 16 février 2011 au 15 mai 2011 et à la situation de la microfinance dans les Etats membres de l'Union à fin mars 2011.

Au cours de sa session ordinaire du 12 septembre 2011, le Conseil des Ministres, examinant la situation monétaire, économique et financière de l'Union au 30 juin 2011, a relevé que les pays de l'Union ont évolué dans un environnement économique

international marqué par une recrudescence des risques de ralentissement de la croissance mondiale. Les Ministres se sont également inquiétés des récents développements de la crise de la dette souveraine en Zone euro et aux Etats-Unis.

Au plan interne, le Conseil s'est montré préoccupé par l'atonie persistante de l'activité sur le deuxième trimestre de l'année 2011, même si la fin de la crise en Côte d'Ivoire laisse augurer des perspectives meilleures qu'induirait la normalisation progressive des circuits d'approvisionnement dans ce pays et, la poursuite, par l'ensemble des Etats membres, des actions visant le renforcement des performances des filières agricoles. Il a donné instructions aux Organes et Institutions de l'UEMOA de redoubler de vigilance dans le suivi des manifestations de la crise de la dette souveraine en Zone euro et aux Etats-Unis, afin d'en anticiper et prévenir l'impact sur le système financier de l'Union. Il a également exhorté les Etats membres de l'Union à poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques et l'amélioration de l'environnement des affaires, afin que l'Union renoue avec une croissance rapide. Dans ce cadre, les Ministres se sont engagés à accélérer la mise en œuvre des réformes macroéconomiques en vue de la relance de la croissance, notamment à travers le démarrage effectif des projets énergétiques et ceux dans le domaine de la production agricole.

Les Ministres ont également fait part de leurs inquiétudes quant à la persistance des tensions inflationnistes apparues depuis le premier trimestre de l'année 2011 et qui se sont poursuivies durant le deuxième trimestre. Cette hausse des prix est liée au renchérissement des denrées alimentaires et des carburants survenu dans le sillage de celle des cours internationaux du pétrole avec des répercussions sur ceux des denrées alimentaires. Les Ministres ont cependant relevé que le rétablissement progressif des circuits de distribution dû à l'amélioration de la situation politique en Côte d'Ivoire a permis d'amorcer une baisse de l'inflation à partir de juin 2011. Le maintien de cette tendance baissière devrait permettre le respect de l'objectif de stabilité des prix dans un horizon de moyen terme.

Le Conseil des Ministres a pris connaissance des dossiers relatifs au procès-verbal de la cérémonie de

prestation de serment de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, organisée le 28 juillet 2011 au Siège de la BCEAO à Dakar, au compte rendu de la réunion du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO tenue le 07 septembre 2011 et au rapport d'activités des Cellules Nationales de Traitement des Informations Financières au titre du deuxième trimestre de l'année 2011.

Enfin, les Ministres ont été informés des relations entre les Etats membres de l'Union et le Fonds Monétaire International sur la période du 16 mai 2011 au 15 août 2011, de la situation de la microfinance dans les Etats membres de l'Union à fin juin 2011 et des impacts sur les marchés financiers de la dégradation par Standard et Poor's de la note des Etats-Unis et de la crise de la dette souveraine en Europe.

Au cours de sa session ordinaire du 16 décembre 2011, le Conseil des Ministres, après examen de la situation économique et financière de l'UEMOA, s'est félicité des perspectives favorables de l'Union, marquées notamment par la reprise plus rapide que prévu de l'activité économique en Côte d'Ivoire, la réalisation de flux d'Investissements Directs Etrangers (IDE) importants dans le secteur minier et l'accroissement des investissements publics en infrastructure dans la plupart des Etats. Le taux de croissance du PIB réel est ainsi attendu à 6,4% en 2012. En outre, le niveau des réserves de change représente plus de 6 mois d'importation à fin novembre 2011, correspondant à un taux de couverture de l'émission monétaire de près de 112%.

Le Conseil s'est toutefois préoccupé des résultats peu satisfaisants de la campagne agricole 2011/2012 dans les pays sahéliers. Les Ministres ont, à cet égard, recommandé la mise en œuvre de mesures visant à assurer un meilleur approvisionnement des marchés en produits vivriers, l'accroissement des échanges intra-régionaux, la lutte contre les comportements spéculatifs et le recours aux stocks nationaux de sécurité alimentaire. Ces mesures sont de nature à limiter l'impact de la baisse de la production céréalière sur l'inflation.

Les Ministres se sont, par ailleurs, engagés à poursuivre les efforts d'assainissement des finances publiques,

en vue de contenir les déficits tout en préservant l'investissement public dans les infrastructures.

Le Conseil des Ministres a ensuite procédé à la nomination de membres du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO au titre de la République du Bénin et de la République du Mali.

Il a, par ailleurs, approuvé la politique de désignation des auditeurs externes, notamment le Commissaire contrôleur et les Contrôleurs nationaux de la Banque Centrale dans les Etats membres.

7.1.3 - Comité de Politique Monétaire de la BCEAO

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BCEAO a tenu quatre (04) réunions ordinaires, sous la présidence respective de Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, Gouverneur par intérim de la BCEAO et de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire. Ces réunions ont eu lieu les 02 mars 2011, 1^{er} juin 2011, 07 septembre 2011 et 07 décembre 2011 au Siège de la BCEAO à Dakar.

Le Comité de Politique Monétaire a connu les changements ci-après, au cours de l'exercice 2011 :

- **au titre de la République du Bénin**, Monsieur Houéssou Yaovi HADONOU, Directeur des Affaires Monétaires et Financières, a été nommé membre du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, pour compter du 16 décembre 2011, en remplacement de Madame Alayi Adidjatou MATHYS ;
- **au titre de la République du Mali**, Monsieur Bangaly N'ko TRAORE, Directeur Général de la Dette Publique, a été nommé membre du Comité de Politique Monétaire de la BCEAO, pour compter du 16 décembre 2011, en remplacement de Monsieur Sambou WAGUE.

Au cours de sa session ordinaire du 02 mars 2011, les membres du Comité ont analysé la situation économique, financière et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine, à la lumière des impacts de la crise politique en Côte d'Ivoire. Ils ont relevé que les pressions inflationnistes resteront fortes au

cours du premier semestre 2011 et que, pour les années 2011 et 2012, les perspectives d'inflation sont empreintes d'incertitudes, au regard du contexte actuel de l'Union.

Le Comité de Politique Monétaire a ainsi décidé de maintenir le statu quo au niveau des taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Le Comité a également décidé de maintenir les coefficients des réserves obligatoires applicables à l'ensemble des banques des Etats membres de l'Union à leur niveau de 7,0%, en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

Le Comité de Politique Monétaire a, conformément aux dispositions de l'article 94 du Traité de l'UMOA, procédé à la nomination de quatre personnes intuitu personæ en qualité de membres du Conseil National de Crédit dans chaque Etat membre de l'UMOA, à l'exception de la Côte d'Ivoire.

Enfin, les membres du Comité ont défini les conditions dans lesquelles les concours bancaires consentis aux systèmes financiers décentralisés peuvent être admis au guichet de refinancement de l'Institut d'émission.

Au cours de sa session extraordinaire du 17 février 2011, le Comité de Politique Monétaire s'est réuni à huis-clos.

Au cours de sa session ordinaire du 1^{er} juin 2011, le Comité de Politique Monétaire a examiné la situation économique, financière et monétaire récente de l'UMOA, à la lumière des analyses faites sur la conjoncture internationale et interne à fin mars 2011. Le Comité a relevé que les perspectives d'inflation à moyen terme sont en ligne avec l'objectif de stabilité des prix retenu dans l'Union.

Le Comité de Politique Monétaire a ainsi décidé de maintenir le statu quo au niveau des taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Le Comité a également décidé de maintenir les coefficients des réserves obligatoires applicables à l'ensemble des banques des Etats membres de l'Union à leur niveau de 7,0%, en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

Au cours de sa session ordinaire du 07 septembre 2011, les membres du Comité, après examen de la situation économique, financière et monétaire récente, ont relevé que les perspectives de croissance économique de l'Union apparaissent globalement favorables, mais demeurent empreintes d'incertitudes. Le Comité a, par ailleurs, noté que les perspectives d'inflation à moyen terme devraient rester en phase avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union.

Le Comité a ainsi décidé de maintenir le statu quo au niveau des taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Le Comité de Politique Monétaire a également décidé de maintenir les coefficients des réserves obligatoires applicables à l'ensemble des banques des Etats membres de l'Union à leur niveau de 7,0%, en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

Les membres du Comité ont examiné et approuvé, la demande d'admissibilité au refinancement de la BCEAO, des titres « TPCI 6,50% 2011-2016 », en cours d'émission par l'Etat de Côte d'Ivoire sur le marché financier régional.

Ils ont pris connaissance de la demande d'admissibilité au refinancement de la BCEAO, de titres islamiques « sukuks » que l'Etat du Sénégal envisage d'émettre sur le marché financier régional. Le Comité, après avoir relevé le caractère innovant de ces titres dans le système financier de l'Union, a convenu d'examiner de manière approfondie cette demande, au cours d'une de ses prochaines sessions.

Au cours de sa session ordinaire du 07 décembre 2011, les membres du Comité, après examen de la situation économique, financière et monétaire récente, ont relevé que les perspectives de croissance économique de l'Union s'améliorent, mais sont tributaires de l'évolution de la conjoncture internationale.

Le Comité a, par ailleurs, relevé que l'inflation devrait rester compatible avec la stabilité des prix à l'horizon fixé pour la conduite de la politique monétaire, avec cependant des risques liés à la baisse de la production céréalière de la campagne agricole 2011/2012.

Les membres du Comité ont ainsi décidé de maintenir inchangés les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Le Comité de Politique Monétaire a également décidé de maintenir les coefficients des réserves obligatoires applicables à l'ensemble des banques des Etats membres de l'Union à leur niveau de 7,0%, en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

Les membres du Comité ont approuvé l'admissibilité au refinancement de la BCEAO des Obligations Assimilables du Trésor émises par l'Etat de Côte d'Ivoire, dans le cadre de la restructuration de sa dette de marché.

Pour ce qui concerne l'admission des titres émis en représentation des réserves obligatoires, les membres du CPM ont estimé, qu'au regard de l'importance actuelle de la liquidité bancaire, cette mesure serait de nature à réduire l'efficacité de la politique monétaire. Ils ont, à cet effet, décidé de reporter l'examen de cette question à l'une de leurs prochaines sessions.

Les membres du Comité ont examiné et émis un avis favorable sur les projets de textes ci-après :

- Décision du Conseil des Ministres de l'UMOA portant définition des produits d'épargne réglementés ;
- Loi-cadre modifiée portant définition et répression de l'usure ;
- Décision du Conseil des Ministres de l'UMOA fixant le taux de l'usure.

Après prise en compte des observations formulées par le Comité, ces projets de textes seront soumis à l'approbation du Conseil des Ministres de l'Union, au cours d'une de ses prochaines sessions.

7.1.4 - Conseil d'Administration de la BCEAO

Le Conseil d'Administration de la BCEAO a tenu trois (03) sessions ordinaires, sous la présidence respective de Monsieur Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire, Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, Gouverneur par intérim de la BCEAO, et de Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale, son Président statutaire. Ces sessions ont eu lieu le 05 janvier 2011 à l'Agence Principale de la BCEAO à Bamako, le 23 juin 2011 à l'Agence Principale de la BCEAO à Dakar et le 15 décembre 2011 à l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey. Une (01) session extraordinaire s'est également tenue le 18 février 2011 sous la présidence de Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, Gouverneur par intérim de la BCEAO.

Au cours de l'exercice sous revue, la composition du Conseil a connu les changements ci-après :

- **au titre de la République du Bénin**, Monsieur Alexis Bonaventure HOUEHA a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 10 juin 2011, en remplacement de Madame Françoise ASSOGBA ;
- **au titre de la République de Côte d'Ivoire**, Monsieur Adama KONE a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 30 décembre 2010, en remplacement de Madame Ohoua Simone DJEDJE MAMA ;
- **au titre de la République du Mali**, Monsieur Abdoulaye TOURE a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 06 avril 2011, en remplacement de Madame Niamato BA SANGARE ;
- **au titre de la République du Niger**, Monsieur Hanounou DJIBRIL a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 09 novembre 2011, en remplacement de Monsieur Ibrahim GARBA ;
- **au titre de la République du Sénégal**, Monsieur Waly NDOUR a été nommé Administrateur de la BCEAO, pour compter du 12 janvier 2011, en remplacement de Monsieur Mamadou SARR.

Au cours de sa session ordinaire du 05 janvier 2011, le Conseil d'Administration a approuvé le budget de la Banque Centrale pour l'exercice 2011 et a arrêté les modalités relatives à la désignation des Administrateurs au sein du Comité d'Audit de la BCEAO.

Le Conseil a également adopté son Règlement Intérieur et celui du Comité d'Audit qui fixent les règles de leur fonctionnement, ainsi que le code d'éthique et de déontologie des Organes de la BCEAO. Sur ce dernier texte, il a demandé l'élaboration d'un code d'éthique et de déontologie plus allégé dans ses dispositions à l'endroit des membres des Conseils Nationaux du Crédit.

Enfin, le Conseil d'Administration a été informé des décisions issues de la réunion extraordinaire du Conseil des Ministres de l'Union, tenue le 23 décembre 2010 à Bissau.

Au cours de sa session extraordinaire du 18 février 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni à huis-clos.

Au cours de sa session ordinaire du 23 juin 2011, le Conseil d'Administration a examiné et arrêté les comptes de la Banque Centrale pour l'exercice 2010.

Il a marqué son accord pour la cession des 1.401 actions détenues par la BCEAO dans le capital social de la BNDA à la BPCE, à raison de 701 actions, et au Crédit Coopératif, à concurrence de 700 actions, sur la base d'un prix de l'action de 7.209.000 FCFA, équivalant à un montant total de 10.099.809.000 FCFA. La plus-value de l'opération s'élèverait à 7.666.272.000 FCFA.

Les Administrateurs ont également pris connaissance des dossiers relatifs au compte rendu du processus de cession des parts du FAC-UMOA dans le capital social de la BRS-SA, au rapport sur la politique d'investissement des réserves de change de la BCEAO au cours de l'année 2010 et perspectives 2011, ainsi qu'au rapport annuel de la BCEAO au titre de l'année 2010.

Au cours de sa session ordinaire du 15 décembre 2011, le Conseil d'Administration a examiné et approuvé le budget de l'Institut d'émission pour l'exercice 2012.

Le Conseil a, en application des dispositions de l'Article 89 des Statuts de la BCEAO, procédé à la désignation des membres du Comité d'Audit de la Banque Centrale pour la période 2012-2013.

Les membres du Conseil d'Administration ont, par ailleurs, émis un avis favorable sur le projet de modification des modalités de désignation du Commissaire Contrôleur et des Contrôleurs nationaux de la BCEAO. Ledit projet sera soumis à l'approbation du Conseil des Ministres.

7.1.5 - Comité d'Audit de la BCEAO

Le Comité d'Audit de la BCEAO a tenu sa première réunion le 14 décembre 2011, sous la présidence de Monsieur Gabriel Lopez SO, son Président Statutaire, dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey.

A cette occasion, les membres du Comité ont émis des avis et recommandations sur le système d'information comptable et de contrôle de la BCEAO, le dispositif de management des risques et le processus de désignation des Contrôleurs Externes à la BCEAO.

Les autres préoccupations ont porté sur :

- la comparaison du niveau du dispositif en place avec ceux existant chez les pairs ;
- les conditions d'exécution des travaux sur le Plan de Continuité d'Activité (PCA) ;
- l'articulation entre les objectifs fixés et la méthode de budgétisation appliquée ;
- l'appréciation de la manière dont les risques de la Banque sont couverts à travers les dispositifs inspirés du référentiel COSO1.

Enfin, les membres du Comité ont évoqué la nécessité d'une visite de terrain au Siège de la Banque, pour

s'assurer de l'effectivité du dispositif théorique présenté.

7.2 - ADMINISTRATION DE LA BCEAO

7.2.1 - Gestion des ressources humaines

7.2.1.1 - Organigramme et mesures individuelles

L'organigramme de la Banque Centrale a subi des modifications au cours de l'exercice 2011. Ainsi, sur le plan des mesures individuelles, les décisions de nomination suivantes ont été prises :

Gouvernement :

- Gouverneur :

M. Tiémoko Meyliet KONE.

- Vice-Gouverneurs :

- M. Jean-Baptiste M.P. COMPAORE ;

- M. Mamadou DIOP.

- Conseillers du Gouverneur :

- Conseiller Spécial : M. Oumar Tatam LY ;

- Conseiller : M. Abdoulaye SECK.

Directions Nationales :

- Direction Nationale de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire :

- Directeur National : M. Jean-Baptiste Ayayé AMAN ;

- Contrôleur des Opérations : M^{me} Malona Matoma BAMBA.

- Direction Nationale de la BCEAO pour la Guinée-Bissau :

Contrôleur des Opérations : Monsieur Feliciano NHAGA.

Directions des Services Centraux :

Directeur des Systèmes d'Information par intérim :
M. Abdoulaye SECK.

7.2.1.2 - Effectif

Au 31 décembre 2011, l'effectif global du personnel de la Banque Centrale, tous corps confondus, s'est établi à 3.494 agents contre 3.617 agents à fin décembre 2010. Cet effectif est constitué de 3.431 agents en activité dans les sites de la BCEAO et de 63 agents en position de détachement ou de disponibilité.

L'effectif en activité, réparti entre le Siège, les 08 Agences Principales, les 12 Agences Auxiliaires, les 02 Représentations de la BCEAO et le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, est en baisse de 106 personnes, soit un recul de 3,0% par rapport à son niveau du 31 décembre 2010, en liaison avec les sorties définitives d'effectifs.

Avec un effectif de 1.172 agents, dont 50 membres du haut management et Directeurs, le personnel d'encadrement représente 34,16% du personnel en activité. Ce nombre a connu une baisse de 40 agents depuis le 31 décembre 2010.

Le Personnel Administratif et Technique représente 65,84% de l'effectif en activité au 31 décembre 2011. L'effectif de ce corps a connu une diminution de 66 personnes par rapport à celui du 31 décembre de l'année précédente.

Par site, l'effectif global du personnel en activité au 31 décembre 2011 se répartit comme suit :

Siège : 685 agents ;

Directions Nationales (Agences Principales et Auxiliaires) : 2.643 agents ;

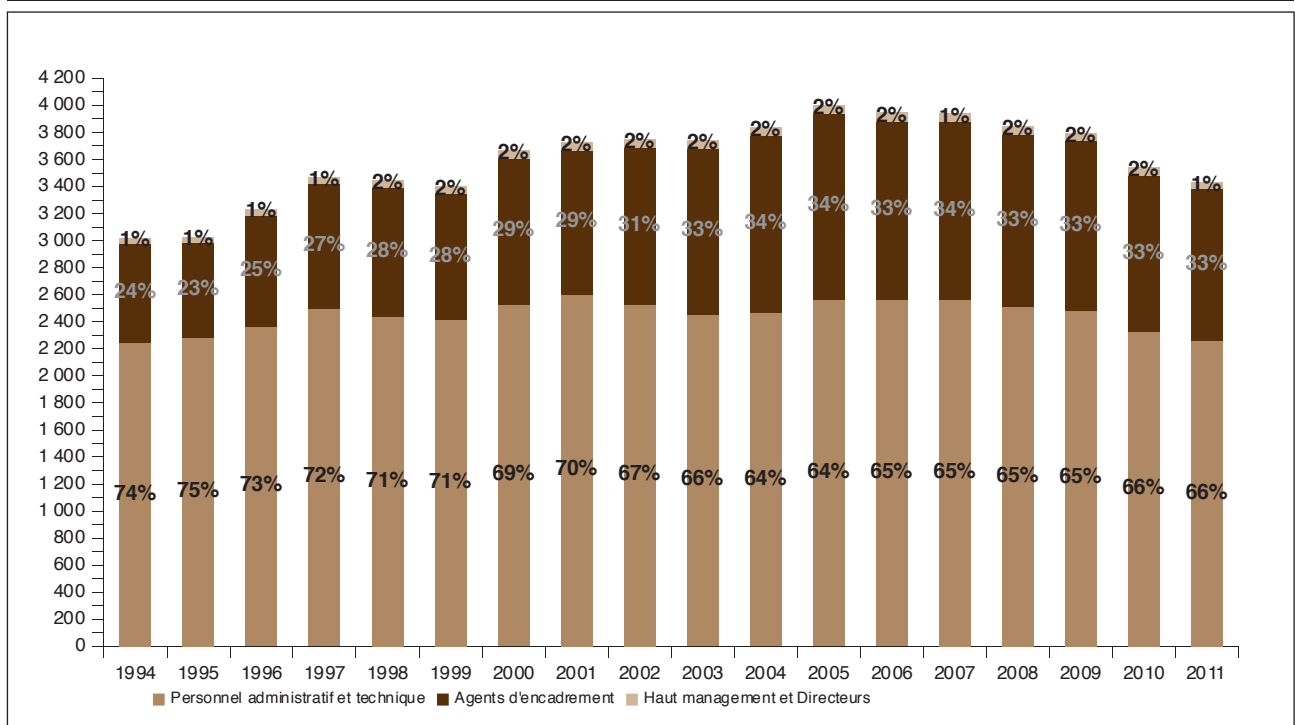
Représentation de la BCEAO auprès des Institutions Européennes de Coopération : 05 agents ;

Représentation du Gouverneur auprès de la Commission de l'UEMOA : 11 agents ;

Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA : 87 agents.

Concernant l'effectif par genre au 31 décembre 2011, le personnel masculin représente 63,36% et se chiffre à 2.174 agents, tandis que pour le personnel féminin, le pourcentage est de 36,64%, soit 1.257 agents.

Graphique 24 : évolution des effectifs de la BCEAO de 1994 à 2011



Source : BCEAO.

7.2.1.3 - Formation

Au cours de l'exercice 2011, le Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires (COFEB) a poursuivi ses actions de formation à l'intention du personnel de la BCEAO, des Administrations économiques et financières, ainsi que des agents des banques et établissements financiers des États membres de l'Union.

Au titre des activités courantes, le Centre a mis en œuvre le programme d'actions de formation arrêté pour l'année 2011, sous forme de cours et séminaires présentiels tenus au Siège ou décentralisés dans les Directions Nationales, ainsi que par visioconférence. La thématique développée au cours de ces actions de formation concerne les métiers de la Banque Centrale.

Par ailleurs, une partie de la formation du personnel s'est déroulée sous forme d'inscriptions d'agents de la Banque à des cours organisés par d'autres institutions ou organismes de formation.

Au total, la formation permanente a concerné **deux mille huit cent quatre-vingt-neuf (2.889)** agents répartis comme ci-après :

- 763 agents pour les quarante (40) séminaires présentiels organisés au Siège ;
- 1.042 participants pour les douze (12) actions de formation par visioconférence ;
- 520 participants pour les seize (16) cours et séminaires décentralisés qui se sont déroulés dans les Directions Nationales ;
- 112 agents pour les cours de langues (français, anglais, portugais) et de banque ;
- 157 agents pour les soixante-six (66) actions de formation organisées par les partenaires extérieurs et d'autres organismes de formation ;
- 295 agents au titre de la formation en ligne.

Au titre des actions de formation en faveur des agents des administrations économiques et financières, le COFEB a mis en œuvre la formation diplômante à l'intention de la 33^e promotion et celle de la 34^e se poursuit.

S'agissant de la 33^e promotion, les trente-cinq (35) auditeurs de cette promotion, dont trente-quatre (34) ressortissants des Etats membres de l'Union et un (1) agent de la Banque Centrale de la République de Guinée, ont achevé la première phase de leur formation le 15 juillet 2011. La deuxième phase, consacrée au stage pratique et à la rédaction des mémoires, s'est déroulée du 1^{er} août au 31 octobre 2011.

Cette promotion a achevé son cycle de formation par les soutenances de mémoires qui se sont déroulées en novembre et décembre 2011. En appui aux enseignements dispensés à cette promotion, deux (2) conférences-actualité sur les thèmes suivants ont été organisées :

- « La crise de la dette souveraine dans les pays avancés : bilan et perspectives ; le cas des zones monétaires » animée le 16 mars 2011 par Monsieur Gilles MORISSON, Responsable du Pôle Afrique Subsaharienne et Maghreb et Proche-Orient, à l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) ;
- « L'analyse multicritère pour mieux comprendre le fonctionnement des banques », animée le 30 juin 2011 par Monsieur Nasser ARY TANIMOUNE, Professeur Adjoint à l'Université d'Ottawa du Canada et premier lauréat du Prix Abdoulaye FADIGA pour la promotion de la recherche économique.

Pour ce qui est de la 34^e promotion, la formation a débuté le 2 novembre 2011, avec trente-six (36) stagiaires qui ont effectivement pris part au démarrage des cours sur les trente-neuf (39), qui avaient été retenus à l'issue des travaux du Comité Scientifique. La promotion comprend trente-et-un (31) auditeurs en provenance des Administrations économiques et financières des Etats de l'Union, un (1) de l'Épargne-Crédit à Base Communautaire - (PEBCo-Bénin), un (1) de la Direction de l'Inspection Postale et de l'Audit (DIPA) de la Poste (Sénégal), un (1) de la Banque Togolaise de Développement (Togo), un (1) de l'Union des Mutuelles d'Épargne du Togo et enfin, un (1) de la Banque Centrale de la République de Guinée, au titre de la coopération avec les banques centrales. La première phase de leur formation s'achèvera à la mi-juillet 2012.

Au titre des actions de formation menées en coopération avec les partenaires, plusieurs activités ont été réalisées et portent, pour l'essentiel, sur les actions menées dans le cadre du projet conjoint BCEAO/BEAC de renforcement des capacités en Afrique du Centre et de l'Ouest et des relations avec le Centre Régional d'Assistance Technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'Ouest).

S'agissant du volet « Formation en gestion macroéconomique » du projet conjoint BCEAO/BEAC, trois (3) actions de formation, dont un cours en ligne, ont été mises en œuvre au profit de cent quatorze (114) participants. Deux (2) autres sessions nationales ont été par ailleurs organisées pour la Guinée-Bissau, pays jugé prioritaire par la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF), l'un des partenaires financiers du Projet. Elles ont enregistré la participation de soixante-deux (62) personnes.

Concernant le volet « Formation en gestion de la dette » de ce projet conjoint, il a été organisé à Dakar, du 31 janvier au 4 février 2012, un séminaire régional, en collaboration avec la Banque Mondiale, sur le thème : « cadre de formulation des stratégies à moyen terme de gestion de la dette » au profit de trente (30) participants.

Au niveau du projet BCEAO/BEAC/DFI de renforcement des capacités en analyse et suivi des flux de capitaux privés étrangers, les activités ont concerné l'élaboration du rapport global de synthèse des résultats des enquêtes sur les Actifs et Passifs Etrangers (APE) et la Perception des Investisseurs (PI) dans les huit (8) pays de l'Union. Ce rapport a été validé lors d'un atelier régional qui s'est tenu le 26 juillet 2011, en présence des représentants des Groupes de Travail Nationaux de l'ensemble des Etats membres de l'UEMOA.

En collaboration avec le Centre Régional d'Assistance Technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC), le COFEB a organisé un séminaire régional portant sur « la gestion des crises bancaires et les politiques de restructuration », du 18 au 22 avril 2011 à Dakar, au Siège de la BCEAO.

Le COFEB a, en outre, contribué à l'élaboration du référentiel de formation du Programme de Formation

en Microfinance du Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB), en sa qualité de membre du Comité Exécutif.

Par ailleurs, le COFEB a apporté un appui à l'École Nationale d'Administration (ENA) de la République de Guinée-Bissau en concevant et en participant à l'animation de quatre (4) modules de formation, à l'intention de quatre-vingt (80) personnes. Ces modules ont porté sur les thèmes suivants : « Introduction à l'analyse de la pauvreté », « Analyse conjoncturelle », « Méthodes d'évaluation d'impacts des réformes économiques » et « Gestion de la dette ».

Le COFEB a, enfin, contribué au renforcement des capacités des agents de la Direction Générale des Impôts et Domaines de la République du Sénégal en charge du contrôle fiscal des grandes entreprises, notamment les banques, en assurant l'animation de modules de formation à leur profit. Cette formation s'est déroulée du 11 au 22 juillet 2011 et a concerné cinq (5) cadres, inspecteurs des impôts et des domaines.

7.2.2 - Evolution du réseau de la BCEAO

Les projets de reconstruction des Agences Auxiliaires fermées depuis 2002 en Côte d'Ivoire qui se trouvaient dans la phase du choix des cabinets d'ingénierie et d'architecture, en charge des études techniques, du suivi et du contrôle technique des travaux, ont été suspendus en raison de la crise post-électorale.

A la faveur de la normalisation de la situation en Côte d'Ivoire, il a été envisagé de renouer les contacts avec les cabinets d'ingénierie pressentis après appels d'offres, dans la perspective de la finalisation de la procédure de sélection et des conventions de mission, dans le courant du premier trimestre de l'année 2012.

S'agissant des cabinets d'architecte, les concours pour les choix des projets à retenir pour la reconstruction des Agences Auxiliaires de Bouaké et de Man devront être lancés dans le premier semestre de l'année 2012. Le projet retenu pour les immeubles de l'Agence Auxiliaire de Korhogo concerne une réhabilitation approfondie.

A l'issue de ces diligences, les études techniques pourront être entreprises et le démarrage des travaux

est programmé pour fin 2012 pour le site de Korhogo et en début 2013 pour les Agences Auxiliaires de Bouaké et de Man.

La durée prévisionnelle d'exécution de ces chantiers est estimée à 18 mois pour l'Agence Auxiliaire de Korhogo et 24 mois pour les Agences Auxiliaires de Bouaké et Man.

7.2.3 - Système d'information et de communication

Au cours de l'année 2011, la Banque Centrale a initié plusieurs projets visant à consolider l'infrastructure existante et à améliorer la disponibilité des services rendus aux utilisateurs. Ainsi, l'architecture du centre de traitement et des données a été entièrement redéfinie pour prendre en charge notamment les besoins en continuité d'activités. Le nouveau système sera composé de trois sites, dont deux fonctionnant en mode de réplication synchrone et un de secours. Par ailleurs, des actions visant le renouvellement des équipements de réseaux locaux et de vidéoconférence ont été engagées.

Le portefeuille des applications a également été enrichi avec la mise en service de la nouvelle base de données statistiques de la BCEAO, désormais accessible au grand public, à travers l'Internet, et la reprise dans une architecture centralisée de la Centrale des Bilans. En outre, les travaux relatifs à la mise en œuvre du système de gestion des titres et de la liquidité bancaire (TRESOR) se sont poursuivis.

Enfin, la Banque Centrale a entamé un projet qui lui permettra à terme, de se doter d'un cadre de conduite de projets informatiques, conformes aux normes internationales.

7.2.4 - Modernisation de la documentation et des archives

Au cours de l'année 2011, l'accent a été mis sur la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED) et d'un système d'archivage électronique (SAE) au sein de l'Institut d'émission. Le projet est géré par un Comité de Pilotage et un Groupe de projet créés le 3 septembre 2010 par Décision de Monsieur le Gouverneur de la BCEAO, à la suite des réflexions sur la problématique et la démarche à suivre, entamées

en 2009 et qui ont abouti en 2010 à la définition d'un cadre méthodologique pour la réalisation du projet.

L'action phare mise en œuvre au titre du projet a été la conduite d'une enquête, menée auprès des Structures de la BCEAO pour recueillir leurs besoins et attentes en matière de GED et SAE, ainsi que l'élaboration du cahier des charges pour l'acquisition de la solution informatique à mettre en place. Les perspectives sont relatives à la rédaction du dossier d'appel d'offres, en vue de la sélection du fournisseur, à l'installation et au déploiement de la solution adéquate pour le SAE.

7.2.5 – Dispositifs de contrôle des activités et des opérations

Les actions réalisées au cours de l'année 2011 se sont inscrites dans le cadre des activités de contrôle des opérations, de l'inspection et de l'audit interne, ainsi que du contrôle externe. Elles ont également concerné la poursuite des chantiers et projets initiés en vue de l'amélioration du fonctionnement du dispositif de contrôle et de maîtrise des risques. Le renforcement des compétences des acteurs du contrôle a par ailleurs été poursuivi.

Au titre du contrôle de **premier niveau** (contrôle des opérations), les diligences ont eu trait notamment aux vérifications de l'exécution des activités et opérations, à l'exploitation des différents rapports de contrôle, ainsi qu'au suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Ainsi, les vérifications de l'exécution des activités et opérations ont porté essentiellement sur la conformité de ces dernières aux textes et procédures en vigueur, tout en y associant des contrôles de pertinence et d'efficacité. Ces contrôles, a priori ou a posteriori, en fonction de l'importance des risques encourus, ont été réalisés principalement par les responsables hiérarchiques et les Contrôleurs des Opérations pour le compte des responsables de structures.

Les rapports des Contrôleurs des Opérations, ainsi que les rapports d'audit interne et externe ont été exploités. Par ailleurs, le suivi de la mise en œuvre des recommandations de ces différents corps de contrôle a été effectué. A cet égard, des synthèses

trimestrielles portant sur les anomalies relevées, les causes de ces dysfonctionnements, les degrés de mise en œuvre des recommandations, ainsi que l'analyse des risques encourus par la Banque Centrale ont été élaborées. En particulier, les constats relevés au titre du contrôle externe ont fait l'objet de notes aux Directions concernées pour leur prise en charge.

De plus, les revues trimestrielles du respect des règles édictées en matière d'investissement des réserves de change de la BCEAO, par le Contrôleur Général, pour le compte du Comité d'Orientation et de Supervision de la Gestion des Réserves de Change (COSGRC) ont été réalisées.

Les différents **chantiers et projets** initiés en vue de l'amélioration du fonctionnement du dispositif de contrôle et de maîtrise des risques, se sont poursuivis. Ainsi, dans le cadre de l'élaboration du dispositif interne de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Groupe de Travail mis en place a continué ses activités. Une mission d'information a été organisée auprès du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), de Bank Al-Maghrib et de la Banque de France. De même, un responsable du dispositif a été nommé par Décision du Gouverneur n°157-05-2011 du 25 mai 2011.

Au niveau du projet de réalisation du Plan de Continuité d'Activité (PCA), un rapport provisoire sur le bilan d'impact a été produit. Il a été également procédé au remplacement des membres du Groupe de Projet du Plan de Continuité d'Activité (GP-PCA) par les structures opérationnelles. Par ailleurs, une visite d'information a été organisée auprès des services de sécurité des Nations Unies. De même, une délégation de la Commission de l'UEMOA a séjourné au Siège de la BCEAO dans le cadre d'une mission de mutualisation des solutions de secours relative au PCA.

En ce qui concerne la mise en place d'une organisation de gestion de crise, les projets d'ilotage des agents du Siège ont été élaborés. A ce titre, un groupe de travail a été constitué en vue de la mise à jour du fichier des agents du Siège. Pour ce qui a trait à la gestion de crise, des réunions du Comité Opérationnel de Crise et de Sécurité (COCS) et du Comité Exécutif de Crise

ont été organisées. Une synthèse des informations sur les incidents majeurs liés à la sécurité a également été élaborée.

Au titre de la sécurité, une fiche relative à l'élaboration du Schéma Directeur de Sécurité a été élaborée dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Générale de Sécurité. Concernant la sécurité des personnes et des biens, la synthèse des données relatives à l'effectif par niveau et par bâtiment du Siège, ainsi que le suivi de la mise en œuvre des Consignes de Sécurité par les sites ont été effectués. En outre, les projets de Protocole et de Convention relatifs à l'assistance de la Force de Sécurité Publique pour la protection des sites de la Banque et dans le cadre du convoyage de fonds ont été élaborés et transmis aux Directions Nationales pour obtenir l'approbation des Autorités compétentes dans chaque Etat.

Par ailleurs, dans la perspective de l'acquisition et du déploiement d'une solution automatisée de gestion des risques et de contrôle à la BCEAO, un avis d'appel d'offres a été lancé auprès de huit (8) sociétés spécialisées. Les observations du Bureau Organisation et Méthodes (BOM) ont été recueillies en vue de la poursuite du processus.

Le renforcement des compétences des acteurs du contrôle s'est traduit en 2011 par l'organisation de plusieurs actions de formation. Ainsi, un agent d'encadrement du Service des Risques des Systèmes d'Information a suivi une formation à Paris sur le thème « la sécurité des systèmes d'information » du 04 au 6 avril 2011. Un séminaire par visioconférence portant sur le thème « élaborer son schéma directeur de sécurité », animé par le Directeur de la Sécurité de la Banque de France, a également été organisé, du 30 mai au 1^{er} juin 2011, au profit des acteurs de la sécurité. De même, un séminaire sur la « Gestion des risques de sécurité et de sûreté » s'est tenu du 16 au 20 mai 2011 au Siège de la BCEAO.

Au titre du contrôle de **deuxième niveau**, l'année 2011 a consacré la fin de la mise en œuvre du programme de contrôle triennal 2009-2011. A cet égard, la Direction de l'Inspection et des Audits (DIA) a poursuivi l'évaluation de la maîtrise des opérations de la part des structures opérationnelles. Elle a également

procédé à l'appréciation de la conformité de l'exécution des tâches dévolues aux dites structures, par rapport aux instructions et dispositions réglementaires en vigueur.

Ainsi, au plan interne, des missions d'inspection ayant pour objet d'évaluer la qualité du contrôle des opérations, ainsi que la régularité des transactions effectuées par les Structures de la Banque, ont été conduites dans deux Agences Principales, une Agence Auxiliaire et une Représentation de la BCEAO.

En outre, des missions de vérification des encaisses et de destruction de billets retirés de la circulation ont concerné deux Agences Principales et une Agence Auxiliaire, tandis que des missions circonscrites à la vérification des encaisses ont visé deux (2) autres Agences Auxiliaires. Ces opérations ont permis de désengorger les caveaux des sites et d'apprécier le respect des normes réglementaires d'occupation des compartiments, en relation avec les objectifs de limitation des risques de patrimoine et d'émission associés à la conservation des valeurs.

Quant aux missions d'audit, elles ont porté sur les contrôles trimestriels des transferts émis par la Direction des Opérations de Marché (DOM).

Par ailleurs, des missions spécifiques ont été effectuées à la demande des Autorités de la Banque. Il s'agit notamment de la mission d'enquête conjointe entre la Direction de l'Inspection et des Audits (DIA), la Direction de la Prévention des Risques (DPR) et la Direction des Services Généraux (DSG), relative à la sécurité de l'Agence Principale de Lomé, ainsi que la participation de la DIA à la Mission pour le redémarrage des activités de la BCEAO en Côte d'Ivoire du 20 avril au 25 novembre 2011.

Dans le cadre du renforcement des capacités et de la formation continue des Inspecteurs et Auditeurs, un séminaire sur le thème : « contrôle interne, audit interne, qualité : les synergies » a été organisé du 26 au 28 septembre 2011, à l'intention de l'ensemble des Inspecteurs et Auditeurs de la DIA. En outre, deux stages de formation ont été effectués à l'Inspection Générale de la Banque de France, et un autre à la Federal Reserve Bank de New York.

S'agissant du contrôle de **troisième niveau** (contrôles externes), le Commissaire Contrôleur et les Contrôleurs Nationaux ont procédé à l'audit des comptes de la BCEAO au titre de l'exercice 2010. En outre, le Commissaire au Compte d'opérations a effectué sa revue annuelle de la gestion des réserves de change.

Le contrôle externe a également porté sur des missions d'audit spécifiques, telles que le contrôle des comptes du Projet de Réforme des Systèmes de Paiement et du Volet « formation en gestion macroéconomique du Projet BCEAO/BEAC », au titre de l'exercice 2010. L'audit du Projet BCEAO/BEAC/DFI de renforcement des capacités en matière de suivi et d'analyse des flux de capitaux privés étrangers, au titre des exercices 2008 et 2009, a également été exécuté.

Dans le cadre de la préparation du processus de sélection du Commissaire Contrôleur et des Contrôleurs Nationaux de la Banque, un projet de politique concernant les modalités de leur désignation a été élaboré. Ainsi, la durée de leur mandat a été limitée à trois (3) ans, renouvelable une (1) fois, conformément aux recommandations du Fonds Monétaire International (FMI). Dans le même registre, un dispositif de suppléance du Commissaire Contrôleur et des Contrôleurs Nationaux a été également introduit.

7.2.6 - Dispositif du Contrôle de Gestion

Au cours de l'exercice 2011, le dispositif de Contrôle de Gestion (CG) s'est inscrit dans la continuité du processus d'amélioration des outils, entamé depuis 2009 pour plus d'efficacité dans la réalisation et l'optimisation des objectifs assignés.

En effet, le regroupement en 2009, au sein de la même entité de tous les domaines du Contrôle de Gestion, à savoir : le budget, la comptabilité analytique, la planification et le management des performances, a œuvré pour une cohérence accrue et une synergie des différentes activités, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs et mettant le Contrôle de Gestion au service de la gouvernance d'entreprise.

Dans ce cadre, les propositions inscrites en 2011 dans la feuille de route et visant à améliorer et à donner une nouvelle impulsion à la fonction « contrôle de gestion », ont connu un début de mise en œuvre. L'année 2011 a également été caractérisée par le renforcement de l'« écoute client » des différents acteurs du Contrôle de Gestion.

En terme de perspectives, plusieurs points ont été répertoriés. Premièrement, la disponibilité, en 2010, des premiers coûts de la comptabilité analytique, a ouvert des possibilités pour de nouvelles actions, notamment la réalisation d'études de benchmarking et les réflexions sur la mise en œuvre d'un budget par activités. Ensuite, la poursuite des réflexions devrait permettre la mise en cohérence de la fonction « contrôle de gestion » et du Système de Management de la Qualité (SMQ). Enfin, les relations du Contrôle de Gestion avec les Structures de la Banque Centrale en charge de l'audit interne et du risk-management, ainsi que sa participation aux différents groupes de projet et de réflexions devraient être renforcées, afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle de consultant interne de l'Institution.

ANNEXES

SOMMAIRE

Cours mondiaux des principaux produits d'exportation de l'Union	A2
Position nette des Etats vis-à-vis du Fonds Monétaire International	A3 à A5
Tableaux Ressources-Emplois du Produit Intérieur Brut (PIB)	A6 à A10
Commercialisation des principaux produits agricoles d'exportation	A11
Production des principales cultures vivrières	A12
Elevage et pêche	A13
Mines et pétrole	A14
Prix à la production des cultures d'exportation	A15
Indice harmonisé des prix à la consommation	A16
Tableaux des opérations financières des Etats	A17 à A21
Balance des paiements	A22 à A26
Situation des institutions monétaires	A27 à A31
Situation de la Banque Centrale	A32 à A36
Situation des banques	A37 à A41
Position nette des Gouvernements	A42 à A46
Epargne intérieure des particuliers et entreprises privées	A47 à A49
Evolution de la base monétaire	A50 à A54
Utilisations déclarées à la Centrale des risques	A55 à A63
Mouvements de billets entre Agences	A64
Mouvements de billets et pièces aux guichets de la BCEAO	A65
Chronologie des mesures de politique monétaire	A66 à A74
Documents publiés par la BCEAO	A75

U.M.O.A. - COURS MONDIAUX DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION

	2009	2010	2011	2010				2011			
				1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
	Prix moyens de la période en francs CFA / kg										
CACAO	1 381	1 552	1 022	1 561	1 657	1 555	1 432	1 166	1 035	1 029	859
Prix indicatif O.I.C.C.											
CAFE	800	847	815	703	815	918	950	831	881	816	733
Prix indicatif robusta O.I.C.											
COTON	616	995	992	803	909	951	1 319	1 339	1 117	786	725
Indice A Liverpool											
HUILE D'ARACHIDE BRUTE	659	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Toutes origines Rotterdam											
HUILE DE PALME	324	447	530	382	420	447	538	598	522	503	498
Sumatra C.I.F. N.W. Europe											

Sources : Reuters, Oil World, Bulletin du CNUCED, BCEAO.

INDICES DES COURS MONDIAUX EXPRIMES EN FRANCS CFA DES PRINCIPAUX PRODUITS DE BASE EXPORTES PAR L'UMOA

	2009	2010	2011	2010				2011			
				1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	4e trim.
	Indices moyens - Base 100 année 1980										
INDICE GENERAL	156,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
dont produits végétaux	141,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Cacao	125,5	141,0	92,9	141,9	150,7	141,4	130,2	106,0	94,1	93,5	78,1
- Café	57,2	59,7	57,5	49,6	57,5	64,7	67,0	58,6	62,1	57,5	51,7
- Oléagineux	121,8	162,7	193,2	139,0	153,0	162,8	195,8	217,9	190,2	183,2	181,4
- Bois	297,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Coton	70,9	114,5	114,0	92,3	104,5	109,3	151,7	154,0	128,5	90,4	83,4

Source : BCEAO.

POSITION NETTE DES ETATS DE L'UNION VIS-A-VIS DU F.M.I.

		31 décembre		
		2009	2010	2011
		Millions de DTS		
U.M.O.A. - Position globale				
Département des D.T.S	-Allocations	818.7	818.7	818.7
	-Disponibilités	700.2	700.7	700.3
Département général	-Quote-part	855.8	855.8	855.8
	-Positions de réserve	31.0	31.3	31.3
	-Encours des tirages	5.3	0.0	0.0
	dont : .Tranches de crédits	0.0	0.0	0.0
	. AUPC ¹	5.3	0.0	0.0
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	460.1	544.5	682.7
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	89.0	121.4	121.4
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts			81.3
Bénin				
Département des D.T.S	-Allocations	87.4	59.2	59.2
	-Disponibilités	49.7	49.7	49.7
Département général	-Quote-part	61.9	61.9	61.9
	-Positions de réserve	2.2	2.2	2.2
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	24.8	35.4	56.4
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0.0	0.0	0.0
Burkina				
Département des D.T.S	-Allocations	85.8	57.6	57.6
	-Disponibilités	48.1	48.2	48.1
Département général	-Quote-part	60.2	60.2	60.2
	-Positions de réserve	7.4	7.5	7.5
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	70.4	83.6	94.1
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0.0	0.0	0.0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

¹ AUPC = Aide d'Urgence Post-Conflic

31 décembre

2009 2010 2011

Millions de DTS

Côte d'Ivoire

Département des D.T.S	-Allocations	424.4	310.9	310.9
	-Disponibilités	272.7	273.0	272.9
	-Quote-part	325.2	325.2	325.2
Département général	-Positions de réserve	0.8	0.8	0.8
	-Recours au crédit du Fonds . AUPC ¹	0.0	0.0	0.0
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	224.4	248.4	318.0
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0.0	0.0	0.0
Facilité de Crédit Rapide	-Encours des prêts			81.3

Guinée-Bissau

Département des D.T.S	-Allocations	17.2	13.6	13.6
	-Disponibilités	12.4	12.4	12.4
	-Quote-part	14.2	14.2	14.2
Département général	-Positions de réserve	0.1	0.1	0.1
	-Recours au crédit du Fonds . AUPC ¹	5.3	0.0	0.0
		5.3	0.0	0.0
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	1.0	2.4	7.2
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0.0	0.0	0.0

Mali

Département des D.T.S	-Allocations	137.1	89.4	89.4
	-Disponibilités	73.4	73.4	73.4
Département général	-Quote-part	93.3	93.3	93.3
	-Positions de réserve	9.9	9.9	9.9
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	27.9	31.9	60.3
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0.0	0.0	0.0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

¹ AUPC = Aide d'Urgence Post-Conflict

31 décembre

2009 2010 2011

Millions de DTS

Niger

Département des D.T.S	-Allocations	91.2	62.9	62.9
	-Disponibilités	54.3	54.3	54.3
Département général	-Quote-part	65.8	65.8	65.8
	-Positions de réserve	8.6	8.6	8.6
	-Recours au crédit du Fonds dont : Tranches de crédits			
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	36.2	39.4	36.4
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0.0	0.0	0.0

Sénégal

Département des D.T.S	-Allocations	228.2	154.8	154.8
	-Disponibilités	130.4	130.3	130.2
Département général	-Quote-part	161.8	161.8	161.8
	-Position de réserve	1.7	1.7	1.7
	-Recours au crédit du Fonds dont : Tranches de crédits			
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	17.3	16.9	14.9
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	89.0	121.4	121.4

Togo

Département des D.T.S	-Allocations	103.2	70.3	70.3
	-Disponibilités	59.2	59.3	59.3
Département général	-Quote-part	73.4	73.4	73.4
	-Positions de réserve	0.3	0.4	0.4
Facilité Elargie de Crédit	-Encours des prêts	58.0	86.4	95.3
Facilité Protection Chocs Exog.	-Encours des prêts	0.0	0.0	0.0

Source : Fonds Monétaire International.

N.B. : La Facilité Elargie de Crédit (FEC) a remplacé, en janvier 2010, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC).

UMOA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2009	2010*	2011*
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	32 607,4	34 807,5	36 361,0
PIB marchand	29 059,0	31 152,3	32 389,6
Secteur primaire	9 295,6	10 153,5	10 617,3
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	9 295,6	10 153,5	10 617,3
Secteur secondaire	6 521,2	7 057,2	7 498,0
Industries extractives	1 104,7	1 303,5	1 558,5
Industries manufacturières	3 452,1	3 536,3	3 694,4
Electricité, Gaz, Eau	652,6	703,0	759,3
Bâtiment, Travaux publics	1 311,8	1 514,3	1 485,8
Secteur tertiaire	13 242,1	13 941,6	14 274,3
Commerce de gros et de détail	4 686,1	4 884,2	5 032,0
Transports, Entrepôts et Communications	1 989,6	2 016,8	2 173,6
Autres services marchands	3 477,3	3 684,6	3 737,6
Droits et taxes à l'importation et TVA	3 089,1	3 356,0	3 331,2
Services non marchands	3 548,5	3 655,2	3 971,4
Importations de biens et services	12 461,1	14 618,5	14 289,3
Ressources = emplois	45 068,6	49 426,1	50 650,3
Consommation publique	4 706,9	4 962,3	5 328,7
Consommation privée	23 782,8	25 303,2	25 331,9
Formation brute du capital fixe	5 875,8	6 377,8	6 762,4
Variation des stocks	93,2	629,5	300,1
Exportations de biens et services	10 609,8	12 153,2	12 927,0
Déflateur du PIB	103,9	102,3	103,9
Taux de croissance du PIB nominal (%)	7,0%	6,7%	4,5%
Taux de croissance réel (%)	3,0%	4,4%	0,6%
Population (millions)	94,2	97,0	99,9
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	346,3	358,8	364,0

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

* : Estimation.

BENIN - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2009	2010*	2011*
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	3 109,4	3 248,2	3 442,2
PIB marchand	2 789,1	2 917,3	3 084,5
Secteur primaire	1 006,8	1 053,7	1 127,6
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 006,8	1 053,7	1 127,6
Secteur secondaire	405,3	429,4	465,9
Industries extractives	7,3	7,4	8,0
Industries manufacturières	232,0	250,6	272,9
Electricité, Gaz, Eau	31,0	33,7	36,2
Bâtiment, Travaux Publics	135,0	137,7	148,8
Secteur tertiaire	1 377,0	1 434,2	1 491,0
Commerce de gros et de détail	526,7	537,0	559,0
Transports, Entrepôts et Communications	256,4	263,9	275,1
Autres services marchands	288,6	304,5	323,1
Droits et taxes à l'importation et TVA	305,3	328,8	333,8
Services non marchands	320,3	330,9	357,7
Importations de biens et services	1 054,8	1 134,2	1 165,9
Ressources = emplois	4 164,2	4 382,4	4 608,1
Consommation publique	374,5	385,4	417,2
Consommation privée	2 447,4	2 492,3	2 617,1
Formation brute du capital fixe	651,6	666,0	711,0
Variation des stocks	8,1	17,5	32,7
Exportations de biens et services	682,7	821,2	830,1
Déflateur du PIB	101,9	101,9	102,8
Taux de croissance du PIB nominal (%)	4,7%	4,5%	6,0%
Taux de croissance réel (%)	2,7%	2,6%	3,1%
Population (millions)	8,5	8,8	9,1
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	364,2	367,6	376,4

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

* : Estimation.

BURKINA - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2009	2010*	2011*
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	3 937,7	4 369,3	4 759,8
PIB marchand	3 326,6	3 727,8	4 064,7
Secteur primaire	1 285,6	1 410,0	1 447,0
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 285,6	1 410,0	1 447,0
Secteur secondaire	769,2	1 023,7	1 178,8
Industries extractives	184,0	409,4	517,0
Industries manufacturières	350,1	350,9	387,5
Electricité, Gaz, Eau	52,7	57,2	65,9
Bâtiment, Travaux publics	182,4	206,2	208,4
Secteur tertiaire	1 271,8	1 294,1	1 438,9
Commerce de gros et de détail	480,7	524,6	590,9
Transports, Entrepôts et Communications	191,3	153,5	229,1
Autres services marchands	227,6	235,6	235,0
Droits et Taxes à l'importation et TVA	372,2	380,4	383,9
Services non marchands	611,1	641,5	695,1
Importations de biens et services	897,6	1 266,3	1 568,1
Ressources = emplois	4 835,3	5 635,6	6 327,9
Consommation publique	734,8	762,2	832,7
Consommation privée	2 794,8	2 702,7	3 088,9
Formation brute du capital fixe	883,2	1 002,1	1 065,0
Variation des stocks	-55,4	233,0	113,8
Exportations de biens et services	477,9	935,6	1 227,5
Déflateur du PIB	129,1	102,8	104,6
Taux de croissance du PIB nominal (%)	33,1%	11,0%	8,9%
Taux de croissance réel (%)	3,2%	7,9%	4,1%
Population (millions)	15,2	15,7	16,2
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	258,3	278,0	293,8

Source : Institut National de la Statistique et de la Démographie.

* : Estimation.

COTE D'IVOIRE - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2009	2010*	2011*
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	10 880,7	11 352,0	11 150,0
PIB marchand	9 448,9	9 888,7	9 583,4
Secteur primaire	2 812,6	3 003,9	3 241,5
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	2 812,6	3 003,9	3 241,5
Secteur secondaire	2 632,7	2 717,8	2 561,8
Industries extractives	315,4	269,7	280,5
Industries manufacturières	1 619,5	1 619,2	1 535,4
Electricité, Gaz, Eau	264,6	272,4	285,2
Bâtiment, Travaux publics	433,2	556,4	460,7
Secteur tertiaire	4 003,6	4 167,1	3 780,1
Commerce de gros et de détail	1 484,5	1 550,8	1 468,7
Transports, Entrepôts et Communications	422,7	428,7	408,8
Autres services marchands	1 185,9	1 219,6	1 140,9
Droits et taxes à l'importation et TVA	910,5	967,9	761,7
Services non marchands	1 431,8	1 463,2	1 566,6
Importations de biens et services	4 576,8	5 339,9	4 409,4
Ressources = emplois	15 457,5	16 691,9	15 559,4
Consommation publique	1 531,1	1 610,0	1 569,2
Consommation privée	6 991,8	7 671,1	6 803,6
Formation brute du capital fixe	973,2	1 025,5	916,8
Variation des stocks	131,8	144,9	-85,0
Exportations de biens et services	5 829,7	6 240,3	6 354,8
Déflateur du PIB	100,5	101,9	103,1
Taux de croissance du PIB nominal (%)	4,4%	4,3%	-1,8%
Taux de croissance réel (%)	3,8%	2,4%	-4,7%
Population (millions)	22,3	22,9	23,5
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	488,6	495,9	473,8

Source : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique.

* : Estimation.

GUINEE-BISSAU - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2009	2010*	2011*
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	390,5	423,4	470,5
PIB marchand	349,9	377,1	419,1
Secteur primaire	170,4	189,9	212,7
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	170,4	189,9	212,7
Secteur secondaire	49,9	53,7	57,7
Industries extractives	0,1	0,1	0,1
Industries manufacturières	45,0	46,9	50,0
Electricité, Gaz, Eau	1,5	1,6	2,0
Bâtiment, Travaux publics	3,2	5,0	5,6
Secteur tertiaire	129,6	133,5	148,8
Commerce de gros et de détail	80,1	76,3	85,5
Transports, Entrepôts et Communications	15,9	18,1	20,3
Autres services marchands	14,3	15,6	17,2
Droits et taxes à l'importation et TVA	19,4	23,5	25,9
Services non marchands	40,5	46,3	51,3
Importations de biens et services	128,5	148,2	159,8
Ressources = emplois	519,0	571,5	630,3
Consommation publique	54,0	57,5	58,7
Consommation privée	374,6	401,7	424,1
Formation brute du capital fixe	24,0	27,0	32,1
Variation des stocks	1,4	0,9	1,4
Exportations de biens et services	65,0	84,5	114,1
Déflateur du PIB	97,6	103,8	105,5
Taux de croissance du PIB nominal (%)	0,9%	8,4%	11,1%
Taux de croissance réel (%)	3,4%	4,5%	5,3%
Population (millions)	1,4	1,4	1,5
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	275,1	292,2	318,0

Source : Institut National de la Statistique.

* : Estimation.

MALI - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2009	2010*	2011*
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	4 232,9	4 655,7	5 012,4
PIB marchand	3 855,3	4 256,8	4 585,6
Secteur primaire	1 486,5	1 697,8	1 761,5
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	1 486,5	1 697,8	1 761,5
Secteur secondaire	801,6	843,4	1 000,7
Industries extractives	284,1	287,3	350,8
Industries manufacturières	218,8	226,8	287,5
Electricité, Gaz, Eau	82,5	91,1	99,8
Bâtiment, Travaux publics	216,1	238,2	262,6
Secteur tertiaire	1 567,2	1 715,7	1 823,4
Commerce de gros et de détail	232,7	250,1	268,4
Transports, Entrepôts et Communications	300,3	316,4	326,5
Autres services marchands	611,3	669,1	713,2
Droits et taxes à l'importation et TVA	423,0	480,0	515,2
Services non marchands	377,7	398,9	426,8
Importations de biens et services	1 322,7	1 856,2	1 721,6
Ressources = emplois	5 555,6	6 511,9	6 734,1
Consommation publique	733,9	788,3	859,1
Consommation privée	2 922,7	3 374,5	3 390,8
Formation brute du capital fixe	868,3	985,9	1 114,3
Variation des stocks	30,9	155,0	32,0
Exportations de biens et services	999,8	1 208,1	1 337,8
Déflateur du PIB	103,6	103,9	104,8
Taux de croissance du PIB nominal (%)	8,2%	10,0%	7,7%
Taux de croissance réel (%)	4,5%	5,8%	2,7%
Population (millions)	14,5	15,1	15,6
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	291,9	309,3	320,7

Source : Institut National de la Statistique.

* : Estimation.

NIGER - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2009	2010*	2011*
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	2 533,4	2 809,1	3 010,9
PIB marchand	2 308,6	2 582,3	2 724,6
Secteur primaire	987,0	1 182,1	1 189,6
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	987,0	1 182,1	1 189,6
Secteur secondaire	380,9	406,6	448,4
Industries extractives	159,9	164,9	189,0
Industries manufacturières	128,3	137,6	147,8
Electricité, Gaz, Eau	28,6	32,7	34,4
Bâtiment, Travaux publics	64,1	71,5	77,1
Secteur tertiaire	940,7	993,6	1 086,6
Commerce de gros et de détail	384,2	396,6	423,4
Transports, Entrepôts et Communications	156,5	164,4	177,1
Autres services marchands	214,5	221,7	237,8
Droits et taxes à l'importation et TVA	185,5	210,9	248,3
Services non marchands	224,8	226,7	286,3
Importations de biens et services	1 192,4	1 390,4	1 490,0
Ressources = emplois	3 725,7	4 199,5	4 500,9
Consommation publique	196,5	224,5	255,0
Consommation privée	2 171,0	2 338,4	2 509,0
Formation brute du capital fixe	838,8	973,6	1 080,7
Variation des stocks	1,5	34,4	2,2
Exportations de biens et services	518,0	628,7	654,0
Déflateur du PIB	105,4	102,5	104,8
Taux de croissance du PIB nominal (%)	4,7%	10,9%	7,2%
Taux de croissance réel (%)	-0,7%	8,2%	2,3%
Population (millions)	14,4	14,9	15,3
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	176,2	189,1	196,8

Source : Institut National de la Statistique.

* : Estimation.

SENEGAL - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2009	2010*	2011*
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	6 029,4	6 368,6	6 816,5
PIB marchand	5 655,7	5 971,8	6 388,9
Secteur primaire	907,4	970,2	940,4
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	907,4	970,2	940,4
Secteur secondaire	1 243,0	1 321,3	1 498,9
Industries extractives	105,7	123,5	161,0
Industries manufacturières	740,3	781,6	886,9
Electricité, Gaz, Eau	152,7	170,7	185,2
Bâtiment, Travaux publics	244,2	245,6	265,8
Secteur tertiaire	3 505,3	3 680,3	3 949,7
Commerce de gros et de détail	1 002,6	990,1	1 041,1
Transports, Entrepôts et Communications	635,5	646,5	697,2
Autres services marchands	1 144,8	1 251,9	1 334,0
Droits et taxes à l'importation et TVA	722,4	791,8	877,5
Services non marchands	373,6	396,8	427,5
Importations de biens et services	2 490,3	2 577,8	2 781,8
Ressources = emplois	8 519,7	8 946,3	9 598,2
Consommation publique	870,7	944,2	1 058,3
Consommation privée	4 844,3	4 964,6	5 133,8
Formation brute du capital fixe	1 388,0	1 414,5	1 529,3
Variation des stocks	-55,1	30,4	179,2
Exportations de biens et services	1 471,8	1 592,6	1 697,6
Déflateur du PIB	98,6	101,5	104,3
Taux de croissance du PIB nominal (%)	0,6%	5,6%	7,0%
Taux de croissance réel (%)	2,1%	4,1%	2,6%
Population (millions)	12,1	12,3	12,6
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	499,1	516,1	540,8

Source : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.

* : Estimation.

TOGO - TABLEAU RESSOURCES-EMPLOIS DU PRODUIT INTERIEUR BRUT

	2009	2010*	2011*
	Milliards de francs CFA		
PIB au prix du marché	1 493,5	1 581,4	1 698,7
PIB marchand	1 324,9	1 430,5	1 538,7
Secteur primaire	639,4	645,9	697,0
Agriculture, Elevage, Sylviculture, Forêt, Pêche	639,4	645,9	697,0
Secteur secondaire	238,7	261,4	285,8
Industries extractives	48,2	41,2	52,1
Industries manufacturières	118,1	122,7	126,3
Electricité, Gaz, Eau	38,9	43,7	50,6
Bâtiment, Travaux publics	33,5	53,7	56,8
Secteur tertiaire	446,8	523,1	555,9
Commerce de gros et de détail	116,0	139,8	150,2
Transports, Entrepôts et Communications	78,6	91,6	97,6
Autres services marchands	101,4	119,2	123,2
Droits et taxes à l'importation et TVA	150,7	172,6	185,0
Services non marchands	168,6	150,9	160,0
Importations de biens et services	797,9	905,5	992,6
Ressources = emplois	2 291,4	2 486,9	2 691,3
Consommation publique	211,5	190,2	278,5
Consommation privée	1 236,2	1 358,0	1 364,6
Formation brute du capital fixe	248,7	283,2	313,2
Variation des stocks	30,1	13,4	23,8
Exportations de biens et services	565,0	642,1	711,2
Déflateur du PIB	101,9	101,8	102,5
Taux de croissance du PIB nominal (%)	5,3%	5,9%	7,4%
Taux de croissance réel (%)	3,4%	4,0%	4,8%
Population (millions)	5,7	5,9	6,0
PIB à prix courant par habitant (milliers de F CFA)	260,6	269,5	282,7

Source : Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nat

* : Estimation.

UMOA - PRODUCTION COMMERCIALISEE DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

	2009	2010	2011
	Tonnes		
BENIN			
Arachides	94 523	154 403	127 689
Coton graine	158 863	136 958	200 000
Karité	-	-	-
Régimes de palme	-	-	-
Palmistes	-	-	-
Noix de cajou	59 052	102 138	186 270
Ananas	222 222	266 042	164 774
Burkina			
Arachides	330 624	340 316	310 122
Coton graine	483 865	333 803	407 815
Karité	144 220	187 000	190 740
Sésame	56 252	90 649	88 759
COTE D'IVOIRE			
Café	144 716	94 372	32 209
Cacao	1 242 293	1 511 255	1 340 637
Coton graine	140 600	174 678	220 000
Régimes de palme	-	-	-
Palmistes	-	-	-
Caoutchouc	203 100	231 500	245 000
Canne à sucre	168 400	158 900	183 000
Tabac	-	-	-
Bananes(2)	285 600	372 900	298 300
Ananas(2)	77 800	68 122	68 608
Bois en grume(1)	-	-	-
Bois débité(1)	-	-	-
Noix de cajou	340 300	380 000	393 000
Arachides	83 364	90 227	91 844
GUINEE-BISSAU			
Arachides	30 125	36 177	42 759
Noix de cajou	136 300	121 000	161 725
Palmistes	1 041	2 000	2 000
Coton	5 714	1 000	1 000
MALI			
Arachides	323 103	336 027	339 258
Coton graine	229 000	245 000	406 850
Karité	-	-	-
Tabac	-	-	-
NIGER			
Arachides	253 500	406 245	383 673
Coton graine	-	-	545
Haricot et niébé	787 500	1 972 800	1 517 142
SENEGAL			
Arachides	1 032 651	1 286 855	527 528
Coton graine	22 090	26 045	20 538
Tomate industrielle	-	-	-
TOGO			
Café	11 659	11 887	9 305
Cacao	13 062	11 791	12 436
Coton graine	27 900	11 841	19 136
Arachides	44 528	46 495	47 368
Karité	-	-	-
Régimes de palme	-	-	-
Palmistes	38 673	41 011	43 491
U.M.O.A.			
Cacao	1 255 355	1 523 046	1 353 073
Café	156 375	106 259	41 514
Coton graine	1 068 031	929 325	1 275 884
Régimes de palme	-	-	-
Palmistes	39 714	43 011	45 491
Karité	144 220	187 000	190 740
Sésame	56 252	90 649	88 759
Arachides	2 192 419	2 696 745	1 870 241
Caoutchouc	203 100	231 500	245 000
Tabac	-	-	-
Bananes(2)	285 600	372 900	298 300
Ananas	300 022	334 164	233 382
Bois en grume(1)	-	-	-
Bois débité(1)	-	-	-
Canne à sucre	168 400	158 900	183 000
Tomate industrielle	-	-	-
Noix de cajou	535 652	603 138	740 995
Haricot et niébé	787 500	1 972 800	1 517 142

(1) : milliers de m3.

(2) : exportations.

Sources : Organismes nationaux de commercialisation.

UMOA - PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIERES

	2009	2010	2011
	Milliers de tonnes		
BENIN	1 005,6	1 012,6	967,1
Maïs	162,3	183,6	136,6
Mil et sorgho	81,5	125,6	141,5
Riz paddy	2 356,2	2 624,0	2 303,2
Igname	3 059,8	3 444,7	2 786,9
Manioc	75,1	107,4	75,6
Haricot et niébé			
BURKINA			
Maïs	893,6	1 133,5	1 076,8
Mil et sorgho	2 492,4	3 138,1	2 334,3
Riz paddy	221,4	270,7	240,9
Fonio	26,1	18,3	14,5
COTE D'IVOIRE			
Maïs	563,8	641,6	648,3
Riz paddy	642,6	722,6	702,4
Mil et sorgho	76,6	92,9	95,3
Igname	6 191,9	5 392,4	5 531,9
Manioc	2 482,4	2 306,8	2 359,0
Banane plantain	1 601,2	1 541,6	1 559,2
GUINEE-BISSAU			
Riz paddy	181,3	209,2	233,4
Maïs	5,0	5,8	6,6
Mil et sorgho	30,7	35,2	39,3
Patate douce	9,3	10,3	12,0
Manioc	17,9	17,9	19,9
MALI			
Maïs	1477,0	1 403,6	921,5
Mil et sorgho	2 856,0	2 630,1	2 858,7
Riz paddy	1 950,8	2 308,2	1 321,7
NIGER			
Mil et sorgho	3 416,5	5 500,2	3 733,4
Riz paddy	20,1	82,1	84,8
SENEGAL			
Maïs	328,6	186,5	124,1
Mil et sorgho	1035,1	975,9	567,6
Riz paddy	502,1	604,0	439,3
Manioc	265,5	181,2	154,9
Haricot et niébé	86,8	48,9	28,1
Pastèques	190,6	240,8	148,1
TOGO			
Maïs	651,7	638,1	650,8
Mil et sorgho	286,8	295,9	293,6
Riz paddy	121,3	110,1	112,2
Igname	704,4	710,5	727,7
Manioc	895,7	908,8	998,5
Haricot et niébé	72,4	76,2	76,5
U.M.O.A			
Maïs	4 925,3	5 021,8	4 395,2
Mil et sorgho	10 356,4	12 852,0	10 058,8
Riz paddy	3 721,0	4 432,6	3 276,3
Igname	9 252,5	8 726,9	8 562,7
Manioc	6 721,2	6 859,4	6 319,2
Patate douce	9,3	10,3	12,0
Banane plantain	1 601,2	1 541,6	1 559,2
Haricot et niébé	234,3	232,4	180,2
Pastèques	190,6	240,8	148,1

Sources : Ministères de l'agriculture des Etats.

UMOA - ELEVAGE ET PECHE

Pays/Produits	2009	2010	2011
ELEVAGE	Milliers de têtes		
BENIN			
Bovins	1 955	2 006	2 058
Ovins et caprins	2 315	2 365	2 418
Porcins	356	372	388
Volailles	25 378	33 625	34 718
BURKINA			
Bovins	8 234	8 399	-
Ovins et caprins	20 702	21 450	-
Porcins	2 394	2 463	-
Volailles	36 251	36 976	-
Asins	1 030	1 060	-
Equins	41	42	-
Camelins	17	17	-
COTE d'IVOIRE(1)			
Bovins	-	-	-
Ovins et caprins	-	-	-
Porcins	-	-	-
Volailles	-	-	-
GUINEE-BISSAU			
Bovins	1 324	1 357	-
Ovins et caprins	950	979	-
Volailles	1 438	1 539	-
MALI			
Asins	-	-	-
Bovins	-	-	-
Ovins et caprins	-	-	-
Porcins	-	-	-
Equins	-	-	-
Volailles	-	-	-
Camelins	-	-	-
NIGER			
Bovins	9 300	-	-
Ovins et caprins	23 600	-	-
SENEGAL			
Bovins	3 261	3 313	3 363
Ovins et caprins	9 981	10 326	10 641
Porcins	344	354	365
Equins	964	973	980
Volailles	34 840	39 271	44 849
TOGO			
Bovins	45	47	48
Ovins et caprins	1 780	1 868	1 962
Porcins	366	385	404
Volailles	19 162	20 695	22 350
UMOA			
Asins	1 030	1 060	-
Camelins	17	17	-
Bovins	24 119	15 121	5 469
Ovins et caprins	59 327	36 988	15 020
Porcins	3 460	3 574	1 157
Equins	1 005	1 015	980
Volailles	117 068	132 105	101 917
PECHE			
BENIN	40 536	40 942	41 351
BURKINA	-	-	-
COTE D'IVOIRE	-	-	-
GUINEE-BISSAU	34 295	34 422	-
MALI	-	-	-
NIGER	-	-	-
SENEGAL	443 056	409 429	270 043
TOGO	20 376	20 987	21 616
UMOA	538 263	505 780	333 011

(1) : en tonnes.

Sources : Ministères des ressources animales des Etats.

UMOA - MINES ET PETROLE

Périodes	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire		Mali	Niger		Sénégal			Togo	
	Pétrole	Or	Pétrole	Or	Or	Or	Uranium	Phosphates de calcium	Phosphates d'alumine	Sel marin	Phosphates de calcium	Clinker
	<i>barils</i>	<i>kg</i>	<i>Milliers de barils</i>	<i>kg</i>	<i>kg</i>	<i>kg</i>	<i>tonnes</i>	<i>tonnes</i>			<i>tonnes</i>	
PRODUCTION												
1993	1 061 900	1 857	63 035	1 907	5 939		2 851	1 667 000		85 000	1 800 000	
1994	884 577	1 275		1 872	4 599		2 956	1 587 350		87 600	2 121 489	
1995	653 615	1 336	2 294	2 008	6 291		2 974	1 483 700		110 000	2 591 213	
1996	552 144	897	5 815	2 054	6 584		3 322	1 376 807		100 000	2 730 869	
1997	456 127	1 047	5 266	2 485	18 521		3 499	1 584 405		110 000	2 631 353	
1998	355 900	1 060	3 806	1 995	21 156		3 516	1 514 897		137 197	2 253 411	
1999		996	3 547	2 967	25 265		2 948	1 797 150		145 000	1 714 530	
2000		624	5 459	3 444	28 278		2 896	1 846 306		124 000	1 370 136	
2001		228	2 099	3 672	53 658		2 917	1 708 000		141 000	1 066 581	
2002		209	5 457	3 570	66 068		3 024	1 547 000		183 000	1 280 609	943 700
2003		780	7 506	1 313	51 598		3 149	1 761 924		159 223	1 471 328	1 650 928
2004		1 008	7 952	1 272	41 585	1 531	3 089	1 753 833			1 115 180	1 553 534
2005		1 257	14 566	1 638	49 058	5 326	3 000	1 689 040			1 020 868	1 675 779
2006		1 010	21 956	1 327	58 382	2 627	3 432	766 771			1 171 261	1 307 265
2007		753	17 727	1 466	52 753	2 615	3 155	747 614		212 394	750 059	1 162 339
2008		5 375	16 700	2 884	52 753	2 375	3 072	625 842		240 576	842 508	906 173
2009		12 149	18 742	7 055	48 533	1 929	3 242	903 000		222 297	725 547	1 050 198
2010		23 077	14 562	5 080	42 998	1 989	4 198	1 055 075		163 410	695 150	1 059 972
2011		28 000	10 402	6 798	49 965	1 872	4 159,1	1 412 000		271 574	862 076	1 200 551
VENTES												
1993	1 085 100	723	63 035	1 907	-	-	3 748	959 354	-	68 535	1 567 391	
1994	971 115	533	-	1 872	-	-	2 787	603 136	-	105 425	2 181 489	
1995	664 419	1 487	2 294	2 008	6 291	-	3 116	857 884	-	88 713	2 906 900	
1996	569 235	878	5 815	2 054	6 584	-	2 970	836 410	-	81 481	2 633 725	
1997	408 527	1 022	5 266	2 485	16 323	-	3 921	615 063	-	131 495	2 686 640	
1998	419 900	1 051	3 806	1 995	20 589	-	3 627	373 463	-	126 024	2 242 641	
1999	-	6 585	3 547	2 967	25 265	-	2 960	657 325	-	107 508	1 616 751	
2000	-	1 000	2 578	3 444	28 278	-	3 040	513 900	-	119 914	1 219 859	
2001	-	1 158	2 099	3 672	53 658	-	2 960	510 409	-	146 287	1 304 177	
2002	-	209	4 993	3 570	66 068	-	2 960	486 000	-	157 263	1 327 710	
2003	-	780	7 506	1 313	51 598	-	2 830	203 900	-	149 400	1 355 986	1 653 632
2004	-	1 008	8 125	1 272	41 585	611	3 048	197 900	-	149 000	1 235 642	1 585 143
2005	-	1 257	1 315	1 638	49 058	2 961	3 590	174 400	-	114 500	1 047 893	1 528 483
2006	-	1 010	3 080	1 327	58 382	2 627	3 160	177 900	-	171 700	1 173 260	1 280 567
2007	-	753	2 074	1 466	52 753	2 615	3 551	181 600	-	173 700	737 166	1 068 423
2008	-	5 375	-	2 884	52 753	2 375	3 129	209 100	-	195 700	686 472	533 752
2009	-	12 149	-	7 055	48 533	1 929	3 200	208 090	-	184 851	681 127	1 129 620
2010	-	23 077	-	5 080	42 443	1 989	4 200	198 428	-	193 609	857 772	1 060 864
2011	-	28 000	-	6 798	50 332	1 872	4 171	189 338	-	227 733	894 341	1 068 740

Sources : Sociétés minières nationales.

UMOA - PRIX A LA PRODUCTION DES CULTURES D'EXPORTATION

	2008-2009	2009-2010	2010-2011
	Francs CFA le kilogramme		
BENIN			
Arachide en coque	-	-	-
Café	-	-	-
Coton graine	190	190	250
Régimes de palme	-	-	-
Palmistes	-	-	-
BURKINA			
Arachide décortiquée			
Coton graine	165	160	182
COTE D'IVOIRE			
Cacao	620	979	1100
Café	406	302	525
Coton graine	185	185	200
Régimes de palme	-	-	-
GUINEE-BISSAU			
Arachide	-	-	-
Noix de cajou	180	270	350
Palmistes	-	-	-
Coton	-	-	-
MALI			
Arachide en coque	-	-	-
Coton graine	200	200	170
NIGER			
Arachide en coque	-	-	-
Coton graine	-	-	-
SENEGAL			
Arachide en coque	165	165	165
Coton graine	185	185	205
TOGO			
Arachide décortiquée	-	-	-
Cacao	941	1305	1305
Café	559	419	419
Coton graine	160	175	205
Palmistes	93	94	95

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

UMOA - INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION

Base 100 = 2008

	2009	2010	2011
COTONOU			
1er trimestre	99,3	100,7	104,3
2e trimestre	100,2	103,1	105,3
3e trimestre	101,2	102,2	105,7
4e trimestre	100,9	104,3	106,2
Année	100,4	102,6	105,4
OUAGADOUGOU			
1er trimestre	99,8	99,7	100,6
2e trimestre	100,2	100,3	102,3
3e trimestre	102,4	100,9	104,1
4e trimestre	101,1	100,1	105,1
Année	100,9	100,3	103,0
ABIDJAN			
1er trimestre	100,8	100,7	105,9
2e trimestre	101,1	102,6	109,6
3e trimestre	100,5	102,3	107,0
4e trimestre	99,6	103,5	106,7
Année	100,5	102,3	107,3
GUINEE BISSAU			
1er trimestre	98,0	97,9	102,6
2e trimestre	97,1	98,3	105,0
3e trimestre	97,8	100,3	105,6
4e trimestre	96,1	101,1	104,6
Année	97,2	99,4	104,4
BAMAKO			
1er trimestre	100,3	102,0	104,3
2e trimestre	101,3	102,4	105,3
3e trimestre	105,0	105,7	108,3
4e trimestre	102,8	104,2	108,7
Année	102,4	103,6	106,7
NIAMEY			
1er trimestre	99,2	99,5	103,1
2e trimestre	99,9	101,0	103,6
3e trimestre	101,4	102,8	105,7
4e trimestre	101,3	102,3	105,1
Année	100,5	101,4	104,4
DAKAR			
1er trimestre	98,4	97,8	101,3
2e trimestre	96,9	96,8	101,2
3e trimestre	97,5	99,9	102,7
4e trimestre	98,2	101,3	104,0
Année	97,8	99,0	102,3
LOME			
1er trimestre	102,4	104,5	108,6
2e trimestre	103,5	104,5	109,6
3e trimestre	104,8	105,7	109,2
4e trimestre	104,2	106,1	108,5
Année	103,7	105,2	109,0
UEMOA			
1er trimestre	100,1	100,4	104,3
2e trimestre	100,2	101,3	106,2
3e trimestre	100,9	102,3	106,0
4e trimestre	100,3	103,0	106,2
Année	100,4	101,8	105,7

Sources : Instituts Nationaux de la Statistique.

TABLEAU CONSOLIDE DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	UMOA		
	2009	2010	2011
	Milliards de francs CFA		
1- RECETTES ET DONNS	7 027,5	7 111,9	7 323,4
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	5 758,2	6 230,3	6 366,7
Recettes fiscales	5 191,2	5 538,3	5 693,8
Directs	1 870,1	2 081,4	2 369,1
Taxes sur les transactions internationales	1 876,6	2 114,3	2 031,7
Recettes non fiscales	494,3	613,3	537,6
Autres	72,7	78,7	135,3
1.2 DONNS	1 269,3	881,6	956,7
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	7 886,5	8 098,7	8 720,4
2.1 DEPENSES TOTALES	7 841,9	8 038,3	8 683,5
2.1.1 DEPENSES COURANTES	4 979,6	5 236,5	5 793,2
Traitements et salaires	1 989,6	2 115,6	2 196,0
Autres dépenses de fonctionnement	2 632,6	2 756,3	3 150,8
Intérêts sur la dette publique	323,0	334,4	417,2
Intérieure	96,3	126,3	183,6
Extérieure	226,7	208,2	233,5
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	2 588,1	2 477,5	2 568,8
Sur financement interne	1 407,1	1 391,3	1 486,9
Sur financement externe	1 180,9	1 086,2	1 081,9
2.2 PRETS MOINS RECOUVREMENTS	44,7	60,4	36,9
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-2 128,3	-1 868,4	-2 353,7
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-859,0	-986,8	-1 397,0
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-305,6	-63,1	-496,2
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	-19,0	-157,9	-25,7
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-58,2	-107,1	-56,1
Sur dette intérieure	-57,1	-107,1	-56,1
Intérêts	-57,1	-78,5	-56,1
Dépenses engagées non payées	56,1	-55,0	13,4
Sur dette extérieure (intérêts)	-1,1	0,0	0,0
Paiement période complémentaire	-16,9	-24,4	17,0
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-2 147,4	-2 026,3	-2 379,4
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-878,0	-1 144,7	-1 422,7
9 - FINANCEMENT	897,7	1 180,8	1 385,6
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	436,6	258,3	125,6
Bancaire	375,4	438,6	30,0
Non-bancaire	73,2	-180,4	157,1
Recettes de privatisation	211,7	90,8	3,3
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	-70,9	90,2	-25,7
Autres	-65,5	-47,8	-171,7
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	461,1	922,5	1 260,0
Tirages sur emprunts	744,0	717,9	881,7
Amortissement dû	-396,3	-886,8	-394,7
Allégement/Rééchelonnement obtenu	2 225,6	637,8	166,7
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	-2 480,1	-386,8	47,1
Autres	367,8	840,4	448,8
10 - ERREURS ET OMISSIONS	-19,6	-36,1	19,1
Fonds en route	-0,1	-22,7	10,2
Erreurs et omissions	-19,5	-13,4	8,9
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	BENIN			BURKINA		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
	Milliards de francs CFA					
1- RECETTES ET DONS	653,2	651,1	691,3	771,4	880,1	1 037,9
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	575,8	603	604,2	539,0	681,2	793,6
Recettes fiscales	500,4	525,9	532,1	494,5	565,7	695,6
Directs	241,2	247,5	270,9	106,7	133,6	201,0
Taxes sur les transactions internationales	259,3	278,4	261,2	89,7	96,8	112,0
Recettes non fiscales	75,4	77,1	72,1	44,5	115,5	98,0
Excédent de stabilisation						
Cotisations de sécurité sociale						
Autres				0,0	0,0	0,0
1.2 DONS	77,4	48,1	87,1	232,4	198,9	244,3
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	809	702,2	754,3	959,5	1 077,1	1 161,4
2.1 DEPENSES TOTALES	796,3	681,6	741,8	956,3	1 083,3	1 158,7
2.1.1 DEPENSES COURANTES	494,0	504,4	515,2	499,0	530,9	627,8
Traitements et salaires	225,9	238,7	253,2	228,4	245,8	281,4
Autres dépenses de fonctionnement	252,5	248,0	247,1	253,7	263,7	320,6
Intérêts sur la dette publique	15,6	17,7	14,9	16,9	21,4	25,8
Intérieure	7,4	8,1	7,8	8,2	11,2	14,6
Extérieure	8,2	9,6	7,1	8,7	10,2	11,2
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	302,3	177,2	226,6	431,9	480,9	480,5
Sur financement interne	221,6	101,2	107,5	235,6	277,0	287,9
Sur financement externe	80,7	76,0	119,1	196,3	203,9	192,6
2.2 PRETS MOINS RECOUVREMENTS	12,7	20,6	12,5	3,2	-6,2	2,7
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-233,2	-99,2	-150,1	-420,5	-395,9	-367,8
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-155,8	-51,1	-63,0	-188,1	-197,0	-123,5
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-124,2	15,1	-3,6	-204,1	-176,8	-146,7
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	-55,2	-7,7	-19,0	95,4	-2,1	18,5
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	-25,0	-17,2	-11,2	0,0	-24,1	-27,7
Sur dette intérieure	-25,0	-17,2	-11,2	0,0	-24,1	-27,7
Intérêts	-25,0	-17,2	-11,2		-24,1	-27,7
Dépenses engagées non payées	0,0	0,0	0,0	56,1	-26,4	13,4
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0
Paiement période complémentaire	-30,2	9,5	-7,8			
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-288,4	-106,9	-169,1	-325,1	-398,0	-349,3
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-211,0	-58,8	-82,0	-92,7	-199,1	-105,0
9 - FINANCEMENT	210,9	63,7	79,1	93,7	194,8	107,1
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	145,6	-1,2	54,7	-15,9	44,1	-3,3
Bancaire	80,0	-11,9	100,3	-32,0	61,1	40,6
Non-bancaire	65,6	10,7	-45,6	28,1	-16,9	0,0
Recettes de privatisation	0,0	0,0	0,0	30,1	6,9	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	0,0	0,0	0,0			
Autre	60,6	15,7	-15,1	-12,0	-37,8	0,0
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	65,3	64,9	24,4	109,6	150,7	110,4
Tirages sur emprunts	74,7	80,1	42,3	123,9	165,4	0,0
Amortissement dû	-9,4	-15,2	-17,9	-14,3	-14,7	0,0
Allègement/Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
10 - ERREURS ET OMISSIONS	0,1	-4,9	2,9	-1,0	4,3	-2,1
Fonds en route	0,0	0,0	0,0			
Erreurs et omissions	0,1	-4,9	2,9	-1,0	4,3	-2,1
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	COTE D'IVOIRE			GUINEE-BISSAU		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
	Milliards de francs CFA					
1- RECETTES ET DONNS	2 473,9	2 282,7	1 725,9	97,5	84,6	87,1
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	2 145,0	2 176,2	1 693,0	35,4	44,6	52,6
Recettes fiscales	1 888,7	1 928,5	1 493,2	26,6	33,1	40,3
Directs	566,3	545,3	505,6			
Taxes sur les transactions internationales	844,9	879,1	620,2	8,4	10,5	14,0
Recettes non fiscales	255,4	247,7	199,8	8,8	11,5	12,3
Cotisations de sécurité sociale	150,6	162,8	134,7			
Autres	104,8	84,9	63,2			
1.2 DONNS	328,9	106,5	32,9	62,1	40,0	34,5
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	2 375,7	2 498,8	2 226,4	86,3	85,6	94,1
2.1 DEPENSES TOTALES	2 371,7	2 465,4	2 229,9	86,3	85,6	94,1
2.1.1 DEPENSES COURANTES	1 855,7	1 958,0	1 792,6	50,3	49,3	54,8
Traitements et salaires	749,0	800,5	719,7	20,5	20,7	24,2
Autres dépenses de fonctionnement	890,7	953,2	844,5	24,9	27,9	30,5
Intérêts sur la dette publique	206,0	194,3	217,7	4,9	0,7	0,1
Intérieure	46,2	66,3	93,3	0,1	0,2	0,1
Extérieure	159,8	128,1	124,5	4,8	0,5	0,0
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	329,6	336,5	274,3	36,0	36,3	39,3
Sur financement interne	237,9	250,1	225,8	1,4	0,9	0,4
Sur financement externe	91,7	86,4	48,5	34,6	35,4	38,9
2.2 PRETS MOINS RECOUVREMENTS	4,0	33,4	-3,5	0,0	0,0	0,0
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-230,7	-322,6	-533,4	-50,9	-41,0	-41,5
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	98,2	-216,1	-500,5	11,2	-1,0	-7,0
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	257,4	162,4	-107,7	-10,0	-4,0	-2,1
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	0,0	0,0	0,0	-5,9	-7,7	-2,1
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0	0,0	0,0	-5,9	-7,7	-2,1
Sur dette intérieure	0,0	0,0	0,0	-4,9	-7,7	-2,1
Intérêts				-4,9	-7,7	-2,1
Dépenses engagées non payées						
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	-1,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire						
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-230,7	-322,6	-533,4	-56,8	-48,7	-43,6
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	98,2	-216,1	-500,5	5,3	-8,7	-9,1
9 - FINANCEMENT	-73,1	243,9	486,8	-7,7	14,4	11,3
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	89,7	-85,8	-38,1	-11,5	7,2	3,5
Bancaire	236,8	118,4	-1,8	-10,5	7,2	3,5
Non-bancaire	-147,1	-204,2	-36,3	-1,0	0,0	0,0
Recettes de privatisation	1,2	0,0				
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)	-70,9	-35,2	-25,7			
Autres	-45,4	-5,0	-123,6			
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	-162,8	329,6	524,9	3,9	7,2	7,8
Tirages sur emprunts	115,4	45,5	403,7	5,1	4,7	8,2
Amortissement dû	-258,1	-310,3	-233,8	-10,7	-451,5	-0,4
Allégement/Rééchelonnement obtenu	2 190,3	154,3	140,1	5,7	454,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	-2 483,8	-386,8	47,1	3,7	0,0	0,0
Autres	273,4	826,9	167,8	0,0	0,0	0,0
10 - ERREURS ET OMISSIONS	-25,1	-27,7	13,7	2,3	-5,7	-2,2
Fonds en route		-22,9				
Erreurs et omissions	-25,1	-4,8	13,7	2,3	-5,7	-2,2
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	MALI			NIGER		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
	Milliards de francs CFA					
1- RECETTES ET DONS	919,0	940,1	1 063,9	490,5	515,8	771,2
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	725,1	806,4	869,9	363,6	385,6	657,7
Recettes fiscales	624,3	681,9	737,8	343,0	361,8	638,8
Directs	177,1	204,6	220,2	102,3	196,9	355,8
Taxes sur les transactions internationales		94,6	114,6	116,6	135,0	248,1
Recettes non fiscales	28,9	45,8	36,0	20,6	23,8	18,9
Autres	71,8	78,7	96,1			
1.2 DONS	193,9	133,7	194,0	126,9	130,2	113,5
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	1 097,8	1 064,4	1 240,1	633,4	584,2	828,7
2.1 DEPENSES TOTALES	1 076,2	1 049,7	1 243,3	633,4	584,2	828,7
2.1.1 DEPENSES COURANTES	549,0	601,2	701,4	299,6	366,5	615,0
Traitements et salaires	213,5	231,8	263,8	93,6	103,2	127,0
Autres dépenses de fonctionnement	319,8	350,3	407,9	175,9	237,2	458,6
Intérêts sur la dette publique	15,7	19,1	29,7	5,8	6,0	10,8
Intérieure	3,3	6,1	13,4	1,3	2,2	3,7
Extérieure	12,4	13,0	16,3	4,5	3,8	7,1
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	455,4	369,8	433,8	333,8	217,7	213,7
Sur financement interne	152,2	182,2	179,9	151,4	97,2	109,1
Sur financement externe	303,2	187,6	253,9	182,4	120,5	104,6
2.2 PRETS MOINS RECOUVREMENTS	21,6	14,7	-3,2	0,0	0,0	0,0
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-372,7	-258,0	-370,2	-269,8	-198,6	-171,0
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-178,8	-124,3	-176,2	-142,9	-68,4	-57,5
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	39,6	42,1	18,3	-81,6	-72,1	-55,6
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	-26,0	-82,3	-8,0	-15,6	-12,4	-1,9
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0	0,0	0,0	-15,6	-12,4	-1,9
Sur dette intérieure	0,0	0,0	0,0	-15,6	-12,4	-1,9
Intérêts			0,0	-15,6	-12,4	-1,9
Dépenses engagées non payées			0,0			
Sur dette extérieure (intérêts)			0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire	-26,0	-82,3	-8,0			
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-398,7	-340,3	-378,2	-285,4	-211,0	-172,9
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-204,8	-206,6	-184,2	-158,5	-80,8	-59,4
9 - FINANCEMENT	204,9	206,4	174,0	155,2	80,8	59,4
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	24,6	75,2	12,6	111,1	53,6	24,4
Bancaire	-142,7	96,0	68,7	112,4	24,8	23,5
Non-bancaire	167,3	-20,8	-38,5	-1,3	28,8	0,9
Recettes de privatisation				0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)				0,0	0,0	0,0
Autres	-13,1		-17,6	0,0	0,0	0,0
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	180,3	131,2	161,4	44,1	27,2	35,0
Tirages sur emprunts	200,8	152,6	189,5	49,2	34,7	45,1
Amortissement dû	-33,5	-32,4	-41,7	-8,4	-11,2	-12,0
Allégement/Rééchelonnement obtenu	13,0	11,0	13,6	0,0	0,0	
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	0,0	0,0			
Autres	0,0	0,0	0,0	3,3	3,7	1,9
10 - ERREURS ET OMISSIONS	-0,1	0,2	10,2	3,3	0,0	0,0
Fonds en route	-0,1	0,2	10,2			
Erreurs et omissions	0,0			3,3	0,0	0,0
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

	SENEGAL			TOGO		
	2009	2010	2011	2009	2010	2011
	Milliards de francs CFA					
1- RECETTES ET DONNS	1 304,7	1 398,3	1 525,0	317,3	359,2	421,1
1.1 RECETTES BUDGETAIRES	1 121,9	1 236,4	1 375,6	252,4	296,9	320,1
Recettes fiscales	1 084,6	1 194,7	1 286,9	229,1	246,7	269,1
Directs	627,7	691,4	756,3	48,8	62,1	59,3
Taxes sur les transactions internationales	385,5	424,6	451,8	172,2	195,3	209,8
Recettes non fiscales	37,3	41,7	49,5	23,3	50,2	51,0
Autres	0,0	0,0	39,2			
1.2 DONNS	182,8	161,9	149,4	64,9	62,3	101,0
2 - DEPENSES ET PRETS NETS	1 598,6	1 731,9	1 972,2	326,3	354,5	443,3
2.1 DEPENSES TOTALES	1 595,4	1 734,0	1 943,8	326,3	354,5	443,3
2.1.1 DEPENSES COURANTES	997,9	995,2	1 193,9	234,1	230,9	292,6
Traitements et salaires	364,4	392,3	428,0	94,3	82,6	98,7
Autres dépenses de fonctionnement	588,2	542,8	661,8	127,0	133,2	179,8
Intérêts sur la dette publique	45,3	60,1	104,1	12,8	15,1	14,1
Intérieure	22,2	22,1	40,2	7,6	10,1	10,6
Extérieure	23,1	38,0	63,9	5,2	5,0	3,5
2.1.2 DEPENSES EN CAPITAL	606,9	735,6	749,9	92,2	123,6	150,7
Sur financement interne	369,3	436,5	508,6	37,8	46,2	67,7
Sur financement externe	237,6	299,1	241,3	54,4	77,3	83,0
2.2 PRETS MOINS RECOUVREMENTS	3,2	-2,1	28,4	0,0	0,0	0,0
3 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (hors dons)	-476,7	-495,5	-596,6	-73,9	-57,6	-123,2
4 - SOLDE GLOBAL (base engagement) (y compris dons)	-293,9	-333,6	-429,2	-9,0	4,7	-22,2
5 - SOLDE PRIMAIRE DE BASE	-199,9	-135,2	-222,8	-6,7	34,8	-26,1
6 - AJUSTEMENT BASE CAISSE	0,0	0,0	0,0	-11,7	-45,7	-13,2
Variations des arriérés de paiement (réduc. = -)	0,0	0,0	0,0	-11,7	-45,7	-13,2
Sur dette intérieure	0,0	0,0	0,0	-11,6	-45,7	-13,2
Intérêts				-11,6	-17,1	-13,2
Dépenses engagées non payées				0,0	-28,6	0,0
Sur dette extérieure (intérêts)				-0,1	0,0	0,0
7 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (hors dons)	-476,7	-495,5	-596,6	-85,6	-103,3	-136,3
8 - SOLDE GLOBAL (base caisse) (y compris dons)	-293,9	-333,6	-429,2	-20,7	-41,0	-35,3
9 - FINANCEMENT	294,3	335,8	432,6	19,4	41,0	35,3
9.1 FINANCEMENT INTERIEUR NET	68,8	155,8	58,8	24,2	9,3	13,0
Bancaire	97,9	126,6	-175,9	33,5	16,5	-28,9
Non-bancaire	-29,1	29,2	234,7	-9,3	-7,2	41,9
Variation des arriérés de paiement sur dette intér. (principal)		125,4	0,0			
Autres				0,0	0,0	0,0
9.2 FINANCEMENT EXTERIEUR NET	225,5	180,0	373,8	-4,8	31,7	22,3
Tirages sur emprunts	162,6	189,8	167,2	12,3	45,1	25,7
Amortissement dû	-41,7	-36,0	-85,9	-20,2	-15,5	-3,0
Allégement/Rééchelonnement obtenu	16,6	18,5	13,0			
Variation des arriérés de paiement sur dette extér. (principal)	0,0	0,0	0,0			
Autres	88,0	7,7	279,5	3,1	2,1	-0,4
10 - ERREURS ET OMISSIONS	-0,4	-2,2	-3,4	1,3	0,0	0,0
Fonds en route	0,0	0,0				
Erreurs et omissions	-0,4	-2,2	-3,4	1,3	0,0	0,0
11 - GAP A FINANCER (en projection)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Services nationaux, FMI, BCEAO.

UMOA⁽¹⁾ - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2009	2010	2011*
	Milliards de francs CFA		
Exportations FOB	9 134,0	10 349,0	11 146,0
dont coton	267,0	326,4	367,8
cacao	1 772,0	1 902,2	1 985,5
Or	1 029,2	1 511,9	2 026,0
pétrole	1 631,3	1 824,6	1 944,1
Importations FOB	-9 268,7	-10 827,9	-10 570,4
dont pétrole	-2 016,3	-3 003,9	-3 180,5
Balance commerciale	-134,6	-478,9	575,5
Balance des services	-1 716,6	-1 986,5	-2 085,6
dont frêt et assurances	-1 506,4	-1 822,6	-1 771,4
Revenus nets	-787,3	-795,7	-842,6
dont intérêts de la dette	-203,1	-214,8	-232,5
Balance des transferts courants	1 478,9	1 564,9	1 394,1
- privés	823,2	954,6	934,4
- publics	655,7	610,3	459,8
Balance des transactions courantes	-1 159,6	-1 696,2	-958,6
Compte de capital et d'opérations financières	1 805,5	2 336,8	1 350,8
Compte de capital	871,1	2 291,5	733,3
Opérations financières	934,4	45,3	617,5
Investissements directs	1 106,5	1 132,1	1 050,0
Investissements de portefeuille	161,6	393,9	440,7
Autres investissements	-333,7	-1 480,7	-873,2
Pour mémoire : financement exceptionnel	83,4	814,9	207,3
Erreurs et omissions nettes	-62,6	3,8	1,9
SOLDE GLOBAL	583,3	644,4	394,1
Ajustement statistique (2)	-191,8	-504,9	-190,8
SOLDE GLOBAL (après ajustement)	391,5	139,5	203,3

* : estimations.

Source : BCEAO.

(1) : agrégation des balances des paiements nationales.

(2) Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais lié aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA

BENIN - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2009	2010	2011*
	Milliards de francs CFA		
Exportations FOB	578,3	634,8	665,4
dont Coton	63,5	59,3	59,9
Importations FOB	-820,6	-879,2	-890,0
dont Pétrole	-75,9	-182,4	-172,9
Balance commerciale	-242,2	-244,5	-224,6
Balance des services	-129,9	-68,5	-101,3
dont frêt et assurances	-119,4	-95,9	-97,0
Revenus nets	-15,6	-26,5	-25,5
dont intérêts de la dette	-12,3	-8,1	-7,8
Balance des transferts courants	81,3	76,8	52,9
- privés	32,4	35,2	36,9
- publics	48,9	41,6	16,0
Balance des transactions courantes	-306,4	-262,7	-298,5
Compte de capital et d'opérations financières	260,2	341,8	286,9
Compte de capital	76,1	75,6	97,8
Opérations financières	184,1	266,3	189,1
Investissements directs	48,7	96,4	86,4
Investissements de portefeuille	37,6	24,4	35,0
Autres investissements	97,9	145,4	67,6
Pour mémoire : financement exceptionnel	3,9	3,6	4,2
Erreurs et omissions nettes	-2,7	3,9	0,0
SOLDE GLOBAL	-48,9	83,1	-11,6

* : estimations.

Source : BCEAO.

BURKINA - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2009	2010	2011*
	Milliards de francs CFA		
Exportations FOB	425,2	785,2	1041,2
dont Coton	96,8	113,5	133,3
Or	179,8	512,0	752,7
Importations FOB	-652,8	-854,2	-1057,8
dont Pétrole	-179,7	-220,5	-308,3
Balance commerciale	-227,6	-69,0	-16,6
Balance des services	-192,1	-261,6	-324,0
dont frêt et assurances	-149,1	-190,1	-235,0
Revenus nets	-2,6	-3,2	-3,5
dont intérêts de la dette	-8,7	-10,2	-12,4
Balance des transferts courants	242,8	244,0	271,4
- privés	62,5	64,3	65,9
- publics	180,3	179,7	205,5
Balance des transactions courantes	-179,4	-89,9	-72,8
Compte de capital et d'opérations financières	405,6	174,3	105,1
Compte de capital	132,9	98,9	121,2
Opérations financières	272,7	75,5	-16,1
Investissements directs	43,6	18,9	19,7
Investissements de portefeuille	7,6	15,8	9,4
Autres investissements	221,4	40,7	-45,3
Pour mémoire : financement exceptionnel	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	-1,4	1,5	1,7
SOLDE GLOBAL	224,7	86,0	34,0

* : estimations.

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2009	2010	2011*
	Milliards de francs CFA		
Exportations FOB	5 348,4	5 722,8	5 919,5
dont Cacao	1 756,0	1 884,3	1 969,4
Pétrole	1 423,5	1 608,5	1 740,4
Or	99,3	99,3	271,5
Importations FOB	-3 345,9	-3 941,1	-3 148,4
dont Pétrole	-819,9	-1 385,0	-1 274,1
Balance commerciale	2 002,6	1 781,7	2 771,1
Balance des services	-749,7	-881,4	-840,8
dont frêt et assurances	-506,9	-631,1	-489,5
Revenus nets	-442,5	-452,7	-465,2
dont intérêts de la dette	-126,5	-128,1	-129,7
Balance des transferts courants	-46,6	-217,6	-303,0
- privés	-280,8	-253,0	-289,2
- publics	234,2	35,4	-13,8
Balance des transactions courantes	763,8	230,0	1 162,1
Compte de capital et d'opérations financières	-618,1	17,0	-734,5
Compte de capital	106,2	583,6	72,4
Opérations financières	-724,3	-566,6	-806,9
Investissements directs	182,5	155,6	127,8
Investissements de portefeuille	-17,9	226,4	46,6
Autres investissements	-888,9	-948,6	-981,3
Pour mémoire : financement exceptionnel	23,3	310,4	156,0
Erreurs et omissions nettes	-17,5	-12,3	0,0
SOLDE GLOBAL	128,3	234,7	427,5

* : estimations.

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2009	2010	2011*
	Milliards de francs CFA		
Exportations FOB	57,4	62,7	105,8
dont noix de cajou	46,8	51,8	96,0
Importations FOB	-95,5	-97,3	-119,7
dont Pétrole	-20,5	-21,1	-31,0
Balance commerciale	-38,1	-34,6	-13,8
Balance des services	-25,4	-29,0	-31,9
dont frêt et assurances	-12,7	-15,0	-18,4
Revenus nets	-5,2	-1,1	-6,0
dont intérêts de la dette	-5,4	-0,5	-0,3
Balance des transferts courants	46,3	29,7	32,5
- privés	15,1	14,2	16,6
- publics	31,2	15,5	15,9
Balance des transactions courantes	-22,4	-35,0	-19,2
Compte de capital et d'opérations financières	40,6	49,3	43,9
Compte de capital	33,3	485,6	26,0
Opérations financières	7,3	-436,3	17,9
Investissements directs	8,3	13,7	12,1
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,5
Autres investissements	-1,0	-450,1	5,3
Pour mémoire : financement exceptionnel	8,4	454,0	0,0
Erreurs et omissions nettes	-4,5	-2,1	1,4
SOLDE GLOBAL	13,7	12,2	26,0

* : estimations.

Source : BCEAO.

MALI - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2009	2010	2011*
	Milliards de francs CFA		
Exportations FOB	837,5	1 018,1	1 123,2
dont Coton	66,8	82,8	92,3
Or	635,5	761,8	841,1
Importations FOB	-937,9	-1 352,4	-1 305,8
dont Pétrole	-258,4	-335,8	-445,4
Balance commerciale	-100,4	-334,4	-182,6
Balance des services	-222,5	-313,7	-312,7
dont fret et assurances	-173,3	-279,8	-270,7
Revenus nets	-216,0	-207,5	-231,7
dont intérêts de la dette	-12,4	-13,0	-17,1
Balance des transferts courants	229,7	266,2	218,6
- privés	147,3	168,1	154,6
- publics	82,3	98,1	64,0
Balance des transactions courantes	-309,2	-589,4	-508,4
Compte de capital et d'opérations financières	595,9	549,8	482,7
Compte de capital	194,4	113,7	166,3
Opérations financières	401,6	436,1	316,4
Investissements directs	353,8	197,4	141,7
Investissements de portefeuille	29,1	17,1	6,7
Autres investissements	18,6	221,7	168,0
Pour mémoire : financement exceptionnel	13,0	11,0	14,0
Erreurs et omissions nettes	-34,7	19,0	-1,2
SOLDE GLOBAL	252,0	-20,5	-26,9

* : estimations.

Source : BCEAO.

NIGER - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2009	2010	2011*
	Milliards de francs CFA		
Exportations FOB	470,7	570,1	589,6
dont Uranium	195,1	242,3	304,8
Or	29,1	46,4	44,0
Importations FOB	-847,2	-972,8	-1037,9
dont Pétrole	-108,0	-154,1	-163,4
Balance commerciale	-376,5	-402,7	-448,3
Balance des services	-297,9	-359,2	-379,3
dont fret et assurances	-237,3	-257,5	-270,3
Revenus nets	-16,4	-21,8	-24,1
dont intérêts de la dette	-4,1	-3,8	-7,1
Balance des transferts courants	71,3	222,0	169,0
- privés	54,0	65,3	70,5
- publics	17,3	156,7	98,5
Balance des transactions courantes	-619,5	-561,6	-682,7
Compte de capital et d'opérations financières	538,7	664,7	653,1
Compte de capital	120,4	97,0	71,7
Opérations financières	418,3	567,7	581,4
Investissements directs	345,4	495,3	498,8
Investissements de portefeuille	7,4	9,6	8,2
Autres investissements	65,5	62,8	74,4
Pour mémoire : financement exceptionnel	29,9	32,7	32,8
Erreurs et omissions nettes	-7,1	-6,5	0,1
SOLDE GLOBAL	-87,9	96,6	-29,5

* : estimations.

Source : BCEAO.

SENEGAL - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2009	2010	2011*
	Milliards de francs CFA		
Exportations FOB	990,1	1 071,9	1 180,1
dont produits halieutiques	155,6	162,3	198,0
Or	85,4	101,5	116,8
Importations FOB	-1 947,8	-2 022,4	-2 255,4
dont Pétrole	-495,4	-647,2	-717,1
Balance commerciale	-957,7	-950,5	-1 075,3
Balance des services	-60,8	-34,6	-50,5
dont frêt et assurances	-221,4	-275,7	-307,5
Revenus nets	-80,1	-71,3	-76,4
dont intérêts de la dette	-26,6	-46,1	-54,7
Balance des transferts courants	695,6	767,5	774,2
- privés	672,5	734,1	750,3
- publics	23,1	33,4	23,9
Balance des transactions courantes	-403,0	-288,9	-427,9
Compte de capital et d'opérations financières	496,8	409,6	370,7
Compte de capital	144,1	149,5	120,7
Opérations financières	352,7	260,1	250,0
Investissements directs	118,9	130,7	132,7
Investissements de portefeuille	114,2	104,4	316,2
Autres investissements	119,6	25,0	-198,9
Pour mémoire : financement exceptionnel	3,5	0,0	0,3
Erreurs et omissions nettes	2,7	-4,7	0,0
SOLDE GLOBAL	96,4	116,0	-57,2

* : estimations.

Source : BCEAO.

TOGO - EVOLUTION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

	2009	2010	2011*
	Milliards de francs CFA		
Exportations FOB	426,4	483,5	521,1
dont Coton	7,8	8,9	17,3
Importations FOB	-621,0	-708,4	-755,5
dont Pétrole	-58,5	-57,8	-68,3
Balance commerciale	-194,6	-224,9	-234,4
Balance des services	-38,3	-38,5	-45,2
dont frêt et assurances	-86,3	-77,5	-82,9
Revenus nets	-9,0	-11,6	-10,2
dont intérêts de la dette	-7,1	-5,0	-3,5
Balance des transferts courants	158,5	176,2	178,6
- privés	120,2	126,4	128,8
- publics	38,3	49,8	49,8
Balance des transactions courantes	-83,4	-98,8	-111,2
Compte de capital et d'opérations financières	85,9	130,2	143,0
Compte de capital	63,8	687,6	57,2
Opérations financières	22,0	-557,4	85,8
Investissements directs	5,2	24,1	30,7
Investissements de portefeuille	-16,4	-3,8	18,1
Autres investissements	33,2	-577,7	37,0
Pour mémoire : financement exceptionnel	1,3	3,2	0,0
Erreurs et omissions nettes	2,6	5,0	-0,1
SOLDE GLOBAL	5,0	36,4	31,7

* : estimations.

Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	5 297 163,6	5 636 130,4	5 839 411,6
Banque Centrale	5 171 836,5	5 554 615,4	5 903 943,6
Banques	125 327,1	81 515,0	-64 532,0
Crédit intérieur	7 251 839,3	8 715 308,6	10 144 051,3
Position nette des Gouvernements	1 136 048,0	1 906 478,5	2 330 352,2
Crédits à l'économie	6 115 791,3	6 808 830,1	7 813 699,1
Crédits de campagne	143 894,0	148 405,0	164 638,0
Crédits ordinaires	5 971 897,3	6 660 425,1	7 649 061,1
dont : douteux et litigieux	208 546,0	235 093,0	225 140,0
TOTAL ACTIF	12 549 002,9	14 351 439,0	15 983 462,9
Masse monétaire	10 653 338,5	12 312 964,5	13 669 891,8
Circulation fiduciaire	3 118 247,7	3 557 392,4	3 675 768,5
Dépôts en CCP	59 927,1	28 266,0	32 420,9
Dépôts en CNE	59 040,6	69 021,8	79 362,9
Dépôts en banque	7 416 123,1	8 658 284,3	9 882 339,5
Sociétés d'Etat et EPIC	748 643,4	829 313,5	1 040 074,8
- à vue	470 595,4	524 426,5	718 685,8
- à terme	278 048,0	304 887,0	321 389,0
Particuliers et entreprises privées	6 667 479,7	7 828 970,8	8 842 264,7
- à vue	3 311 770,0	3 864 856,3	4 617 327,7
- à terme	3 355 709,7	3 964 114,5	4 224 937,0
Autres Postes Nets	1 895 664,4	2 038 474,5	2 313 571,1
TOTAL PASSIF	12 549 002,9	14 351 439,0	15 983 462,9
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	3 618 489,3	4 012 365,1	4 664 625,1
- Crédit à moyen et long terme	2 497 302,0	2 796 465,0	3 149 074,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	105,1	103,7	100,5

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	645 935,8	728 565,6	716 958,4
Banque Centrale	484 069,8	506 303,6	352 636,4
Banques	161 866,0	222 262,0	364 322,0
Crédit intérieur	599 333,9	592 273,8	747 748,0
Position nette du Gouvernement	-99 214,1	-165 544,2	-97 212,0
Crédits à l'économie	698 548,0	757 818,0	844 960,0
Crédits de campagne	13 333,0	16 121,0	20 413,0
Crédits ordinaires	685 215,0	741 697,0	824 547,0
dont : douteux et litigieux	22 092,0	27 841,0	24 663,0
TOTAL ACTIF	1 245 269,7	1 320 839,4	1 464 706,4
Masse monétaire	1 188 933,4	1 274 714,8	1 377 686,3
Circulation fiduciaire	339 655,8	346 136,9	376 805,6
Dépôts en CCP	8 890,2	9 100,7	8 325,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	840 387,4	919 477,2	992 555,1
Sociétés d'Etat et EPIC	101 035,6	93 762,4	107 759,7
- à vue	43 063,6	45 163,4	46 457,7
- à terme	57 972,0	48 599,0	61 302,0
Particuliers et entreprises privées	739 351,8	825 714,8	884 795,4
- à vue	372 993,8	407 569,8	438 554,4
- à terme	366 358,0	418 145,0	446 241,0
Autres Postes Nets	56 336,3	46 124,6	87 020,1
TOTAL PASSIF	1 245 269,7	1 320 839,4	1 464 706,4
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	394 201,0	423 796,0	472 422,0
- Crédit à moyen et long terme	304 347,0	334 022,0	372 538,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	116,8	125,3	117,1

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	563 540,5	647 533,1	681 545,1
Banque Centrale	385 795,5	300 757,1	275 337,1
Banques	177 745,0	346 776,0	406 208,0
Crédit intérieur	642 618,7	787 290,6	943 743,1
Position nette du Gouvernement	-29 448,5	16 675,7	-7 855,6
Crédits à l'économie	672 067,2	770 614,9	951 598,7
Crédits de campagne	22 071,0	10 286,0	14 715,0
Crédits ordinaires	649 996,2	760 328,9	936 883,7
dont : douteux et litigieux	28 092,0	30 600,0	30 183,0
TOTAL ACTIF	1 206 159,2	1 434 823,7	1 625 288,2
Masse monétaire	1 107 129,8	1 319 510,8	1 501 126,1
Circulation fiduciaire	251 750,7	215 078,7	189 587,3
Dépôts en CCP	5 479,8	3 906,2	5 514,0
Dépôts en CNE	59 040,6	69 021,8	79 362,9
Dépôts en banque	790 858,7	1 031 504,1	1 226 661,9
Sociétés d'Etat et EPIC	116 524,9	138 564,1	157 021,7
- à vue	29 825,9	26 979,1	40 306,7
- à terme	86 699,0	111 585,0	116 715,0
Particuliers et entreprises privées	674 333,8	892 940,0	1 069 640,2
- à vue	328 038,8	413 252,0	555 454,2
- à terme	346 295,0	479 688,0	514 186,0
Autres Postes Nets	99 029,4	115 312,9	124 162,1
TOTAL PASSIF	1 206 159,2	1 434 823,7	1 625 288,2
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	414 565,2	474 618,9	577 342,7
- Crédit à moyen et long terme	257 502,0	295 996,0	374 256,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	123,0	130,9	127,0

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	1 149 196,3	1 385 418,4	1 812 915,3
Banque Centrale	1 082 475,3	1 351 869,4	1 644 052,3
Banques	66 721,0	33 549,0	168 863,0
Crédit intérieur	2 506 395,0	2 836 267,4	2 874 756,8
Position nette du Gouvernement	621 893,2	788 300,2	822 681,5
Crédits à l'économie	1 884 501,8	2 047 967,2	2 052 075,3
Crédits de campagne	99 062,0	100 349,0	120 753,0
Crédits ordinaires	1 785 439,8	1 947 618,2	1 931 322,3
dont : douteux et litigieux	35 004,0	50 022,0	57 761,0
TOTAL ACTIF	3 655 591,3	4 221 685,8	4 687 672,1
Masse monétaire	3 511 786,1	4 152 299,3	4 595 686,0
Circulation fiduciaire	1 343 244,6	1 638 171,5	1 555 287,9
Dépôts en CCP	22 147,6	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	2 146 393,9	2 514 127,8	3 040 398,1
Sociétés d'Etat et EPIC	70 978,7	85 590,6	140 847,3
- à vue	39 897,7	49 215,6	99 976,3
- à terme	31 081,0	36 375,0	40 871,0
Particuliers et entreprises privées	2 075 415,2	2 428 537,2	2 899 550,8
- à vue	936 395,2	1 049 339,2	1 486 844,8
- à terme	1 139 020,0	1 379 198,0	1 412 706,0
Autres Postes Nets	143 805,2	69 386,5	91 986,1
TOTAL PASSIF	3 655 591,3	4 221 685,8	4 687 672,1
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	1 248 168,8	1 372 544,2	1 399 838,3
- Crédit à moyen et long terme	636 333,0	675 423,0	652 237,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	104,8	106,2	123,5

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	80 621,9	93 260,7	119 291,8
Banque Centrale	61 418,9	64 405,7	95 428,8
Banques	19 203,0	28 855,0	23 863,0
Crédit intérieur	19 378,0	37 059,9	62 060,2
Position nette du Gouvernement	-2 692,1	3 023,9	7 950,2
Crédits à l'économie	22 070,1	34 036,0	54 110,0
Crédits de campagne	0,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	22 070,1	34 036,0	54 110,0
dont : douteux et litigieux	897,0	1 171,0	991,0
TOTAL ACTIF	99 999,9	130 320,6	181 352,0
Masse monétaire	95 289,5	123 587,8	173 663,4
Circulation fiduciaire	56 318,1	64 086,4	85 912,2
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	38 971,4	59 501,4	87 751,2
Sociétés d'Etat et EPIC	1 992,7	4 835,2	15 867,5
- à vue	1 992,7	4 835,2	12 377,5
- à terme	0,0	0,0	3 490,0
Particuliers et entreprises privées	36 978,7	54 666,2	71 883,7
- à vue	29 171,7	41 689,2	47 120,7
- à terme	7 807,0	12 977,0	24 763,0
Autres Postes Nets	4 710,4	6 732,8	7 688,6
TOTAL PASSIF	99 999,9	130 320,6	181 352,0
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	17 741,1	21 769,0	38 208,0
- Crédit à moyen et long terme	4 329,0	12 267,0	15 902,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	166,0	196,2	165,0

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	736 008,7	726 016,2	693 922,7
Banque Centrale	638 333,7	552 189,2	584 941,7
Banques	97 675,0	173 827,0	108 981,0
Crédit intérieur	453 006,9	575 383,7	846 128,3
Position nette du Gouvernement	-287 704,4	-270 117,3	-203 191,7
Crédits à l'économie	740 711,3	845 501,0	1 049 320,0
Crédits de campagne	3 882,0	9 897,0	1 486,0
Crédits ordinaires	736 829,3	835 604,0	1 047 834,0
dont : douteux et litigieux	37 494,0	39 965,0	32 807,0
TOTAL ACTIF	1 189 015,6	1 301 399,9	1 540 051,0
Masse monétaire	1 172 726,8	1 294 462,6	1 491 952,6
Circulation fiduciaire	304 559,3	314 505,2	415 397,1
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	868 167,5	979 957,4	1 076 555,5
Sociétés d'Etat et EPIC	80 584,6	97 176,6	121 312,9
- à vue	60 527,6	72 497,6	91 144,9
- à terme	20 057,0	24 679,0	30 168,0
Particuliers et entreprises privées	787 582,9	882 780,8	955 242,6
- à vue	436 561,9	538 041,8	588 117,6
- à terme	351 021,0	344 739,0	367 125,0
Autres Postes Nets	16 288,8	6 937,3	48 098,4
TOTAL PASSIF	1 189 015,6	1 301 399,9	1 540 051,0
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	470 796,3	518 699,0	670 412,0
- Crédit à moyen et long terme	269 915,0	326 802,0	378 908,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	136,3	135,2	118,8

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	193 802,2	292 916,4	263 458,6
Banque Centrale	224 190,2	292 606,4	265 151,6
Banques	-30 388,0	310,0	-1 693,0
Crédit intérieur	311 276,6	351 213,3	418 431,7
Position nette du Gouvernement	385,6	4 065,3	15 824,7
Crédits à l'économie	310 891,0	347 148,0	402 607,0
Crédits de campagne	601,0	1 225,0	966,0
Crédits ordinaires	310 290,0	345 923,0	401 641,0
dont : douteux et litigieux	12 375,0	17 025,0	15 812,0
TOTAL ACTIF	505 078,8	644 129,7	681 890,3
Masse monétaire	473 139,5	576 017,5	611 222,9
Circulation fiduciaire	187 876,9	234 851,6	269 590,7
Dépôts en CCP	1 737,0	1 411,5	1 778,2
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	283 525,6	339 754,4	339 854,0
Sociétés d'Etat et EPIC	20 000,7	27 772,5	28 706,1
- à vue	10 513,7	17 171,5	16 481,1
- à terme	9 487,0	10 601,0	12 225,0
Particuliers et entreprises privées	263 524,9	311 981,9	311 147,9
- à vue	156 829,9	198 386,9	190 742,9
- à terme	106 695,0	113 595,0	120 405,0
Autres Postes Nets	31 939,3	68 112,2	70 667,4
TOTAL PASSIF	505 078,8	644 129,7	681 890,3
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	161 369,0	169 442,0	212 321,0
- Crédit à moyen et long terme	149 522,0	177 706,0	190 286,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	97,8	106,8	93,9

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	858 558,5	987 848,2	930 618,1
Banque Centrale	725 330,9	734 476,2	726 154,1
Banques	133 227,6	253 372,0	204 464,0
Crédit intérieur	1 606 810,8	1 847 309,8	2 117 792,0
Position nette du Gouvernement	114 819,1	200 321,9	164 791,2
Crédits à l'économie	1 491 991,7	1 646 987,9	1 953 000,8
Crédits de campagne	4 928,0	10 496,0	6 287,0
Crédits ordinaires	1 487 063,7	1 636 491,9	1 946 713,8
dont : douteux et litigieux	65 708,0	60 218,0	54 119,0
TOTAL ACTIF	2 465 369,3	2 835 158,0	3 048 410,1
Masse monétaire	2 234 606,9	2 540 785,1	2 718 697,1
Circulation fiduciaire	494 798,4	561 804,5	589 384,3
Dépôts en CCP	14 633,7	6 065,4	7 915,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	1 725 174,8	1 972 915,2	2 121 397,0
Sociétés d'Etat et EPIC	82 086,0	72 227,5	67 633,1
- à vue	43 864,0	34 137,5	43 818,1
- à terme	38 222,0	38 090,0	23 815,0
Particuliers et entreprises privées	1 643 088,8	1 900 687,7	2 053 763,9
- à vue	813 819,1	947 617,2	1 014 921,9
- à terme	829 269,7	953 070,5	1 038 842,0
Autres Postes Nets	230 762,4	294 372,9	329 713,0
TOTAL PASSIF	2 465 369,3	2 835 158,0	3 048 410,1
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	746 198,7	829 293,9	997 311,8
- Crédit à moyen et long terme	745 793,0	817 694,0	955 689,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	114,0	117,3	105,1

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DES INSTITUTIONS MONETAIRES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	241 217,1	259 460,1	291 113,8
Banque Centrale	161 722,1	193 452,1	200 236,8
Banques	79 495,0	66 008,0	90 877,0
Crédit intérieur	407 248,4	497 536,1	604 966,2
Position nette du Gouvernement	112 238,2	138 779,0	98 938,9
Crédits à l'économie	295 010,2	358 757,1	506 027,3
Crédits de campagne	17,0	31,0	18,0
Crédits ordinaires	294 993,2	358 726,1	506 009,3
dont : douteux et litigieux	6 884,0	8 251,0	8 804,0
TOTAL ACTIF	648 465,5	756 996,2	896 080,0
Masse monétaire	616 689,5	717 030,9	831 303,6
Circulation fiduciaire	140 275,5	183 319,3	193 807,3
Dépôts en CCP	7 038,8	7 782,2	8 887,3
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Dépôts en banque	469 375,2	525 929,4	628 609,0
Sociétés d'Etat et EPIC	54 840,3	49 593,3	65 682,6
- à vue	20 310,3	14 635,3	32 879,6
- à terme	34 530,0	34 958,0	32 803,0
Particuliers et entreprises privées	414 534,9	476 336,1	562 926,4
- à vue	205 290,9	213 634,1	262 257,4
- à terme	209 244,0	262 702,0	300 669,0
Autres Postes Nets	31 776,0	39 965,3	64 776,4
TOTAL PASSIF	648 465,5	756 996,2	896 080,0
POUR MEMOIRE			
- Crédit à court terme	165 449,2	202 202,1	296 769,3
- Crédit à moyen et long terme	129 561,0	156 555,0	209 258,0
Dépôts/Crédits bancaires (en %)	123,6	120,0	116,2

Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	5 171 836,5	5 554 615,4	5 903 943,6
Avoirs extérieurs bruts	6 225 898,2	6 770 836,1	7 293 468,5
Engagements extérieurs	1 054 061,7	1 216 220,7	1 389 524,9
Créances sur l' Etat	1 163 195,5	1 226 754,2	1 413 022,2
Créances sur les banques	333 226,0	425 040,0	722 265,0
Créances sur les établissements financiers	1 590,0	4 193,8	1 060,0
TOTAL ACTIF	6 669 848,0	7 210 603,4	8 040 290,8
Circulation fiduciaire	3 118 247,7	3 557 392,4	3 675 768,5
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	805 519,1	649 935,3	837 321,8
Dépôts des banques (y compris encaisses)	1 332 179,0	1 453 764,6	1 761 046,1
Autres dépôts	239 097,8	274 015,2	376 445,4
Autres postes nets	1 174 804,4	1 275 495,9	1 389 709,0
TOTAL PASSIF	6 669 848,0	7 210 603,4	8 040 290,8

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	484 069,8	506 303,6	352 636,4
Avoirs extérieurs bruts	558 419,2	590 334,4	453 643,2
Engagements extérieurs	74 349,4	84 030,8	101 006,8
Créances sur l' Etat	50 248,5	58 601,9	77 094,9
Créances sur les banques	124 100,0	99 194,0	229 988,0
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	658 418,3	664 099,5	659 719,3
Circulation fiduciaire	339 655,8	346 136,9	376 805,6
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	153 531,8	158 505,8	146 762,5
Dépôts des banques (y compris encaisses)	164 706,2	158 499,8	134 884,2
Autres dépôts	483,4	545,2	987,1
Autres postes nets	41,1	411,8	279,9
TOTAL PASSIF	658 418,3	664 099,5	659 719,3

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	385 795,5	300 757,1	275 337,1
Avoirs extérieurs bruts	588 655,6	525 519,8	488 468,0
Engagements extérieurs	202 860,1	224 762,7	213 130,9
Créances sur l' Etat	95 701,2	102 242,8	108 846,7
Créances sur les banques	71 470,0	102 321,0	153 150,0
Créances sur les établissements financiers	990,0	1 210,0	1 060,0
TOTAL ACTIF	553 956,7	506 530,9	538 393,8
Circulation fiduciaire	251 750,7	215 078,7	189 587,3
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	137 223,9	149 980,2	188 028,5
Dépôts des banques (y compris encaisses)	138 848,0	138 733,3	158 178,3
Autres dépôts	1 848,7	2 287,1	2 058,9
Autres postes nets	24 285,4	451,6	540,8
TOTAL PASSIF	553 956,7	506 530,9	538 393,8

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	1 082 475,3	1 351 869,4	1 644 052,3
Avoirs extérieurs bruts	1 478 971,1	1 785 795,4	2 208 379,9
Engagements extérieurs	396 495,8	433 926,0	564 327,6
Créances sur l' Etat	506 118,7	522 648,8	656 156,6
Créances sur les banques	57 386,0	56 550,0	50 500,0
Créances sur les établissements financiers	600,0	2 983,8	0,0
TOTAL ACTIF	1 646 580,0	1 934 052,0	2 350 708,9
Circulation fiduciaire	1 343 244,6	1 638 171,5	1 555 287,9
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	54 498,4	35 895,2	159 495,8
Dépôts des banques (y compris encaisses)	267 996,1	287 963,1	645 488,8
Autres dépôts	8 696,8	7 408,8	31 134,1
Autres postes nets	-27 855,9	-35 386,6	-40 697,7
TOTAL PASSIF	1 646 580,0	1 934 052,0	2 350 708,9

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	61 418,9	64 405,7	95 428,8
Avoirs extérieurs bruts	76 617,9	77 081,7	112 409,6
Engagements extérieurs	15 199,0	12 676,0	16 980,8
Créances sur l' Etat	18 355,6	15 521,2	20 474,5
Créances sur les banques	2 793,0	0,0	3 000,0
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	82 567,5	79 926,9	118 903,3
Circulation fiduciaire	56 318,1	64 086,4	85 912,2
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	19 349,6	4 470,3	9 283,3
Dépôts des banques (y compris encaisses)	6 819,4	11 480,0	23 176,0
Autres dépôts	314,4	384,4	1 575,2
Autres postes nets	-234,0	-494,2	-1 043,4
TOTAL PASSIF	82 567,5	79 926,9	118 903,3

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	638 333,7	552 189,2	584 941,7
Avoirs extérieurs bruts	728 382,8	661 713,0	704 117,9
Engagements extérieurs	90 049,1	109 523,8	119 176,2
Créances sur l' Etat	77 746,6	78 178,0	99 771,4
Créances sur les banques	16 171,0	67 413,0	74 851,0
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	732 251,3	697 780,2	759 564,1
Circulation fiduciaire	304 559,3	314 505,2	415 397,1
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	190 194,7	152 236,3	110 972,1
Dépôts des banques (y compris encaisses)	237 198,2	230 410,8	227 813,4
Autres dépôts	361,5	201,4	283,5
Autres postes nets	-62,4	426,5	5 098,0
TOTAL PASSIF	732 251,3	697 780,2	759 564,1

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	224 190,2	292 606,4	265 151,6
Avoirs extérieurs bruts	296 989,9	374 459,0	344 795,6
Engagements extérieurs	72 799,7	81 852,6	79 644,0
Créances sur l' Etat	93 317,1	91 464,2	91 363,9
Créances sur les banques	12 650,0	11 074,0	33 300,0
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	330 157,3	395 144,6	389 815,5
Circulation fiduciaire	187 876,9	234 851,6	269 590,7
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	74 324,5	55 545,4	41 089,4
Dépôts des banques (y compris encaisses)	72 434,8	104 376,3	78 885,3
Autres dépôts	139,6	163,4	305,0
Autres postes nets	-4 618,5	207,9	-54,9
TOTAL PASSIF	330 157,3	395 144,6	389 815,5

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	725 330,9	734 476,2	726 154,1
Avoirs extérieurs bruts	962 573,0	1 008 348,5	996 414,7
Engagements extérieurs	237 242,1	273 872,3	270 260,6
Créances sur l' Etat	232 994,6	249 968,1	243 753,2
Créances sur les banques	34 606,0	60 348,0	120 476,0
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	992 931,5	1 044 792,3	1 090 383,3
Circulation fiduciaire	494 798,4	561 804,5	589 384,3
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	119 861,6	47 600,8	137 921,1
Dépôts des banques (y compris encaisses)	377 562,0	433 620,7	359 716,2
Autres dépôts	907,1	1 026,1	1 360,9
Autres postes nets	-197,6	740,2	2 000,8
TOTAL PASSIF	992 931,5	1 044 792,3	1 090 383,3

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	161 722,1	193 452,1	200 236,8
Avoirs extérieurs bruts	318 235,9	352 437,3	397 119,6
Engagements extérieurs	156 513,8	158 985,2	196 882,8
Créances sur l' Etat	88 713,2	108 129,2	115 561,0
Créances sur les banques	14 050,0	28 140,0	57 000,0
Créances sur les établissements financiers	0,0	0,0	0,0
TOTAL ACTIF	264 485,3	329 721,3	372 797,8
Circulation fiduciaire	140 275,5	183 319,3	193 807,3
Dépôts des Etats (y compris encaisses)	56 534,6	45 701,3	43 769,1
Dépôts des banques (y compris encaisses)	66 614,3	88 680,6	132 903,9
Autres dépôts	1 122,2	897,4	2 053,0
Autres postes nets	-61,3	11 122,7	264,5
TOTAL PASSIF	264 485,3	329 721,3	372 797,8

Source : BCEAO.

UMOA - SITUATION DES BANQUES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	125 327,1	81 515,0	-64 532,0
Avoirs extérieurs bruts	692 355,0	740 774,0	710 441,0
Engagements extérieurs	567 027,9	659 259,0	774 973,0
Réserves	1 295 265,0	1 500 379,7	1 768 273,4
Créances sur les Etats	1 801 743,1	2 565 916,0	3 118 404,0
Créances sur l'économie	6 102 058,9	6 788 258,0	7 804 069,0
Crédits à court terme	3 604 756,9	3 991 793,0	4 654 995,0
Crédits de campagne	143 894,0	148 405,0	164 638,0
Crédits ordinaires	3 460 862,9	3 843 388,0	4 490 357,0
Crédit à moyen terme	2 251 373,0	2 552 615,0	2 892 223,0
Crédits à long terme	245 929,0	243 850,0	256 851,0
TOTAL ACTIF	9 324 394,1	10 936 068,7	12 626 214,4
Dépôts des particuliers et des entreprises	7 177 025,3	8 384 269,1	9 505 894,1
Sociétés d'Etat et EPIC	517 685,1	560 141,0	670 284,0
- à vue	239 637,1	255 254,0	348 895,0
- à terme	278 048,0	304 887,0	321 389,0
Particuliers et entreprises privées	6 659 340,2	7 824 128,1	8 835 610,1
- à vue	3 303 630,5	3 860 013,6	4 610 673,1
- à terme	3 355 709,7	3 964 114,5	4 224 937,0
Dépôts des Etats	1 130 196,8	1 317 165,9	1 466 965,9
Crédits de la Banque Centrale	315 141,0	406 897,0	685 656,0
Autres postes nets	702 031,0	827 736,7	967 698,4
dont fonds propres	1 242 781,0	1 467 551,0	1 654 554,0
Pertes	31 569,0	17 183,0	21 059,0
TOTAL PASSIF	9 324 394,1	10 936 068,7	12 626 214,4

Source : BCEAO.

BENIN - SITUATION DES BANQUES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	161 866,0	222 262,0	364 322,0
Avoirs extérieurs bruts	304 793,0	379 099,0	528 074,0
Engagements extérieurs	142 927,0	156 837,0	163 752,0
Réserves	158 166,0	184 210,0	137 219,0
Créances sur les Etats	170 939,0	173 177,0	220 664,0
Créances sur l'économie	698 548,0	757 818,0	844 960,0
Crédits à court terme	394 201,0	423 796,0	472 422,0
Crédits de campagne	13 333,0	16 121,0	20 413,0
Crédits ordinaires	380 868,0	407 675,0	452 009,0
Crédit à moyen terme	281 447,0	313 300,0	345 588,0
Crédits à long terme	22 900,0	20 722,0	26 950,0
TOTAL ACTIF	1 189 519,0	1 337 467,0	1 567 165,0
Dépôts des particuliers et des entreprises	839 904,0	918 932,0	991 568,0
Sociétés d'Etat et EPIC	100 708,0	93 490,0	106 985,0
- à vue	42 736,0	44 891,0	45 683,0
- à terme	57 972,0	48 599,0	61 302,0
Particuliers et entreprises privées	739 196,0	825 442,0	884 583,0
- à vue	372 838,0	407 297,0	438 342,0
- à terme	366 358,0	418 145,0	446 241,0
Dépôts des Etats	175 760,0	247 918,0	256 534,0
Crédits de la Banque Centrale	124 100,0	99 194,0	229 988,0
Autres postes nets	49 755,0	71 423,0	89 075,0
dont fonds propres	143 546,0	177 077,0	196 541,0
Pertes	4 736,0	1 046,0	220,0
TOTAL PASSIF	1 189 519,0	1 337 467,0	1 567 165,0

Source : BCEAO.

BURKINA - SITUATION DES BANQUES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	177 745,0	346 776,0	406 208,0
Avoirs extérieurs bruts	288 356,0	457 570,0	555 381,0
Engagements extérieurs	110 611,0	110 794,0	149 173,0
Réserves	134 930,0	128 286,0	155 601,0
Créances sur les Etats	71 350,0	99 221,0	116 757,0
Créances sur l'économie	670 980,0	769 375,0	950 123,0
Crédits à court terme	413 478,0	473 379,0	575 867,0
Crédits de campagne	22 071,0	10 286,0	14 715,0
Crédits ordinaires	391 407,0	463 093,0	561 152,0
Crédit à moyen terme	242 682,0	277 064,0	352 494,0
Crédits à long terme	14 820,0	18 932,0	21 762,0
TOTAL ACTIF	1 055 005,0	1 343 658,0	1 628 689,0
Dépôts des particuliers et des entreprises	789 010,0	1 029 217,0	1 224 603,0
Sociétés d'Etat et EPIC	115 115,0	136 702,0	155 496,0
- à vue	28 416,0	25 117,0	38 781,0
- à terme	86 699,0	111 585,0	116 715,0
Particuliers et entreprises privées	673 895,0	892 515,0	1 069 107,0
- à vue	327 600,0	412 827,0	554 921,0
- à terme	346 295,0	479 688,0	514 186,0
Dépôts des Etats	123 699,0	107 706,0	129 892,0
Crédits de la Banque Centrale	71 500,0	111 705,0	153 150,0
Autres postes nets	70 796,0	95 030,0	121 044,0
dont fonds propres	158 001,0	169 198,0	190 280,0
Pertes	609,0	2 755,0	302,0
TOTAL PASSIF	1 055 005,0	1 343 658,0	1 628 689,0

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - SITUATION DES BANQUES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	66 721,0	33 549,0	168 863,0
Avoirs extérieurs bruts	297 194,0	329 049,0	423 931,0
Engagements extérieurs	230 473,0	295 500,0	255 068,0
Réserves	266 422,0	326 325,0	659 332,0
Créances sur les Etats	319 457,0	540 324,0	635 659,0
Créances sur l'économie	1 876 161,0	2 037 391,0	2 047 298,0
Crédits à court terme	1 239 828,0	1 361 968,0	1 395 061,0
Crédits de campagne	99 062,0	100 349,0	120 753,0
Crédits ordinaires	1 140 766,0	1 261 619,0	1 274 308,0
Crédit à moyen terme	555 997,0	616 650,0	599 299,0
Crédits à long terme	80 336,0	58 773,0	52 938,0
TOTAL ACTIF	2 528 761,0	2 937 589,0	3 511 152,0
Dépôts des particuliers et des entreprises	2 137 697,1	2 506 719,0	3 009 264,0
Sociétés d'Etat et EPIC	63 637,1	79 820,0	111 620,0
- à vue	32 556,1	43 445,0	70 749,0
- à terme	31 081,0	36 375,0	40 871,0
Particuliers et entreprises privées	2 074 060,0	2 426 899,0	2 897 644,0
- à vue	935 040,0	1 047 701,0	1 484 938,0
- à terme	1 139 020,0	1 379 198,0	1 412 706,0
Dépôts des Etats	163 590,9	231 185,0	304 861,0
Crédits de la Banque Centrale	40 500,0	56 550,0	50 500,0
Autres postes nets	186 973,0	143 135,0	146 527,0
dont fonds propres	331 673,0	400 612,0	466 149,0
Pertes	18 420,0	5 222,0	9 618,0
TOTAL PASSIF	2 528 761,0	2 937 589,0	3 511 152,0

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - SITUATION DES BANQUES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	19 203,0	28 855,0	23 863,0
Avoirs extérieurs bruts	30 515,0	41 095,0	44 315,0
Engagements extérieurs	11 312,0	12 240,0	20 452,0
Réserves	5 947,0	10 833,0	23 684,0
Créances sur les Etats	5 931,0	395,0	243,0
Créances sur l'économie	21 761,0	34 036,0	54 110,0
Crédits à court terme	17 432,0	21 769,0	38 208,0
Crédits de campagne	0,0	0,0	0,0
Crédits ordinaires	17 432,0	21 769,0	38 208,0
Crédit à moyen terme	4 313,0	12 255,0	15 878,0
Crédits à long terme	16,0	12,0	24,0
TOTAL ACTIF	52 842,0	74 119,0	101 900,0
Dépôts des particuliers et des entreprises	38 657,0	59 117,0	86 176,0
Sociétés d'Etat et EPIC	1 784,0	4 541,0	14 394,0
- à vue	1 784,0	4 541,0	10 904,0
- à terme	0,0	0,0	3 490,0
Particuliers et entreprises privées	36 873,0	54 576,0	71 782,0
- à vue	29 066,0	41 599,0	47 019,0
- à terme	7 807,0	12 977,0	24 763,0
Dépôts des Etats	7 320,0	8 422,0	3 484,0
Crédits de la Banque Centrale	2 793,0	0,0	0,0
Autres postes nets	4 072,0	6 580,0	12 240,0
dont fonds propres	16 653,0	21 029,0	21 100,0
Pertes	1 293,0	0,0	0,0
TOTAL PASSIF	52 842,0	74 119,0	101 900,0

Source : BCEAO.

MALI - SITUATION DES BANQUES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	97 675,0	173 827,0	108 981,0
Avoirs extérieurs bruts	291 470,0	426 377,0	391 268,0
Engagements extérieurs	193 795,0	252 550,0	282 287,0
Réserves	215 556,0	221 492,0	225 217,0
Créances sur les Etats	92 019,0	93 688,0	114 991,0
Créances sur l'économie	740 650,0	845 241,0	1 049 320,0
Crédits à court terme	470 735,0	518 439,0	670 412,0
Crédits de campagne	3 882,0	9 897,0	1 486,0
Crédits ordinaires	466 853,0	508 542,0	668 926,0
Crédit à moyen terme	244 788,0	287 852,0	338 167,0
Crédits à long terme	25 127,0	38 950,0	40 741,0
TOTAL ACTIF	1 145 900,0	1 334 248,0	1 498 509,0
Dépôts des particuliers et des entreprises	867 806,0	979 756,0	1 076 272,0
Sociétés d'Etat et EPIC	80 583,0	97 166,0	121 265,0
- à vue	60 526,0	72 487,0	91 097,0
- à terme	20 057,0	24 679,0	30 168,0
Particuliers et entreprises privées	787 223,0	882 590,0	955 007,0
- à vue	436 202,0	537 851,0	587 882,0
- à terme	351 021,0	344 739,0	367 125,0
Dépôts des Etats	267 214,0	289 487,0	306 982,0
Crédits de la Banque Centrale	14 942,0	39 886,0	41 242,0
Autres postes nets	-4 062,0	25 119,0	74 013,0
dont fonds propres	153 674,0	170 021,0	193 762,0
Pertes	1 724,0	1 149,0	4 050,0
TOTAL PASSIF	1 145 900,0	1 334 248,0	1 498 509,0

Source : BCEAO.

NIGER - SITUATION DES BANQUES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	-30 388,0	310,0	-1 693,0
Avoirs extérieurs bruts	67 533,0	121 240,0	129 327,0
Engagements extérieurs	97 921,0	120 930,0	131 020,0
Réserves	73 024,0	105 312,0	79 980,0
Créances sur les Etats	20 782,0	28 985,0	37 594,0
Créances sur l'économie	310 891,0	347 148,0	402 607,0
Crédits à court terme	161 369,0	169 442,0	212 321,0
Crédits de campagne	601,0	1 225,0	966,0
Crédits ordinaires	160 768,0	168 217,0	211 355,0
Crédit à moyen terme	136 914,0	166 771,0	179 938,0
Crédits à long terme	12 608,0	10 935,0	10 348,0
TOTAL ACTIF	374 309,0	481 755,0	518 488,0
Dépôts des particuliers et des entreprises	283 386,0	339 591,0	339 549,0
Sociétés d'Etat et EPIC	19 981,0	27 751,0	28 636,0
- à vue	10 494,0	17 150,0	16 411,0
- à terme	9 487,0	10 601,0	12 225,0
Particuliers et entreprises privées	263 405,0	311 840,0	310 913,0
- à vue	156 710,0	198 245,0	190 508,0
- à terme	106 695,0	113 595,0	120 405,0
Dépôts des Etats	41 126,0	62 250,0	73 822,0
Crédits de la Banque Centrale	12 650,0	11 074,0	33 300,0
Autres postes nets	37 147,0	68 840,0	71 817,0
dont fonds propres	59 227,0	75 924,0	95 119,0
Pertes	0,0	111,0	6 028,0
TOTAL PASSIF	374 309,0	481 755,0	518 488,0

Source : BCEAO.

SENEGAL - SITUATION DES BANQUES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	133 227,6	253 372,0	204 464,0
Avoirs extérieurs bruts	355 869,0	427 445,0	462 113,0
Engagements extérieurs	222 641,4	174 073,0	257 649,0
Réserves	377 562,0	433 620,7	359 716,4
Créances sur les Etats	266 958,1	290 304,0	318 811,0
Créances sur l'économie	1 488 365,9	1 638 767,0	1 950 028,0
Crédits à court terme	742 572,9	821 073,0	994 339,0
Crédits de campagne	4 928,0	10 496,0	6 287,0
Crédits ordinaires	737 644,9	810 577,0	988 052,0
Crédit à moyen terme	665 485,0	731 794,0	861 337,0
Crédits à long terme	80 308,0	85 900,0	94 352,0
TOTAL ACTIF	2 266 113,6	2 616 063,7	2 833 019,4
Dépôts des particuliers et des entreprises	1 724 267,7	1 971 889,1	2 120 036,1
Sociétés d'Etat et EPIC	81 348,0	71 342,0	66 569,0
- à vue	43 126,0	33 252,0	42 754,0
- à terme	38 222,0	38 090,0	23 815,0
Particuliers et entreprises privées	1 642 919,7	1 900 547,1	2 053 467,1
- à vue	813 650,0	947 476,6	1 014 625,1
- à terme	829 269,7	953 070,5	1 038 842,0
Dépôts des Etats	276 279,9	290 193,9	264 794,9
Crédits de la Banque Centrale	34 606,0	60 348,0	120 476,0
Autres postes nets	230 960,0	293 632,7	327 712,4
dont fonds propres	300 667,0	357 980,0	389 254,0
Pertes	3 618,0	4 373,0	273,0
TOTAL PASSIF	2 266 113,6	2 616 063,7	2 833 019,4

Source : BCEAO.

TOGO - SITUATION DES BANQUES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Avoirs extérieurs nets	79 495,0	66 008,0	90 877,0
Avoirs extérieurs bruts	138 172,0	169 761,0	226 497,0
Engagements extérieurs	58 677,0	103 753,0	135 620,0
Réserves	63 658,0	90 301,0	127 524,0
Créances sur les Etats	130 445,0	130 189,0	124 740,0
Créances sur l'économie	294 702,0	358 482,0	505 623,0
Crédits à court terme	165 141,0	201 927,0	296 365,0
Crédits de campagne	17,0	31,0	18,0
Crédits ordinaires	165 124,0	201 896,0	296 347,0
Crédit à moyen terme	119 747,0	146 929,0	199 522,0
Crédits à long terme	9 814,0	9 626,0	9 736,0
TOTAL ACTIF	568 300,0	644 980,0	848 764,0
Dépôts des particuliers et des entreprises	468 253,0	525 032,0	626 556,0
Sociétés d'Etat et EPIC	54 529,0	49 329,0	65 319,0
- à vue	19 999,0	14 371,0	32 516,0
- à terme	34 530,0	34 958,0	32 803,0
Particuliers et entreprises privées	413 724,0	475 703,0	561 237,0
- à vue	204 480,0	213 001,0	260 568,0
- à terme	209 244,0	262 702,0	300 669,0
Dépôts des Etats	57 116,0	61 345,0	106 076,0
Crédits de la Banque Centrale	14 050,0	28 140,0	57 000,0
Autres postes nets	28 881,0	30 463,0	59 132,0
dont fonds propres	79 340,0	95 710,0	102 349,0
Pertes	1 169,0	2 527,0	568,0
TOTAL PASSIF	568 300,0	644 980,0	848 764,0

Source : BCEAO.

UMOA - POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	805 519,1	649 935,3	837 321,8
Billets et monnaies	16 689,5	33 176,4	35 647,2
Dépôts à la Banque Centrale	788 829,6	616 758,9	801 674,6
Dépôts dans les banques	1 130 196,8	1 317 165,9	1 466 965,9
Dépôts	1 130 196,8	1 317 165,9	1 466 965,9
Autres			
Obligations cautionnées	12 142,4	16 378,3	8 570,1
TOTAL DES CREANCES	1 947 858,3	1 983 479,5	2 312 857,8
Concours de la Banque Centrale	1 119 749,8	1 183 952,9	1 374 145,4
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	251 635,1	231 005,5	212 926,5
Compte courant postal	1,5	0,0	0,0
Titres d'Etat	458 148,4	458 148,4	504 836,6
Concours du FMI	409 964,8	494 799,0	656 382,3
Concours des banques	1 801 743,1	2 565 916,0	3 118 404,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	59 927,1	28 266,0	32 420,9
Dépôts en CNE	59 040,6	69 021,8	79 362,9
Autres Concours	43 445,7	42 801,3	38 876,8
TOTAL DES DETTES	3 083 906,3	3 889 958,0	4 643 210,0
POSITION NETTE	1 136 048,0	1 906 478,5	2 330 352,2

Source : BCEAO.

BENIN - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	153 531,8	158 505,8	146 762,5
Billets et monnaies	0,0	8 914,4	12 839,0
Dépôts à la Banque Centrale	153 531,8	149 591,4	133 923,5
Dépôts dans les banques	175 760,0	247 918,0	256 534,0
Dépôts	175 760,0	247 918,0	256 534,0
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	329 291,8	406 423,8	403 296,5
Concours de la Banque Centrale	50 248,5	58 601,9	77 094,9
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	0,0	0,0	0,0
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	32 772,2	32 772,2	35 524,7
Concours du FMI	17 476,3	25 829,7	41 570,2
Concours des banques	170 939,0	173 177,0	220 664,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	8 890,2	9 100,7	8 325,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres Concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	230 077,7	240 879,6	306 084,5
POSITION NETTE	-99 214,1	-165 544,2	-97 212,0

Source : BCEAO.

BURKINA - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	137 223,9	149 980,2	188 028,5
Billets et monnaies	2 323,4	2 937,9	3 287,7
Dépôts à la Banque Centrale	134 900,5	147 042,3	184 740,8
Dépôts dans les banques	123 699,0	107 706,0	129 892,0
Dépôts	123 699,0	107 706,0	129 892,0
Autres			
Obligations cautionnées	97,2	29,9	415,7
TOTAL DES CREANCES	261 020,1	257 716,1	318 336,2
Concours de la Banque Centrale	95 701,2	102 242,8	108 846,7
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	12 339,1	8 669,3	4 888,2
Compte courant postal	0,9	0,0	0,0
Titres d'Etat	31 872,2	31 872,2	34 395,3
Concours du FMI	51 489,0	61 701,3	69 563,2
Concours des banques	71 350,0	99 221,0	116 757,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	5 479,8	3 906,2	5 514,0
Dépôts en CNE	59 040,6	69 021,8	79 362,9
Autres Concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	231 571,6	274 391,8	310 480,6
POSITION NETTE	-29 448,5	16 675,7	-7 855,6

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	54 498,4	35 895,2	159 495,8
Billets et monnaies	1 994,5	4 516,5	3 483,8
Dépôts à la Banque Centrale	52 503,9	31 378,7	156 012,0
Dépôts dans les banques	163 590,9	231 185,0	304 861,0
Dépôts	163 590,9	231 185,0	304 861,0
Autres			
Obligations cautionnées	7 740,8	7 592,4	4 777,3
TOTAL DES CREANCES	225 830,1	274 672,6	469 134,1
Concours de la Banque Centrale	506 118,7	522 648,8	656 156,6
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	164 095,3	164 095,3	164 095,3
Compte courant postal	0,3	0,0	0,0
Titres d'Etat	172 173,3	172 173,3	194 927,9
Concours du FMI	169 849,8	186 380,2	297 133,4
Concours des banques	319 457,0	540 324,0	635 659,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	22 147,6	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres Concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	847 723,3	1 062 972,8	1 291 815,6
POSITION NETTE	621 893,2	788 300,2	822 681,5

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	19 349,6	4 470,3	9 283,3
Billets et monnaies	879,2	3,4	40,9
Dépôts à la Banque Centrale	18 470,4	4 466,9	9 242,4
Dépôts dans les banques	7 320,0	8 422,0	3 484,0
Dépôts	7 320,0	8 422,0	3 484,0
Autres			
Obligations cautionnées	309,1	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	26 978,7	12 892,3	12 767,3
Concours de la Banque Centrale	18 355,6	15 521,2	20 474,5
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	1 105,2	1 105,2	1 105,2
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	12 573,2	12 573,2	13 899,8
Concours du FMI	4 677,2	1 842,8	5 469,5
Concours des banques	5 931,0	395,0	243,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres Concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	24 286,6	15 916,2	20 717,5
POSITION NETTE	-2 692,1	3 023,9	7 950,2

Source : BCEAO.

MALI - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	190 194,7	152 236,3	110 972,1
Billets et monnaies	6 374,1	8 621,3	8 441,7
Dépôts à la Banque Centrale	183 820,6	143 615,0	102 530,4
Dépôts dans les banques	267 214,0	289 487,0	306 982,0
Dépôts	267 214,0	289 487,0	306 982,0
Autres			
Obligations cautionnées	61,3	260,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	457 470,0	441 983,3	417 954,1
Concours de la Banque Centrale	77 746,6	78 178,0	99 771,4
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	8 325,0	5 849,1	3 298,0
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	49 396,6	49 396,6	52 444,5
Concours du FMI	20 025,0	22 932,3	44 028,9
Concours des banques	92 019,0	93 688,0	114 991,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres Concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	169 765,6	171 866,0	214 762,4
POSITION NETTE	-287 704,4	-270 117,3	-203 191,7

Source : BCEAO.

NIGER - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	74 324,5	55 545,4	41 089,4
Billets et monnaies	830,5	2 852,9	2 852,9
Dépôts à la Banque Centrale	73 494,0	52 692,5	38 236,5
Dépôts dans les banques	41 126,0	62 250,0	73 822,0
Dépôts	41 126,0	62 250,0	73 822,0
Autres			
Obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES CREANCES	115 450,5	117 795,4	114 911,4
Concours de la Banque Centrale	93 317,1	91 464,2	91 363,9
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	31 249,8	27 032,7	25 864,3
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	34 837,0	34 837,0	38 214,8
Concours du FMI	27 230,3	29 594,5	27 284,8
Concours des banques	20 782,0	28 985,0	37 594,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	1 737,0	1 411,5	1 778,2
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres Concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	115 836,1	121 860,7	130 736,1
POSITION NETTE	385,6	4 065,3	15 824,7

Source : BCEAO.

SENEGAL - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	119 861,6	47 600,8	137 921,1
Billets et monnaies	2 830,8	2 399,8	2 121,3
Dépôts à la Banque Centrale	117 030,8	45 201,0	135 799,8
Dépôts dans les banques	276 279,9	290 193,9	264 794,9
Dépôts	276 279,9	290 193,9	264 794,9
Autres			
Obligations cautionnées	3 625,8	8 220,9	2 972,8
TOTAL DES CREANCES	399 767,3	346 015,6	405 688,8
Concours de la Banque Centrale	189 548,9	207 166,8	204 876,4
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	26 351,5	18 514,3	10 439,2
Compte courant postal	0,0	0,0	0,0
Titres d'Etat	85 663,1	85 663,1	93 053,9
Concours du FMI	77 534,3	102 989,4	101 383,3
Concours des banques	266 958,1	290 304,0	318 811,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	14 633,7	6 065,4	7 915,8
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres Concours	43 445,7	42 801,3	38 876,8
TOTAL DES DETTES	514 586,4	546 337,5	570 480,0
POSITION NETTE	114 819,1	200 321,9	164 791,2

Source : BCEAO.

TOGO - POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Créances sur la Banque Centrale	56 534,6	45 701,3	43 769,1
Billets et monnaies	1 457,0	2 930,2	2 579,9
Dépôts à la Banque Centrale	55 077,6	42 771,1	41 189,2
Dépôts dans les banques	57 116,0	61 345,0	106 076,0
Dépôts	57 116,0	61 345,0	106 076,0
Autres			
Obligations cautionnées	308,2	275,1	404,3
TOTAL DES CREANCES	113 958,8	107 321,4	150 249,4
Concours de la Banque Centrale	88 713,2	108 129,2	115 561,0
Escompte d'obligations cautionnées	0,0	0,0	0,0
Concours article 16	8 169,2	5 739,6	3 236,3
Compte courant postal	0,3	0,0	0,0
Titres d'Etat	38 860,8	38 860,8	42 375,7
Concours du FMI	41 682,9	63 528,8	69 949,0
Concours des banques	130 445,0	130 189,0	124 740,0
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	7 038,8	7 782,2	8 887,3
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Autres Concours	0,0	0,0	0,0
TOTAL DES DETTES	226 197,0	246 100,4	249 188,3
POSITION NETTE	112 238,2	138 779,0	98 938,9

Source : BCEAO.

UMOA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	3 336 049,7	3 956 974,5	4 217 353,0
Dépôts à terme	1 779 290,7	2 133 152,5	2 261 793,0
Comptes à régime spécial	1 556 759,0	1 823 822,0	1 955 560,0
Comptes sur livret	1 366 874,1	1 601 315,7	1 716 981,7
Comptes d'épargne logement	122 958,3	144 081,9	154 489,2
Autres comptes d'épargne	66 926,6	78 424,3	84 089,1
Dépôts en caisse d'épargne	64 269,7	69 021,8	79 362,9
TOTAL	3 400 319,4	4 025 996,3	4 217 353,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	31,9	32,1	30,9

Source : BCEAO.

BENIN - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	375 095,0	418 145,0	446 241,0
Dépôts à terme	254 234,0	276 982,0	289 577,0
Comptes à régime spécial	120 861,0	141 163,0	156 664,0
Comptes sur livret	106 116,0	123 941,1	137 551,0
Comptes d'épargne logement	9 548,0	11 151,9	12 376,5
Autres comptes d'épargne	5 197,0	6 070,0	6 736,6
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	375 095,0	418 145,0	446 241,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	31,5	32,8	32,4

Source : BCEAO.

BURKINA - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	345 338,0	479 688,0	514 186,0
Dépôts à terme	205 847,0	290 070,0	293 803,0
Comptes à régime spécial	139 491,0	189 618,0	220 383,0
Comptes sur livret	122 512,8	166 484,6	193 496,3
Comptes d'épargne logement	10 994,2	14 979,8	17 410,3
Autres comptes d'épargne	5 984,0	8 153,6	9 476,5
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	69 021,8	79 362,9
TOTAL	345 338,0	479 688,0	514 186,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	31,2	36,4	34,3

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	1 138 777,0	1 379 198,0	1 412 706,0
Dépôts à terme	592 942,0	684 173,0	674 728,0
Comptes à régime spécial	545 835,0	695 025,0	737 978,0
Comptes sur livret	479 243,1	610 232,0	647 944,7
Comptes d'épargne logement	43 121,0	54 907,0	58 300,3
Autres comptes d'épargne	23 470,9	29 886,1	31 733,1
Dépôts en caisse d'épargne	55 703,4	0,0	0,0
TOTAL	1 194 480,4	1 379 198,0	1 412 706,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	34,0	32,8	30,7

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	7 807,0	13 637,0	24 763,0
Dépôts à terme	5 835,0	10 818,0	20 822,0
Comptes à régime spécial	1 972,0	2 819,0	3 941,0
Comptes sur livret	1 731,4	2 475,1	3 460,2
Comptes d'épargne logement	155,8	222,7	311,3
Autres comptes d'épargne	84,8	121,2	169,5
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	7 807,0	13 637,0	24 763,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	8,2	11,5	14,3

Source : BCEAO.

MALI - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	324 311,0	336 939,0	362 041,0
Dépôts à terme	156 514,0	189 938,0	201 361,0
Comptes à régime spécial	167 797,0	147 001,0	160 680,0
Comptes sur livret	147 325,8	129 066,9	141 077,0
Comptes d'épargne logement	13 256,0	11 613,1	12 693,7
Autres comptes d'épargne	7 215,3	6 321,0	6 909,2
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	324 311,0	336 939,0	362 041,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	27,7	26,0	24,3

Source : BCEAO.

NIGER - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	106 695,0	113 595,0	120 405,0
Dépôts à terme	57 323,0	53 661,0	55 153,0
Comptes à régime spécial	49 372,0	59 934,0	65 252,0
Comptes sur livret	43 348,6	52 622,1	57 291,3
Comptes d'épargne logement	3 900,4	4 734,8	98,0
Autres comptes d'épargne	2 123,0	2 577,2	2 805,8
Dépôts en caisse d'épargne	1 737,0	0,0	118,0
TOTAL	108 432,0	113 595,0	120 405,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	22,9	19,7	19,7

Source : BCEAO.

SENEGAL - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	829 269,7	953 070,5	1 038 842,0
Dépôts à terme	418 883,7	500 257,5	573 300,0
Comptes à régime spécial	410 386,0	452 813,0	465 542,0
Comptes sur livret	360 318,9	397 569,8	408 745,9
Comptes d'épargne logement	32 420,5	35 772,2	36 777,8
Autres comptes d'épargne	17 646,6	19 471,0	20 018,3
Dépôts en caisse d'épargne	0,0	0,0	0,0
TOTAL	829 269,7	953 070,5	1 038 842,0
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	37,1	37,9	38,3

Source : BCEAO.

TOGO - EPARGNE INTERIEURE DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES PRIVEES

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Dépôts dans les banques	208 757,0	262 702,0	298 169,0
Dépôts à terme	87 712,0	127 253,0	153 049,0
Comptes à régime spécial	121 045,0	135 449,0	145 120,0
Comptes sur livret	106 277,5	118 924,2	127 415,4
Comptes d'épargne logement	9 562,6	10 700,5	11 464,5
Autres comptes d'épargne	5 204,9	5 824,3	6 240,2
Dépôts en caisse d'épargne	6 829,3	0,0	0,0
TOTAL	215 586,3	262 702,0	298 169,9
EPARGNE/MASSE MONETAIRE (%)	35,0	36,6	35,9

Source : BCEAO.

UMOA - BASE MONETAIRE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	4 689 524,5	5 285 172,2	5 813 260,0
Circulation fiduciaire	3 118 247,7	3 557 392,4	3 675 768,5
Réserves des banques	1 332 179,0	1 453 764,6	1 761 046,1
Autres dépôts	239 097,8	274 015,2	376 445,4
Contrepartie de la base monétaire	4 689 524,5	5 285 172,2	5 813 260,0
Avoirs extérieurs nets	5 171 836,5	5 554 615,4	5 903 943,6
Position nette du gouvernement	357 676,4	576 818,9	575 700,4
Concours aux banques et établi. financiers	334 816,0	429 233,8	723 325,0
Autres postes nets	-1 174 804,4	-1 275 495,9	-1 389 709,0
Masse monétaire	10 653 338,5	12 312 964,5	13 663 891,8
Multiplicateur	2,3	2,3	2,4
Circulation fiduciaire	29,3	29,3	29,3
Dépôts en banque	69,6	69,6	69,6
Dépôts en CCP	0,6	0,6	0,6
Dépôts en CNE	0,6	0,6	0,6
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

BENIN - BASE MONETAIRE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	504 845,4	505 181,9	512 676,9
Circulation fiduciaire	339 655,8	346 136,9	376 805,6
Réserves des banques	164 706,2	158 499,8	134 884,2
Autres dépôts	483,4	545,2	987,1
Contrepartie de la base monétaire	504 845,4	505 181,9	512 676,9
Avoirs extérieurs nets	484 069,8	506 303,6	352 636,4
Position nette du gouvernement	-103 283,3	-99 903,9	-69 667,6
Concours aux banques et établi. financiers	124 100,0	99 194,0	229 988,0
Autres postes nets	-41,1	-411,8	-279,9
Masse monétaire	1 188 933,4	1 274 714,8	1 377 686,3
Multiplicateur	2,4	2,5	2,7
Circulation fiduciaire	28,6	28,6	28,6
Dépôts en banque	70,7	70,7	70,7
Dépôts en CCP	0,7	0,7	0,7
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

BURKINA - BASE MONETAIRE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	392 447,4	356 099,1	349 824,5
Circulation fiduciaire	251 750,7	215 078,7	189 587,3
Réserves des banques	138 848,0	138 733,3	158 178,3
Autres dépôts	1 848,7	2 287,1	2 058,9
Contrepartie de la base monétaire	392 447,4	356 099,1	349 824,5
Avoirs extérieurs nets	385 795,5	300 757,1	275 337,1
Position nette du gouvernement	-41 522,7	-47 737,4	-79 181,8
Concours aux banques et établi. financiers	72 460,0	103 531,0	154 210,0
Autres postes nets	-24 285,4	-451,6	-540,8
Masse monétaire	1 107 129,8	1 319 510,8	1 501 126,1
Multiplicateur	2,8	3,7	4,3
Circulation fiduciaire	22,7	22,7	22,7
Dépôts en banque	71,4	71,4	71,4
Dépôts en CCP	0,5	0,5	0,5
Dépôts en CNE	5,3	5,3	5,3
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - BASE MONETAIRE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	1 619 937,5	1 933 543,4	2 231 910,8
Circulation fiduciaire	1 343 244,6	1 638 171,5	1 555 287,9
Réserves des banques	267 996,1	287 963,1	645 488,8
Autres dépôts	8 696,8	7 408,8	31 134,1
Contrepartie de la base monétaire	1 619 937,5	1 933 543,4	2 231 910,8
Avoirs extérieurs nets	1 082 475,3	1 351 869,4	1 644 052,3
Position nette du gouvernement	451 620,3	486 753,6	496 660,8
Concours aux banques et établi. financiers	57 986,0	59 533,8	50 500,0
Autres postes nets	27 855,9	35 386,6	40 697,7
Masse monétaire	3 511 786,1	4 152 299,3	4 595 686,0
Multiplicateur	2,2	2,1	2,1
Circulation fiduciaire	38,2	38,2	38,2
Dépôts en banque	61,1	61,1	61,1
Dépôts en CCP	0,6	0,6	0,6
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - BASE MONETAIRE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	63 451,9	75 950,8	110 663,4
Circulation fiduciaire	56 318,1	64 086,4	85 912,2
Réserves des banques	6 819,4	11 480,0	23 176,0
Autres dépôts	314,4	384,4	1 575,2
Contrepartie de la base monétaire	63 451,9	75 950,8	110 663,4
Avoirs extérieurs nets	61 418,9	64 405,7	95 428,8
Position nette du gouvernement	-994,0	11 050,9	11 191,2
Concours aux banques et établi. financiers	2 793,0	0,0	3 000,0
Autres postes nets	234,0	494,2	1 043,4
Masse monétaire	95 289,5	123 587,8	173 663,4
Multiplicateur	1,5	1,6	1,6
Circulation fiduciaire	59,1	59,1	59,1
Dépôts en banque	40,9	40,9	40,9
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

MALI - BASE MONETAIRE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	542 119,0	545 117,4	643 494,0
Circulation fiduciaire	304 559,3	312 251,2	415 397,1
Réserves des banques	237 198,2	232 664,8	227 813,4
Autres dépôts	361,5	201,4	283,5
Contrepartie de la base monétaire	542 119,0	545 117,4	643 494,0
Avoirs extérieurs nets	638 333,7	552 189,2	584 941,7
Position nette du gouvernement	-112 448,1	-74 058,3	-11 200,7
Concours aux banques et établi. financiers	16 171,0	67 413,0	74 851,0
Autres postes nets	62,4	-426,5	-5 098,0
Masse monétaire	1 172 726,8	1 293 676,6	1 491 952,6
Multiplicateur	2,2	2,4	2,3
Circulation fiduciaire	26,0	26,0	26,0
Dépôts en banque	74,0	74,0	74,0
Dépôts en CCP	0,0	0,0	0,0
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,3	0,3	0,3

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

NIGER - BASE MONETAIRE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	260 451,3	339 391,3	348 781,0
Circulation fiduciaire	187 876,9	234 851,6	269 590,7
Réserves des banques	72 434,8	104 376,3	78 885,3
Autres dépôts	139,6	163,4	305,0
Contrepartie de la base monétaire	260 451,3	339 391,3	348 781,0
Avoirs extérieurs nets	224 190,2	292 606,4	265 151,6
Position nette du gouvernement	18 992,6	35 918,8	50 274,5
Concours aux banques et établi. financiers	12 650,0	11 074,0	33 300,0
Autres postes nets	4 618,5	-207,9	54,9
Masse monétaire	473 139,5	576 017,5	611 222,9
Multiplicateur	1,8	1,7	1,8
Circulation fiduciaire	39,7	39,7	39,7
Dépôts en banque	59,9	59,9	59,9
Dépôts en CCP	0,4	0,4	0,4
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,3	0,3	0,3

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

SENEGAL - BASE MONETAIRE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	873 267,5	996 451,3	950 461,4
Circulation fiduciaire	494 798,4	561 804,5	589 384,3
Réserves des banques	377 562,0	433 620,7	359 716,2
Autres dépôts	907,1	1 026,1	1 360,9
Contrepartie de la base monétaire	873 267,5	996 451,3	950 461,4
Avoirs extérieurs nets	725 330,9	734 476,2	726 154,1
Position nette du gouvernement	113 133,0	202 367,3	105 832,1
Concours aux banques et établi. financiers	34 606,0	60 348,0	120 476,0
Autres postes nets	197,6	-740,2	-2 000,8
Masse monétaire	2 234 606,9	2 540 785,1	2 712 697,1
Multiplicateur	2,6	2,5	2,9
Circulation fiduciaire	22,1	22,1	22,1
Dépôts en banque	77,2	77,2	77,2
Dépôts en CCP	0,7	0,7	0,7
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,2	0,2	0,2

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

TOGO - BASE MONETAIRE

	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Base monétaire	208 012,0	272 897,3	328 764,2
Circulation fiduciaire	140 275,5	183 319,3	193 807,3
Réserves des banques	66 614,3	88 680,6	132 903,9
Autres dépôts	1 122,2	897,4	2 053,0
Contrepartie de la base monétaire	208 012,0	272 897,3	328 764,2
Avoirs extérieurs nets	161 722,1	193 452,1	200 236,8
Position nette du gouvernement	32 178,6	62 427,9	71 791,9
Concours aux banques et établi. financiers	14 050,0	28 140,0	57 000,0
Autres postes nets	61,3	-11 122,7	-264,5
Masse monétaire	616 689,5	717 030,9	831 303,6
Multiplicateur	3,0	2,6	2,5
Circulation fiduciaire	22,7	22,7	22,7
Dépôts en banque	76,1	76,1	76,1
Dépôts en CCP	1,1	1,1	1,1
Dépôts en CNE	0,0	0,0	0,0
Coefficient de réserves (a)	0,1	0,1	0,1

(a) Rapport réserves/dépôts banques.

Source : BCEAO.

U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	117 677	88 488	159 239
- Agriculture, chasse	97 186	63 197	140 214
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	20 491	25 291	19 025
Industries extractives	28 617	43 221	62 997
- Pétrole brut et gaz naturel	7 113	12 818	18 571
- Autres	21 504	30 403	44 426
Industries manufacturières	715 767	827 520	914 854
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	290 827	295 873	350 256
- Textiles, habillement, cuir	36 012	59 438	45 206
- Industries chimiques	253 136	279 292	276 193
- Autres	135 792	192 917	245 199
Electricité, gaz, eau	83 198	119 812	147 219
Bâtiment, travaux publics	243 202	306 033	341 888
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	1 495 076	1 546 900	1 714 712
- Commerce de gros	1 180 375	1 244 023	1 383 394
- Commerce de détail	293 426	281 540	310 880
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	21 276	21 338	20 439
Transports, entrepôts et communications	370 955	413 645	386 272
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	222 103	196 983	227 622
- Etablissements financiers, assurances	65 045	71 437	62 506
- Affaires immobilières, services aux entreprises	157 058	125 546	165 116
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	463 107	511 713	563 571
- Services divers fournis à la collectivité	45 524	44 439	47 038
- Prêts aux particuliers	104 276	123 278	130 860
- Autres	313 307	343 996	385 674
TOTAL	3 739 701	4 054 316	4 518 375

Source : BCEAO.

U.M.O.A. - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	38 256	29 194	27 581
- Agriculture, chasse	32 601	26 010	24 087
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	5 655	3 184	3 494
Industries extractives	37 940	71 337	76 705
- Pétrole brut et gaz naturel	14 579	23 784	27 115
- Autres	23 361	47 553	49 590
Industries manufacturières	260 303	259 771	280 843
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	78 181	85 859	74 870
- Textiles, habillement, cuir	17 655	18 305	11 566
- Industries chimiques	63 385	70 023	106 854
- Autres	101 082	85 584	87 553
Electricité, gaz, eau	78 160	75 836	59 047
Bâtiment, travaux publics	37 052	44 506	78 905
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	310 400	288 670	328 819
- Commerce de gros	214 134	194 791	216 242
- Commerce de détail	59 084	53 717	72 082
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	37 183	40 163	40 496
Transports, entrepôts et communications	347 827	370 472	323 841
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	92 728	99 943	118 609
- Etablissements financiers, assurances	14 709	13 435	24 248
- Affaires immobilières, services aux entreprises	78 019	86 508	94 361
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	455 409	464 783	552 583
- Services divers fournis à la collectivité	82 976	43 477	42 138
- Prêts aux particuliers	228 908	240 809	312 429
- Autres	143 525	180 497	198 016
TOTAL	1 658 075	1 704 512	1 846 933

Source : BCEAO.

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011*
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	13 341	8 593	19 112
- Agriculture, chasse	13 094	8 280	18 776
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	247	313	336
Industries extractives	84	3 552	252
- Pétrole brut et gaz naturel	71	0	63
- Autres	13	3 552	189
Industries manufacturières	42 697	44 572	48 766
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	23 665	15 671	19 070
- Textiles, habillement, cuir	3 016	5 349	1 151
- Industries chimiques	4 686	5 323	11 531
- Autres	11 330	18 229	17 014
Electricité, gaz, eau	3 247	2 392	2 013
Bâtiment, travaux publics	40 641	52 076	54 269
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	229 950	252 055	252 950
- Commerce de gros	179 958	196 070	175 075
- Commerce de détail	46 954	51 421	75 716
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	3 038	4 564	2 159
Transports, entrepôts et communications	27 234	27 651	20 738
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	21 613	24 084	27 974
- Etablissements financiers, assurances	17 101	18 678	12 156
- Affaires immobilières, services aux entreprises	4 512	5 406	15 818
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	152 423	141 693	146 104
- Services divers fournis à la collectivité	5 798	4 346	3 810
- Prêts aux particuliers	10 838	12 561	16 254
- Autres	135 787	124 786	126 040
TOTAL	531 230	556 668	572 178

* Données à fin novembre 2011.

Source : BCEAO.

BENIN - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011*
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	3 428	52	5 000
- Agriculture, chasse	3 331	0	4 948
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	97	52	52
Industries extractives	0	0	3 992
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	0	0	3 992
Industries manufacturières	16 977	14 765	16 025
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 825	4 855	4 064
- Textiles, habillement, cuir	6 817	4 612	375
- Industries chimiques	505	906	3 775
- Autres	2 830	4 392	7 811
Electricité, gaz, eau	6 452	13 889	2 427
Bâtiment, travaux publics	3 361	5 100	4 956
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	71 079	57 617	78 061
- Commerce de gros	54 110	42 751	54 279
- Commerce de détail	12 000	10 533	19 244
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	4 969	4 333	4 538
Transports, entrepôts et communications	57 089	77 290	66 009
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	4 653	6 242	6 617
- Etablissements financiers, assurances	3 681	4 947	5 897
- Affaires immobilières, services aux entreprises	972	1 295	720
Services fournis à la collec., serv. Soc. et pers.	103 837	114 780	128 013
- Services divers fournis à la collectivité	26 926	18 674	17 632
- Prêts aux particuliers	23 666	24 982	30 633
- Autres	53 245	71 124	79 748
TOTAL	266 876	289 735	311 100

* Données à fin novembre 2011.

BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	21 450	19 320	25 937
- Agriculture, chasse	20 935	10 275	21 942
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	515	9 045	3 995
Industries extractives	2 561	3 042	9 138
- Pétrole brut et gaz naturel	155	825	1 869
- Autres	2 406	2 217	7 269
Industries manufacturières	50 495	92 601	79 196
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	21 306	39 890	31 057
- Textiles, habillement, cuir	4 023	20 049	10 515
- Industries chimiques	9 210	9 649	8 830
- Autres	15 956	23 013	28 794
Electricité, gaz, eau	5 344	9 058	11 217
Bâtiment, travaux publics	62 489	108 064	122 205
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	180 706	154 792	211 580
- Commerce de gros	140 683	140 781	196 784
- Commerce de détail	37 982	12 592	13 102
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 041	1 419	1 694
Transports, entrepôts et communications	44 315	40 250	48 808
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	17 383	22 132	23 495
- Etablissements financiers, assurances	2 376	2 837	2 547
- Affaires immobilières, services aux entreprises	15 007	19 295	20 948
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	57 837	80 686	79 373
- Services divers fournis à la collectivité	2 942	2 528	2 488
- Prêts aux particuliers	24 568	24 416	28 185
- Autres	30 327	53 742	48 700
TOTAL	442 580	529 945	610 949

Source : BCEAO.

BURKINA - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	4 464	4 184	3 497
- Agriculture, chasse	4 464	4 175	3 489
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	9	8
Industries extractives	2 726	4 985	7 762
- Pétrole brut et gaz naturel	2 561	462	2 069
- Autres	165	4 523	5 693
Industries manufacturières	19 911	25 252	27 379
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	10 489	5 246	4 693
- Textiles, habillement, cuir	2 145	6 084	5 128
- Industries chimiques	3 791	9 019	10 976
- Autres	3 486	4 903	6 582
Electricité, gaz, eau	3 817	2 708	4 791
Bâtiment, travaux publics	8 163	14 421	35 283
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	50 112	30 562	44 509
- Commerce de gros	39 869	23 720	34 814
- Commerce de détail	7 548	3 812	6 738
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 695	3 030	2 957
Transports, entrepôts et communications	30 727	33 115	37 438
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	7 597	11 161	14 561
- Etablissements financiers, assurances	646	583	789
- Affaires immobilières, services aux entreprises	6 951	10 578	13 772
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	68 333	66 342	88 146
- Services divers fournis à la collectivité	5 920	5 331	3 197
- Prêts aux particuliers	37 202	42 357	58 769
- Autres	25 211	18 654	26 180
TOTAL	195 850	192 730	263 366

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	32 228	25 787	27 117
- Agriculture, chasse	24 774	22 378	23 719
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	7 454	3 409	3 398
Industries extractives	8 784	8 452	12 592
- Pétrole brut et gaz naturel	6 877	7 154	11 466
- Autres	1 907	1 298	1 126
Industries manufacturières	362 889	400 653	435 464
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	172 688	152 704	197 876
- Textiles, habillement, cuir	16 269	21 695	19 199
- Industries chimiques	134 755	157 092	136 901
- Autres	39 177	69 162	81 488
Electricité, gaz, eau	33 206	40 312	52 900
Bâtiment, travaux publics	40 993	26 293	28 130
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	484 045	529 135	496 853
- Commerce de gros	431 733	470 626	444 611
- Commerce de détail	50 163	56 289	50 028
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 149	2 220	2 214
Transports, entrepôts et communications	170 596	193 322	149 656
Assurances, aff. Immob., serv. aux entreprises	51 787	53 270	61 506
- Etablissements financiers, assurances	6 602	7 525	9 775
- Affaires immobilières, services aux entreprises	45 185	45 745	51 731
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	45 574	54 376	52 724
- Services divers fournis à la collectivité	17 884	19 941	20 088
- Prêts aux particuliers	13 976	16 433	15 975
- Autres	13 714	18 002	16 661
TOTAL	1 230 102	1 331 600	1 316 942

Source : BCEAO.

COTE D'IVOIRE - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	22 471	16 376	10 318
- Agriculture, chasse	18 368	14 761	9 329
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	4 103	1 615	989
Industries extractives	12 018	18 646	18 680
- Pétrole brut et gaz naturel	12 018	18 646	18 680
- Autres	0	0	0
Industries manufacturières	88 581	83 235	61 795
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	32 143	32 400	22 753
- Textiles, habillement, cuir	6 208	5 292	3 496
- Industries chimiques	19 984	26 938	18 756
- Autres	30 246	18 605	16 790
Electricité, gaz, eau	32 788	29 428	21 738
Bâtiment, travaux publics	7 970	3 120	2 990
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	60 277	62 808	49 612
- Commerce de gros	51 253	50 723	37 758
- Commerce de détail	8 680	8 624	6 989
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	344	3 461	4 865
Transports, entrepôts et communications	125 117	127 241	88 398
Assurances, aff. Immob, serv. aux entreprises	19 468	27 468	37 740
- Etablissements financiers, assurances	4 346	1 748	8 192
- Affaires immobilières, services aux entreprises	15 122	25 720	29 548
Services fournis à la collec., serv. soc. et pers.	33 561	35 241	41 557
- Services divers fournis à la collectivité	11 661	6 099	5 127
- Prêts aux particuliers	19 387	23 429	24 634
- Autres	2 513	5 713	11 796
TOTAL	402 251	403 563	332 828

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	325,5	419,0	680,0
- Agriculture, chasse	317,0	411,0	672,0
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	8,5	8,0	8,0
Industries extractives	0,0	0,0	0,0
- Pétrole brut et gaz naturel	0,0	0,0	0,0
- Autres	0,0	0,0	0,0
Industries manufacturières	1 182,0	1 584,0	1 585,0
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 041,0	1 041,0	1 585,0
- Textiles, habillement, cuir	141	543	0
- Industries chimiques	0	0	0
- Autres	0	0	0
Electricité, gaz, eau	315,0	392,3	1 960,0
Bâtiment, travaux publics	63,1	229,2	252,2
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	5 840,1	6 413,3	7 708,3
- Commerce de gros	5 716,7	6 289,0	7 067,0
- Commerce de détail	108,8	107,7	624,7
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	14,6	16,6	16,6
Transports, entrepôts et communications	0	6	10
Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises	75,0	70,0	100,0
- Etablissements financiers, assurances	12	12	17
- Affaires immobilières, service aux entreprises	63,0	58,0	83,0
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 792,6	2 064,7	1 736,4
- Services divers fournis à la collectivité	0,0	0,0	0,0
- Prêts aux particuliers	1 125,6	1 124,1	1 341,8
- Autres	667,0	940,6	394,6
TOTAL	9 593,3	11 178,5	14 031,9

Source : BCEAO.

GUINEE-BISSAU - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	0,0	14,0	14,0
- Agriculture, chasse	0,0	14,0	14,0
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0,0	0,0	0,0
Industries extractives	0	0	0
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	0	0	0
Industries manufacturières	22,8	22,8	22,8
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	0	0	0
- Textiles, habillement, cuir	0	0	0
- Industries chimiques	0	0	0
- Autres	22,8	22,8	22,8
Electricité, gaz, eau	0	0	0
Bâtiment, travaux publics	242,0	242,0	434,0
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	923,4	1 108,3	1 303,1
- Commerce de gros	689,9	864,8	1 057,6
- Commerce de détail	120,5	120,5	120,5
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	113	123	125
Transports, entrepôts et communications	0	0	0
Assurances, aff.i. immob., serv. aux entreprises	105	105	0
- Etablissements financiers, assurances	0	0	0
- Affaires immobilières, service aux entreprises	105	105	0
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	1 105,5	1 268,8	1 236,9
- Services divers fournis à la collectivité	0	0	0
- Prêts aux particuliers	1 105,5	1 268,8	1 229,9
- Autres	0,0	0,0	7,0
TOTAL	2 398,7	2 760,9	3 010,8

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	23 716	4 576	51 589
- Agriculture, chasse	23 716	4 576	51 589
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	0
Industries extractives	811	159	441
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	811	159	441
Industries manufacturières	21 114	22 291	30 871
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	11 709	4 903	3 243
- Textiles, habillement, cuir	698	1 648	1 838
- Industries chimiques	2 839	10 466	11 895
- Autres	5 868	5 274	13 895
Electricité, gaz, eau	15 294	35 905	37 818
Bâtiment, travaux publics	6 358	13 056	17 946
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	140 734	130 792	173 076
- Commerce de gros	97 447	96 073	145 453
- Commerce de détail	40 897	34 441	27 463
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 390	278	160
Transports, entrepôts et communications	33 718	23 212	23 212
Assurances, aff. immob., serv. Aux entreprises	53 765	31 656	26 468
- Etablissements financiers, assurances	11 307	21 856	10 120
- Affaires immobilières, services aux entreprises	42 458	9 800	16 348
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	23 917	18 143	13 059
- Services divers fournis à la collectivité	8 511	2 780	2 587
- Prêts aux particuliers	5 827	9 102	6 152
- Autres	9 579	6 261	4 320
TOTAL	319 427	279 790	374 480

Source : BCEAO.

MALI - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	1 619	1 050	252
- Agriculture, chasse	1 619	1 050	252
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	0	0
Industries extractives	0	0	0
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	0
- Autres	0	0	0
Industries manufacturières	3 627	2 628	4 489
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	990	484	0
- Textiles, habillement, cuir	315	19	13
- Industries chimiques	1 225	1 022	2 081
- Autres	1 097	1 103	2 395
Electricité, gaz, eau	2 744	2 315	6 596
Bâtiment, travaux publics	224	1 617	1 717
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	17 285	21 782	18 881
- Commerce de gros	10 019	16 640	14 179
- Commerce de détail	6 033	4 921	3 826
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 233	221	876
Transports, entrepôts et communications	14 156	6 941	4 214
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	25 642	19 588	16 831
- Etablissements financiers, assurances	3 494	3 025	3 174
- Affaires immobilières, services aux entreprises	22 148	16 563	13 657
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	37 765	7 972	11 697
- Services divers fournis à la collectivité	27 207	167	695
- Prêts aux particuliers	10 031	7 101	10 904
- Autres	527	704	98
TOTAL	103 062	63 893	64 677

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	2 301	1 516	2 545
- Agriculture, chasse	2 301	1 509	2 539
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	0	7	6
Industries extractives	12 985	10 873	21 486
- Pétrole brut et gaz naturel	10	445	330
- Autres	12 975	10 428	21 156
Industries manufacturières	11 610	16 582	11 868
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	4 901	4 613	4 292
- Textiles, habillement, cuir	146	340	128
- Industries chimiques	4 287	8 323	5 224
- Autres	2 276	3 306	2 224
Electricité, gaz, eau	10 225	13 564	14 346
Bâtiment, travaux publics	24 238	31 033	32 972
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	92 822	100 822	115 562
- Commerce de gros	77 681	84 680	98 003
- Commerce de détail	14 261	14 847	16 566
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	880	1 295	993
Transports, entrepôts et communications	18 443	20 912	44 214
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	11 930	7 116	7 985
- Etablissements financiers, assurances	9 422	4 509	2 542
- Affaires immobilières, services aux entreprises	2 508	2 607	5 443
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	17 066	26 865	26 001
- Services divers fournis à la collectivité	2 311	2 731	5 595
- Prêts aux particuliers	7 225	14 835	13 434
- Autres	7 530	9 299	6 972
TOTAL	201 620	229 283	276 979

Source : BCEAO.

NIGER - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	1 994	1 930	153
- Agriculture, chasse	1 994	1 930	153
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche			0
Industries extractives	18 223	35 783	31 588
- Pétrole brut et gaz naturel	0	0	282
- Autres	18 223	35 783	31 306
Industries manufacturières	2 992	3 735	5 678
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	1 636	2 082	1 454
- Textiles, habillement, cuir	559	800	914
- Industries chimiques	7	7	566
- Autres	790	846	2 744
Electricité, gaz, eau	4 770	4 203	3 234
Bâtiment, travaux publics	2 994	1 885	6 988
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	14 785	12 124	21 153
- Commerce de gros	9 456	7 660	15 484
- Commerce de détail	2 416	1 748	3 113
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	2 913	2 716	2 556
Transports, entrepôts et communications	33 062	33 440	35 799
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	2 068	1 761	4 413
- Etablissements financiers, assurances	697	363	2 394
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 371	1 398	2 019
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	24 685	25 225	35 414
- Services divers fournis à la collectivité	1 853	1 938	2 458
- Prêts aux particuliers	19 632	20 351	27 246
- Autres	3 200	2 936	5 710
TOTAL	105 573	120 086	144 420

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	23 837	27 576	31 034
- Agriculture, chasse	11 672	15 186	19 838
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	12 165	12 390	11 196
Industries extractives	2 949	3 389	7 628
- Pétrole brut et gaz naturel		13	1 032
- Autres	2 949	3 376	6 596
Industries manufacturières	207 086	213 534	255 886
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	48 824	72 493	86 854
- Textiles, habillement, cuir	11 253	9 499	11 588
- Industries chimiques	92 871	82 638	86 055
- Autres	54 138	48 904	71 389
Electricité, gaz, eau	10 543	13 964	18 020
Bâtiment, travaux publics	61 161	63 664	67 884
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	276 694	288 816	335 327
- Commerce de gros	179 627	183 756	219 200
- Commerce de détail	86 745	94 146	103 605
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	10 322	10 914	12 522
Transports, entrepôts et communications	67 163	92 098	84 295
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	59 719	51 404	71 663
- Etablissements financiers, assurances	14 348	12 529	20 911
- Affaires immobilières, services aux entreprises	45 371	38 875	50 752
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	157 786	181 236	238 950
- Services divers fournis à la collectivité	5 408	10 040	11 633
- Prêts aux particuliers	36 995	40 484	45 106
- Autres	115 383	130 712	182 211
TOTAL	866 938	935 681	1 110 687

Source : BCEAO.

SENEGAL - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	4 186	5 543	7 961
- Agriculture, chasse	2 750	4 046	5 516
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	1 436	1 497	2 445
Industries extractives	4 973	9 874	11 364
- Pétrole brut et gaz naturel	0	2 927	4 112
- Autres	4 973	6 947	7 252
Industries manufacturières	121 966	120 802	153 674
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	20 535	36 718	39 700
- Textiles, habillement, cuir	1 607	1 498	1 640
- Industries chimiques	37 636	27 268	62 382
- Autres	62 188	55 318	49 952
Electricité, gaz, eau	18 261	17 848	15 396
Bâtiment, travaux publics	13 439	17 699	25 788
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	86 135	84 851	93 033
- Commerce de gros	42 567	39 300	45 087
- Commerce de détail	19 812	21 557	26 685
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	23 756	23 994	21 261
Transports, entrepôts et communications	70 069	71 553	56 315
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	31 287	31 738	33 299
- Etablissements financiers, assurances	1 559	2 240	1 295
- Affaires immobilières, services aux entreprises	29 728	29 498	32 004
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	169 221	188 922	214 683
- Services divers fournis à la collectivité	8 098	7 708	7 968
- Prêts aux particuliers	103 708	102 909	135 087
- Autres	57 415	78 305	71 628
TOTAL	519 537	548 830	611 513

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A COURT TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	478	701	1 225
- Agriculture, chasse	377	582	1 139
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	101	119	86
Industries extractives	443	13 754	11 460
- Pétrole brut et gaz naturel	0	4 381	3 811
- Autres	443	9 373	7 649
Industries manufacturières	18 694	35 703	51 218
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	6 693	4 558	6 279
- Textiles, habillement, cuir	466	315	787
- Industries chimiques	4 488	5 801	13 757
- Autres	7 047	25 029	30 395
Electricité, gaz, eau	5 024	4 225	8 945
Bâtiment, travaux publics	7 259	11 618	18 230
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	84 285	84 075	121 656
- Commerce de gros	67 529	65 748	97 201
- Commerce de détail	16 315	17 696	23 775
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	441	631	680
Transports, entrepôts et communications	9 486	16 194	15 339
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	5 831	7 251	8 431
- Etablissements financiers, assurances	3 877	3 491	4 438
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 954	3 760	3 993
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	6 711	6 649	5 624
- Services divers fournis à la collectivité	2 670	2 073	837
- Prêts aux particuliers	3 721	4 323	4 412
- Autres	320	253	375
TOTAL	138 211	180 170	242 128

Source : BCEAO.

TOGO - UTILISATIONS DECLAREES AUX CENTRALES DES RISQUES : CREDITS A MOYEN ET LONG TERME

Secteurs d'activités	2009	2010	2011
	A fin décembre		
	Millions de francs CFA		
Agriculture, sylviculture et pêche	94	45	386
- Agriculture, chasse	75	34	386
- Sylviculture, exploitation forestière, pêche	19	11	0
Industries extractives	0	2 049	3 319
- Pétrole brut et gaz naturel	0	1 749	1 972
- Autres	0	300	1 347
Industries manufacturières	6 226	9 331	11 780
- Produits alimentaires, boissons, tabacs	5 563	4 074	2 206
- Textiles, habillement, cuir	4	0	0
- Industries chimiques	237	4 863	8 318
- Autres	422	394	1 256
Electricité, gaz, eau	9 328	5 445	4 865
Bâtiment, travaux publics	659	422	749
Commerce gros et détail, restaurants, hôtels	9 804	17 818	22 267
- Commerce de gros	6 170	13 132	13 583
- Commerce de détail	2 474	2 401	5 366
- Restaurants, hôtels, installations touristiques	1 160	2 285	3 318
Transports, entrepôts et communications	17 607	20 892	35 668
Assurances, aff. immob., serv. aux entreprises	1 908	1 880	5 148
- Etablissements financiers, assurances	286	529	2 507
- Affaires immobilières, services aux entreprises	1 622	1 351	2 641
Services fournis à la collect., serv. soc. et pers.	16 901	25 032	31 836
- Services divers fournis à la collectivité	1 311	3 560	5 061
- Prêts aux particuliers	14 176	18 411	23 926
- Autres	1 414	3 061	2 849
TOTAL	62 527	82 914	116 018

Source : BCEAO.

UMOA - MOUVEMENTS DES BILLETS ENTRE AGENCES

Exercice 2009									
Agences d'émission									
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
Millions de francs CFA									
Bénin	-	84 930	184 674	1 741	28 422	66 411	5 835	169 723	541 736
Burkina	30 124	-	138 951	445	19 682	15 687	12 011	5 489	222 389
Côte d'Ivoire	23 119	28 431	-	1 486	19 483	2 898	3 151	7 444	86 012
Guinée-Bissau	121	493	1 093	-	1 613	25	19 305	210	22 860
Mali	23 612	19 608	86 657	17 299	-	1 412	177 723	4 853	331 164
Niger	36 961	5 313	10 609	609	2 827	-	7 477	9 910	73 706
Sénégal	9 576	7 238	29 599	28 164	33 351	2 173	-	2 509	112 610
Togo	137 854	25 729	71 344	258	7 091	31 765	2 613	-	276 654
Total des sorties	261 367	171 742	522 927	50 003	112 469	120 371	228 115	200 138	1 667 132

Source : BCEAO.

Exercice 2010									
Agences d'émission									
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
Millions de francs CFA									
Bénin	-	80 292	252 671	1 651	24 053	46 952	15 280	158 632	579 531
Burkina	8 300	-	61 325	0	5 175	5 195	500	11 387	91 882
Côte d'Ivoire	6 185	17 328	-	814	14 787	20 479	6 828	5 076	71 497
Guinée-Bissau	135	468	3 258	-	1 615	55	21 457	107	27 095
Mali	6 105	25 771	79 171	2 963	-	4 843	22 129	1 527	142 509
Niger	29 024	18 671	57 306	384,16	9 343	-	2 651	7 102	124 480
Sénégal	3 655	5 382	23 910	28 744	30 444	1 931	-	2 060	96 126
Togo	186 361	101 344	179 872	891	21 182	39 851	7 960	-	537 462
Total des sorties	239 764	249 256	657 513	35 447	106 599	119 306	76 805	185 891	1 670 582

Source : BCEAO.

Exercice 2011									
Agences d'émission									
Agences de retrait	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Total des entrées
Millions de francs CFA									
Bénin	-	55 469	204 042	147	30 696	58 933	14 844	119 575	483 706
Burkina	18 731	-	30 340	250	12 271	27 046	4 100	9 055	101 794
Côte d'Ivoire	5 033	9 578	-	650	16 636	3 110	10 142	8 023	53 172
Guinée-Bissau	507	316	3 804	-	4 761	301,11	73 251	282,08	83 223
Mali	4 619	27 401	115 085	3 871	-	8 601	39 622	2 867	202 066
Niger	62 210	13 480	43 946	193	7 307	-	4 273	13 922	145 331
Sénégal	5 190	6 884	38 709	32 259	24 285	1 228	-	1 982	110 537
Togo	111 758	98 301	166 466	245	16 901	30 455	5 068	-	429 194
Total des sorties	208 048	211 430	602 392	37 615	112 857	129 674	151 300	155 707	1 609 023

Source : BCEAO.

UMOA - MOUVEMENTS DE BILLETS ET PIÈCES AUX GUICHETS DE LA BCEAO

Coupures	Prélèvements		Versements	
	31/12/10	31/12/11	31/12/10	31/12/11
	Milliers de signes monétaires			
Billets	1 394 902	1 402 334	1 319 220	1 369 285
10 000	826 019	828 115	787 461	821 197
5 000	324 952	332 380	310 786	328 051
2 500				
2 000	110 118	100 245	108 795	100 558
1 000	133 813	141 594	112 178	118 879
500				
Pièces	68 106	82 053	9 656	6 718
500	9 306	11 760	3 463	2 798
250	800	663	698	388
200	7 093	8 524	1 173	630
100	8 674	9 245	2 339	1 618
50	12 151	14 393	870	487
25	10 706	12 726	499	322
10	10 343	13 067	565	436
5	8 891	11 573	21	16
1	141	102	29	23
Total	1 463 007	1 484 387	1 328 877	1 375 043
	Millions de francs CFA			
Billets	10 239 002	10 285 134	9 758 312	10 175 227
10 000	8 260 191	8 281 148	7 874 612	8 211 979
5 000	1 624 762	1 661 902	1 553 932	1 643 252
2 500				
2 000	220 236	200 490	217 590	201 117
1 000	133 813	141 594	112 178	118 879
500				
Pièces	8 167	9 909	2 436	1 821
5 000	5	6	0	0
500	4 653	5 880	1 732	1 400
250	200	166	175	97
200	1 419	1 705	235	126
100	867	925	234	162
50	608	720	43	24
25	268	318	12	8
10	103	131	6	4
5	44	58	0	0
1	0	0	0	0
Total	10 247 169	10 295 043	9 760 748	10 177 048

Source : BCEAO.

Chronologie des principales mesures de politique monétaire adoptées par la BCEAO entre 2002 et 2011

7 janvier 2002

Dans le cadre de la régulation de la liquidité bancaire dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a procédé, le 7 janvier 2002, à son premier appel d'offres d'émission de bons de la Banque Centrale au titre de l'année 2002. A cet effet, 400 bons d'une valeur nominale globale de 20,0 milliards et d'une durée de deux semaines ont été mis en adjudication.

L'appel d'offres a enregistré la participation de six intervenants dont les soumissions d'un montant total de 17,3 milliards ont été retenues à hauteur de 16,8 milliards. Le taux marginal est ressorti à 5,00%.

16 avril 2002

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest a décidé de relever de 3,00% à 9,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques au Mali, à compter de la période de constitution qui a commencé le 16 avril 2002. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA se sont fixés comme suit, pour compter du 16 avril 2002 :

- Bénin : 9,00% ;
- Burkina : 3,00% ;
- Côte d'Ivoire : 5,00% ;
- Guinée-Bissau : 3,00% ;
- Mali : 9,00% ;
- Niger : 5,00% ;
- Sénégal : 9,00% ;
- Togo : 3,00%.

S'agissant des établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,0% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

7 juillet 2003

Au regard des résultats favorables enregistrés en matière de maîtrise de l'inflation et, d'une manière générale, de stabilité monétaire, la Banque Centrale a décidé de réduire ses taux directeurs de 100 points de base, à compter du lundi 7 juillet 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 6,50% à 5,50% et le taux de pension de 6,00% à 5,00%.

Cet assouplissement de la politique des taux d'intérêt a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier de l'Union à assurer le financement sain et adéquat de la relance de l'économie régionale. Il a accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO. Enfin, ce desserrement monétaire a traduit la confiance du secteur privé, des épargnants, des investisseurs et des institutions financières dans la solidité des mécanismes de fonctionnement de l'Union Monétaire.

20 octobre 2003

L'examen de la conjoncture économique, monétaire et financière laissant apparaître des signes encourageants de reprise de l'activité économique dans la plupart des Etats de l'Union, une confirmation de la décélération des prix et une consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 20 octobre 2003. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,50% à 5,00% et le taux de pension de 5,00% à 4,50%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire a été l'expression de la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à contribuer au financement sain et à un moindre coût de la relance de l'activité économique dans les Etats membres. Elle a également accompagné la dynamique du marché financier régional qui s'est animé grâce notamment aux émissions de titres publics, organisées dans plusieurs Etats de l'Union, avec le concours de la BCEAO.

16 mars 2004

La Banque Centrale a décidé de relever de 9,00% à 13,00%, le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques du Bénin, à compter de la période de constitution commençant le 16 mars 2004. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans l'UMOA sont fixés comme suit, pour compter du 16 mars 2004 :

- Bénin : 13,00%
- Burkina : 3,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée-Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 5,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

22 mars 2004

Au regard des évolutions favorables au niveau de l'orientation de l'activité économique, de la maîtrise de l'inflation et de la consolidation des réserves de change, la Banque Centrale a décidé de poursuivre l'assouplissement de ses conditions monétaires, en réduisant ses taux directeurs de 50 points de base, à compter du lundi 22 mars 2004. Ainsi, le taux d'escompte est passé de 5,00% à 4,50% et le taux de pension de 4,50% à 4,00%.

Cette nouvelle détente de la politique monétaire, après les baisses de 150 points de base des taux directeurs en 2003, a traduit la confiance de l'Institut d'émission commun dans la capacité du système financier à soutenir la reprise économique constatée dans les Etats membres de l'Union, par un financement à un moindre coût. Elle visait également à encourager les initiatives d'investissements nécessaires à la consolidation de l'activité économique.

16 juin 2005

La Banque Centrale a relevé les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de 13,00% à 15,00% au Bénin, de 3,00% à 7,00% au Burkina et de 5,00% à 9,00% au Niger, à compter de la période de constitution commençant le 16 juin 2005. Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques de l'UMOA se sont fixés comme suit, pour compter du 16 juin 2005 :

- Bénin : 15,00%
- Burkina : 7,00%
- Côte d'Ivoire : 5,00%
- Guinée-Bissau : 3,00%
- Mali : 9,00%
- Niger : 9,00%
- Sénégal : 9,00%
- Togo : 3,00%

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires est demeuré inchangé à 5,00% pour l'ensemble des Etats de l'UMOA.

24 août 2006

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a relevé ses taux directeurs de 0,25 point de pourcentage à partir du 24 août 2006. A compter de cette date, le taux de pension est passé de 4,00% à 4,25% et le taux d'escompte de 4,50% à 4,75%.

Cette décision qui vise à conforter la contribution de la politique monétaire à la stabilité macroéconomique, s'inscrit dans un contexte marqué par les inquiétudes suscitées notamment par l'évolution prévisible des prix au sein des Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), de nature à entraver la réalisation de l'objectif de stabilité des prix et, par conséquent, d'une croissance économique saine et durable.

La décision prise par la Banque Centrale intervient dans un contexte marqué, au plan international, par des préoccupations liées à la hausse soutenue des cours mondiaux du pétrole qui ont atteint des niveaux records. Cette dynamique qui affecte le pouvoir d'achat des populations et la situation des finances publiques, constitue un facteur supplémentaire de tensions sur les prix dans l'Union.

Le relèvement des taux directeurs de la BCEAO contribue à la maîtrise de l'inflation au sein de l'UMOA et, partant, à la sauvegarde de la compétitivité des économies des Etats membres.

1^{er} trimestre 2007

La conduite de la politique monétaire, au cours des trois premiers mois de l'année 2007, a été marquée notamment par le retour de la Banque Centrale sur le marché monétaire, avec le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités.

A travers la reprise de ses opérations le 5 février 2007, la BCEAO avait pour objectif de contenir les effets d'une diminution sensible de la liquidité bancaire en fin d'année 2006 sur le loyer de l'argent. Ces opérations devaient permettre de créer les conditions d'un recyclage optimal des disponibilités sur le marché interbancaire et de préserver la cohérence de la hiérarchie des taux sur le marché des capitaux à court terme.

Au terme du premier trimestre 2007, la Banque Centrale a organisé sept (7) appels d'offres d'injection de liquidités. Les soumissions reçues ont évolué entre 18,1 et 40,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,975% à 5,500%.

2^e trimestre 2007

Au cours du deuxième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi le lancement d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités. Au terme de ce trimestre, treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités ont été organisés. Les soumissions reçues ont évolué entre 21,3 et 47,2 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 4,0000% à 4,3500%.

3^e trimestre 2007

Durant le troisième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. L'Institut d'émission a ainsi organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à trente-trois (33) le nombre total de ces opérations depuis leur reprise à compter du 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 11,7 et 41,7 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,0000% à 4,2000%.

4^e trimestre 2007

Au cours du quatrième trimestre 2007, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize appels (13) d'offres d'injection de liquidités, portant à quarante-six (46) le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 29,9 et 97,8 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont fluctué dans une fourchette de 3,3000% à 5,0000%.

1^{er} trimestre 2008

Durant le premier trimestre 2008, la Banque Centrale a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire. Elle a ainsi organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à cinquante-neuf (59) le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 65,1 et 135,5 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué à la baisse, en se situant dans un intervalle de 2,7500% à 4,4000% contre une plage de 3,3000% à 5,0000% le trimestre précédent.

2^e trimestre 2008

Poursuivant ses interventions sur le marché monétaire au cours du deuxième trimestre 2008, la Banque Centrale a organisé treize (13) appels d'offres d'injection de liquidités, portant à soixante-douze (72) le nombre total de ces opérations depuis leur reprise le 5 février 2007. Les soumissions reçues ont évolué entre 97,8 et 147,9 milliards. Les taux d'intérêt offerts ont évolué dans un intervalle de 3,7500% à 4,2500%, contre une plage de 2,7500% à 4,4000% le trimestre précédent.

3^e trimestre 2008

Au cours du troisième trimestre 2008, la BCEAO, tenant compte des risques pesant sur la stabilité des prix au sein de l'Union, a décidé à compter du 16 août 2008 du relèvement d'un demi ($\frac{1}{2}$) point de pourcentage de son principal taux d'intervention, en l'occurrence le taux de pension, pour le porter de 4,25% à 4,75%. Le taux d'escompte a été fixé à 6,75%.

En outre, la BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités. Le montant mis en adjudication est resté stable à 100,0 milliards entre le 30 juin 2008 et le 30 septembre 2008. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,9720% à 4,5682% contre une plage de 3,9407% à 4,2331% le trimestre précédent.

4^e trimestre 2008

Dans le contexte du quatrième trimestre 2008 marqué par le début des répercussions de la crise financière sur l'activité économique, un niveau encore élevé de l'inflation et un rythme de croissance relativement soutenu des crédits à l'économie, la Banque Centrale a maintenu inchangé son principal taux directeur. Ainsi, le taux de pension est demeuré à 4,75%, son niveau en vigueur depuis le 16 août 2008.

En outre, la Banque Centrale a poursuivi ses opérations hebdomadaires d'injection de liquidités, en portant le montant mis en adjudication de 100,0 milliards le 30 septembre 2008 à 160,0 milliards le 31 décembre 2008. La conduite de ces opérations par la Banque Centrale a contribué à satisfaire les besoins en ressources des banques et à limiter les tensions sur les taux.

1^{er} trimestre 2009

La conduite de la politique monétaire, au cours du premier trimestre 2009, a été marquée par le renforcement du cadre opérationnel de la BCEAO sur le marché monétaire, qui s'est traduit depuis le 19 février 2009 par l'activation du guichet d'appels d'offres à un mois, en sus de celui à une semaine.

Ces actions de la BCEAO visaient à rassurer les banques sur la volonté de la Banque Centrale à couvrir leurs besoins de liquidités. Elles ont, par ailleurs, contribué à faire évoluer, en mars 2009, les taux du marché interbancaire à une semaine dans l'intervalle compris entre le taux minimum de souscription et celui de la pension. En effet, le taux interbancaire moyen à une semaine s'est inscrit à 4,71% en mars 2009, contre 4,87% en février 2009 et 6,02% en décembre 2008, se situant entre le taux minimum des appels d'offres à une semaine (3,7500%) et celui de la pension (4,7500%).

Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,8068% à 4,7490% contre une plage de 4,4986% à 4,7435% le trimestre précédent.

2^e trimestre 2009

La conjoncture économique et financière de l'Union durant le deuxième trimestre 2009 a été marquée par la détérioration des perspectives de croissance et l'apparition de tensions sur les finances publiques, dans un contexte d'atténuation des pressions inflationnistes et de ralentissement de la progression de l'encours des crédits à l'économie.

Dans ce contexte, la BCEAO a procédé à une baisse de 0,50 point de pourcentage de ses taux directeurs. Ainsi, à compter du 16 juin 2009, le taux de pension a été ramené de 4,75% à 4,25% et le taux d'escompte qui sert de référence en matière de pénalité, de 6,75% à 6,25%. Cette baisse des taux directeurs de la Banque Centrale devrait ainsi donner aux banques une marge de réduction de leurs taux débiteurs.

Par ailleurs, dans le souci de renforcer le signal envoyé au marché à travers la baisse des taux directeurs et d'accroître la capacité des banques à financer l'économie, la BCEAO a revu à la baisse les coefficients de réserves obligatoires dans quatre Etats de l'Union (Bénin, Mali, Niger et Sénégal). Ainsi, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques dans ces Etats sont fixés comme suit à compter du mardi 16 juin 2009 :

- Bénin : 9,0% au lieu de 15,0% ;
- Mali : 7,0% au lieu de 9,0% ;
- Niger : 7,0% au lieu de 9,0% ;
- Sénégal : 7,0% au lieu de 9,0%.

Les coefficients des réserves obligatoires restent inchangés au Burkina (7,0%), en Côte d'Ivoire (5,0%), en Guinée-Bissau (3,0%) et au Togo (3,0%).

Pour les établissements financiers distributeurs de crédits, le coefficient des réserves obligatoires demeure fixé à 5,0% dans tous les Etats membres de l'Union.

La BCEAO a poursuivi ses opérations hebdomadaires et mensuelles de couverture des besoins en liquidités des banques. Ces actions ont contribué à faire replier les taux du marché interbancaire à une semaine. En effet, le taux interbancaire moyen à une semaine s'est inscrit à 4,37% en juin 2009, contre 4,63% en mai 2009 et 4,71% en mars 2009. Sur les deux dernières semaines du mois de juin qui ont suivi la décision de la Banque Centrale, le taux moyen interbancaire sur cette maturité s'est élevé à 4,14%, en dessous du nouveau taux de la pension.

Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,5653% à 3,9923%, contre une plage de 3,8068% à 4,7490% le trimestre précédent.

3^e trimestre 2009

Au cours du troisième trimestre 2009, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs en rapport avec l'évolution favorable de l'inflation. Ainsi, la BCEAO a poursuivi une politique accommodante en vue d'un soutien à la reprise de l'activité économique au sein des pays de l'Union, dans le sillage de la tendance amorcée dans les

pays industrialisés. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à 4,25% et 6,25%, niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009.

La BCEAO a poursuivi, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, la couverture des besoins en liquidités des banques. La baisse des taux directeurs et les injections régulières de liquidités ont contribué à faire replier le taux du marché interbancaire à une semaine qui s'est inscrit à 4,09% en septembre 2009, en dessous du taux de pension, contre 4,37% en juin 2009 et 4,63% en mai 2009.

Durant le troisième trimestre 2009, les montants mis en adjudication sur le guichet des enchères hebdomadaires ont été ajustés, afin de couvrir l'ensemble des besoins exprimés par les établissements de crédit. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans un intervalle de 3,2662% à 3,3646%, contre une plage de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, l'Institut d'émission a maintenu les adjudications à taux fixes et à montants illimités sur le guichet à un mois, afin de rassurer les établissements de crédit sur la disponibilité de la Banque Centrale à les accompagner dans le financement de l'économie, dans une période marquée par une atténuation des tensions inflationnistes.

4^e trimestre 2009

Au cours du quatrième trimestre 2009, la BCEAO a laissé inchangés ses taux directeurs en liaison avec l'évolution favorable de l'inflation. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009, soit respectivement 4,25% et 6,25%.

La BCEAO a poursuivi ses interventions sur le marché monétaire, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, en vue de la satisfaction des besoins en liquidités des banques.

L'ajustement à la hausse, au quatrième trimestre 2009, des montants mis en adjudication dans le cadre des opérations d'appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités de la BCEAO, a contribué à la poursuite de la détente des taux interbancaires à une semaine, qui se sont situés à 3,87% en décembre 2009, contre respectivement 4,09% et 4,37% en septembre et juin 2009. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires ont évolué dans une fourchette comprise entre 3,2584% et 3,3149%, contre un intervalle de 3,5653% à 3,9923% le trimestre précédent.

Par ailleurs, les adjudications au taux fixe de 3,65% et à montants illimités sur le guichet à un mois ont été régulièrement organisés, en vue d'assurer la couverture des besoins de plus longue maturité des banques, dans un contexte marqué par une atténuation des tensions inflationnistes.

1^{er} trimestre 2010

Au cours du premier trimestre 2010, la BCEAO a maintenu inchangés ses taux directeurs, en relation avec l'évolution favorable de l'inflation. Le taux de pension et celui de l'escompte sont demeurés fixés à leurs niveaux en vigueur depuis le 16 juin 2009, soit respectivement à 4,25% et 6,25%.

Durant ce trimestre, la conduite de la politique monétaire a été marquée par la poursuite des interventions de la BCEAO sur le marché monétaire. La Banque Centrale a ainsi organisé douze (12) opérations hebdomadaires d'injection de liquidités.

Le maintien à un niveau élevé des montants offerts par la BCEAO sur le guichet des appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités, au cours du premier trimestre 2010, a contribué à la poursuite de la détente globale des taux interbancaires à une semaine, amorcée depuis le début du dernier trimestre 2009. En effet, les taux interbancaires à une semaine se sont fixés à 3,33% en mars 2010, contre 3,52% en janvier 2010 et 3,87% en décembre 2009. Les taux d'intérêt moyens pondérés hebdomadaires du marché monétaire ont évolué dans un

intervalle allant de 3,2544% à 3,2933%, contre une plage allant de 3,2584% à 3,3149% le trimestre précédent.

Par ailleurs, la BCEAO a poursuivi l'organisation des adjudications au taux fixe de 3,65% et à montants illimités sur le guichet des appels d'offres à un mois, en vue de couvrir les besoins de plus longue maturité des banques, dans un contexte marqué par une atténuation des tensions inflationnistes.

Aucune modification n'a été apportée au dispositif des réserves obligatoires applicables aux banques de l'Union au cours du trimestre sous revue.

2^e trimestre 2010

Au cours du deuxième trimestre 2010, la BCEAO a poursuivi, par le canal de ses opérations hebdomadaires et mensuelles, la couverture des besoins en liquidités des banques.

La baisse des montants offerts par la BCEAO sur le guichet des appels d'offres hebdomadaires d'injection de liquidités, en vue de les ajuster au niveau des besoins exprimés par les banques, au cours du deuxième trimestre 2010, a induit une légère hausse du taux moyen pondéré des appels d'offres à une semaine et des taux interbancaires à une semaine.

En effet, le taux moyen pondéré des appels d'offres d'injection de liquidités à une semaine s'est situé à 3,2942% contre 3,2629% un trimestre plus tôt. Ils ont évolué dans un intervalle allant de 3,2571% à 3,3665% au deuxième trimestre 2010, contre une plage allant de 3,2544% à 3,2933% le trimestre précédent. S'inscrivant dans cette tendance, les taux interbancaires à une semaine sont ressortis à 3,70% au second trimestre 2010, contre 3,40% le trimestre précédent.

14 septembre 2010

Le Comité de Politique Monétaire a tenu sa première réunion le 14 septembre 2010. Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA et tenant compte d'un contexte caractérisé par l'absence de risque majeur pour la stabilité des prix, le Comité a décidé de maintenir le statu quo au niveau des taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux de la pension restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, la capacité des banques à constituer les réserves obligatoires est globalement satisfaisante et l'abondance relative de la liquidité bancaire ne devrait pas être à l'origine de tensions inflationnistes. A cet effet, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les coefficients des réserves obligatoires à leur niveau actuel. Ainsi, le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques demeure à 7,0% au Bénin, au Burkina, au Mali, au Niger et au Sénégal et à 5,0% en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Togo.

1^{er} décembre 2010

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 1^{er} décembre 2010. Analysant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA dans un contexte caractérisé par une faible pression inflationniste, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le statu quo au niveau des taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux de la pension restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, la capacité des banques à constituer les réserves obligatoires est globalement satisfaisante et l'abondance relative de la liquidité bancaire ne devrait pas induire des tensions inflationnistes. Dans un souci d'harmonisation des coefficients de réserves obligatoires applicables aux banques des Etats membres de l'Union, le Comité de Politique Monétaire a décidé une uniformisation desdits coefficients. A cet effet, il a décidé de porter le coefficient

des réserves obligatoires à un niveau unique de 7,0% pour l'ensemble des pays à compter du 16 décembre 2010.

2 mars 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 2 mars 2011. Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA, à la lumière des impacts de la crise politique en Côte d'Ivoire et de la résurgence des pressions inflationnistes consécutive au renchérissement des denrées alimentaires importées et à la progression des prix des carburants dans la plupart des Etats de l'Union, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

1^{er} juin 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu sa réunion ordinaire le 1^{er} juin 2011.

Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté que la fin de la crise politique en Côte d'Ivoire augure des perspectives économiques prometteuses pour l'Union. Il a relevé que l'inflation persiste à un niveau relativement élevé depuis le début de l'année 2011. Le taux d'inflation en glissement annuel s'est, en effet, situé à 3,7% à fin mars 2011, après 3,9% à fin décembre 2010.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté la poursuite de l'atonie de l'activité économique sur les premiers mois de 2011, atonie imputable notamment aux effets négatifs de la crise politique en Côte d'Ivoire et aux contre-performances du secteur industriel. Il a noté que la stabilité et la sécurité du système financier de l'Union ont été préservées, malgré les risques liés à l'impact de la crise ivoirienne sur le système bancaire.

Le Comité a recommandé aux banques de l'Union de veiller à la qualité de leurs portefeuilles et de répercuter la détente actuelle des taux d'intérêt du marché monétaire sur le volume et le coût du crédit. Il a relevé qu'à court terme, la hausse des prix ne devrait pas significativement décélérer dans l'Union, eu égard aux prévisions d'un maintien des cours du pétrole à des niveaux élevés et d'un renchérissement des denrées alimentaires importées. Le taux d'inflation ressortirait à 3,9% à fin juin 2011. Cependant, dans le moyen terme, les prévisions d'inflation seraient en phase avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, le Comité a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires, à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

7 septembre 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 septembre 2011. Au cours de cette session, le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine, notamment les risques pesant sur la stabilité des prix et les perspectives de croissance économique dans l'Union. A cet égard, le Comité a relevé une tendance au ralentissement du rythme de progression des prix.

En effet, le taux d'inflation, en glissement annuel, est passé de 5,7% à fin avril 2011 à 4,8% à fin mai 2011 et à 3,9% à fin juin 2011. Cette dynamique est imputable au rétablissement des circuits de distribution en Côte d'Ivoire et au recul de l'inflation importée.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté la poursuite de l'atonie de l'activité sur le deuxième trimestre de l'année 2011, imputable aux contre-performances des secteurs industriel et tertiaire.

Les conditions monétaires sont apparues globalement favorables, avec une liquidité bancaire relativement abondante, une quasi-stabilité des taux sur le marché monétaire et une détente des taux débiteurs des banques. Toutefois, les taux moyens pondérés des émissions de bons du Trésor se sont tendus d'un trimestre à l'autre.

Le Comité a estimé que les perspectives de croissance économique de l'Union demeurent empreintes d'incertitudes. Le taux de croissance de l'activité économique est projeté à 5,3% en 2012 contre 1,0% en 2011, en liaison avec l'apaisement de la situation socio-politique dans l'ensemble des pays de l'Union.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%. Par ailleurs, le Comité a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

7 décembre 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 décembre 2011. Au cours de cette session, le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). En particulier, il a analysé les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union. S'agissant de l'inflation, le Comité a relevé que la tendance à la décélération des prix, observée depuis le mois de mai 2011 s'est estompée en septembre. En effet, le taux d'inflation, en glissement annuel, est passé de 4,8% en mai à 3,9% à fin juin 2011, puis à 3,6% à fin juillet 2011, 3,5% à fin août 2011, avant de remonter à 3,8% à fin septembre 2011. La hausse des prix reste influencée par le renchérissement, en glissement annuel, des denrées alimentaires et des carburants.

L'analyse des indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA a laissé entrevoir un raffermissement de l'activité au troisième trimestre de l'année 2011, notamment dans l'industrie et dans le secteur tertiaire.

Les conditions monétaires sont demeurées globalement favorables, dans le contexte d'une liquidité bancaire importante et d'une détente des taux sur le marché monétaire. Toutefois, les taux d'intérêt débiteurs des banques ainsi que les taux moyens pondérés des émissions de bons du Trésor au troisième trimestre 2011 ont connu des hausses par rapport au trimestre précédent.

Examinant les perspectives de croissance économique de l'Union, le Comité a estimé que l'activité économique de l'Union restera bien orientée, quoiqu'empreinte d'incertitudes au regard de la conjoncture internationale récente. Le taux de croissance du produit intérieur brut réel a été ainsi projeté à 6,4% en 2012 contre 1,2% en 2011 et 4,3% en 2010.

Se fondant sur les analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO à leur niveau actuel. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres et le taux d'intérêt des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%. En outre, le Comité a décidé de maintenir inchangé le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% qui est en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

Principaux documents publiés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Périodiques

- 1 - Rapport annuel de la BCEAO - de 1956 à 2010 (annuel)
- 2 - Notes d'Information et Statistiques - de 1956 à 2004
 - Statistiques monétaires (mensuel)
 - Statistiques économiques (trimestriel)
 - Etudes et recherche (trimestriel)
 - Informations générales (trimestriel)
- 3 - Bulletin mensuel de conjoncture - d'octobre 2005 à décembre 2011
- 4 - Bulletin mensuel de statistiques monétaires et financières - de janvier 2005 à décembre 2011
- 5 - Note trimestrielle d'information - de mars 2005 à décembre 2011
- 6 - Annuaire statistique - de 2004 à 2010
- 7 - Annuaire des banques et établissements financiers - de 1967 à 2010
- 8 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers (annuel)
 - Bilans des banques et établissements financiers - de 1967 à 2003
 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers - 2004 à 2010
- 9 - Recueil des textes légaux et réglementaires - 2003
- 10 - Monographies des Systèmes Financiers Décentralisés - de 1993 à 2006 (annuel)
- 11 - Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA (2006, 2007, 2010)
- 12 - Revue de la stabilité financière dans l'UEMOA (2006, 2008)
- 13 - Revue Economique et Monétaire (juin 2007, décembre 2007, juin 2008)

Ouvrages

- 14 - Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (4 volumes) - Dakar, Edition BCEAO, août 1994
 - Recueil des instructions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des opérations bancaires
 - Volume I : Cadre réglementaire général
 - Volume II : Documents de synthèse
 - Volume III : Transmission des documents de synthèse
- 15 - Histoire de l'UMOA (3 tomes en français et en anglais) - Paris, Edition Georges Israël, janvier 2000
- 16 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) (4 tomes)
 - Plan comptable général des entreprises - Paris, Edition Foucher, décembre 1996
 - Guide d'application - Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Système minimal de trésorerie - Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Tableaux de passage - Paris, Edition Foucher, octobre 1997
- 17 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA)
 - Liste intégrale des comptes et états financiers - Dakar, Edition BCEAO, 2005
- 18 - Méthodologie d'Analyse Financière - Dakar, Edition BCEAO, 2004
- 19 - Référentiel comptable spécifique des systèmes financiers décentralisés de l'UMOA, Edition BCEAO, 2009

des réserves obligatoires à un niveau unique de 7,0% pour l'ensemble des pays à compter du 16 décembre 2010.

2 mars 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 2 mars 2011. Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA, à la lumière des impacts de la crise politique en Côte d'Ivoire et de la résurgence des pressions inflationnistes consécutive au renchérissement des denrées alimentaires importées et à la progression des prix des carburants dans la plupart des Etats de l'Union, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

1^{er} juin 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a tenu sa réunion ordinaire le 1^{er} juin 2011.

Examinant la situation économique, financière et monétaire récente de l'UEMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté que la fin de la crise politique en Côte d'Ivoire augure des perspectives économiques prometteuses pour l'Union. Il a relevé que l'inflation persiste à un niveau relativement élevé depuis le début de l'année 2011. Le taux d'inflation en glissement annuel s'est, en effet, situé à 3,7% à fin mars 2011, après 3,9% à fin décembre 2010.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté la poursuite de l'atonie de l'activité économique sur les premiers mois de 2011, atonie imputable notamment aux effets négatifs de la crise politique en Côte d'Ivoire et aux contre-performances du secteur industriel. Il a noté que la stabilité et la sécurité du système financier de l'Union ont été préservées, malgré les risques liés à l'impact de la crise ivoirienne sur le système bancaire.

Le Comité a recommandé aux banques de l'Union de veiller à la qualité de leurs portefeuilles et de répercuter la détente actuelle des taux d'intérêt du marché monétaire sur le volume et le coût du crédit. Il a relevé qu'à court terme, la hausse des prix ne devrait pas significativement décélérer dans l'Union, eu égard aux prévisions d'un maintien des cours du pétrole à des niveaux élevés et d'un renchérissement des denrées alimentaires importées. Le taux d'inflation ressortirait à 3,9% à fin juin 2011. Cependant, dans le moyen terme, les prévisions d'inflation seraient en phase avec l'objectif de stabilité des prix dans l'Union.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%.

Par ailleurs, le Comité a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires, à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

7 septembre 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 septembre 2011. Au cours de cette session, le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine, notamment les risques pesant sur la stabilité des prix et les perspectives de croissance économique dans l'Union. A cet égard, le Comité a relevé une tendance au ralentissement du rythme de progression des prix.

En effet, le taux d'inflation, en glissement annuel, est passé de 5,7% à fin avril 2011 à 4,8% à fin mai 2011 et à 3,9% à fin juin 2011. Cette dynamique est imputable au rétablissement des circuits de distribution en Côte d'Ivoire et au recul de l'inflation importée.

Analysant les autres indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA, le Comité de Politique Monétaire a noté la poursuite de l'atonie de l'activité sur le deuxième trimestre de l'année 2011, imputable aux contre-performances des secteurs industriel et tertiaire.

Les conditions monétaires sont apparues globalement favorables, avec une liquidité bancaire relativement abondante, une quasi-stabilité des taux sur le marché monétaire et une détente des taux débiteurs des banques. Toutefois, les taux moyens pondérés des émissions de bons du Trésor se sont tendus d'un trimestre à l'autre.

Le Comité a estimé que les perspectives de croissance économique de l'Union demeurent empreintes d'incertitudes. Le taux de croissance de l'activité économique est projeté à 5,3% en 2012 contre 1,0% en 2011, en liaison avec l'apaisement de la situation socio-politique dans l'ensemble des pays de l'Union.

Sur la base des analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés les taux directeurs de la BCEAO. Ainsi, le taux minimum de soumission aux opérations d'open market et le taux des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%. Par ailleurs, le Comité a décidé de maintenir le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

7 décembre 2011

Le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO a tenu sa réunion ordinaire le 7 décembre 2011. Au cours de cette session, le Comité a examiné la situation économique, financière et monétaire récente de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA). En particulier, il a analysé les facteurs de risque pouvant peser sur la stabilité des prix et sur les perspectives de croissance économique dans l'Union. S'agissant de l'inflation, le Comité a relevé que la tendance à la décélération des prix, observée depuis le mois de mai 2011 s'est estompée en septembre. En effet, le taux d'inflation, en glissement annuel, est passé de 4,8% en mai à 3,9% à fin juin 2011, puis à 3,6% à fin juillet 2011, 3,5% à fin août 2011, avant de remonter à 3,8% à fin septembre 2011. La hausse des prix reste influencée par le renchérissement, en glissement annuel, des denrées alimentaires et des carburants.

L'analyse des indicateurs de conjoncture au sein de l'UMOA a laissé entrevoir un raffermissement de l'activité au troisième trimestre de l'année 2011, notamment dans l'industrie et dans le secteur tertiaire.

Les conditions monétaires sont demeurées globalement favorables, dans le contexte d'une liquidité bancaire importante et d'une détente des taux sur le marché monétaire. Toutefois, les taux d'intérêt débiteurs des banques ainsi que les taux moyens pondérés des émissions de bons du Trésor au troisième trimestre 2011 ont connu des hausses par rapport au trimestre précédent.

Examinant les perspectives de croissance économique de l'Union, le Comité a estimé que l'activité économique de l'Union restera bien orientée, quoiqu'empreinte d'incertitudes au regard de la conjoncture internationale récente. Le taux de croissance du produit intérieur brut réel a été ainsi projeté à 6,4% en 2012 contre 1,2% en 2011 et 4,3% en 2010.

Se fondant sur les analyses qui précèdent, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO à leur niveau actuel. Ainsi, le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres et le taux d'intérêt des opérations sur le guichet de prêt marginal restent respectivement fixés à 3,25% et 4,25%. En outre, le Comité a décidé de maintenir inchangé le coefficient des réserves obligatoires à son niveau de 7,0% qui est en vigueur depuis le 16 décembre 2010.

Principaux documents publiés par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

Périodiques

- 1 - Rapport annuel de la BCEAO - de 1956 à 2010 (annuel)
- 2 - Notes d'Information et Statistiques - de 1956 à 2004
 - Statistiques monétaires (mensuel)
 - Statistiques économiques (trimestriel)
 - Etudes et recherche (trimestriel)
 - Informations générales (trimestriel)
- 3 - Bulletin mensuel de conjoncture - d'octobre 2005 à décembre 2011
- 4 - Bulletin mensuel de statistiques monétaires et financières - de janvier 2005 à décembre 2011
- 5 - Note trimestrielle d'information - de mars 2005 à décembre 2011
- 6 - Annuaire statistique - de 2004 à 2010
- 7 - Annuaire des banques et établissements financiers - de 1967 à 2010
- 8 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers (annuel)
 - Bilans des banques et établissements financiers - de 1967 à 2003
 - Bilans et comptes de résultats des banques et établissements financiers - 2004 à 2010
- 9 - Recueil des textes légaux et réglementaires - 2003
- 10 - Monographies des Systèmes Financiers Décentralisés - de 1993 à 2006 (annuel)
- 11 - Perspectives économiques des Etats de l'UEMOA (2006, 2007, 2010)
- 12 - Revue de la stabilité financière dans l'UEMOA (2006, 2008)
- 13 - Revue Economique et Monétaire (juin 2007, décembre 2007, juin 2008)

Ouvrages

- 14 - Plan Comptable Bancaire de l'UMOA (4 volumes) - Dakar, Edition BCEAO, août 1994
 - Recueil des instructions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des opérations bancaires
 - Volume I : Cadre réglementaire général
 - Volume II : Documents de synthèse
 - Volume III : Transmission des documents de synthèse
- 15 - Histoire de l'UMOA (3 tomes en français et en anglais) - Paris, Edition Georges Israël, janvier 2000
- 16 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA) (4 tomes)
 - Plan comptable général des entreprises - Paris, Edition Foucher, décembre 1996
 - Guide d'application - Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Système minimal de trésorerie - Paris, Edition Foucher, octobre 1997
 - Tableaux de passage - Paris, Edition Foucher, octobre 1997
- 17 - Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA)
 - Liste intégrale des comptes et états financiers - Dakar, Edition BCEAO, 2005
- 18 - Méthodologie d'Analyse Financière - Dakar, Edition BCEAO, 2004
- 19 - Référentiel comptable spécifique des systèmes financiers décentralisés de l'UMOA, Edition BCEAO, 2009

ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES
DE L'IMPRIMERIE DE LA BCEAO
NOVEMBRE 2012



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Avenue Abdoulaye Fadiga
BP 3108 - Dakar - Sénégal
www.bceao.int